

Lith. J. Jacottet. Imp chez L. Letronne.

VUE DE CONSTANTINE.



Lith. Jacottet et Bayot. Imp chez L. Letronne.

BATTERIE DE BRÈCHE ET ASSAUT.





EXPÉDITION

DE

CONSTANTINE.

Dans les derniers jours de septembre, le corps d'armée destiné à marcher sur Constantine se trouvait réuni à Medjez-Amar. Pendant plusieurs mois, de fâcheuses circonstances avaient longuement miné le terrain sur lequel reposait la possibilité de l'entreprise, et au moment même de l'exécution, de nouveaux accidens, qui éclatèrent à l'entrée de la carrière, l'encombrèrent de difficultés imprévues, l'entourèrent de funestes augures, et projetèrent jusque sur les dernières perspectives l'ombre de tristes pressentimens. Les maladies, qui en Afrique semblent sortir de toute terre que le pied des Français foule pour la première fois, avaient suivi pas à pas nos soldats de Bone à Medjez-Amar, s'avançant et campant avec eux à Dréan, à Nachemeïa, à Guelma. L'armée était affaiblie, épuisée; il fallait la raviver et la reconstituer en versant dans son sein des troupes fraîches et intactes. On demanda l'envoi de nouveaux régimens. Le 12e de ligne arriva le premier, et trois jours après son débarquement, le choléra se déclara dans ses rangs. Chaque retard recelait un germe de mort. La saison pressait; la maladie se développait; la terre tremblait et manquait sous les pas, et l'avenir semblait ne pouvoir que réaliser ou même exagérer dans leurs effets les menaces du présent. Voilà sous quels auspices s'ouvrait la campagne. Bien des esprits s'assombrissaient. Les souvenirs cette fois n'étaient plus des espérances. Les images

de Mascara et de Tlemecen, ces villes enlevées comme par des charges de cavalerie, avaient entièrement disparu sous le voile du deuil de 1836.

Le véritable point de départ de l'expédition fut, cette année, Medjez-Amar, camp établi sur l'une et l'autre rive de la Seybouze, au pied du Raz-el-Akba, le plus saillant des ressauts de terrain que l'on ait à franchir pour passer des contrées basses aux plateaux élevés, et à l'intersection de deux zônes dont l'une appartient à la région de Bone, et l'autre à celle de Constantine. C'est un espace circulaire qui semble fermé de tous côtés par plusieurs enceintes de montagnes concentriques, dont les hauteurs augmentent en proportion de leur éloignement. Aucune issue ne se révèle. L'échappée par laquelle on descend aux plaines inférieures, la rampe par laquelle on monte aux lieux supérieurs, se dérobent également entre les plans fuyans de la montagne. On dirait une immense prison à ciel ouvert.

Le 1er octobre, l'armée s'ébranla pour quitter Medjez-Amar. Les première et seconde brigades, commandées par M. le duc de Nemours et M. le général Trézel, marchaient sous les ordres immédiats du gouverneur-général; puis venaient, sous la direction du général Rulhières, tout le convoi, et les troisième et quatrième brigades, commandées par ce général et par le colonel Combes. Dès le premier jour de marche, cette seconde partie de la colonne resta en arrière, empêchée par la lourdeur de l'immense matériel qu'elle traînait à sa suite, et ne put rejoindre les deux premières brigades que sous les murs de Constantine. De Medjez-Amar au sommet du Raz-el-Akba, on monta par une route que les troupes du camp avaient tracée à l'avance, entre le pied des crêtes rocheuses de la droite et la ligne passant par les origines des nombreux ravins dont la rampe naturelle est sillonnée. A mesure qu'on cheminait, on traversait comme différentes atmosphères de plus en plus froides, de plus en plus abaissées. Il semblait qu'on allât au-devant des orages. Lorsqu'on atteignit le point culminant, on se trouva au milieu de nuages qui se fondirent en pluie. De là on dominait une immensité de mamelons et comme une mer d'ondulations de terrain, dont rien n'interrompait la vaste et sombre monotonie. Des couches d'épais brouillards pesaient sur toute cette surface, remplissant les airs à une grande profondeur, et descendaient successivement pour se résoudre en eaux abondantes. Ce fut en ce lieu et dans ces circonstances qu'on s'arrêta pour camper. Un indicible malaise faisait frissonner les corps et les esprits. Ce n'était pas sans un grand ennui que l'on voyait les premières lignes de l'histoire de 1836 ainsi retracées d'une manière toute fatale à l'entrée de la carrière, et l'on regardait avec une sombre attention le convoi que les sinuosités du chemin laissaient voir par intervalles luttant contre les difficultés du terrain; car il avait suffi des premières ondées pour rendre la surface de la route glissante comme la glace. Après avoir péniblement franchi les deux tiers, au plus, de la distance qu'avait parcourue la première colonne, la seconde s'arrêta à la hauteur des ruines romaines d'Announa. Cependant le temps s'était radouci, et, vers le soir, quelques lueurs douteuses du soleil couchant descendirent comme une consolation et une

promesse sur ces troupes encore fraîches et plus ouvertes aux heureuses qu'aux fâcheuses impressions.

Le lendemain, on se mit en marche sous un ciel épuré et à travers des pentes faciles, qui, malgré leur complète nudité, présentent un aspect agréable par la multiplicité de leurs plans, la dégradation de leurs teintes et l'harmonie de leurs lignes. Cependant on dirait que cette région a été frappée, comme autrefois l'Égypte, d'une plaie miraculeuse, et qu'une verge de Moïse, s'étendant sur elle, a desséché dans son sein la veine productive d'où sortent les plantes arborescentes. Quoique la terre soit abondante, grasse, et partout, sinon arrosée à grandes eaux, du moins suffisamment humectée, quoiqu'elle se couvre facilement de moissons là où elle est cultivée, et d'une herbe fine et serrée lorsqu'elle est abandonnée à elle-même, nulle part elle ne pousse le moindre buisson, la moindre branche, le moindre élément d'une végétation un peu consistante. Dans cette contrée, où l'homme semble condamné à ne pas connaître les bienfaits et les joies du feu, nos soldats, sans la prévoyance des chefs, auraient eu à subir la disette, même au milieu de l'abondance des alimens que l'on n'aurait pu faire cuire. Il avait été ordonné que chaque homme porterait sur lui un petit faisceau de branches coupées et préparées à Medjez-Amar. Ce fut avec ces ressources que, jusqu'à l'arrivée sous les murs de Constantine, s'entretinrent les modestes feux des bivouacs. La seconde journée de marche fut courte. On campa de bonne heure sur les bords du Oued-Zénati, en un lieu que distingue le marabout de Sidi Tamden.

Le 3, on chemina pendant une grande partie de la journée le long du Oued-Zénati, dans une vallée assez étroite, resserrée sur la rive gauche par des mouvemens de terrain vagues et adoucis, et sur la rive droite par une berge plus raide, plus accentuée et découpée par de nombreux ravins. La rivière s'efface par intervalles; ses eaux et les traces de son lit se perdent dans des terrains plats et mous, sous des galets qui envahissent et nivellent le sol. Quand on arrive à un certain point, en remontant son cours, on la cherche et on ne la trouve plus. On ne sait où lui assigner une origine. Le Oued-Zénati n'a pas une source qui puisse porter son nom. C'est la réunion de vingt ruisseaux, qui, dans un espace très limité, affluent et s'absorbent mutuellement. On parvint à un mamelon culminant, d'où l'on voit les terrains inférieurs partager comme arbitrairement leurs eaux vers le Oued-Zénati et la Seybouz, et vers le Bou-Mesroug et le Rummel. Les versans sont tellement peu distincts à l'œil, que souvent on ne peut vérifier que par leur mouvement de quel côté tombent les ruisseaux, qui étendent de toutes parts leurs nombreuses ramifications. On approchait d'un contrefort qui forme saillie sur une longue vallée, lieu habituel des établissemens de plusieurs douars, lorsqu'on vit s'élever, sur la droite des troupes, une colonne de fumée. A mesure qu'on avançait et que de nouvelles perspectives s'ouvraient dans la direction de Constantine, on apercevait la route se jalonner d'incendies. C'étaient les Arabes qui brûlaient les meules de paille entassées sur les emplacemens

où campe habituellement la population. Comprenant de quelle difficulté et de quelle importance était pour nous l'approvisionnement de nos nombreux chevaux, ils s'étaient décidés à faire le désert autour de nous et à prendre la disette en croupe derrière eux, pour la faire galoper en tête et sur les flancs de notre armée. Mais, pour exécuter ces projets de destruction, la main leur trembla; ils laissèrent leur œuvre incomplète. Dans la crainte de faire un sacrifice inutile et prématuré, ils prétendaient ne l'accomplir que sous le coup de la nécessité. Notre activité prévoyante devança sur beaucoup de points leur dévouement boiteux, et notre cavalerie, chassant devant elle les Arabes incendiaires, sauva des flammes d'assez abondantes ressources. Cependant l'adresse de l'ennemi à dérober les silos de grains mit en défaut notre adresse investigatrice. Il est vrai que cette fois le besoin n'était pas là, ardent et ingénieux à saisir sa proie à travers tous les obstacles. A partir de ce moment, nous pûmes compter les villages et douars qui se trouvaient à notre portée, par le nombre des nuages de feu et de fumée que nous voyions blanchir et luire le long de notre route et au-dessus des sommets voisins. Ce jour-là, on campa sur les bords du Mérès, ruisseau qui, plus loin, devient le Bou-Mesroug.

Au-delà de cette position, et jusqu'aux environs de Constantine, l'aspect du pays, déjà sombre, se rembrunit encore; la nature, depuis long-temps dépouillée, s'écorche et se décharne; ce qui était nudité devient ossification. Pendant presque toute la journée du 4, on longea des pentes de roches grisâtres, dont à peine les assises sont indiquées par quelques lignes de maigres herbages. Le Bou-Mesroug coule à peu près parallèlement à cette chaîne, qui est située sur sa rive droite. Les mouvemens de terrain de la rive gauche, à quelque distance en avant, se relèvent, s'arrondissent en amphithéâtre, et semblent terminer un bassin fermé. A cette limite, la rivière s'échappe à droite en se jetant dans une gorge, qui se dérobe entre plusieurs pitons de rochers. Cette position est regardée par les Arabes comme un des plus redoutables boulevards qui défendent la route de Constantine. En 1836, ils avaient essayé de prendre en ce lieu une attitude hostile, que leur firent aussitôt abandonner les premières démonstrations offensives de nos troupes. Cette année, ce passage n'était ni gardé, ni même observé. Toutes les forces actives avaient reflué autour de Constantine; la vie s'était concentrée au cœur. On pouvait, sans crainte, sans précaution, dérouler et allonger les files d'hommes et de voitures autour des pics ardus, entre les massifs de rochers; masques menaçans, mais sans bras pour exécuter leurs menaces. On campa en dehors de ce lieu d'embûches et sur la rive droite du Bou-Mesroug. A peu de distance, autour du bivouac, on découvrit plusieurs villages nichés comme des aires de vautours sur des plateaux rocheux. On y alla fourrager; mais le lendemain la seconde colonne, qui était venue poser son camp sur les traces du camp de la première, ne put pas aussi paisiblement s'approvisionner aux mêmes lieux. Pendant la nuit, des montagnards s'y étaient embusqués, et, au matin, voyant déboucher un détachement d'infanterie, ils s'apprêtaient à

tirailler avec tout l'avantage que leur donnait leur position, lorsqu'ils furent eux-mêmes tournés et surpris par un peloton du 1er chasseurs d'Afrique, dont on leur avait caché le mouvement, à la faveur d'un pli de terrain. Il y eut un engagement très vif. Les Arabes, qui se trouvèrent pris dans la mêlée et forcés au combat corps à corps, se défendirent et moururent avec une rage hideuse, comme des bêtes fauves qui ne peuvent fuir.

Cependant on approchait de Constantine, et le 5, de bonne heure, on put l'apercevoir comme une masse blanchâtre à l'horizon. Un peu au-delà du camp, la route commence à s'éloigner de la vallée et à monter doucement à travers des collines plus arrondies et plus tranquilles d'aspect que celles qu'on avait vues pendant toute la journée précédente. Sur le point culminant de ce grand mouvement de terrain se dressent les restes d'un monument romain, que les habitans du pays désignent par le mot de *Soumma*. C'était un petit édifice haut et élancé, construit avec cette magnificence de matériaux qui force le voyageur à s'incliner devant le moindre débris d'architecture romaine et à se rappeler le *grandia ossa* de Virgile. Ici, sur une pyramide tronquée, composée d'énormes gradins, s'élevait un quadruple portique, en forme de prisme rectangulaire, avec ses quatre faces pareilles et semblables chacune à un petit arc-de-triomphe étroit, dont le couronnement était porté par deux ou quatre colonnes, placées de chaque côté de l'ouverture. Il ne reste plus, en bon état de conservation, que le perron pyramidal, les quatre massifs angulaires, et les huit bases sur lesquelles devaient poser les colonnes, et qui sont ornées chacune d'un cercle plein en saillie. Les colonnes, qui étaient cannelées, la corniche et tout le complément de la construction, n'existent plus qu'en fragmens épars sur le sol ou enfouis dans les terrains environnans, et dont une partie, sans doute, aura été enlevée pour servir à des usages vulgaires. De là on découvrit, à plusieurs lieues en avant, et sur le flanc gauche de nos troupes, un camp arabe, de médiocre importance, dans lequel on distingua, avec une lunette, un pavillon, que les indigènes auxiliaires reconnurent pour celui du bey Achmet. Quelques nuages de cavaliers arabes commençaient à poindre et à grossir à l'horizon. Ils convergeaient généralement vers le camp du bey, entraînant et englobant tous les groupes qui se rencontraient sur leur passage. Plusieurs bandes, lorsqu'elles arrivaient à la hauteur de Soumma, se détachaient de la direction commune et se partageaient sur divers contreforts rayonnant vers la route que suivait notre armée. La première division fit une longue halte au pied du monument romain, pour donner à la seconde le temps de la rallier, afin qu'on pût se présenter devant Constantine avec des forces entières et compactes. Cependant les partis isolés, qui affluaient de différens côtés, avaient fini par se fondre en une ligne assez suivie de tirailleurs, couronnant la crête des collines sur le flanc gauche de la dernière colonne. Lorsqu'il n'y eut plus une grande distance entre nos deux corps de troupes, le premier se remit en marche; on se rapprocha du Bou-Mesroug et l'on campa sur sa rive droite, dans un espace demi-circulaire que la rivière embrasse dans un de ses circuits. A l'extrémité du bivouac, de l'autre

côté du cours d'eau et sur un terrain en pente douce, des cavaliers ennemis vinrent se ranger avec ostentation et parader comme sur un théâtre; mais nos spahis et un escadron du 3e chasseurs d'Afrique, se jetant au galop au milieu de leurs évolutions, les forcèrent d'abandonner une partie qu'ils ne voulaient pas encore jouer sérieusement.

Le 6 octobre devait nous conduire au terme de notre marche et nous faire voir Constantine face à face. La curiosité, l'impatience, une sorte d'attente inquiète, rendaient cette journée solennelle. La puissance d'attraction, qui réside dans tout point proposé pour but, se faisait vivement sentir, et agissait avec une intensité proportionnelle à la diminution des distances. On eût dit que chacun avait en soi une force involontaire, qui l'entraînait en avant. Cependant les augures n'étaient pas favorables : le temps fut menaçant pendant toute la nuit, et, dès le matin, il tomba de la pluie presqu'au même lieu où, l'année précédente, la pluie avait cloué le convoi. Cependant le ciel se remit un peu; on franchit, sans les remarquer, les paisibles ruisseaux qui, en 1836, étaient des torrens aux eaux impétueuses et glaciales, et on traversa le champ où, un an plus tôt, le 62e de ligne avait laissé sur son bivouac cinquante cadavres gelés. Vers neuf heures du matin, la tête de colonne déboucha sur le Mansoura.

A l'extrémité d'une longue croupe de terrains à double versant, sur la rive gauche du Rummel et dans un angle que forme son cours en changeant de direction, est jeté un îlot de rocs profondément déchaussés et dont le pied et les flancs sont à nu. Il ne se rattache que par une étroite langue de terre, comme par un pont, au grand contrefort de Kodiat-Aty, dont il semble être une excroissance osseuse. Sa face nord se dresse verticale à 100 pieds au-dessus du Rummel et regarde une ligne toute semblable de rochers, qui contient et encaisse la rive droite du torrent, et sur laquelle pose, comme un dôme, le vaste mamelon de Mansoura. Ces deux formations, quoique pareilles, appartiennent à deux systèmes différens de contreforts; la première, plus isolée et plus complète, s'arrondit en cylindre presque régulier, et c'est sur la section inclinée qui la termine à sa partie supérieure, qu'est bâtie la ville; l'autre, se repliant dans le sens à peu près symétrique et opposé, termine de ce côté, par des escarpemens étoilés dont le centre est la hauteur de Sidi-Messid, le massif de Mansoura. Séparées par un abîme d'abord étroit et ténébreux, mais qui bientôt s'élargit et s'ouvre à la lumière, elles se rattachent l'une à l'autre par plusieurs voûtes naturelles, sous lesquelles entre et disparaît la rivière, et par une base commune formant le plan sur lequel les eaux coulent dans la partie haute de leur cours. Quand le Rummel arrive à l'endroit où les deux masses de rochers se quittent et cessent d'être parallèles, le granit dans lequel il avait creusé son sillon manque sous lui, et alors il se précipite pour chercher à 150 pieds au-dessous un autre lit, qu'il se forme dans une terre grasse et abondante, entre des berges couvertes d'une végétation luxuriaent et comme entrelacée.

La ville occupe donc un petit plateau, qui s'isole presque entièrement de tout le terrain environnant, ou par de profondes coupures avec des revête-

mens naturels taillés à pic, ou par d'énormes reliefs escarpés verticalement. Dans les parties parfaitement inaccessibles, une simple ligne de maisons contiguës, et qui étaient crénelées, couronne la crête du roc. Mais partout où les voûtes suspendues au-dessus du Rummel diminuent la profondeur du précipice; partout où un ressaut de rochers, retenant les terres entraînées par les pluies, sert de base à quelque talus qui pourrait adoucir les difficultés de l'escalade, des défenses artificielles, des murailles à créneaux réguliers, des bastions, des batteries, rendent à la position les avantages qu'ailleurs lui donne la nature. Il y a surtout deux points où le travail de l'homme se concentrant a formé comme des nœuds de résistance : ce sont ceux où s'emboîtent, avec le massif de la place, les deux extensions, l'une naturelle, l'autre factice, par lesquelles il se rattache, on pourrait dire, au corps du pays, d'un côté à Kodiat-Aty par la langue de terre du sud-est, et de l'autre au Mansoura par un pont, que soutiennent, à une grande hauteur, deux étages d'arches en maçonnerie, soutenues elles-mêmes par une arche de rochers. Une grosse tour carrée ferme le pont du côté de la ville, et deux batteries le défendent sur la droite. En face de Kodiat-Aty sont des remparts en pierres de taille, des batteries casematées, des saillans d'où on peut lancer sur les portes un réseau de feu, de l'artillerie et de la mousqueterie, plongeant sur tous les passages et convergeant même des parties les plus fuyantes sur toutes les avenues; enfin tous les moyens que peuvent suggérer l'instinct de la guerre, et l'habitude de l'attaque et de la défense, à un esprit inventif, mais que l'étude et la science n'auraient pas fécondés.

Au moment où l'on se présenta devant Constantine, ceux qui l'avaient vue l'année précédente, au premier instant de l'arrivée, se sentirent comme reportés de dix mois en arrière. Ils purent croire que l'image laissée par cet aspect dans leur mémoire s'animait et se réalisait, tant la physionomie de la ville était restée la même, malgré plusieurs modifications matérielles qu'avaient apportées aux contours les soins de la défense. Les mêmes drapeaux, arrogans et hostiles, flottaient aux mêmes lieux. Les gloussemens des femmes et les cris des hommes faisaient vibrer les airs des mêmes sons aigus et métalliques. Toute la cité était comme tremblante d'excitation fébrile. Le gouverneur-général, arrivé sur le plateau avec la première brigade, observa la ville de différentes positions. Si tôt que quelque indice faisait soupçonner aux assiégés la présence sur un point d'un groupe de Français, ils lançaient dans la direction, avec une rectitude remarquable, une bombe ou un boulet. Ils essayèrent même de troubler, par une sortie, l'établissement de nos troupes, avant qu'elles ne fussent encore complètement arrivées e développées. En face du pont débouche un ravin, séparant le plateau de Man soura des hauteurs de Sidi-Messid, et dont les pentes sont couvertes d'aloès qui, par leur disposition régulière en quinconce, imitent des vignes. Deux ou trois cents tirailleurs turcs et kabaïles se glissèrent par cette voie, et à la faveur de ces difficultés de terrain, jusqu'au-dessous des escarpemens, le long desquels commençaient à se former quelques pelotons du 2e léger. Ceux

ci, étonnés à la première explosion d'un feu qu'ils n'avaient pas prévu, dès qu'ils comprirent que l'ennemi était là, se jetèrent en avant, poussés d'ailleurs et entraînés par les Zouaves, qui accouraient au bruit de la fusillade. Les assaillans ne soutinrent pas ce choc et rentrèrent dans la ville précipitamment et en désordre.

Lorsque les généraux d'artillerie et du génie eurent fait la reconnaissance de la place, il fut décidé que l'attaque aurait lieu par Kodiat-Aty, et qu'il serait seulement établi sur le Mansoura trois batteries destinées à éteindre les feux du front d'attaque et ceux de la Casbah, qui occupe du sud à l'ouest la zône supérieure de la ville. Cependant les deux dernières brigades étaient arrivées avec le convoi qu'elles escortaient, et s'étaient arrêtées sur un plateau un peu inférieur à celui du Mansoura, et que domine le marabout de Sidi Mabrouk. Là elles furent déchargées du dépôt qui leur avait été commis, et elles reçurent l'ordre d'aller occuper la position de Kodiat-Aty. Elles se trouvaient sur la rive droite du Bou-Mesroug, qui un peu plus bas se jette dans le Rummel, à portée du canon de la place. Entre les deux rivières s'élève un haut promontoire s'avançant presque jusqu'à leur jonction, et que distinguent les restes d'un aqueduc romain. Sur ces hauteurs se tenait disséminée par groupes la cavalerie du bey, mais dans une attitude qui révélait une inquiète curiosité à observer nos projets, plutôt que la résolution de les repousser. Tandis que le mouvement se préparait, le ciel, d'abord ardent à travers quelques nuages, s'était entièrement couvert, et lorsque les troupes s'ébranlèrent, la pluie commença. La partie de la division que le colonel Combes dirigeait sous les ordres du général Rulhières, traversa les deux rivières au-dessus de leur jonction. Le reste, sous le commandement immédiat du général, passa au-dessous du confluent. Quand on arrivait sur la rive gauche du Rummel, on se heurtait, pour ainsi dire, contre une pente presque à pic et formée d'une terre grasse et déjà détrempée. Un seul sentier raide et glissant était tracé obliquement sur cette berge et contournait un petit saillant, dont une face est exposée à l'artillerie de la place, tandis que l'autre s'y dérobe. Ce fut par cette voie étroite que défila toute une brigade. La pluie tombait par torrens : elle obscurcissait l'air, fouettait à coups redoublés les visages et entraînait la terre sous les pas. Les généraux Fleury et Rulhières s'engagèrent les premiers dans ce périlleux passage. Un aide-de-champ du général Fleury, presque à l'instant où il atteignait la limite extrême de l'espace parcouru par les projectiles de l'ennemi, fut emporté par un boulet. A mesure que les compagnies dépassaient la crête, elles se déployaient et se portaient du côté de la ville. Sur la foi des souvenirs de 1836 et de la vigoureuse sortie par laquelle les assiégés avaient troublé alors la prise de possession de ce même terrain, on s'attendait à chaque instant à voir paraître l'ennemi; mais il ne vint pas, et la position fut occupée sans que l'on eût tiré un seul coup de fusil. Du côté de la ville, le contrefort de Kodiat-Aty s'arrondit et se termine par une berge fort abrupte et coupée de ressauts de terrain qui, en plusieurs endroits, s'étagent comme en escaliers. En dedans il se relève et forme une sorte de rebord demi-circu-

laire, dont la pente, toute fouillée de tombes, est semée de chapelles et de marabouts. Deux bataillons s'établirent dans ce cimetière en amphithéâtre, et couronnèrent la crête d'un petit parapet en briques et pierres sèches, tout percé de créneaux. En arrière, le terrain, moins accentué, ne déterminait pas aussi nettement l'établissement des troupes. Elles furent disposées d'une manière plus centrale, et l'artillerie de montagne fut placée sur le prolongement de grands ravins qui, plongeant dans les parties basses du pays, pouvaient servir de chemin couvert aux Arabes débouchant sur le flanc gauche de la position. La nuit fut calme. Avant la fin du jour, la pluie avait cessé, et les nuages, sans se dissiper, s'étaient élevés. On put, sur le Mansoura, commencer les travaux des trois batteries, et au matin deux étaient presque terminées.

Le 7 fut pour l'ennemi une journée d'audace et de tentatives combinées. Il chercha à faire effort à la fois sur presque tous les points de la vaste courbe que nous décrivions autour de la ville. De bonne heure il débuta par attaquer la droite de Mansoura, mais sans montrer une grande ténacité dans ses projets offensifs. Lorsqu'il vit que, par sa fusillade, loin d'éloigner les tirailleurs des Zouaves et du 2e léger, il les attirait et resserrait leur cercle autour de lui, il se reploya et regagna la porte d'El-Cantara. Autour de Kodiat-Aty il se présenta plus nombreux et plus déterminé. De ce côté, 700 ou 800 hommes, sortis de la place, dirigèrent des attaques sur différens points pour essayer de rencontrer les côtés faibles de la défense. En tête des colonnes se faisaient remarquer des Turcs ou Kolouglis et des cavaliers de haute classe, comme l'indiquaient leurs vêtemens. Les plus résolus des hommes à pied se jetèrent sur la partie la plus forte et la mieux armée, et s'y tinrent long-temps cramponnés; ils y avaient comme enfoncé leurs griffes. Profitant des ressauts de terrain dont le versant extérieur du cimetière est entaillé, ils étaient montés par ces gradins qui les défilaient presque jusqu'au pied du petit parapet derrière lequel nos soldats étaient embusqués, et l'un d'eux avait planté son drapeau derrière une masure si rapprochée de nos lignes, qu'elle semblait en former un angle avancé. Il fallut, pour leur faire lâcher prise, que de petits détachemens de la légion étrangère et du 3e bataillon d'Afrique s'élançassent par-dessus leurs retranchemens pour aller fouiller avec la baïonnette tous ces creux de terrain, dans lesquels leurs feux ne pouvaient plonger. Les Arabes ne soutinrent pas le choc; mais, rassurés par les facilités de leur retraite, que protégeait la mousqueterie de la place, ils se laissaient approcher à petite portée, et ne fuyaient qu'en tirant un coup de fusil bien ajusté. Sur le flanc gauche de la position, l'ennemi se montra aussi actif, mais moins hardi. Il passait de ravin en ravin, de colline en colline, essayant tous les terrains, mais sans paraître en trouver un seul qui lui semblât convenable pour servir de base à une attaque sérieuse. Cependant il déboucha assez vivement d'une place d'armes que lui faisaient les ravins en face du 26e de ligne, et une compagnie de ce corps, qui à ce mouvement se porta en avant, eut son capitaine tué. En arrière, les cavaliers arabes étaient descendus peu à peu du

haut mamelon situé sur la rive droite du Rummel, et qui, pendant le jour, semblait être le lieu de leurs conciliabules, le pivot de leurs opérations, et l'observatoire d'où le bey venait reconnaître la marche des affaires et calculer les chances de son avenir. Ils avaient traversé la rivière et s'étaient massés par groupes assez nombreux autour de la position qu'occupaient le 47e et la cavalerie. Ils prirent l'initiative de l'attaque par une fusillade à laquelle les chasseurs voulurent répondre par le sabre. Ceux-ci fondirent au galop sur ces guerriers prompts à la fuite, mais prompts au retour offensif, et qui, même lorsqu'on les croit éperdus, ne se livrent jamais aux émotions de la déroute jusqu'à cesser de songer au moyen de reprendre l'avantage. La poursuite se fit avec un grand entraînement. Mais quelques-uns de nos cavaliers, qui, isolément et assez loin en avant des leurs, joignaient l'ennemi, furent happés et massacrés par ces fuyards, toujours invaincus.

Vers dix heures du matin, tout ce débordement d'assaillans était rentré dans son lit. Les hommes à pied avaient regagné la ville, et ceux à cheval s'étaient retirés hors du rayon des charges de notre cavalerie. A midi, le général Valée, commandant l'artillerie, vint reconnaître Kodiat-Aty et déterminer l'emplacement de deux batteries, celle de brèche et une d'obusiers. La première devait être établie à près de cinq cents mètres de la place, au pied de l'escarpement supérieur du versant oriental de Kodiat-Aty. Elle était destinée à battre une portion de rempart fortement en saillie sur la ligne générale de l'enceinte, mais en retraite par rapport à un massif carré qui la couvrait à gauche, et auquel les embrasures d'une batterie voûtée formaient un couronnement de cintres noirs. A droite, sur un plan plus reculé, se voyait un grand bâtiment en briques, que ses dimensions et quelques grossiers essais de recherche architecturale désignaient comme un édifice public. Plus loin, à droite comme à gauche, se distinguaient plusieurs batteries à ciel ouvert. Le travail de la batterie de brèche devait commencer le soir même. Il était décidé que l'épaulement de cette batterie serait composé de sacs à terre, dont on prépara et remplit une partie pendant la journée, dans un terrain dérobé aux coups de la place. Sur le Mansoura, la batterie que le matin avait surprise inachevée était précisément celle qui se trouvait à mi-côte, sur le versant du plateau tourné du côté de la ville, et parfaitement en vue et à portée du feu de l'ennemi. Cependant on continua à la compléter en plein jour, sans que les assiégés parvinssent, par l'emploi de leur artillerie, à troubler ou ralentir l'opération. La pluie avait déjà inquiété et attristé d'ondées fréquentes la plus grande partie de cette journée. Vers cinq heures du soir, elle redoubla d'intensité et dura toute la nuit, sans interruption. On la brava pourtant. Sur le Mansoura on se mit en devoir d'armer les batteries. Les pièces des deux batteries hautes y arrivèrent sans accident, en traversant le plateau; mais pour les pièces de 24 et de 16, destinées à la troisième batterie, celle qui était placée sur une pente très rapide et toute sillonnée d'arrachemens, il était nécessaire de créer une communication. Il fallut ouvrir cette voie dans un terrain à éboulemens et à crevasses, à formations et dégradations soudaines,

composé de parties schisteuses, et qui, à chaque forte pluie, prend sous l'action des torrens une forme nouvelle, par de nouveaux apports d'alluvions et par la dispersion des dépôts anciens. Quand les pièces arrivèrent sur cette route périlleuse, la pluie durait depuis plusieurs heures. Le sol détrempé, déjà miné par les infiltrations et dépouillé des remblais récens dont on l'avait consolidé pendant le jour, ne put soutenir un pareil poids. Il manquait sous les roues, et les trois pièces versèrent successivement dans les ravins. On remédia autant que possible aux suites fâcheuses de cet accident en construisant une quatrième batterie sur la crête du Mansoura, à la gauche de celles qui existaient déjà sur ce plateau.

Sur Kodiat-Aty régnait une égale activité. Une longue chaîne de soldats était établie entre le lieu où les sacs à terre avaient été remplis et la batterie de brèche. Les sacs passaient de main en main; mais la pluie, toujours plus abondante, avait changé la terre, dans la toile qui la contenait, d'abord en boue, puis en une matière presque liquide. Les sacs, au lieu d'être pleins et consistans, n'arrivaient plus que flasques et presque vides. Malgré l'opiniâtreté avec laquelle on s'attachait au travail, qui devenait de moins en moins possible, il fallut l'abandonner; car les élémens qu'on devait mettre en œuvre étaient dénaturés et incomplets. Vers deux heures du matin, les détachemens de travailleurs furent renvoyés à leurs corps. Dans la nécessité où l'on avait été de pourvoir d'abord à la défense de la position, il n'était pas resté de temps aux compagnies pour chercher à se créer des abris. On manquait aussi de bois, ou on n'en avait qu'en trop petite quantité pour allumer de ces feux de bivouacs qui bravent la pluie et consolent les hommes de toutes les intempéries des saisons. A cette misère que font peser sur les armées les longues nuits pluvieuses passées sans feu et sans abri, il n'y avait à opposer que la résignation, la dernière et la plus triste des ressources. On ne peut se faire une juste idée, quand on n'a point passé par cette épreuve, de l'état de détresse dans lequel l'homme tombe lorsqu'il est livré sans défense à la pluie, au froid et au vent. Quand l'eau a trempé tous ses vêtemens, imprégné sa chair et pénétré presque jusqu'à la moelle de ses os, quand il ne peut pas trouver sur la terre un seul point solide pour s'appuyer et se reposer, et que toutes les empreintes que ses membres fatigués marquent sur le sol se remplissent immédiatement d'eau, quand il ne peut faire un mouvement sans multiplier à l'infini les sensations douloureuses, il se sent pris d'une angoisse inquiète et d'une sorte d'impatience et d'irritation fébrile contre le sort. Ensuite, ses facultés s'émoussent, le cercle se rétrécit autour de lui, et sa pensée n'éprouve plus qu'une sorte d'oscillation qui la balance en l'engourdissant entre des objets tout rapprochés et s'offrant d'eux-mêmes à l'attention. On écoute tomber la pluie, on observe le moindre des phénomènes qui se produisent tout auprès de soi, pourvu qu'il soit lent et monotone. On finit par ne plus sentir l'existence que par la souffrance. Les soldats, blottis les uns contre les autres, transis, grelottans, frappés d'une stupeur morne, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Cependant, sous ces glaces de la vie extérieure, qui

est comme gelée, se conserve bien entière la vie morale. Qu'un cri de guerre se fasse entendre, et tous ces fantômes, qui semblaient ne plus appartenir au monde réel, rentrent vaillamment dans l'existence active. Dans une de ces nuits les plus terribles, où le ciel, la terre, et, pour ainsi dire, les hommes n'étaient qu'eau et boue, une fausse alerte à Kodiat-Aty fit croire à l'approche de l'ennemi. Aussitôt de ce froid silence, de cette froide immobilité dans lesquels le camp était enseveli, jaillirent le bruit, le mouvement, le feu sacré. Toutes ces masses inanimées qui gisaient de toutes parts se redressèrent et coururent. Les cris: aux armes! en avant! à la baïonnette! se répétaient en échos prolongés et confus, et ce bruit sourd, se mêlant au bruit de la pluie et du vent, formait une harmonie d'une solennité lugubre, qui causait une sombre exaltation. C'était comme le prélude d'un de ces combats ossianiques qui se livraient au milieu des nuages et des tempêtes.

On avait annoncé que le feu des batteries françaises commencerait le 8 au matin; mais, le jour venu, on reconnut l'impossibilité d'arriver à ce résultat. Ainsi, la pluie détruisait toutes les espérances; la pluie minait la base de tous les projets. Il paraît qu'en voyant l'horizon toujours inépuisable en nuages pluvieux, on cessa momentanément de croire à la possibilité d'entrer dans la place en faisant brèche. Il semblait aussi que les difficultés, accrues par l'effet des pluies, ne pouvaient être écartées avant l'heure du départ, telle que la réglerait la mesure de nos ressources et de nos approvisionnemens. On eut recours à un autre moyen : on pensa que les bombes et les obus réduiraient, par la terreur de la dévastation, une population que l'on savait nombreuse et qu'on supposait industrieuse et riche, et l'on compta sur les batteries du Mansoura, déjà armées, et dont le feu était assuré, non pour faire tomber, mais pour faire ouvrir les portes. C'était se tromper sur la nature des Arabes, qui sont capables, non de tout faire, mais de tout souffrir. D'ailleurs, la destruction des maisons les affecte moins que la plupart des autres peuples, car ils sont tout habitués aux ruines; ils vivent au milieu d'elles, et lorsqu'un édifice, travaillé par la vétusté, menace de s'écrouler, ils le laissent tomber, sachant très bien s'accommoder des débris. Mais, en outre, les vrais habitans de la cité, en supposant qu'ils eussent incliné à la soumission, n'étaient pas libres de suivre ce mouvement. Il y avait au milieu d'eux des Turcs et plusieurs milliers de Kabaïles, minorité forte par le nombre, forte par sa passion et par ses habitudes de domination et de guerre, qui entraînait nécessairement ou comprimait la majorité, et qui, s'il y avait eu hésitation et partage des avis, n'eût pas manqué de jeter dans la balance de la discussion le poids de ses armes. C'était une citadelle vivante par laquelle le bey Achmet s'était assuré contre la mauvaise volonté ou la faiblesse de cœur des habitans. Mais si toute autre ressource venait à manquer que celle des moyens d'intimidation, il importait d'autant plus que celle-ci fût complète et puissante. Quoique l'on eût pu, presque contre toute attente, faire arriver à leur position les pièces destinées à armer la batterie d'obusiers, qui avait été ordonnée, et, malgré la tempête, établie sur Kodiat-Aty pen-

dant la nuit du 7 au 8, c'était une bien faible consolation au grave accident qui privait le Mansoura de plusieurs pièces de 24 et de 16. L'extrême difficulté, la presque impossibilité qu'il y avait à relever ces pièces et à les remettre en état de servir, tenta l'esprit aventureux des Zouaves, leur caractère avide de louanges et leur noble passion à établir, dans toutes sortes de travaux, la prééminence de leur corps. Ils sollicitèrent cette tâche herculéenne, et obtinrent en effet la permission de s'épuiser en de grandes fatigues dans les momens où ils n'avaient pas à combattre. Le 2e léger, qui, pendant toute l'expédition, se trouva sous le même commandement que les Zouaves, s'associa à cette corvée volontaire. On vit alors ce que peut le travail passionné. Pendant deux jours et deux nuits, malgré le feu de la place et malgré l'implacable déchaînement du temps, il y eut une continuité de tentatives ingénieuses, de ces essais que rien ne décourage, et, par momens, une fougue d'efforts à briser des obstacles d'airain. Ce n'étaient pas des ouvriers agissant par crainte, par cupidité, par habitude ou même par conscience; c'étaient des hommes à volonté forte et ardente, qui s'étaient proposé une entreprise utile, et se livraient à l'accomplissement de cette tâche de toutes les forces de leur ame et de leur corps. Deux des pièces furent relevées et mises en batterie dans la journée du 9; la troisième ne put l'être que le lendemain.

La nuit du 8 au 9 fut aussi pleine de misères et de calamités que la nuit précédente. La souffrance rongeait l'armée et l'exténuait. Il était temps que nos canons se fissent entendre; leur silence attristait et irritait les troupes, et chaque boulet qui arrivait de la place dans nos camps leur paraissait une insulte de l'ennemi, un défi arrogant auquel on ne répondait pas, et une affirmation de sa supériorité que l'on ne pouvait contredire. Les soldats ignoraient sans doute quelles idées s'étaient formées dans les régions supérieures sur les chances du siége, et cependant, sans se rendre compte de leur propre pensée, ils se laissaient diriger par les mêmes inductions. Au fond de leur impatience, il y avait plus que la curiosité, plus que le désir d'une distraction, qui, en effet, au milieu de la monotonie douloureuse de leur existence, était devenue un véritable besoin; il y avait l'inquiétude de l'avenir. Ils sentaient vaguement que le boulet, cette fois, pouvait avoir une action morale, une puissance de logique sous l'influence desquelles la question pourrait se dénouer d'elle-même, tandis que peut-être il ne serait pas donné de la trancher avec le sabre dans un assaut. On avait annoncé que le feu s'ouvrirait à six heures du matin. Dès qu'il fit jour, l'on fut dans l'attente : pendant plus d'une heure encore, aucun bruit ne se fit entendre; les soldats murmuraient, et s'imaginaient qu'on s'était joué de leur espoir. Ils ne pouvaient consentir à accorder le moindre répit au-delà du moment fixé. Enfin, vers sept heures, le feu commença. Un cri de joie de l'armée y répondit. Les soldats se pressaient sur tous les points d'où les coups pouvaient être suivis et jugés. Ceux qui portaient bien étaient salués d'un murmure approbateur. Tous les regards, toute l'attention, toute la vie des camps, étaient suspendus aux bouches des canons et aux embrasures et batteries de la place, qui servaient de but. D'abord l'ar-

tillerie ennemie soutint énergiquement le défi qui lui était lancé. Ses coups suivaient et serraient les nôtres, et on eût dit que nos boulets rejaillissaient et revenaient sur nous. Cependant les traits d'adresse et de bonheur se multipliaient de notre côté. Les embrasures de la place perdaient leurs angles, s'échancraient et s'élargissaient à vue d'œil. Des pièces d'abord actives et bruyantes ne répondaient plus, parce qu'elles avaient été démontées; d'autres, pour éviter le même sort, quoique encore dans toute leur puissance, se taisaient et se cachaient. Les canonniers ennemis, par leur précipitation à faire la manœuvre et à prendre aussitôt après la fuite, témoignaient de la justesse de notre tir et de l'imminence du péril qui les menaçait à leurs postes. Vers onze heures du matin, ce bruit et ce mouvement commencèrent à s'apaiser; en partie par nécessité, en partie par précaution, la place était réduite au silence. Les pièces de la Casbah et celles des batteries à droite de la porte d'El-Cantara étaient hors de service; sur le front d'attaque, la plupart aussi étaient ou démontées ou brisées. Mais plusieurs qui avaient échappé à la destruction étaient tenues en réserve et ne sortaient de leur repos que de loin en loin et à intervalles inégaux, de manière à ne pas tenir trop constamment éveillée l'attention de nos batteries, et à la lasser ou à la tromper par l'irrégularité. Notre artillerie, de son côté, ayant moins d'ennemis à combattre, ralentit son action, mais sans la suspendre. Elle continua un feu bien suivi, quoique sobre et bien contenu, pour inquiéter les assiégés et les dégoûter de réparer leurs désastres, et aussi pour essayer des moyens d'intimidation. Mais l'attitude de la ville fit bien sentir qu'elle laissait passer les boulets et les bombes sans trop s'en inquiéter, et que, quand bien même on parviendrait à la changer en un monceau de ruines, il se pourrait que les habitans restassent assis avec calme sur les débris de leurs maisons, comme les vieux Romains sur leur chaise curule au milieu du bouleversement de Rome. L'espérance, qui s'était prise à un tout autre côté de la face des choses, s'en détacha bientôt, et l'excitation qu'avaient momentanément produite le spectacle, le bruit et l'attente, peu à peu se détendit. On tomba dans une sorte de désappointement, et quoique, sous le rapport positif, l'artillerie eût obtenu dans sa plénitude tout le succès qu'on pouvait naturellement lui demander, on se trouva généralement sous cette impression que laisse d'ordinaire un résultat manqué et incomplet. Désormais on regardait avec encore plus d'anxiété que par le passé les nuages que le vent d'ouest continuait sans relâche à pousser sur nos têtes, et qui, dans leurs flancs, portaient les chances de notre avenir. L'ordre fut donné de reprendre le soir même les travaux de la batterie de brèche, interrompus une première fois par le mauvais temps, et il fut décidé que les pièces destinées à cette batterie seraient conduites pendant la nuit de l'autre côté du Rummel et sur la position de Kodiat-Aty.

Entre les ordres donnés relativement à cette mesure et l'exécution, il y avait de grandes difficultés, qui pouvaient se changer en impossibilités à la suite des grandes pluies. En ce moment, le destin de l'armée était pesé dans une terrible balance, encore en équilibre, mais que le moindre choc,

le moindre souffle pouvait faire pencher du mauvais côté. Si le temps, pendant la journée du 9, était resté tel qu'il avait été les jours précédens, le 10, peut-être, il aurait fallu commencer la retraite, et rentrer dans ce sillon d'angoisses et de misères que les troupes françaises, en 1836, avaient creusé de Constantine jusqu'à Bone. On dit même que, dans le conseil des généraux, la nécessité du départ pour le 10 ou le 11 avait été reconnue, dans le cas où les circonstances du temps et des localités ne permettraient pas l'établissement immédiat de la batterie de brèche. Heureusement que le tissu serré de nuages qui enveloppait le ciel, se déchirant comme par l'effet des explosions de tant de bouches à feu, laissa poindre d'assez fréquentes éclaircies. Le terrain s'affermit un peu; les hommes secouèrent en partie l'eau dont ils étaient alourdis, et l'on entrevit la chance de pouvoir exécuter un travail auquel était attaché le salut de l'armée. Cependant, en-deçà de cette barrière infranchissable, que le temps pouvait d'un instant à l'autre élever au-devant de nos pas, restaient encore de bien rudes obstacles. Jusque-là les circonstances avaient interdit l'action, et alors elles ne la permettaient qu'à la condition d'un résultat à heure fixe. Il fallait que les pièces fussent arrivées le 10 au matin à portée de leur position, quoiqu'il eût été impossible jusqu'alors de leur préparer les voies. Ce n'était pas au courage patient et laborieux de modifier et dompter le terrain, c'était à la volonté énergique de s'en emparer violemment; c'était au coup d'œil et à l'instinct militaires de juger le possible, et à l'audace réfléchie de tenter résolument même l'improbable. On n'avait pas le temps de créer, et l'on ne pouvait que forcer les dispositions actuelles des localités à nous servir. Sur la rive gauche du Rummel existe un ancien chemin battu et en partie pavé qui conduit à une des portes de Constantine. On dut songer à en profiter, quoiqu'il fût en grande partie sous le feu de la place; mais il offrait une rampe par trop raide et d'un sol assez résistant, au milieu de pentes difficiles et d'une terre molle et grasse. Sur la rive droite, il fallait amener, par une ligne directe, jusqu'au bord de la rivière, les pièces de 24 et de 16 destinées à la batterie de brèche, et qui avaient momentanément été employées à armer la batterie provisoire, à l'extrême gauche de la crête du Mansoura; car il n'était pas possible, dans les conditions données de temps et de terrain, de traîner ces lourdes masses à travers les plateaux fangeux du Mansoura et de Sidi-Marbrouk jusqu'aux passages que nous avions affectés jusque-là. On choisit un chemin qui, de la gauche du Mansoura, descend, par des plans fortement inclinés, jusqu'au Rummel, sur lequel il débouche à cinq ou six cents mètres des remparts de la ville. Les rampes de ce chemin, d'une terre mouvante et comme friable, étaient déchirées, dans le sens des pentes, par les nombreuses rigoles que s'y creusaient les eaux des pluies, et, en outre, rompues transversalement par une foule de ravins perpendiculaires Telle était la voie qui fut jugée la meilleure; et certes, l'officier qui, chargé de la reconnaître, déclara qu'elle était praticable à l'artillerie, dut frémir de la responsabilité qu'il assumait sur lui Mais dans

les circonstances graves et périlleuses, il est d'un esprit même froid et réfléchi de ne pas évaluer la force des résistances d'après les bases ordinaires; car, dans ces momens-là, chez les gens de cœur, la puissance d'action est doublée. On dirait même que ces facultés surnaturelles, qui dans de pareils instans grandissent l'homme, amplifient également et corroborent les instrumens, animés ou inanimés, dont il se sert : chevaux et matériel se trouvent alors capables d'efforts qui naturellement devraient les briser. La limite du possible est reculée; la mesure du temps s'élargit, et aujourd'hui encore, ainsi qu'à l'époque de Josué, le lien de l'activité guerrière est souvent le lien des miracles.

L'artillerie qui devait servir la batterie de brèche, partit vers cinq heures du soir de la position qu'elle occupait sur le Mansoura. A chaque pas que l'on faisait en avant, il y avait un obstacle à écraser, et il fallait conquérir tout cet espace pied à pied sur les mille difficultés qui le défendaient. C'était la terre qui manquait sous le poids des voitures, les roues qui s'ancraient dans le sol, des tournans trop raccourcis pour la longueur des attelages. C'était une série infinie de luttes, et, il faut le dire, ce fut une longue suite de victoires remportées sur les circonstances les plus désespérantes par la volonté forte et patiente, mais animée de je ne sais quel souffle d'aventureuse audace. On dut, dans le trajet, invoquer plus d'une fois l'autorité de cette parole : *Le mot impossible n'est pas français.* Vers minuit, la tête de ce convoi parvint au bord de la rivière. Le lit du Rummel était encombré de grosses pierres, que dans les crues d'hiver les eaux torrentueuses arrachent de leurs rives et roulent dans leur cours. Il fallut les enlever et les rejeter à droite et à gauche pour déblayer un passage praticable aux voitures. Des sapeurs du génie et des soldats du 47e travaillèrent dans l'eau pendant plusieurs heures pour accomplir cette tâche; enfin les pièces et les caissons passèrent un à un, lentement, laborieusement, sans cesse arrêtés, sans cesse menacés des plus graves accidens et exposés de plus en plus, à mesure que les retards s'accumulaient, au danger de se trouver encore, le jour venu, sous le feu de la place. En effet, lorsqu'aux approches du matin l'obscurité plus transparente laissait deviner les objets, il y avait encore une voiture sur la rive droite et deux autres dans le Rummel, luttant contre les obstacles. Bientôt partit de la place un coup de canon, que d'autres coups suivirent à intervalles assez rapprochés; il restait à l'artillerie, après avoir traversé le Rummel, à s'élever obliquement sur une pente raide et sans route tracée, pour rejoindre le chemin dont elle devait profiter et pour gagner les parties abritées du terrain. Dans ce trajet doublement périlleux, où les difficultés naturelles et les dangers de la guerre s'aggravaient mutuellement, une pièce fut versée; mais elle fut relevée dans la matinée, malgré les balles et les boulets des assiégés. Cependant les autres voitures avaient poursuivi leur marche avec ordre et calme, et, vers sept heures du matin, elles étaient établies en arrière de la position qu'elles devaient occuper, couvertes contre les coups

de l'artillerie ennemie par la saillie d'un mouvement de terrain, et prêtes à se porter sans grand effort à la place qu'elles devaient prendre à la batterie de brèche.

Pour garantir cette opération contre toute tentative d'attaque et de sortie, on avait fait occuper vers neuf heures du soir, par un détachement du 47e, un grand bâtiment en ruines, situé presque au bord du Rummel, au pied des pentes de Kodiat-Aty, et à peu de distance en avant du point où devait s'effectuer le passage de la rivière. On jeta également quelques troupes dans une petite enceinte plus rapprochée de la place. A sept heures, le travail pour l'établissement de la batterie de brèche fut repris, et il fut poussé pendant toute la nuit avec une grande vigueur, malgré des averses assez fréquentes; mais il n'y eut pas de pluie continue. Au jour, le coffre de la batterie était presque terminé, et l'on put enfin déclarer que le sort des troupes françaises n'était plus à la merci d'un orage ou de quelques ondées. La fortune de l'armée était entrée dans le port, mais elle n'y avait pas encore jeté l'ancre.

Le 10 au matin, lorsque le jour força de suspendre les travaux extérieurs de la batterie, on se restreignit aux parties intérieures et aux dispositions que l'on pouvait prendre à l'abri du massif déjà élevé. Cependant les assiégés sentaient que l'heure de la crise fatale approchait, et ils voulurent encore une fois tenter de l'éloigner; car ils comprenaient qu'ils n'avaient pas d'alliés plus sûrs, plus puissans, que les journées qui se succédaient, nous apportant la pluie, les maladies, la gêne dans nos opérations ou l'impossibilité d'agir, nous enlevant des hommes, des munitions, et brisant toutes nos forces, jusqu'à ce qu'il en arrivât une qui comblât la mesure des difficultés et nous chassât de devant leurs murs. Il ne s'agissait que de donner à celle-là le temps d'arriver. Ils se décidèrent donc à reproduire dans une nouvelle épreuve leur mouvement du 7, en repassant presque exactement par la trace qu'ils avaient marquée dans cette première sortie, quoiqu'ils n'espérassent pas sans doute arriver à un résultat positif. Mais ils voulaient acheter, même au prix d'un peu de leur sang, l'avantage de jeter à travers nos opérations du trouble, de l'hésitation, et peut-être du ralentissement. Vers onze heures, des Turcs, des Arabes, des Kabaïles, la plupart sortis de la ville par des poternes et par des issues détournées, et d'autres accourus des hauteurs où ils étaient en observation, pour se joindre aux premiers, se répandirent, à la faveur des ravins et des bas-fonds, sur le front et sur le flanc gauche de la position de Kodiat-Aty. Ils recommencèrent la manœuvre qui leur avait déjà réussi, de se rapprocher de nos coups pour mieux s'y dérober, et ils allèrent comme rentrer dans leurs anciennes empreintes le long des escarpemens et des ressauts de terrain que couronnaient sans les éclairer les créneaux de la légion étrangère. Chacun aurait pu rester ainsi à son poste, les assaillans incrustés dans les coupures du talus, et les troupes françaises derrière leurs parapets de briques, ennemis se touchant presque, mais ne se voyant pas, sans que de cette position résultât d'autre perte, de part ou d'autre, que celle de quelques im-

prudens. Telles étaient les prévisions du général Rulhières, qui commandait à Kodiat-Aty; mais le gouverneur-général, qui venait d'arriver sur les lieux avec M. le duc de Nemours, pensa qu'il fallait opposer la vigueur à la vigueur et épuiser d'un coup, en tranchant hardiment dans le vif, cette sève d'humeur aventureuse, qui, de la part de l'ennemi, faisait trop souvent explosion. Il ordonna donc que les compagnies en face desquelles se trouvaient blottis les Arabes, courussent sur eux en s'élançant par-dessus les parapets. Nos soldats, dès qu'ils se sentirent libres de suivre leur instinct, prirent l'essor et fondirent sur l'ennemi presque verticalement de haut en bas. Les Arabes, pour se soustraire à ce premier choc, se culbutèrent jusqu'au pied des gradins qu'ils avaient escaladés; mais bientôt ils se retournèrent dans leur fuite, et, assurés de leur retraite, tranquilles dans un espace qui était tout à eux, ils surent nous rendre, en s'éloignant, le mal que nous avions pu leur faire en les joignant. Les balles les vengèrent des baïonnettes. Dans ces pentes qui s'abaissent comme par terrasses, le mouvement de la poursuite qui avait lieu des crêtes vers les parties inférieures, amenait les vainqueurs entièrement exposés et découverts à portée des fuyards, qui se dérobaient dans les parties basses du terrain. Ceux-ci, pendant que nos hommes hésitaient sur le bord des escarpemens, les visaient sans rien craindre, et choisissaient leurs victimes. Les épaulettes d'officiers servaient de points de mire. C'est à cette circonstance, qui se produisit dans cette expédition presque toutes les fois qu'on aborda sérieusement l'ennemi, c'est au fait de la sécurité relative dans laquelle se trouvèrent le plus souvent les Arabes attaqués, et de la liberté de choix qu'ils purent conserver, soit à l'abri de localités favorables, soit derrière les murailles de leur ville ou de leurs maisons, qu'il faut attribuer la proportion très remarquable des officiers mis hors de combat dans les différentes phases de cette campagne. Quelquefois un pareil résultat s'explique par la nécessité où ont été les chefs de montrer la route à leurs troupes étonnées, et de se jeter les premiers dans un péril pour le combler. Mais ici cette hypothèse serait fausse. On peut dire, à la louange des soldats, qu'ils ne se sont jamais laissé devancer par leurs officiers, et, à la louange des officiers, qu'ils ont toujours été aussi loin qu'aucun de leurs soldats. Les uns et les autres ont également mérité par leurs actes l'attention de l'ennemi, lequel l'a, de son plein gré, accordée plus particulièrement au grade. Ainsi, dans ce mouvement offensif pour repousser la sortie des assiégés, il y eut, sur dix-huit hommes tués ou blessés, un capitaine tué, et trois capitaines et deux autres officiers blessés, parmi lesquels un dut être amputé.

Quand la dispersion de l'ennemi laissa l'attention, un instant distraite, revenir aux moyens sérieux et efficaces pour triompher de la résistance, on résolut d'apporter des modifications importantes aux dispositions prises jusque-là par l'artillerie. Quoique la batterie de brèche n'eût pas encore été éprouvée, sa distance, d'environ 500 mètres de la muraille qu'elle devait battre, fit craindre qu'elle ne donnât pas des résultats assez complets. Afin de ne pas

attendre, pour remédier à cet inconvénient, que l'expérience eût changé la chance en fait, il fut résolu que, dès la nuit suivante, on s'occuperait de la construction d'une nouvelle batterie de brèche établie dans des conditions qui ne permissent aucun doute sur son efficacité. L'emplacement que l'on choisit était situé à environ 150 mètres de la place, et sur le prolongement de l'axe de l'ancienne batterie, mais sur un plan fort inférieur. A droite prenait un étroit ravin qui, déchirant la berge de la rivière, passe contre la petite enceinte qu'occupait le 47ᵉ, et débouche près du grand bâtiment en ruines; à gauche était l'échappée qui s'ouvre entre le talon du contrefort supérieur de Kodiat-Aty et les murs de la ville, en sorte qu'aucun obstacle naturel ne devait garantir la batterie de ce côté. Il fut convenu que le génie fermerait par un épaulement la trouée qui existerait entre cette extrémité de notre nouvelle ligne d'ouvrages et le massif de Kodiat-Aty, et qu'il profiterait de l'espèce de chemin couvert que formait le ravin, pour établir une place d'armes où nos troupes pussent être réunies en sûreté pour protéger le travail, plus tard défendre les pièces, et enfin se préparer à l'assaut. Il y avait peu à ajouter aux dispositions naturelles des lieux pour atteindre les conditions demandées; car le long de cette communication, telle que les eaux nous l'avaient faite, règne, du côté de la place, un talus dont le relief, presque partout, suffisait à couvrir un homme. Sur un point seulement cette continuité était rompue par une dépression, que l'on raccorda facilement au niveau général avec quelques sacs à terre. C'était un heureux hasard que l'existence, dans cette direction, d'une voie encaissée et dans laquelle on pût cheminer sans danger entre notre grand poste inférieur sur le bord de la rivière, et le point convenable pour l'établissement d'une batterie. Sans ce secours, qui nous venait du terrain, il aurait fallu peut-être renoncer à porter plus près de leur but les pièces de siége; car cette opération eût entraîné la nécessité de créer une tranchée, travail pour lequel le temps manquait. Puisque l'on se préparait à se rapprocher de la place et à exciter, par un feu plus menaçant et plus destructeur, les efforts de l'artillerie ennemie, il fallait tout disposer pour balayer promptement les remparts des pièces qui, tenues en réserve pour les cas extrêmes, allaient reprendre leur poste, ou qui, démontées dans la première lutte, avaient été rétablies et remises en état de rentrer en lice. On détermina donc l'emplacement de trois nouvelles batteries sur Kodiat-Aty, deux en arrière de la première batterie de brèche, l'une à gauche et verticalement au-dessus de celle-ci, sur une petite plate-forme soutenue par des murs de terrasse. Les pièces nécessaires à l'exécution de ce nouveau plan furent prises aux anciennes batteries du Mansoura, lesquelles furent désarmées, à l'exception de celle qui occupait l'extrême gauche de la position, et qui continua, avec son canon de 24 et ses gros obusiers, à enfiler le front d'attaque.

Dès que l'idée de ces divers changemens fut arrêtée, on mit la main à l'œuvre pour l'exécution. Des détachemens furent envoyés dans le petit ravin servant de tranchée pour y apprêter des sacs à terre; car, à portée du lieu du

travail, il n'y avait pas d'autre dépôt abondant de terre, les autres localités environnantes ne présentant que des pentes rocheuses toutes dépouillées de matières molles. Pour se rendre de la position qu'occupaient les troupes au ravin, il fallait couper obliquement, de haut en bas, un revers de colline exposé à la mousqueterie des assiégés. A l'instant où les corvées qui se rendaient à cette destination dépassèrent les limites du terrain abrité, une fusillade serrée, roulante, s'établit tout le long des murailles de la place; mais, comme les soldats ne se lançaient sur la ligne périlleuse qu'au pas de course et à un petit intervalle les uns des autres, et que le mouvement continu ainsi que l'échelonnement à différentes hauteurs des personnes visées, trompaient et éblouissaient l'œil des tireurs, il n'y eut que deux hommes atteints dans le trajet, parmi les quatre ou cinq cents qui, successivement, parcoururent cette route, et ce fut deux officiers. Quand les travailleurs, s'enterrant dans l'excavation qui leur servait d'atelier, échappaient aux balles de l'ennemi, celui-ci les poursuivait avec le boulet. Il tirait des coups de canon sur tous les points où il pensait que ses projectiles trouveraient une échappée pour pénétrer dans le ravin, où des groupes d'hommes agglomérés se trouvaient découverts par suite de la distribution et des exigences de la tâche à remplir. L'enceinte dans laquelle avait été placé le poste supérieur du 47e, et une petite mosquée qu'elle entourait, furent criblées de boulets. Pourtant on ne cessa, pendant toute la journée, de perfectionner la batterie de brèche; mais, quoiqu'elle eût déjà tout son relief, et que, pour l'œil, elle fût comme terminée, elle laissait encore une longue et épineuse carrière aux efforts de l'artillerie. Il fallait, pour établir les plates-formes, entamer le rocher. Toute cette journée et toute la nuit suivante furent absorbées, et au-delà, par ces pénibles travaux. La nuit venue, on commença la place d'armes. Les troupes du 47e, qui occupaient le petit cimetière, avant qu'il ne devînt comme la cible des canons de la place, se postèrent par faibles fractions derrière quelques masures en ruines, semées à droite et à gauche en avant de l'emplacement désigné pour la nouvelle batterie : la réserve restait dans le ravin, tout contre l'épaulement qui s'élevait en sacs à terre L'ennemi s'aperçut qu'un nouveau mouvement s'opérait pour serrer encore plus étroitement autour de lui le cercle de nos opérations; il s'agita un peu pour se dégager. Il dirigea pendant quelques momens un feu bien nourri contre les hommes qui, entamant l'ouvrage, ou le conduisant dans sa partie opposée au ravin, ne se trouvaient pas défilés; mais bientôt, ne comprenant pas l'avantage qu'il avait sur nous dans ce genre de défense, il essaya l'attaque directe et à découvert. Une sortie eut lieu, et des Arabes apparurent sur notre gauche, mais dispersés et incertains : cependant ils se rapprochèrent en se glissant comme des ombres, et finirent par se montrer à petite portée. L'entraînement, l'instinct de la défense, et cet ébranlement électrique qu'occasionne instantanément la présence de l'ennemi, auraient probablement fait partir bien des fusils entre des mains moins calmes, moins faites à la guerre d'Afrique, et moins commandées par la vo-

lonté, que celles des soldats du 47e : ici pas un coup de feu ne partit de nos rangs, pas un homme ne remua; chacun resta immobile à son poste, attentif au signal des officiers, serrant son fusil contre soi, et tout prêt à s'élancer. Les Arabes, plus effrayés de ce repos et de ce silence qu'ils ne l'eussent été du bruit et de la confusion, et, sous ce calme, sentant la pointe de la baïonnette, se retirèrent, et bientôt ils disparurent dans les enfoncemens du terrain et dans l'obscurité. Au jour, les travaux de la place d'armes étaient presque terminés; mais ceux de la batterie de brèche en arrière n'étaient pas complets, quoique trois pièces de 24 et une pièce de 16 se trouvassent, avant six heures du matin, rendues derrière le parapet. Il manquait encore à l'armement de la batterie deux obusiers, qui ne purent être amenés qu'en plein jour; opération délicate et périlleuse, conduite sous le feu de l'ennemi avec le même calme et le même soin de détails que s'il n'y eût eu aucun autre sujet de préoccupation que les difficultés de la route et de la manœuvre.

Vers neuf heures du matin, la batterie de brèche ouvrit son feu, ainsi que celle d'obusiers, située au-dessus; mais celle de mortiers, établie sur une hauteur en arrière, ne put commencer à agir que vers deux ou trois heures de l'après-midi. Les coups, d'abord, furent dirigés sur les embrasures et contre les pièces qui tenaient encore tête à l'orage; car, jusque-là, le centre de nos moyens de destruction ayant été sur le Mansoura, le front d'attaque n'avait été pris que d'enfilade, en sorte qu'une partie des défenses de la place avaient peu souffert, soit parce qu'elles étaient garanties, à gauche, par des massifs de maçonnerie, soit parce que, enchâssées dans des embrasures casematées, ou posées sur des portions fuyantes et retirées des remparts, elles ne pouvaient être avantageusement attaquées que de face. En deux ou trois heures, le couronnement des murailles, de part et d'autre de l'espace marqué pour la brèche, fut détruit ou mis hors d'état de protéger efficacement les pièces. Vers midi, on commença à battre en brèche. Les projectiles rencontrèrent un mur construit en grands et durs matériaux, et doublé d'anciennes maçonneries qui lui prêtaient leur profondeur et leur force de résistance. La pierre se broyait sous le boulet, qui s'y logeait ou y laissait seulement son empreinte; mais elle n'éclatait pas, ne réagissait pas sur les parties environnantes, et ne dérangeait nullement l'économie de l'ensemble : à chaque coup la contexture de la construction se trouait, mais ne se déchirait pas. On reconnut que la muraille était de la nature la plus rebelle aux efforts de l'artillerie, et l'on dut s'applaudir de s'être donné le moyen d'augmenter l'intensité de l'action en se ménageant une nouvelle batterie plus rapprochée du but. Cependant vers le soir la brèche était dessinée nettement, et largement préparée; le pan de mur voué à la destruction était percé comme un crible; les pierres, toutes séparées, n'ayant plus d'appuis que par les angles, ou ne tenant que par adhérence au massif postérieur, n'attendaient plus que quelques secousses pour rouler successivement jusqu'à terre.

La nouvelle batterie n'avait pas encore commencé son feu, lorsque trois ou quatre cents indigènes sortirent de la ville par le pont et vinrent s'embus-

quer au pied et à très petite distance des positions qu'occupaient, sur le Mansoura, le 17e léger, les tirailleurs d'Afrique et la compagnie franche de Bougie. Appuyés contre des escarpemens qui les protégeaient, ainsi qu'il était arrivé sur Kodiat-Aty, ils importunaient de leur fusillade nos soldats postés au-dessus de leurs têtes. Ceux-ci, aux premiers coups qui partirent de la batterie de brèche, comme si c'eût été un signal attendu, franchirent leur ligne, et, se laissant tomber du haut de ces coupures à pic, s'abattirent, comme des oiseaux de proie, sur leurs ennemis. Les Arabes, en pleine et rapide déroute, furent poursuivis, l'épée dans les reins, jusqu'à ce qu'ils se fussent réfugiés sous la protection de la mousqueterie de la place.

On se trouvait sur une limite extrême en-deçà de laquelle était encore la possibilité d'éviter les dernières chances d'un siége; mais, au-delà, on tombait sous la fatalité de l'assaut et de toutes les calamités qu'il entraîne. Avant de franchir ce Rubicon, le gouverneur-général voulut essayer encore d'ouvrir les yeux aux habitans sur les périls que, par une plus longue résistance, ils amassaient sur leurs têtes. Il leur adressa une lettre par laquelle il les engageait à séparer leur cause de celle du bey Achmet et à prévenir la prise de leur ville par la soumission. C'était une commission dangereuse que celle de porter cet écrit à une population chez laquelle l'excitation, cause et résultat d'une vigoureuse défense, devait tourner à l'exaspération et à l'ivresse. Un jeune musulman du bataillon turc ne craignit pas de se charger de ce message, moins effrayant peut-être pour ceux qui possédaient à fond le caractère et les habitudes du pays, qu'il ne le paraissait à nos esprits guidés par des inductions plutôt que par la connaissance de la réalité. En effet, notre envoyé fut admis dans la place où il n'eut à subir ni mauvais traitemens ni avanies. On lui fit attendre la réponse, qu'il ne put rapporter au camp que le lendemain matin. Elle était faite en termes précis et qui ne laissaient aucune prise à l'espoir d'un accommodement; elle annonçait la résolution d'une défense à outrance et se montait par moment au ton d'une forfanterie assez chevaleresque : « Si vous manquez de poudre, disait-elle, nous vous en enverrons; si vous n'avez plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec vous. » La lettre avait été reçue et la réponse donnée par Ben-Aïssa, Kabaïle qu'Achmet avait placé dans une haute position à laquelle n'était jamais parvenu aucun homme de cette race, et qu'il avait nommé bey de Constantine, depuis qu'il avait lui-même obtenu de la Porte le titre de pacha. Le kaïd du palais, dignitaire également choisi dans la nation kabaïle, et plusieurs autres des principaux fonctionnaires, avaient adhéré aux idées exprimées par Ben-Aïssa. D'ailleurs ils déclaraient qu'ils avaient soumis à Achmet la lettre du général français; mais il était aisé de reconnaître qu'ils ne hasardaient rien sous leur responsabilité, et dans leurs paroles on sentait le souffle de l'esprit du maître.

Lorsque la nuit fut venue, on commença la nouvelle batterie de brèche. Les Zouaves fournirent la garde de tranchée et la plus grande partie des travailleurs. On était ardent et âpre à l'ouvrage, car, en approchant du centre vers lequel tendent depuis long-temps les efforts, où est le foyer du péril et

en même temps le terme du succès, on entre dans une atmosphère d'attractions et de répulsions, de désirs et d'inquiétudes, d'attente et d'impatience, dans laquelle le sang bouillonne et la vie se précipite, où les facultés se tendent et se doublent, et où l'action et les instans arrivent à un incroyable degré de densité. Avant deux heures du matin, la batterie était achevée et prête à recevoir les pièces retirées de la batterie en arrière où elles furent remplacées, avant le jour, par un nouvel armement. Entre l'ancienne batterie de brèche et la nouvelle, le terrain offrait un plan uniformément incliné, dont toutes les parties sont en vue de la place, et s'éclairaient, cette nuit-là, du reflet heureusement incertain qu'envoyait la lune à travers les nuages. Lorsque la première pièce mise en mouvement eut parcouru la moitié de la distance qu'elle avait à franchir pour arriver à sa destination, l'ennemi comprit le sens du mouvement qui s'opérait. Jusque-là tout, dans la place, avait été calme, silence et obscurité; tout à coup il y eut explosion de lumière, de bruit, d'activité, et comme un réveil instantané et violent. Toute la perspective fuyante des murailles, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, se dessina par des lignes de feu, et la fusillade forma un bruit continu, quoique brisé et inégal. Il semblait que toute la population fût au rempart, que chaque pierre du couronnement eût son créneau, et que chaque créneau lançât constamment un éclair; en même temps quelques hommes se montrèrent sur la gauche de la batterie. Les Zouaves les attendirent, silencieux et immobiles; mais cette tentative de sortie avorta. Cependant il avait été impossible, à travers le premier jet de cette verve de défense, de continuer le transport des pièces; mais peu à peu l'activité des assiégés se lassa, le feu se ralentit, et tout ce grand tumulte s'apaisa. Alors les voyages de l'artillerie reprirent leur cours, toujours périlleux et troublé par les balles de la place, quoique mené à fin sans pertes ni accidens. Au jour, l'armement de la nouvelle batterie était complet; mais on n'avait pu pourvoir à son approvisionnement. Entre le dépôt de tranchée où étaient les munitions et le point le plus rapproché du chemin creux qui débouchait à la nouvelle batterie, il y avait un espace de trois cents mètres que les assiégés pouvaient, à leur gré, couvrir de leurs feux. C'est à travers ce terrain, continuellement écorché par les balles, qu'il fallut porter les charges des pièces. Deux cents hommes d'infanterie accomplirent intrépidement cette tâche.

La journée du 12 commença sous les plus heureux auspices. La matinée était pure et belle; la brèche était entamée; la batterie qui devait la compléter était prête, et l'image de l'assaut, naguère éloignée et enveloppée de brouillards, se montrait alors toute rapprochée, toute radieuse, et faisait bondir les cœurs. Il était environ huit heures; un groupe, composé du gouverneur-général, du prince et de leurs états-majors, arrivant du Mansoura, se dessina sur les plus hautes collines de Kodiat-Aty, et avança rapidement vers l'ancienne batterie de brèche. Il était à hauteur d'une espèce de place d'armes circulaire en pierres sèches, construite en arrière de cette batterie, et il s'arrêtait, lorsqu'un coup de canon partit de la place. Le gouverneur-général

n'était plus : le boulet l'avait frappé dans la poitrine et traversé de part en part. Au moment où le général tombait, le général Perrégaux, se penchant vers lui, était atteint d'une balle entre les yeux. Les spectateurs restaient immobiles autour du cadavre; le général Valée, qui arrivait de la batterie de brèche, les fit retirer d'une direction si funeste, et le corps du gouverneur fut transporté dans une chapelle ruinée où l'ambulance venait de s'établir. L'évènement s'accomplissait à peine que, dans toutes les parties du camp, les troupes étaient instantanément averties qu'il venait de se passer un fait extraordinaire, on ne savait lequel, et l'on eût dit que le sentiment d'un accident grave s'était répandu avec le bruit de l'explosion, comme si ce coup de canon avait sonné d'une manière toute fatale. Les soldats, voyant transporter un corps couvert d'un manteau, s'en approchaient avec une sorte de curiosité religieuse. Mais cette impression sérieuse, il faut le reconnaître, se dissipa en partie avec le mystère. Lorsqu'on sut positivement le nom de la victime, chacun retourna froidement à son poste, et l'on n'y pensa plus. Dans cette atmosphère raréfiée, qui se forme sous l'influence de la succession rapide des évènemens et de la présence continuelle du danger, beaucoup de facultés s'éteignent; mais parmi les dispositions qui s'y soutiennent ou même s'y renouvellent, une des plus vivaces, des plus excitées, c'est la curiosité. Ardent à s'enquérir des faits, on reste tout indifférent à ceux qu'on apprend, quelque inattendus et saisissans qu'ils soient. Certes, s'il est une émotion qui, dans les circonstances habituelles, s'empare facilement des esprits, des esprits d'élite comme des esprits vulgaires, et qui parcoure rapidement toute l'échelle des intelligences, c'est bien celle qui naît au spectacle de la brusque opposition, dans le même individu et presque dans le même moment, d'un éclatant bonheur et d'une éclatante infortune, de la victoire s'ensevelissant dans son triomphe, de la grandeur frappée de la foudre. Cependant, pour le plus grand nombre, tout ce drame, toute cette poésie d'une péripétie violente, se perdaient dans le bruit du canon et s'anéantissaient en face de la brèche. Peut-être, dans la foule, quelques ames plus faites au tumulte des armes ou plus accoutumées à s'isoler des choses extérieures, s'ouvrirent-elles à des sentimens d'une piété généreuse envers la mémoire du général en chef qui venait de mourir glorieusement. Mais beaucoup demandaient froidement pourquoi le gouverneur-général avait été s'exposer aux boulets de l'ennemi. Ne faut-il pas, en effet, que les hommes positifs viennent toujours troubler, de leurs remontrances jalouses et de leurs froides observationss, ceux qui ont choisi la meilleure part? N'est-il donc d'aucune utilité que quelquefois un homme haut placé et n'ayant plus rien à acheter par son sang, vienne le donner, tandis que d'autres le vendent; que par une fière insouciance, en face du danger auquel il ne peut plus rien demander, il proteste contre le courage intéressé et qui s'exerce sous bénéfice d'inventaire; que, fraternisant dans le péril avec les soldats, il leur prouve qu'il ne ménage pas plus sa chair et ses os que leur chair et leurs os, et que, par quelque luxe de vertu, il console les ames élevées de tant de misères morales, s'étalant orgueilleusement partout, et même, quoique bien

moins qu'ailleurs, sur les champs de bataille? De ces trépas qui résultent, non d'un devoir à remplir, mais d'une certaine aisance à se mouvoir sous le feu de l'ennemi, ne sort-il pas un exemple, moins sévère en effet, mais peut-être qui entraîne et exalte davantage? N'est-il pas vrai enfin qu'une armée ne peut se défendre d'un mouvement de vanité toute virile, en disant : A telle affaire, notre général en chef fut tué?

Après la mort du gouverneur-général, le commandement en chef revenait de droit au général Valée. Nos jeunes soldats, sans connaître la vie militaire du vieux guerrier, savaient vaguement que c'était un des meilleurs legs que nous eût laissés l'empire, et, en voyant ce nouveau chef à leur tête, ils auraient peut-être senti croître leur confiance, si déjà elle n'eût été dans toute sa plénitude, depuis le moment où ils avaient jugé que la brèche était assurée; que désormais, entre eux et leur but, il n'y avait que l'assaut; que c'était, non avec des rochers et des murailles qu'ils auraient à se mesurer, mais avec des hommes, et que bientôt l'affaire allait pouvoir se vider comme en champ clos. Ainsi, malgré l'accident inattendu que le hasard avait jeté à la traverse, la continuité régulière des travaux et des habitudes de l'armée n'éprouva pas le moindre déchirement, pas la plus petite secousse. Hommes et choses ne s'en hâtèrent pas moins avec une rapidité sans tumulte vers le dénouement de l'entreprise. A 9 heures du matin, les batteries qu'on avait établies en arrière de l'ancienne batterie de brèche ouvrirent leur feu; leur position et l'état des embrasures de la place, déjà mordues et arrachées par nos boulets, rendaient leur tâche plus prompte et plus certaine. Au bout de deux ou trois heures, elles avaient réduit à l'impossibilité d'agir les pièces qui s'étaient parées ou relevées de nos coups. Vers une heure, la nouvelle batterie de brèche se mit à poursuivre l'œuvre de destruction commencée par l'ancienne. Elle trouva les choses à point pour que son action fût rapide et efficace. Le revêtement extérieur de pierres de taille, ne formant plus qu'un réseau de pleins et de vides, laissait passer le boulet, qui arrivait avec toute son énergie jusqu'à la paroi intérieure, déjà ébranlée par les coups de la veille. Bientôt les terres du rempart jaillirent et se répandirent. Peu à peu les dernières pierres se détachèrent; le massif de terrain qui était en arrière, apparaissant à nu et sans défense, résista peu et s'éboula. Le talus fut formé, et l'on put fixer le moment de l'assaut au lendemain matin. Avant la nuit, on arrêta la composition des colonnes d'attaque. Il y en eut trois. La première, commandée par le lieutenant-colonel Lamoricière, était formée de 40 sapeurs, de 300 Zouaves et des deux compagnies d'élite du bataillon du 2e léger; la seconde, de détachemens pris dans les sapeurs, les 2e et 3e bataillons d'Afrique, la légion étrangère et le 47e, sous les ordres du colonel Combes; la troisième, de fractions égales, tirées des quatre brigades. Cette dernière avait pour chef le colonel Corbin, du 17e léger. Ce fut dans toute l'armée un moment de vif émoi que celui où furent distribués les rôles pour la grande scène du lendemain. Les soldats avaient à cœur d'y figurer par un sentiment né des traditions militaires, par la fascination de l'extraordinaire et de l'inconnu, par l'effet de ce bouillonnement

intérieur qui surexcite l'organisation tout entière à l'approche d'une crise long-temps attendue; quelques-uns par l'amour inné du péril et de cette gloire solitaire, obscure, qui est presque le seul apanage du simple soldat; bien peu par l'espoir de se faire remarquer et d'avoir de l'avancement. Chez l'officier, être tout autrement multiple, tout autrement compliqué, bien plus de facultés étaient en effervescence, bien plus de fibres étaient tendues et comme prêtes à se rompre. Pour ceux qui avaient choisi et embrassé par goût la carrière des armes, il y avait comme un retour de jeunesse, comme une seconde sève amenant à l'état de fruit ce que la première avait laissé en fleurs déjà prêtes à se sécher et à tomber. Toutes ces images, toutes ces illusions au sein desquelles leur organisation adolescente avait grandi pour la guerre, et en avait puisé l'instinct : la mêlée, le combat corps à corps, les récompenses enlevées à la pointe de l'épée, le fer fumant du sang ennemi, toute la poésie dont ils s'étaient d'abord abreuvés, dont ils avaient désespéré plus tard, tout ce qui avait fait le délire de leurs rêves guerriers; tout était là devant eux, non plus fuyant dans les perspectives extrêmes et s'enfonçant dans les lointains horizons du passé ou d'un avenir improbable, mais à leur portée, mais sous leur main, mais à distance de quelques heures. Pour plusieurs, il y avait l'apparition instantanée et comme miraculeuse de l'objet de désirs presque extravagans; pour tous, il y avait une occasion unique de prétendre à la satisfaction de quelque ambition ou bouillante dans sa soudaineté, ou impatiente et superbe par l'effet même de sa durée. Mais s'il dut y avoir un grand enivrement de bonheur parmi ceux qui se trouvaient appartenir aux catégories de troupes désignées pour l'assaut, pour ceux qui avaient pu se croire appelés et qui n'étaient pas élus, il y eut d'amers mécomptes, de sombres retours à la réalité, et, au sortir d'une soudaine illumination d'espérances, comme une chute dans d'épaisses ténèbres.

Vers 5 heures du soir, le général en chef reçut une lettre du bey Achmet. Celui-ci, malgré l'état pressant des circonstances, conservait un langage vague et un style de protocole, comme s'il se fût agi de négociations à tramer dans un cabinet diplomatique et non d'une convention sur le bord de la brèche. Il exprimait le désir d'arrêter l'effusion du sang, protestait de ses dispositions pacifiques, et finissait par demander qu'on suspendît le feu. Le général Valée ne vit là qu'une tentative pour gagner du temps, dans l'espoir sans doute que, tandis qu'on serait en pourparlers, la pluie reviendrait, ramenant sur les assiégeans toutes ses misères, et que d'ailleurs, après quelques nouvelles journées d'attente, l'armée française, épuisée de ressources, ne serait plus en état de vaincre un dernier effort de la défense. Il fut donc répondu au bey que la condition indispensable pour qu'on entrât en rapport avec lui, était la remise de la place entre les mains des Français, et que cette démarche pouvait seule nous arrêter au milieu de nos progrès. Ce fut le premier et dernier essai du bey pour faire reculer sa mauvaise fortune. Soit aveuglement, soit abandon de son avenir à la fatalité, il semblait peu soucieux de clore par un pacte définitif le compte qui se réglait entre lui et sa destinée. Peut-être, égaré par de

fausses inductions, voyait-il plus d'issues pour échapper au dernier coup qu'il ne lui en restait en réalité. Peut-être, au contraire, jugeait-il qu'à la distance où se trouvaient les deux adversaires, l'un de la réussite, l'autre de la défaite, il n'y avait plus moyen de s'entendre. Peut-être enfin, se fiant sur l'exemple de plusieurs expéditions des Français dans d'autres parties de l'Afrique, voulait-il, plutôt que de faire place à une invasion probablement passagère et de lui creuser son lit aux dépens des avantages et des droits acquis, attendre, sans entamer en rien les choses établies, que le flot, après les avoir submergées, les laissât, en se retirant, intactes, fortes et complètes. Déjà à demi vainqueurs, nous ne pouvions pas avoir moins de fierté que notre ennemi à moitié vaincu. On ne pensa plus qu'à l'assaut. Les batteries de Kodiat-Aty tirèrent toute la nuit à intervalles inégaux, pour empêcher les assiégés d'aggraver les difficultés que présentait naturellement la brèche, en déblayant son pied, en escarpant son talus, ou en jetant sur son sommet des barricades ou d'autres ouvrages défensifs. Déjà, pendant la nuit précédente, ils avaient établi, en arrière de la crête de la brèche, un couronnement en sacs de laine habilement agencés et maintenus, qui aurait opposé aux assaillans, une fois arrivés sur le rempart, un obstacle sérieux et très résistant, si, pendant la journée suivante, nos projectiles n'avaient balayé tout ce terrain. Vers 3 heures du matin, deux officiers allèrent reconnaître la brèche. C'était le capitaine Boutault, du génie, et le capitaine Garderens, des Zouaves. Ils s'avancèrent jusqu'au pied du talus. La nuit était claire et transparente; ils furent aperçus et salués d'une vive fusillade; cependant ils accomplirent leur mission sans être atteints, et revinrent sains et saufs après s'être assurés que la brèche était telle que l'avait faite notre artillerie, sans avoir été modifiée par les assiégés au profit de la défense. Mais ils avaient observé que la pente était encore raide et difficile.

Deux heures avant le jour, les colonnes d'attaque se formèrent et allèrent occuper les positions qui leur avaient été désignées. La première s'établit dans la place d'armes, à la droite de la batterie de brèche; la seconde, dans le ravin servant de communication couverte, et la troisième, derrière le grand bâtiment en ruines sur le bord de la rivière. A 4 heures du matin, le général en chef, le duc de Nemours et les états-majors arrivèrent à la batterie de brèche. Le feu de cette batterie recommença, dirigé sur la brèche même, pour en remuer les décombres, les étendre, et augmenter la base de la pente. Les autres pièces tirèrent activement sur toutes les parties du rempart, dont les défenses pouvaient prendre en flanc les troupes allant à l'assaut, dans leur trajet de la batterie à la brèche. Le jour parut pur et radieux; à peine levé, le soleil était ardent, l'air était chaud; c'était un vrai ciel de combat. Vers 6 heures, et avant qu'aucun mouvement extraordinaire, de notre côté, n'eût trahi les préparatifs de l'assaut, une singulière agitation se manifesta parmi les ennemis. Ceux de la ville couvraient, à flots pressés et tumultueux, les talus qui surmontent les escarpemens du sud; ils paraissaient rassemblés par un sentiment d'attente inquiète, comme la foule qui accourt

sur le rivage aux approches d'une tempête. D'autres, sortis de la place par les poternes et les issues cachées, cherchaient, par des essais d'attaque mal assurés et comme désespérant d'eux-mêmes, à faire diversion du côté de Kodiat-Aty, et à s'approcher du flanc gauche de la batterie de brèche, qui la veille se trouvait à découvert. Mais pendant la nuit on avait prolongé, de ce côté, la place d'armes, tâche exécutée, au grand péril des travailleurs, par des soldats du génie et des Zouaves. Sans doute, les défenseurs, sans se rendre compte de l'imminence du danger qui déjà planait sur eux, sentaient que le nœud des évènemens ne pouvait pas se serrer davantage, allait d'un instant à l'autre se rompre et éclater, et ils s'abandonnaient à cette activité incertaine et flottante, à cette exaspération s'épuisant sur elle-même, sans énergie efficace, sans conscience de résultats possibles, qui s'emparent des masses impuissantes à surmonter leur mauvaise fortune, et trop stupides, plutôt que trop fières, pour s'y soumettre.

Il était sept heures, tout était prêt; le colonel Lamoricière et les premières compagnies des Zouaves se tenaient collés contre l'épaulement de la batterie de brèche, la tête de la colonne appuyée à l'ouverture qu'on avait ménagée dans le parapet. Le duc de Nemours, qui, dès l'origine, avait été nommé commandant du siége, donne, d'après l'ordre du général en chef, le signal de l'assaut. Aussitôt le colonel Lamoricière et des officiers du génie et de Zouaves, suivis de leurs troupes, sortent rapidement du retranchement avec une sorte d'impétuosité contenue et disciplinée, et se portent au pas de course jusqu'au pied de la brèche. En un instant, malgré la raideur de la pente et les éboulemens des terres et décombres qui manquaient et croulaient, à chaque mouvement, sous les pieds et les mains des assaillans, elle est escaladée, on pourrait dire plutôt à la faveur qu'en dépit des coups de fusil des assiégés; car, dans certaines circonstances, le danger est une aide et non un obstacle. Bientôt le drapeau tricolore, que portait le capitaine Garderens, des Zouaves, est planté sur la crête de la brèche. Dès que les premières têtes des Français s'élançant de la batterie s'étaient montrées en dehors de l'épaulement, le couronnement des remparts avait comme pris feu; une fusillade continue s'était allumée le long de cette ligne, et tout l'espace que nos soldats avaient à parcourir de la batterie à la brèche était incessamment sillonné de balles: bien peu d'hommes cependant furent atteints dans ce trajet. Le pied, la pente et une petite plate-forme au-dessus de la brèche étaient garantis, à droite, des feux de flanc, par un massif de maçonnerie antique, resté debout comme contrefort du rempart moderne, au-dessus duquel il se prolongeait à une assez grande hauteur; c'était, entre deux périls, comme un petit port où les colonnes d'attaque pouvaient se reformer: l'effort, pour gravir le rude talus, s'accomplissait au moins sans d'autres difficultés que celle qu'opposait le terrain. On arrive au sommet de la brèche; là, on trouve quelque chose de plus terrible, de plus sinistre que la présence de l'ennemi; une énigme dévorante, toute prête à engloutir qui ne la devinerait pas; ce sont des constructions incompréhensibles, des enfoncemens qui promettent des passages

et qui n'aboutissent pas, des apparences d'entrée qui n'amènent aucune issue, des rentrans et des saillans embrouillés comme à plaisir, des semblans de maisons dont on ne sait où prendre le sens, où prendre la face, et, pour ainsi dire, un mirage périlleux qui offre l'image décevante d'un angle de ville, et où l'on ne peut rien saisir de ce qui constitue une ville réelle. Mais les balles de l'ennemi connaissent la route; elles arrivent sans qu'on sache par où elles passent; elles frappent sans qu'on puisse leur répondre. Enfin, après avoir bien fouillé le terrain, la compagnie à laquelle avait été assigné le rôle d'opérer sur la droite, ayant traversé un petit plateau formé de décombres amoncelés, aperçoit au-dessous d'elle, et au pied du grand édifice orné d'une arcature qu'on remarquait de Kodiat-Aty, une des batteries non casematées du rempart, dont les canonniers restent fermes et prêts à défendre leurs pièces. D'après l'ordre de leur commandant, le capitaine Sanzai, tué quelques instans après, les Zouaves, sans tirer un seul coup de fusil, se précipitent à la baïonnette sur l'ennemi, malgré la décharge terrible que celui-ci fait, presque à bout portant, de derrière un ressaut de terrain qui le protégeait, et malgré le feu bien nourri qui part des créneaux pratiqués dans la grande maison. Plusieurs Zouaves sont tués ou blessés, et le lieutenant de la compagnie a le bras fracassé de trois balles; mais les défenseurs expient chèrement leur audace. Soit qu'étonnés par l'impétuosité de l'attaque, ils n'aient pas le temps de se reconnaître, soit qu'ils eussent résolu de mourir à leur poste, ils ne cherchent pas à fuir et se font tuer tous dans leur batterie. Devant elle, la compagnie victorieuse voit encore des ennemis : plus loin, le long du rempart, dans un terrain inférieur, au-delà de l'angle de l'édifice et près d'une seconde batterie, d'autres canonniers turcs se tiennent postés derrière une barricade qu'ils avaient formée avec une charrette et des affûts brisés, et semblent décidés à soutenir le choc des assaillans. Mais ceux-ci ne se laissent pas emporter par l'entraînement de leur succès et de leurs périls récens dans le piége qui leur est offert; s'ils s'engagent plus avant dans cette voie, ils vont être pris en flanc et à dos par les feux du grand bâtiment; ils le sentent, et, retournant sur leurs pas, ils vont chercher à pénétrer dans la maison pour en débusquer les défenseurs, et assurer ainsi leurs derrières avant de continuer à poursuivre l'ennemi de poste en poste dans la direction qui leur était indiquée. En effet, revenus à leur point de départ, ils finissent par découvrir, derrière des débris qui l'encombraient, l'entrée de ce vaste poste dont la prise était devenue nécessaire. La porte est enfoncée, quelques Arabes sont tués en se défendant, d'autres en fuyant; mais le plus grand nombre, sans résister, s'échappe on ne sait par quelles issues. Maîtres de ces grandes constructions, qui se trouvaient être des magasins à grains, les Zouaves et les soldats du génie ne s'amusent pas à combattre de loin les hommes de la barricade, que des créneaux nouvellement conquis ils pouvaient prendre de flanc et en écharpe; ils descendent par plusieurs fenêtres, à l'aide d'échelles qu'on avait fait apporter, et marchent droit sur l'ennemi, la baïonnette en avant. Celui-ci, voyant sa position tournée, se montre moins résolu à mourir fièrement que

ne l'avaient été les canonniers de la première batterie. Quelques-uns se font tuer en combattant; mais la plupart se dérobent par les faux-fuyans : ce fut la dernière résistance de front qu'eut à essuyer la colonne de droite. Après ce second succès, les sapeurs du génie et les soldats de différentes armes qui suivent cette veine, cheminent avec de grandes difficultés, perçant des pans de muraille, se créant avec la hache des communications plutôt qu'ils n'en trouvent, et recevant des coups de fusil sans pouvoir en rendre; mais ils ne rencontrent plus l'ennemi pour leur barrer le chemin et les forcer à lui passer sur le corps. Ils venaient de parvenir à la première porte à droite de la brèche et s'apprêtaient à l'ouvrir quand les hostilités cessèrent.

C'est en face de la colonne du centre qu'étaient le nœud des difficultés et le principal foyer de la résistance et du péril : le colonel Lamoricière dirigeait plus spécialement cette attaque. On fut long-temps à s'agiter dans l'étroit espace que nos boulets avaient déblayé au haut de la brèche, sans comprendre quelle communication pouvait exister, sur ce point, entre le terre-plein du rempart et l'intérieur de la ville. Le canon avait créé un terrain factice de terres remuées et de décombres qui, se superposant au sol primitif, avait envahi les issues, obstrué les portes, et défiguré entièrement l'état des localités; la direction des balles semblait indiquer que les toits étaient leurs points de départ. Le colonel Lamoricière fait aussitôt apporter des échelles, et, montant sur la toiture d'une maison dont nous occupions le pied, il dispose au-dessus des combats de terre ferme comme une couche supérieure de combats aériens. Le capitaine Sanzai, arrivant pour remplacer le colonel dans cette organisation, reçoit une balle mortelle. Après avoir sondé plusieurs couloirs qui paraissent des amorces de rues, mais qui n'aboutissent point, on finit par en rencontrer un qui, s'élargissant au bout de quelques pas, présente des caractères d'importance et de destination ultérieure. Des deux côtés sont pratiqués de ces enfoncemens carrés qui, dans les villes d'Afrique et d'Orient, servent de boutiques : la plupart sont à moitié fermés par des planches et des espèces de volets. On entre dans ce passage; mais à peine quelques soldats y sont-ils engagés, qu'une double décharge, partant de ces niches de droite et de gauche, avertit qu'elles servent de lieux d'embuscade à l'ennemi. Mais celui-ci, qui avait cru arrêter par sa fusillade la marche des assaillans, les voyant arriver droit sur lui la baïonnette en avant, et n'ayant plus d'autre défense que son yatagan, depuis qu'il s'était dégarni de son feu, se précipite hors de ces trous sans issues qui, au lieu d'être des abris pour lui, devenaient des piéges. Plusieurs de ces fuyards sont tués; d'autres échappent et disparaissent comme s'ils eussent pu s'enfoncer en terre ou percer les murs. On avance, et, après avoir fait quelques pas, on se trouve en face d'une porte; une arche de maçonnerie traversait la ruelle, et de solides battans en bois ferré en fermaient le passage. Rien n'avait fait soupçonner l'existence de cet obstacle, dont on s'explique difficilement le but; il paraît qu'une ligne continue de maisons, régnant le long et en dedans de la muraille, était considérée comme une seconde enceinte qui, par cette porte, se mettait en rapport avec

le rempart ou s'en isolait. En frappant à coups de hache et de crosse de fusil les battans, on reconnaît qu'ils ne sont pas fixés par des fermetures permanentes, et que, maintenus seulement par des étais mobiles, ils étaient destinés à donner facilement passage aux défenseurs, soit pour la retraite, soit pour un mouvement offensif. Cependant, comme on craint l'impuissance des moyens qu'on a d'abord employés pour forcer ce passage, on fait approcher des sacs de poudre, dont plusieurs soldats du génie avaient été chargés pour de semblables circonstances; mais, avant d'être forcé de recourir à cette ressource extrême, on parvient à entr'ouvrir un des battans. Les Arabes, réunis à flots pressés dans la rue, en arrière de la porte, guettaient ce moment et tenaient leurs armes prêtes; dès qu'ils voient jour à tirer, ils font une décharge générale, et font pleuvoir les balles dans notre colonne. Le capitaine du génie Leblanc a la cuisse fracassée d'un coup de feu qui fut mortel, et plusieurs soldats sont atteints. Alors le capitaine Desmoyen, des Zouaves, se précipite sur le battant pour le refermer, et, pendant qu'il fait effort sur cette masse, il est frappé, dans la gorge, d'une balle qui le jette blessé mortellement, mais respirant encore, sous le coup d'autres périls plus terribles, au milieu desquels il succomba bientôt.

A quelques pas en arrière de cette scène s'en passait une marquée d'un caractère plus lugubre. Un petit bâtiment en saillie, dont le pied avait été miné par les boulets, resserrait un étroit passage tout engorgé d'une foule de soldats. Soit par l'effet de l'ébranlement qu'occasionnaient les mouvemens tumultueux et irréguliers de la troupe, soit par suite d'une machination de l'ennemi et d'une pression qu'il aurait volontairement exercée par derrière sur ce pan de maçonnerie, toute une face du mur ruiné s'écroula. Cette calamité frappa surtout les troupes du 2e léger : plusieurs hommes furent blessés ou entièrement ensevelis. Le chef de bataillon Sérigny, pris sous les décombres jusqu'à la poitrine, vécut encore quelques instans dans une agonie désespérée, implorant à cris étouffés un secours qu'on n'eut pas le temps de lui donner, s'épuisant douloureusement en efforts impuissans pour remuer la masse sous laquelle il périssait, et sentant tout ce qui restait d'entier dans son corps se briser peu à peu.

A peine cet accident venait-il de s'accomplir, qu'un autre encore plus terrible éclata. Le feu des tirailleurs placés sur les toits et peut-être la crainte d'une attaque à l'arme blanche avaient dissipé la multitude d'ennemis ramassés d'abord dans la rue en arrière de la porte. On put bientôt songer à dépasser cet obstacle et à s'avancer dans la direction centrale; et déjà, pour éclairer et assurer les voies, le colonel Lamoricière venait de lancer en avant un peloton du 2e bataillon d'Afrique. Tout à coup ceux qui étaient sur le théâtre de ces événemens sentent comme tout leur être s'écrouler. Ils sont étreints et frappés si rudement dans tous leurs sens à la fois, qu'ils n'ont pas conscience de ce qu'ils éprouvent; la vie, un instant, est comme anéantie en eux. Quand ils ressaisissent quelque connaissance, il leur semble qu'ils enfoncent dans un abîme; la nuit s'est faite autour d'eux, l'air leur manque, leurs

membres ne sont pas libres, et quelque chose d'épais, de presque solide et de brûlant les enveloppe et les serre. Beaucoup ne sortent de ce premier étourdissement qu'avec des douleurs aiguës; le feu dévore leurs chairs; le feu attaché à leurs habits les suit et les ronge : s'ils veulent faire un effort avec leurs mains, ils trouvent leurs mains brûlées; si, reconnaissant que le jour renaît et augmente autour d'eux, ils cherchent à distinguer où ils sont et ce qui les environne, ils s'aperçoivent que leurs yeux ne voient plus ou ne voient qu'à travers un nuage. Plusieurs ne font que passer des angoisses de la première secousse à celles de l'agonie. Quelques-uns, dépouillés de leurs vêtemens, dépouillés presque entièrement de leur peau, sont pareils à des écorchés; d'autres sont dans le délire; tous s'agitent au hasard et avec des clameurs inarticulées. Cependant les premiers mots qui se font entendre distinctement sont ceux : en avant! à la baïonnette! prononcés d'abord par les plus valides, répétés ensuite comme d'instinct par ceux même qui n'en comprennent plus le sens. Une explosion venait d'avoir lieu. Le premier et principal centre de cette explosion paraît avoir été auprès de la porte; mais, à en juger par l'étendue du terrain bouleversé et par le nombre d'accidens semblables qui se reproduisirent autour de différens points assez distans les uns des autres, on peut croire qu'il s'alluma dans une succession rapide plusieurs foyers. Probablement les assiégés avaient, auprès du lieu où se trouvait la tête de notre colonne, un magasin à poudre, auquel le feu prit par hasard, plutôt qu'en exécution d'un dessein prémédité de l'ennemi. Lorsque l'air fut en conflagration, les sacs à poudre que portaient sur leur dos plusieurs soldats du génie, durent s'enflammer et multiplier les explosions. Les cartouchières des soldats devinrent aussi, sur une foule de points, des centres ignés, dont les irradiations, se croisant et se heurtant dans tous les sens, remplirent de feu et de scènes horribles tout ce grand cercle de calamités. Sous tant de chocs, sous l'action de tant de forces divergentes, le sol avait été remué et s'était creusé; la terre en avait été arrachée et s'était élevée en tourbillons dans l'air; des pans de murs s'étaient renversés; l'atmosphère s'était comme solidifiée; on ne respirait que du sable et une poussière de débris; le feu semblait pénétrer par la bouche, par les narines, par les yeux, par tous les pores. Il y eut quelques momens de confusion; on ne savait où était le péril : en voulant le fuir, ceux qui étaient hors de sa sphère d'action venaient s'y jeter, et d'autres qui auraient pu y échapper s'en laissaient atteindre, croyant que tout terrain était miné, que toute muraille allait s'abîmer sur eux, et que se mouvoir c'était se jeter au-devant de la mort. Les assiégés qu'on venait d'écarter des lieux les plus voisins du cratère de cette éruption, eurent moins à en souffrir, et, profitant du trouble dans lequel les assaillans étaient restés sous le coup de cette catastrophe, ils revinrent dans la rue qu'ils avaient naguère abandonnée, lâchèrent plusieurs bordées de tromblons et d'autres armes à feu sur les groupes à demi brûlés et à demi terrassés par l'explosion, qui étaient entassés autour de la porte, et, après avoir ainsi achevé de briser ce qui était encore assez entier, assez consistant pour se défendre, ils s'ap-

prochèrent et hachèrent à coups de yatagan tout ce qui respirait encore, et jusqu'aux cadavres.

Cependant, une fois le premier instant d'étonnement passé, et dès que le voile épais de fumée et de poussière qui dérobait le jour se fut un peu abaissé, ceux qui étaient en état de se soutenir et de se servir de leurs armes, quoique bien peu d'entre eux fussent intacts, se portèrent d'eux-mêmes aux postes qu'il était le plus important d'occuper. La seconde colonne d'assaut fut envoyée pour appuyer la première, dès que celle-ci, s'étant creusé un sillon dans la ville, se fut écoulée, laissant la brèche libre et dégagée. Le colonel Combes arrivait avec les compagnies du 47e et de la légion étrangère, presque au moment où ce sinistre venait d'avoir lieu; il prit le commandement que le colonel Lamoricière, blessé et privé de la vue dans l'explosion, avait, depuis quelques instans, cessé d'exercer; et, après avoir reconnu l'état des choses et disposé une partie de ses hommes de manière à assurer la conservation de ce qui était acquis, il songea à agrandir le rayon d'occupation. Les ennemis, revenus de leur premier élan d'audace à mesure que nous avions secoué la poussière des décombres, s'étaient retirés un peu en arrière, mais sans sortir de la rue par laquelle nous voulions nous ouvrir un passage. Ils s'étaient embusqués presque en face de la porte, derrière un amas de débris et de cadavres qui formaient une espèce de barricade; de là ils faisaient un feu meurtrier, et il devenait nécessaire de les expulser au plus tôt de cette position par un coup de vigueur. Le colonel Combes ordonne à une compagnie de son régiment d'enlever cette barrière, en promettant la croix au premier qui la franchira. La compagnie se précipite contre le retranchement, et déjà le lieutenant s'élançait par-dessus, lorsqu'il tombe sous une décharge générale des ennemis. Cependant cet officier n'était pas atteint; ayant trébuché contre un obstacle, il avait plongé au-dessous de la direction des balles, et ceux qui étaient un peu en arrière et debout essuyèrent le feu. Le capitaine fut frappé mortellement, et plusieurs soldats furent tués ou blessés. Ce fut à peu près en ce moment que le colonel Combes, qui veillait sur l'opération, fut atteint coup sur coup de deux balles, dont l'une avait frappé en plein dans la poitrine. Après s'être assuré de la réussite complète du mouvement qu'il avait ordonné, il se retira lentement du champ de bataille, et seul, calme et froid, il regagna la batterie de brèche, rendit compte au général en chef de la situation des affaires dans la ville, et ajouta quelques simples paroles, indiquant qu'il se sentait blessé mortellement. A le voir si ferme dans sa démarche, si naturel dans son attitude et ses paroles, on n'aurait jamais supposé que ce fût là un homme quittant un lieu de carnage pour aller mourir. Il y avait dans cette scène quelque chose de la gravité, de la fierté sereine, de la beauté austère des trépas antiques, moins la solennité théâtrale.

A mesure que de la batterie de brèche on observait que la colonne des troupes déjà entrées dans la ville diminuait de longueur et disparaissait des lieux qui étaient en vue, on envoyait des troupes nouvelles, par fractions peu considérables, afin qu'elles pussent remplir les vides qui se formaient

et fournir aux exigences successives de la position, mais sans gêner les mouvemens ni encombrer le théâtre de l'action. La troisième colonne, sous les ordres du colonel du 17e léger, était déjà tout entière dans la place, et cependant le cercle des opérations n'avait encore acquis qu'une extension médiocre. La disparition des deux chefs, le colonel Lamoricière et le colonel Combes, qui les premiers avaient conduit le mouvement, avait laissé le commandement flottant et incertain. Les soldats, ne voyant aucun but qui leur fût désigné, aucune direction qui leur fût positivement indiquée, toujours audacieux à braver le péril, mais irrésolus sur la manière de l'attaquer et de le faire reculer, s'exposaient beaucoup et avançaient peu, et perdaient du temps à se faire tuer. A gauche de la rue dont on faisait la grande ligne d'attaque, débouchait une rue transversale par laquelle arrivait sur le flanc gauche des assaillans un feu terrible. On s'opiniâtra long-temps à opposer sur ce point les coups de fusil aux coups de fusil; mais dans cette lutte on ne pouvait parvenir à prendre le dessus sur un ennemi qui ne tirait qu'abrité par les murs des maisons ou par des saillies de bâtimens. Cependant la position sur laquelle il semblait posé si solidement, était minée sourdement et allait manquer sous lui. Une compagnie de Zouaves, appuyée de sapeurs du génie, avait abandonné la guerre des rues, qui est périlleuse et infructueuse pour l'assaillant, et avait commencé à faire la guerre de maisons, où les avantages sont à peu près égaux pour les deux partis. Une autre compagnie du même corps, se jetant absolument à gauche tout en débouchant de la brèche, avait poussé une attaque entièrement symétrique à celle qui avait été, dès le commencement, dirigée contre les batteries de la droite. Elle avait aussi trouvé des canonniers turcs qui s'étaient défendus jusqu'à la mort, dans une batterie casematée. De là elle avait cheminé lentement, péniblement, et souvent comme à l'aveugle, par des ruelles, des cours de maisons, des communications secrètes; fréquemment le fil de la direction se perdait, et, pour le retrouver, il fallait percer des murs et briser des portes à coups de hache et de crosse de fusil, conquérir le passage sur des obstacles de nature inerte. Mais une fois que l'on eut effrayé la défense de ce côté, en lui faisant si chèrement expier ses efforts à la batterie, elle ne se montra plus, sur toute cette route, que timide et incertaine, soit que les ennemis craignissent, en s'attardant sur la circonférence, de se trouver serrés entre les différentes lignes de Français qui se ramifiaient dans la ville, soit que les plus résolus et les plus vaillans s'étant concentrés vers le cœur, il ne fût plus resté aux extrémités que les parties de la population les moins chaleureuses, les moins vives et les moins consistantes.

En s'avançant ainsi sans trop s'écarter du rempart, les Zouaves gagnaient, sans la connaissance des lieux et sous la seule influence de leur heureuse inspiration, la rue qui conduit à la Casbah, une des grandes voies de communication de la ville, celle qui passe par tous les points culminans de la position, la vraie route stratégique à travers ce pays ennemi. S'il leur avait été donné quelques instans de plus avant que les habitans ne cessassent les

hostilités, ils allaient prendre à revers les assiégés dans tous les postes où ceux-ci tenaient tête à notre attaque centrale, et, les menaçant de leur couper la retraite, ils jetaient parmi eux l'épouvante et leur ôtaient toute force pour résister plus long-temps.

Enfin, une troisième compagnie de Zouaves, prenant une direction intermédiaire entre le rempart et la rue centrale, pénétrait de maison en maison, et contribuait à éteindre ou à éloigner le feu de l'ennemi sur la gauche de la grande attaque. Elle arriva ainsi à un vaste magasin à grains, où elle rencontra une résistance assez vive. L'opiniâtreté avec laquelle ce bâtiment était défendu fit supposer qu'il y avait près de là quelque centre d'action. En effet, après être entré de vive force dans ce poste, en passant sur le corps de plusieurs Turcs et Kabaïles, qui se firent tuer, on parvint, par des passages intérieurs et des escaliers de communication, à la porte d'une maison d'où s'échappait un bruit de voix et de pas annonçant qu'elle était fortement occupée; et une saisissante odeur de parfums indiquait que c'était là sans doute l'habitation d'un personnage opulent et distingué. On ouvrit la porte, et avant qu'on n'eût eu le temps de reconnaître que toutes les galeries de l'étage supérieur étaient garnies de canons de fusil braqués sur l'entrée, il se fit une grande décharge de toutes ces armes. Le capitaine de la compagnie était en tête de la colonne entre un sous-officier et un soldat; ceux-ci furent l'un tué et l'autre blessé, le capitaine seul ne fut pas atteint. Il referma la porte et la fit percer de trous, dont on se servit comme de créneaux pour tirer sur les défenseurs de la cour intérieure. Lorsqu'on remarqua que leurs rangs étaient éclaircis et leur résolution ébranlée par les balles, on fit irruption dans la maison. La plupart des ennemis s'échappaient; quelques-uns seulement se battirent jusqu'au dernier moment et périrent les armes à la main. Ceux-ci paraissaient être des serviteurs de la maison, et ils étaient chargés d'or, qu'ils venaient de puiser sans doute au trésor du propriétaire. Une femme même, une négresse dévouée à ses maîtres, gisait parmi les cadavres, tuée d'un coup de feu, et encore armée d'un yatagan et d'un pistolet. On trouva dans un coin des appartemens un petit coffret plein d'or, que probablement on venait de tirer de sa cachette, et qu'on se disposait à emporter sous bonne escorte, lorsqu'on avait été surpris par l'attaque. Cette habitation était celle de Ben-Aïssa, le lieutenant du bey Achmet. Lorsque les vainqueurs l'eurent fouillée et reconnue, ils s'aperçurent qu'elle longeait, par une de ses faces, une rue pleine de combattans indigènes. C'était cette rue même d'où partait le feu si bien nourri, qui, arrivant sur la grande ligne d'opérations, y arrêtait la colonne des assaillans. Comme le foyer de cette fusillade était en arrière de la maison dont les Zouaves venaient de s'emparer, ceux-ci pratiquèrent une ouverture dans le mur de l'étage supérieur du côté de la rue, et, jetant par là les meubles, les coussins, les tapis, les cadavres qui se trouvaient dans les appartemens, ils formèrent, par cet amoncellement, entre les tirailleurs ennemis et la tête de notre colonne principale, une espèce de barrière par laquelle fut intercepté ce feu si incommode. Notre mouvement central

put donc reprendre son cours. Comme à peu de distance au-delà du point où le temps d'arrêt avait été marqué se trouvait une intersection de plusieurs rues divergentes, il allait devenir possible de faire rayonner plus librement nos forces dans différentes directions, de manière à couper et recouper les lignes de l'ennemi, et d'étendre et de nouer le réseau d'opérations sous lequel la défense tout entière devait être serrée et étouffée. Ce fut sans doute l'imminence de ce résultat qui amena bientôt les habitans à cesser les hostilités.

Cependant le général en chef, voulant donner à l'attaque plus d'unité, ordonna au général Rulhières d'aller prendre le commandement des troupes qui se trouvaient dans la place. Lorsque ce général fut entré dans la ville, il reconnut que la distance à laquelle les ennemis s'étaient maintenus était encore d'un rayon bien court, puisque leurs balles arrivaient à quelques pas de la place où l'explosion avait eu lieu. Après s'être assuré que l'on pouvait déjà décrire un grand circuit par la droite, mais que ce moyen de tourner l'ennemi serait lent et peu efficace, parce que toute cette partie de la ville avait été presque abandonnée par les habitans armés, il se porta en avant pour dépasser la première rue de gauche, dont le feu avait jusque-là marqué la limite du mouvement central. Son intention était de se rabattre ensuite vers la gauche pour gagner la zône la plus élevée de la ville, et prendre ainsi les défenseurs dans un demi-cercle d'attaque; mais il n'eut pas le temps d'exécuter son projet. Il arrivait à hauteur des tirailleurs les plus avancés, lorsqu'il vit venir vers lui un Maure ayant à la main une feuille de papier écrite : c'était un homme que députait le pouvoir municipal de la ville, pour demander que l'on arrêtât les hostilités. Le général fit cesser le feu et conduire l'envoyé au général en chef. Celui-ci, après avoir pris connaissance de la lettre par laquelle les grands de la cité, rejetant la responsabilité de la défense sur les Kabaïles et les étrangers soldés, suppliaient que l'on acceptât leur soumission, donna une réponse favorable, et fit prévenir le général Rulhières de prendre possession de la ville. Ce général se dirigea aussitôt vers la Casbah, afin d'occuper ce poste important, s'il était libre, ou de s'en emparer par la force, si quelques Turcs ou Kabaïles de la garnison de la ville avaient songé à s'y renfermer et à s'y défendre comme dans une citadelle, malgré la reddition des habitans. En entrant dans cette enceinte, on la crut d'abord déserte; mais en avançant à travers les constructions dont elle était encombrée, vers le bord des précipices qui l'entourent du côté extérieur, on aperçut les derniers défenseurs, ceux qui ne voulaient point accepter le bénéfice de l'aveu de leur défaite, s'enfonçant dans les ravins à pic, la seule voie qui s'ouvrît désormais à leur retraite. Quelques-uns, avant de disparaître dans ces profondeurs, se retournaient encore pour décharger leurs fusils sur les premiers Français qui se montraient à portée.

Quand on fut tout-à-fait au-dessus de ces abîmes, en y plongeant le regard, on découvrit un affreux spectacle. Un talus extrêmement rapide retombe du terre-plein de la Casbah sur une muraille de rochers verticaux, dont la base pose sur un massif de pierres aiguës et tranchantes. Au pied de cette muraille,

sur ce sol de granit, gisaient brisés et sanglans des corps d'hommes, de femmes, d'enfans. Ils étaient entassés les uns sur les autres, et à leurs teintes sombres et livides, à la manière dont ils étaient jetés par masses flasques et informes, on pouvait les prendre d'abord pour des amas de haillons. Mais quelque mouvement qui trahissait encore la vie vint bientôt révéler l'horrible vérité. On finit par distinguer des bras, des jambes qui s'agitaient, et des agonisans qui frémissaient dans leurs dernières convulsions. Des cordes rompues, attachées aux pitons supérieurs des rochers, où on les voyait encore pendantes, expliquèrent cette effrayante énigme: réveillée de la sécurité dans laquelle elle avait dormi jusqu'au dernier moment pour tomber dans les angoisses de l'épouvante, la population s'était précipitée vers les parties de la ville qui étaient à l'abri de nos coups, afin de s'y frayer un chemin vers la campagne. Ces malheureux, dans leur vertige, n'avaient pas compté sur un ennemi plus cruel et plus inexorable que ne pouvaient l'être les Français vainqueurs, sur la fatalité de ces lieux infranchissables, qu'on ne peut fouler impunément. Quelques sentiers, tracés par les chèvres et par des pâtres kabaïles, existent bien dans différentes directions; mais la foule s'était lancée au hasard à travers ces pentes, sur lesquelles on ne peut plus s'arrêter: les premiers flots arrivant au bord de la cataracte, poussés par ceux qui suivaient, et ne pouvant les faire refluer, ni les contenir, roulèrent dans l'abîme, et il se forma une effrayante cascade humaine. Quand la presse eut été diminuée par la mort, ceux des fuyards qui avaient échappé à ce premier danger crurent trouver un moyen de continuer leur route périlleuse en se laissant glisser le long de cordes fixées aux rochers; mais, soit inhabileté ou précipitation à exécuter cette manœuvre, soit que les cordes se rompissent, les mêmes résultats se reproduisirent par d'autres causes, et il y eut encore une longue série de chutes mortelles.

Après avoir mis un poste à la Casbah, le général Rulhières se rendit chez le scheik de la ville, afin de s'assurer du concours des principaux habitans pour le maintien de l'ordre, et de se faire indiquer les grands établissemens publics et les magasins appartenant à l'état. Il parcourut ensuite les rues, rassemblant en troupe les soldats qui commençaient à se répandre sans ordre de tous côtés, et posant des corps-de-garde à tous les points importans. On était maître de Constantine, et deux ou trois heures après le moment auquel la soumission avait été faite, le général en chef et le duc de Nemours entrèrent dans la ville et allèrent occuper le palais du bey Achmet.

Ce fut un étrange et effrayant spectacle que celui de la brèche pour ceux qui, arrivant du dehors, tombaient sans préparation devant ce tableau: c'était comme une scène d'enfer, avec des traits tellement saisissans, que, sous cette impression, l'esprit, dans son ébranlement, se persuadait quelquefois qu'il créait, lorsqu'il ne faisait que percevoir; car il y a des horreurs si en dehors de toutes les données de l'expérience, qu'il est plus facile de les regarder comme des monstruosités enfantées par l'imagination que comme des objets offerts par la] réalité. A mesure que, montant par la brèche, on approchait

du sommet, il semblait qu'une atmosphère chaude, épaisse, plombée, s'abaissait et peu à peu remplissait entièrement l'espace. Arrivé sur le rempart, on ne respirait plus l'air des vivans; c'était une vapeur suffocante, pareille à celle qui s'échapperait de tombeaux ouverts, comme une poussière d'ossemens brûlés. En avançant encore, on apercevait des têtes et des bras sortant de dessous un monceau de terres et de décombres, là où quelques-uns avaient péri sous les ruines d'une maison écroulée; plus loin, on trouvait un chaos de corps entassés les uns sur les autres, brûlés, noircis, mutilés, d'Arabes et de Français, de morts et d'agonisans. Il y avait des blessés qui étaient encore engagés sous des cadavres ou à demi enfoncés dans les excavations que l'explosion avait ouvertes sous leurs pas. On en voyait dont la couleur naturelle avait entièrement disparu sous la teinte que leur avaient imprimée le feu et la poudre, d'autres que leurs vêtemens entièrement consumés avaient laissés à nu. De plusieurs il ne restait que quelque chose qui n'a pas de nom, un je ne sais quoi noir, affaissé, raccorni, presque réduit en charbon, avec une surface en lambeaux, et à laquelle le sang arrivait par tous les pores, mais sans pouvoir couler; et de ces petites masses informes sortaient des cris, des gémissemens, des sons lamentables, des souffles, qui glaçaient d'effroi. Ce que les oreilles entendaient, ce que les yeux voyaient, ce que les narines respiraient, ne peut se rendre dans aucune langue.

Pendant que l'assaut se livrait, et même avant qu'il ne commençât et dès les premières clartés du matin, un mouvement extraordinaire d'émigration s'était manifesté autour de la place. De Kodiat-Aty, on voyait la foule inonder les talus suspendus entre la ville et les précipices, et bouillonner dans cet espace, soumise à des flux et reflux qu'occasionnaient sans doute les difficultés et les désastres de la fuite. Le rebord de la profonde vallée du Rummel dérobait la scène qui se passait au-dessous de la crête des rochers verticaux; on perdait de vue le cours des fluctuations de toute cette multitude, mais on le retrouvait plus loin, lorsqu'il sortait du ravin pour se ramefier en mille directions, le long des pentes que couronnait le camp du bey Achmet. C'est vers ce centre que convergeaient toutes les longues files d'hommes armés et désarmés, de vieillards, de femmes et d'enfans, et tous les groupes qui, entre les principales lignes de communication, fourmillaient à travers champs. Deux pièces de montagne, amenées sur la lisière supérieure du front de Kodiat-Aty, lancèrent quelques obus au milieu de cette nappe mouvante de têtes et de bournous, qui recouvrait les abords de la ville les plus rapprochés de nos positions. Les frémissemens qui suivaient la chute de chaque projectile, indiquaient quels cruels effets il avait produits. Mais à mesure que les progrès de l'assaut se développaient, les coups de nos pièces se ralentirent, comme si, le succès une fois assuré, on eût craint d'écraser un ennemi vaincu.

Dès qu'on eut reconnu les principaux édifices de Constantine, on en choisit un pour y établir l'ambulance; aussitôt après la cessation des hostilités, les blessés avaient été ramassés partout où ils étaient tombés, arrachés de dessous les morts ou les décombres, et déposés à une des portes de la ville.

Dès que leur nouvel asile fut déblayé de ce qui l'encombrait et garni de matelas, que les habitations voisines fournissaient en grande abondance, ils y furent transportés. En même temps, on avait placé des postes devant tous les magasins de l'état, de peur que le gaspillage et le désordre ne s'attachassent, comme un ver rongeur, à ces dépôts, dont dépendaient, sous beaucoup de rapports, les déterminations à prendre sur le sort de notre conquête. Une partie des troupes fut introduite dans la ville, tandis que le reste continua à occuper les anciennes positions. Les soldats logés dans l'intérieur et ceux du dehors, lorsqu'ils pénétraient par les faux-fuyans et les sentiers escarpés dans la Capoue qui leur était interdite, parcouraient avec une étonnante verve d'activité toutes les habitations restées ouvertes, et dont la plupart étaient abandonnées, enlevant les couvertures, les tapis, les matelas et les objets d'habillement, qui leur tombaient sous la main. Beaucoup d'officiers déployèrent, à cette occasion, un grand luxe de sainte indignation et d'austère stoïcisme, gourmandant, avec un emportement plus fondé en motifs généraux qu'en raisons actuelles, de pauvres soldats qui, après de rudes privations, voyaient à leur portée des élémens de bien-être, et croyaient pouvoir en profiter. Ceux-ci, en effet, se croyaient absolument dans leur droit, lorsqu'ils travaillaient à se pourvoir contre les intempéries de la saison et les incommodités du bivouac aux dépens du luxe d'un ennemi qui était tombé d'épuisement, plutôt qu'il ne s'était rendu, pour éviter aux deux partis les calamités extrêmes, et qui n'avait tendu le rameau de paix à ses adversaires que tout baigné de leur sang. Dès le matin du troisième jour de l'occupation, l'ordre était rétabli. Les soldats, casernés dans les rues qui avaient été régulièrement assignées aux divers corps, s'occupaient à nettoyer leurs armes et leurs vêtemens, comme dans les cours des quartiers d'Europe. La population, d'abord fort appauvrie en nombre par la fuite des cinq ou six mille individus que la crainte de nos armes avait successivement détachés de son sein, se reformait déjà, et s'arrondissait par les rentrées quotidiennes de nombreuses familles. On voyait les habitans, dans certaines rues qui leur avaient été plus particulièrement abandonnées, dès le soir même de notre entrée, s'asseoir devant leurs portes avec un calme parfait, et former devant leurs maisons de petits cercles, où, accroupis les uns à côté des autres, ils causaient avec une grave insouciance, comme si aucun évènement extraordinaire ne s'était accompli dans la journée, et qu'ils eussent à se raconter seulement des histoires des temps passés ou des pays lointains, et non des faits encore chauds, dans lesquels ils avaient été acteurs, et dont ils étaient victimes.

Constantine est un grand et triste assemblage de maisons, avec des ruelles tortueuses et infectes, vrai labyrinthe de cloaques et d'égouts. Les habitations, construites à la base en briques mal cuites, et dans la partie supérieure en matériaux de terre séchée au soleil, hautes, couvertes de toits en tuiles noirâtres, pressées les unes contre les autres, avec des étages en saillie

sur le rez-de-chaussée, envahissent la voie publique de leurs angles désordonnés, l'écrasent de leurs encorbellemens, et l'attristent de la teinte sombre de leurs parois. Les coins les plus rians de ce lugubre ensemble, ceux sur lesquels les yeux fatigués peuvent le mieux se reposer, sont les ruines, qui, au moins, procurent un peu d'espace, d'air et de lumière. Ces traces de destruction se rencontrent fréquemment; les unes n'indiquent que la marche du temps, les autres marquent les principales directions qu'avaient affectées nos boulets et nos bombes. Celles qui résultent de la vétusté semblent accuser le présent de décadence, en révélant dans le passé un temps de splendeur inconnue des jours actuels. Plusieurs de ces constructions affaissées sous elles-mêmes conservent encore, dans leurs débris, un certain caractère de supériorité et de prééminence sur toutes celles qui restent debout et entières autour d'elles. Peut-être, il est vrai, doivent-elles moins l'impression qu'elles produisent à leur beauté native qu'au désordre même et aux effets d'ombre et de lumière d'arceaux isolés et de cintres se découpant sur le ciel. Parmi les habitations qui ne sont pas à l'état de ruines, un très grand nombre ne sont que des masures ayant un simple rez-de-chaussée et une petite cour sombre et humide, de forme carrée ou triangulaire; quelques-unes sont régulières et belles, avec deux et même trois étages au-dessus du sol, des colonnes en marbre et quelques reflets de luxe oriental. On y trouve peu de précision dans l'exécution et peu de régularité dans les détails, mais, en revanche, une certaine variété; il n'y a pas, comme à Alger, un type unique de construction servilement calqué d'un bout à l'autre de la ville. Ici, la colonne est tantôt courte et forte, tantôt haute et svelte; d'une maison à l'autre ou même d'un étage à l'autre, dans la même maison, l'ogive s'allonge ou se déprime, ou même fait place au plein-cintre et à la plate-bande. On peut remarquer l'ancien palais des beys avec sa cour longue et étroite, et, sur tout son pourtour, une colonnade soutenue à une grande hauteur par un soubassement plein. Plusieurs mosquées, quoique sans marbres et sans décorations brillantes, se font admirer par la multiplicité de leurs nefs, que séparent les unes des autres des rangées d'arcades ogivales. Mais, s'il est une perle qui brille dans ce fumier, c'est le palais que s'est fait arranger le bey Achmed. Il se compose de quatre cours inégales, rectangulaires, et entourées de galeries pavées en marbre et à ogives soutenues par des colonnes de marbre. Une seule n'a qu'un rez-de-chaussée; les autres ont en outre un étage, plein et nu dans l'une d'elles, ailleurs décoré de galeries à colonnes de marbre. Les deux plus grandes cours encadrent, de leurs riches bordures de portiques, des parterres plantés au hasard d'orangers, de citronniers, de figuiers et de jasmin, avec des vignes enlacées aux arbres et suspendues aux arcades. Une autre cour a son espace intérieur presque entièrement occupé par un grand bassin carré, au milieu duquel, sur un massif à rebord de marbre blanc, s'élève une haute fontaine composée de plusieurs vasques de marbre blanc, qui s'étagent sur des supports de dauphins et de feuillages délicatement sculptés. La

première cour dans laquelle on entre en sortant du vestibule, se lie de trois côtés différens aux trois autres cours par la suppression, dans la longueur des lignes communes, des murs de séparation, qui sont remplacés par des colonnades. Les portiques sur lesquels donnent les appartemens du bey sont doubles et avec double rangée de colonnes, en sorte que, d'un point de vue central et par les échappées qui sont ménagées d'une cour à l'autre, l'œil peut, suivant différentes directions, rencontrer dans un même plan trois et quatre colonnes de file. Pour aider encore l'imagination à se lancer dans un monde d'architecture orientale, l'éclat des couleurs prête sa magie aux lignes des constructions. Les murs sur lesquels se détachent les ogives, et l'épaisseur même des cintres, sont vivement enluminés ou de tableaux représentant les principales villes des empires musulmans, ou de grands entrelacs mêlés de fleurs. Tout ce luxe, il est vrai, est fortement empreint d'un caractère barbare. Il ne faut pas chercher ici la symétrie, le fini précieux, l'élégance d'ornementation et la richesse des détails qui se font remarquer dans les belles habitations d'Alger; mais il sort de tout cet ensemble un prestige d'effets, un parfum d'Orient, sous l'impression desquels l'esprit s'ouvre mille perspectives dorées et rêve des magnificences ineffables, surtout lorsqu'un jour douteux laisse un voile de demi-obscurité sur les médiocrités et les exagérations de la réalité. L'œil qui se promène à perte de vue parmi les colonnes, les ombres qu'elles projettent et les gerbes de lumière adoucie qui s'épanouissent dans les vides, croit apercevoir une clairière dans une forêt de marbre.

Outre ce genre de beautés prévues et amenées par la volonté des hommes, il s'en rencontre d'autres purement pittoresques et fortuites, qui sont sorties comme d'elles-mêmes des hasards ou des nécessités des constructions. Tels sont les nombreux passages voûtés, au moyen desquels les rues se prolongent à travers des massifs de bâtimens. Le chemin qui s'engloutit dans ces antres ténébreux, le jour qui y meurt et renaît, les passans qui glissent comme des ombres dans le clair-obscur, les silhouettes se découpant d'une façon bizarre sur le fond lumineux qu'encadrent les derniers arceaux; tous ces accidens jettent un peu de poésie au milieu d'un ensemble misérable et dépourvu de caractère. Si on veut sortir des pauvretés sous lesquelles on est affaissé, pour s'élever d'un seul regard jusqu'à la représentation d'un grand ordre de choses, on peut encore aller se poser en face d'un des restes de l'antiquité romaine. A l'intersection de deux rues, du sein des constructions arabes s'élancent trois grands arcs romains, formant les trois côtés contigus d'un vaste carré. Non loin de là, un autre cintre, de même dimension, paraît avoir appartenu au même monument. Les premiers, parfaitement simples, ne sont ornés que de la beauté de leurs proportions et de la magnificence de leurs matériaux; le dernier se distingue par une archivolte et par quelques moulures. Par la puissance de leur structure, la hardiesse de leur jet et la majesté calme avec laquelle ils abritent, sous leurs grandes ombres, les masures modernes, ils rappellent des chênes étendant leurs forts bran-

chages sur des groupes de buissons. Quelques pans des murs de la Casbah paraissent être de construction romaine, et une grande partie de cette enceinte est au moins formée d'appareils antiques. Le monument autour duquel se trouvent réunis peut-être le plus de vestiges de la domination des Romains, c'est le pont par lequel la porte inférieure de la ville communique avec le pied du plateau de Mansoura et des hauteurs de Sidi-Messid. Les culées entières sont de l'époque romaine : ce sont quelques rochers posés les uns sur les autres par des mains de géans ; et à côté, pour atteindre à leur hauteur, ont été entassés, par nos pauvres générations, pierres sur pierres, matériaux sur matériaux, étages sur étages. Suivant les exigences de la profondeur variable du ravin, deux et trois rangées d'arcades ogivales, superposées les unes au-dessus des autres, se dressent sur leurs longs et forts jambages pour soutenir la voie du pont au niveau convenable. Enfin un couronnement servant de parapet, qui par son élégance nerveuse rappelle les attiques des palais florentins, termine heureusement l'édifice. Mais ces travaux modernes, malgré leur hardiesse et leur grace réelles, s'effacent et disparaissent en regard des pierres romaines. Dans une des piles du pont sont incrustés deux fragmens de bas-reliefs antiques. Sur l'un sont figurés deux éléphans en présence et comme prêts à s'attaquer ; l'autre, placé au-dessus de celui-ci, représente une femme qui semble descendre du haut des airs. Les supports inférieurs du pont ne plongent pas eux-mêmes dans les eaux du Rummel. Ils ont pour base une voûte naturelle, qui recouvre en cet endroit le lit de la rivière.

Cinq rues principales traversent la ville dans un sens à peu près parallèle au cours du Rummel. La plus élevée suit assez exactement la crête du terrain qu'occupe Constantine ; elle conduit de la porte supérieure à la Casbah. Deux autres partent des abords, l'une de la porte inférieure, l'autre d'une porte intermédiaire, auxquelles elles se rattachent, non directement, mais par des embranchemens tortueux. Une troisième prend naissance à la porte intérieure, auprès de laquelle a eu lieu la grande explosion. A leurs extrémités opposées, elles n'aboutissent pas d'une manière nettement déterminée, mais elles s'embrouillent dans un écheveau emmêlé de petites rues, dont le nœud est auprès de la porte du pont. Presque droites dans une grande partie de leur longueur, et tracées dans un terrain assez uni, elles sont, excepté celle de la Casbah, généralement garnies des deux côtés de ces petites niches carrées, profondes et noires, qui servent de boutiques. Quelquefois des vignes sont suspendues en berceau au-dessus de la voie publique. Les autres rues de la ville, presque toutes perpendiculaires à celles-ci, sont en pente rapide ; elles se jettent dans toutes les directions, se mêlent et se séparent, se perdent et se retrouvent, se resserrent et s'épanouissent, et semblent disposées exprès pour faire le désespoir des marcheurs qui ont un but. Mais ce que l'on ne saurait imaginer, quand on ne l'a pas vu, quand on ne l'a pas senti, c'est l'amas prodigieux de boues, d'immondices et d'odeurs infectes que déploie la

ville entière. On s'étonne de la quantité de fange, de la quantité et de la variété d'infections que peut contenir une cité d'Afrique. Pendant les deux ou trois premiers jours qui suivirent l'entrée des Français, les parties hautes de la ville et les rues un peu ouvertes au jour étaient abandonnées à peu près exclusivement aux Européens. Les indigènes se tenaient loin de la lumière, dans les ruelles détournées et dans les quartiers bas qui longent le ravin du Rummel. Mais peu à peu, reprenant confiance et d'ailleurs augmentant de nombre par la rentrée des fugitifs, ils se détachèrent des lieux enfoncés et revinrent à la surface. La première industrie qu'ils osèrent exercer, parce qu'elle compromettait fort peu leur avoir, fut celle de cafetier. A chaque pas, on trouvait un homme ou un enfant faisant et vendant du café en pleine rue; ensuite on étala des pains, des légumes communs, et on se décida enfin à hasarder de petites bougies, des fruits secs et un peu de sucre brut. Les soldats se jetaient avec une effrayante avidité sur tout ce qui se pouvait manger, quoique les distributions régulières ne leur aient jamais manqué. Ils passaient tout leur temps à chercher et à préparer des alimens, et le feu ne s'éteignait, pour ainsi dire, ni jour ni nuit sous leurs marmites. Ces excès de nourriture, et d'une nourriture souvent malsaine, agissant sur des organisations déjà irritées et affaiblies par les misères du bivouac, durent contribuer beaucoup à développer les maladies inflammatoires qui bientôt éclatèrent dans l'armée.

L'aspect extérieur de Constantine varie beaucoup suivant les points de vue où l'on se place. La face de la ville qui regarde Kodiat-Aty est celle qui a le moins d'originalité. Un massif composé de plusieurs gros bastions carrés, liés entre eux par de lourdes courtines, et de part et d'autre quelques pans de rochers surmontés de murs crénelés, qui fuient et se dérobent bientôt par de nouvelles sinuosités, tel est le seul ensemble que de là on puisse saisir. Ce n'est qu'un masque de fortifications assez vulgaires, derrière lequel la ville se tient presque entièrement cachée. De Mansoura, le rocher de Constantine apparaît comme une large pyramide triangulaire, tronquée par un plan incliné, sur lequel la ville semble comme écrasée. Par l'effet de la déclivité du plateau de Constantine et de sa situation au-dessous du Mansoura, de cette dernière position on n'aperçoit que les toits des maisons, qui paraissent se recouvrir les uns sur les autres comme des écailles, et s'appuyer directement sur le sol. Les édifices les plus hauts brisent seuls de leur élévation verticale cette croûte compacte de tuiles sombres. Les minarets eux-mêmes, excepté deux ou trois qui dépassent la crête du massif, se détachant sur l'horizon libre, se perdent, avec leur teinte généralement d'un rouge terne, dans le fond de toitures sur lequel ils se projettent. Cet aspect est singulièrement triste; cette confusion des plans, et cette couleur cuivrée qui glace tous les objets, donnent l'idée d'une ville long-temps enfouie sous les laves d'un volcan. Mais si du Mansoura on monte sur les hauteurs de Sidi-Messid, à mesure qu'on s'élève, on voit la lourde unité que présentait la ville se diviser, s'étendre et s'animer; l'air glisse et circule autour des objets, la lumière les

colore et les découpe; les maisons naissent, les minarets poussent et vont chercher le ciel. Constantine n'est plus la masse livide et cadavéreuse qu'on apercevait tout à l'heure; c'est un être qui a vie et mouvement.

De ce même mamelon de Sidi-Messid, on peut jeter un coup d'œil général sur la contrée. C'est un pays de hauts plateaux divisés par de nombreuses chaînes de collines et de montagnes. Dans les parties peu éloignées de la ville, les dépressions sont plus marquées et les reliefs plus brusques. Il y a vers l'ouest une plaine médiocrement élevée, courant du sud au nord. Mais au-delà, tout grandit et se simplifie; les régions inférieures disparaissent, et il ne reste en vue que des groupes de sommets, des faisceaux de pitons, une mer dont les vagues sont des montagnes. Rien n'égale la nudité du paysage. C'est à peine si la végétation s'y révèle par quelques points isolés et par quelques minces filets de verdure. Mais quoique la terre manque de tout ce qui lui sert d'ornement et de vêtement, elle est belle par ses former même, par la netteté et la hardiesse simple de ses contours. Quand le ciel est épuré, quand la lumière a cet éclat doux que lui donne l'automne, on découvre, de Sidi-Messid, un spectacle plein de magnificence. La profondeur et la richesse des horizons, la multiplicité des échappées ouvrant des perspectives infinies, l'harmonie des plans et des lignes, tout donne l'idée de la puissance calme et de la force contenue; tout porte le caractère de cette beauté qu'on admire dans l'Hercule au repos.

En contraste avec ce grand et sévère ensemble, il y a près de la ville un cadre étroit plein de détails charmans : c'est la zône de jardins qui serpente le long du cours inférieur du Rummel. Là semble affluer toute la sève végétale destinée à alimenter le reste du pays. Les arbres pressés les uns contre les autres, se pénétrant et s'enlaçant, enfonçant leurs tiges dans de grosses touffes de hauts herbages, et déployant autour d'eux d'amples voiles de lianes, reproduisent, par un désordre plein de grace, par les mystères de leurs voûtes de feuillages et par l'empâtement de toute cette végétation, les accidens des forêts vierges, mais ramenés à une petite échelle. Cette série de rians tableaux s'ouvre par une scène plus solennelle : c'est la chute du Rummel. La base de rochers qui soutenait comme un aqueduc le cours de la rivière à une grande élévation au-dessus des régions basses du pays, manque tout à coup et précisément en face de la dépression de terrain la plus profonde, et laisse tomber les eaux de deux cents pieds de hauteur. Excepté après de fortes pluies, ce n'est pas une cascade à grandes lames et à jets puissans; c'est, en général, une succession d'aigrettes qui se croisent et se mêlent, et de gerbes qui se développent en sens divers; des enroulemens de tissus brillans qui tournent en spirale autour des pointes de rochers, des déploiemens de nappes blanchissantes glissant sur le granit lisse et poli; ce sont des effets piquans et inattendus, mais sans beaucoup de grandeur ni de majesté. Une foule de dérivations, tirées à différentes hauteurs de la cascade, courent sur les pentes des talus qui s'appuient à la base des rochers. Ils y

font mouvoir une vingtaine de moulins arabes; ces fabriques sombres et humides, bâties parmi des pierres toutes verdies de mousse, sur un sol qui suinte et au milieu de plantes qui pleurent, complète le caractère de ce paysage aquatique.

Aussitôt après la prise de possession de Constantine, et dès qu'on eut satisfait aux premières exigences de l'occupation, l'on dut songer à poser les pierres d'attente de l'établissement que l'armée, en se retirant, laisserait derrière elle. Il fallait trouver des points d'appui dans le pays et parmi l'élite de la population; mais on n'avait plus sous la main qu'un petit nombre d'habitans notables. Ben-Aïssa avait quitté la ville le matin même de l'assaut, et d'ailleurs c'était un des plus ardens ennemis du nom français. Le kaïd du palais, blessé mortellement dans une des attaques dirigées contre Kodiat-Aty, avait succombé presque dans un accès de rage, en apprenant que nos troupes envahissaient la ville. Un des cadis avait, dès l'origine, suivi le bey; l'autre, blessé, s'était enfui secrètement de la place, dès qu'il avait été en état de supporter le mouvement et la fatigue. Une seule des autorités restait; c'était le scheik de la ville, vieillard d'une majesté homérique, que ses cheveux blancs et la considération attachée à sa race avaient garanti contre le mauvais vouloir du bey. Ce personnage pouvait donc être moins mal disposé qu'aucun autre à l'égard des Français; mais si ses quatre-vingts années pouvaient jeter sur notre cause, en supposant qu'il consentît à l'embrasser, un certain reflet de solennité, elles ne pouvaient lui prêter ni solidité ni vigueur. Alors le fils de ce scheik se présenta et offrit son concours. C'était un beau jeune homme, plein d'une dignité douce, et qui cachait, sous les apparences d'un calme presque ascétique et d'habitudes purement méditatives, une ambition forte et agissante, mais silencieuse et réfléchie. La justesse et la gravité de ses reparties, l'esprit de prévoyance et de sagacité qui distinguait ses paroles, peut-être enfin le caractère imposant et comme royal qui brillait dans toute sa personne, firent agréer ses propositions. On le chargea d'organiser une municipalité et toute une hiérarchie de fonctionnaires indigènes, en sorte qu'il y eût toute une sphère de pouvoirs musulmans qui se mût au dedans de la sphère des pouvoirs français, par suite d'une harmonie comme préétablie entre elles, et non par l'action incessante et par le frottement immédiat de celle-ci sur la première. Ce fut avec l'aide de ce nouveau dignitaire et des hommes qu'il s'était associés qu'on parvint à connaître et à classer les ressources que la ville renfermait, ainsi qu'à faire rentrer au trésor une contribution que l'on jugea nécessaire pour subvenir, sans envois d'argent français, aux besoins de la caisse de l'armée.

Cependant les germes de maladie que les soldats avaient puisés dans l'atmosphère malsaine de Bone et des camps, ou dans les boues, dans les fatigues et dans les souffrances du bivouac, se développaient. Le 12e de ligne qu'on avait laissé à Bone, au moment du départ pour l'expédition, comme atteint du choléra, arriva à Constantine plusieurs jours après la prise de la

ville; il accompagnait le prince de Joinville, qui, débarqué à Bone après que les troupes expéditionnaires avaient quitté Medjez-Amar, avait voulu courir au-devant des travaux et des périls qu'il entrevoyait sous les murs de Constantine. A peine ce régiment eut-il rejoint l'armée, que le mot de choléra circula dans tous les rangs; et en effet, une épidémie intestinale, quel que fût son nom, se répandait rapidement parmi les Européens, précipitant ceux qui n'étaient encore que chancelans et achevant ceux qui étaient déjà terrassés par des souffrances antérieures. La maladie, il est vrai, contrairement aux habitudes du choléra, qui frappe également le fort et le faible, ne s'attaquait pas aux hommes valides, et ne se jetait que sur les organisations qui lui étaient livrées toutes préparées et toutes affaiblies. Mais quand on vit que l'épidémie enlevait le général de Caraman, on lui décerna, presque sans contestation, le titre de choléra, comme s'il n'y avait que ce fléau qui eût osé tomber sur une des premières têtes de l'armée. Les décès se succédaient rapidement; tous les matins on emportait de l'hôpital une trentaine de morts, qui, même avant la cessation de la vie, étaient déjà réduits à l'état de squelettes. Les blessures aussi, et surtout celles qui provenaient de l'explosion, tournaient à une mauvaise fin. Beaucoup de brûlés tombaient dans le délire et périssaient dans l'agitation cruelle des transports au cerveau. L'aspect de ces malheureux était hideux, et leurs plaies répandaient une odeur insupportable. Il était temps de retirer l'armée de ce foyer d'infection et de la soustraire, s'il était possible, par le changement d'air et par la dispersion de ses parties trop massées, à ce principe morbide qui la travaillait. Le temps aussi pressait, et les beaux jours, qui avaient été accordés depuis l'entrée des Français dans Constantine, semblaient autant de menaces pour l'avenir. D'ailleurs tout ce qui se pouvait faire dans les premiers momens pour affermir la position de la garnison qu'on devait laisser dans la place conquise, était accompli. Les habitans, sous l'administration du chef qu'on leur avait donné, se montraient dociles et, jusqu'à un certain point, confians en la durée de notre occupation. Les ressources en grains trouvées dans la ville assuraient la subsistance des troupes pour cinq ou six mois. Il ne restait donc plus qu'à prévenir les difficultés qu'aurait rencontrées le retour de l'armée, et surtout celui du matériel, si l'on se fût laissé attarder jusqu'à l'hiver et jusqu'à une série nouvelle de grandes pluies.

Le général en chef, voulant agir par lui-même à Constantine et y conserver des forces imposantes jusqu'à la dernière limite des délais possibles, se fit devancer par les parties de l'armée pour lesquelles les retards avaient le plus d'inconvéniens, par l'artillerie de siége et par les malades et blessés qui étaient en état de supporter le voyage. La première colonne, composée du parc de siége et de plusieurs bataillons d'infanterie, se mit en marche le 20. Elle emmenait aussi le corps du général Damrémont. Elle fut favorisée, dans son mouvement, par un temps magnifique, et le précieux matériel confié à l'armée sous des auspices si incertains, fut remis, par elle, sain, entier et

glorieux, dans les établissemens français. La seconde colonne partit le 26, sous les ordres du général Trézel; elle escortait un convoi de malades. Après quelques heures de route, elle fut assaillie par des averses qui se succédèrent à courts intervalles pendant près de trois jours. Le temps s'était mis au froid, et, pendant les nuits, beaucoup de malades succombaient de malaise dans ces bivouacs pluvieux et à peu près privés de feu.

Ce fut le 30 octobre que le général en chef quitta Constantine, emmenant avec lui tout ce qui restait de troupes non destinées à former la garnison de la place, et les malades qui pouvaient être évacués. Il laissait dans la ville deux mille cinq cents hommes, auxquels on avait préparé un réduit pour la défense dans la Casbah déblayée. Le temps, qui s'était relevé depuis le départ du général Trézel, s'abaissa de nouveau, et, dès la première nuit de bivouac, la pluie commença et continua les jours suivans. Pendant la journée, elle ne tombait que par bourrasques, mais la nuit elle devenait plus fréquente et plus opiniâtre; enfin le cinquième jour, lorsqu'on arriva au Raz-el-Akba, au point même où, en allant, on avait trouvé l'orage tout formé, il se fit un grand déchirement des nuages pluvieux, et la région de Bone apparut au pied de la montagne toute illuminée d'une lumière abondante. A mesure qu'on descendait vers la vallée, la clarté et la chaleur renaissaient, et à Medjez-Amar régnait le printemps. Rentrée dans ce camp, qui était le terme de la campagne et de ses nobles travaux, l'armée expéditionnaire put se retourner et contempler avec fierté cet espace qu'elle avait deux fois labouré vaillamment, et dans lequel enfin elle venait de semer un germe d'avenir.

Un Officier de l'armée d'Afrique.

L'ORCO.

Nous étions, comme de coutume, réunis sous la treille. La soirée était orageuse, l'air pesant et le ciel chargé de nuages noirs que sillonnaient de fréquens éclairs. Nous gardions tous un silence mélancolique. On eût dit que la tristesse de l'atmosphère eût gagné nos cœurs, et nous nous sentions involontairement disposés aux larmes. Beppa surtout paraissait livrée à de douloureuses pensées. En vain l'abbé, qui s'effrayait des fâcheuses dispositions de l'assemblée, avait-il essayé, à plusieurs reprises et de toutes les manières, de ranimer la gaieté, ordinairement si vive, de notre amie. Ni questions, ni sarcasmes, ni prières, n'avaient pu la tirer de sa rêverie; les yeux fixés au ciel, promenant au hasard ses doigts sur les cordes frémissantes de sa guitare, elle semblait avoir perdu le souvenir de ce qui se passait autour d'elle, et ne plus s'inquiéter d'autre chose que des sons plaintifs qu'elle faisait rendre à son instrument et de la course capricieuse des nuages. Le bon Panorio, rebuté par le mauvais succès de ses tentatives, prit le parti de s'adresser à moi.

— Allons! me dit-il, cher Zorzi; essaie à ton tour, sur la belle capricieuse, le pouvoir de ton amitié. Il existe entre vous deux une sorte de sympathie magnétique, plus forte que tous mes raisonnemens, et le son de ta voix réussit à la tirer de ses distractions les plus profondes.

— Cette sympathie magnétique dont tu me parles, répondis-je, cher abbé, vient de l'identité de nos sentimens. Nous avons souffert de la même manière et pensé les mêmes choses, et nous nous con-

naissons assez, elle et moi, pour savoir quel ordre d'idées nous rappellent les circonstances extérieures. Je vous parie que je devine, non pas l'objet, mais du moins la nature de sa rêverie.

Et me tournant vers Beppa :

— Carissima, lui dis-je doucement, à laquelle de nos sœurs penses-tu?

— A la plus belle, me répondit-elle sans se détourner, à la plus fière, à la plus malheureuse.

— Quand est-elle morte? repris-je, m'intéressant déjà à celle qui vivait dans le souvenir de ma noble amie, et désirant m'associer par mes regrets à une destinée qui ne pouvait pas m'être étrangère.

— Elle est morte à la fin de l'hiver dernier, la nuit du bal masqué qui s'est donné au palais Servilio. Elle avait résisté à bien des chagrins, elle était sortie victorieuse de bien des dangers, elle avait traversé, sans succomber, de terribles agonies, et elle est morte tout d'un coup, sans laisser de trace, comme si elle eût été emportée par la foudre. Tout le monde ici l'a connue plus ou moins, mais personne autant que moi, parce que personne ne l'a autant aimée, et qu'elle se faisait connaître selon qu'on l'aimait. Les autres ne croient pas à sa mort, quoiqu'elle n'ait pas reparu depuis la nuit dont je te parle. Ils disent qu'il lui est arrivé bien souvent de disparaître ainsi pendant long-temps, et de revenir ensuite. Mais moi je sais qu'elle ne reviendra plus et que son rôle est fini sur la terre. Je voudrais en douter, que je ne le pourrais pas; elle a pris soin de me faire savoir la fatale vérité par celui-là même qui a été la cause de sa mort. Et quel malheur c'est là, mon Dieu! le plus grand malheur de ces époques malheureuses! C'était une vie si belle que la sienne! si belle et si pleine de contrastes, si mystérieuse, si éclatante, si triste, si magnifique, si enthousiaste, si austère, si voluptueuse, si complète en sa ressemblance avec toutes les choses humaines! Non, aucune vie ni aucune mort n'ont été semblables à celle-là. Elle avait trouvé le moyen, dans ce siècle prosaïque, de supprimer de son existence toutes les mesquines réalités, et de n'y laisser que la poésie. Fidèle aux vieilles coutumes de l'aristocratie nationale, elle ne se montrait qu'après la chute du jour, masquée, mais sans jamais se faire suivre de personne. Il n'est pas un habitant de la ville qui ne l'ait rencontrée errant sur les places ou dans les rues, pas un qui n'ait aperçu sa gondole attachée sur quelque canal; mais aucun ne l'a jamais vue en sortir ou y entrer. Quoique cette gondole ne fût gardée par personne, on n'a jamais entendu dire qu'elle eût été l'objet d'une

seule tentative de vol. Elle était peinte et équipée comme toutes les autres gondoles, et pourtant tout le monde la connaissait; les enfans même disaient, en la voyant : « Voilà la gondole du masque. » Quant à la manière dont elle marchait, et à l'endroit d'où elle amenait le soir et où elle remmenait le matin sa maîtresse, nul ne le pouvait seulement soupçonner. Les douaniers garde-côtes avaient bien vu souvent glisser une ombre noire sur les lagunes, et, la prenant pour une barque de contrebandier, lui avaient donné la chasse jusqu'en pleine mer; mais, le matin venu, ils n'avaient jamais rien aperçu sur les flots qui ressemblât à l'objet de leur poursuite, et, à la longue, ils avaient pris l'habitude de ne plus s'en inquiéter, et se contentaient de dire, en la revoyant : « Voilà encore la gondole du masque. » La nuit, le masque parcourait la ville entière, cherchant on ne sait quoi. On le voyait tour à tour sur les places les plus vastes et dans les rues les plus tortueuses, sur les ponts et sous la voûte des grands palais, dans les lieux les plus fréquentés ou les plus déserts. Il allait tantôt lentement, tantôt vite, sans paraître s'inquiéter de la foule ou de la solitude, mais ne s'arrêtait jamais. Il paraissait contempler avec une curiosité passionnée les maisons, les monumens, les canaux, et jusqu'au ciel de la ville, et savourer avec bonheur l'air qui y circulait. Quand il rencontrait une personne amie, il lui faisait signe de le suivre, et disparaissait bientôt avec elle. Plus d'une fois il m'a ainsi emmenée, du sein de la foule, dans quelque lieu désert, et il s'est entretenu avec moi des choses que nous aimions. Je le suivais avec confiance, parce que je savais bien que nous étions amis; mais beaucoup de ceux à qui il faisait signe n'osaient pas se rendre à son invitation. Des histoires étranges circulaient sur son compte et glaçaient le courage des plus intrépides. On disait que plusieurs jeunes gens, croyant deviner une femme sous ce masque et sous cette robe noire, s'étaient enamourés d'elle, tant à cause de la singularité et du mystère de sa vie que de ses belles formes et de ses nobles allures, et, qu'ayant eu l'imprudence de la suivre, ils n'avaient jamais reparu. La police, ayant même remarqué que ces jeunes gens étaient tous Autrichiens, avait mis en jeu toutes ses manœuvres pour les retrouver et pour s'emparer de celle qu'on accusait de leur disparition. Mais les sbires n'avaient pas été plus heureux que les douaniers, et l'on n'avait jamais pu ni savoir aucune nouvelle des jeunes étrangers, ni mettre la main sur elle. Une aventure bizarre avait découragé les plus ardens limiers de l'inquisition viennoise. Voyant qu'il était impossible d'attraper le masque la nuit dans Venise, deux des argousins les plus zélés résolu-

rent de l'attendre dans sa gondole même, afin de le saisir lorsqu'il y rentrerait pour s'éloigner. Un soir qu'ils la virent attachée au quai des Esclavons, ils descendirent dedans et s'y cachèrent. Ils y restèrent toute la nuit sans voir ni entendre personne; mais, une heure environ avant le jour, ils crurent s'apercevoir que quelqu'un détachait la barque. Ils se levèrent en silence, et s'apprêtèrent à sauter sur leur proie; mais au même instant un terrible coup de pied fit chavirer la gondole et les malencontreux agens de l'ordre public autrichien. Un d'eux se noya, et l'autre ne dut la vie qu'au secours que lui portèrent des contrebandiers. Le lendemain matin il n'y avait point trace de la barque, et la police put croire qu'elle était submergée; mais le soir, on la vit attachée à la même place, et dans le même état que la veille. Alors une terreur superstitieuse s'empara de tous les argousins, et pas un ne voulut recommencer la tentative de la veille. Depuis ce jour, on ne chercha plus à inquiéter le masque, qui continua ses promenades comme par le passé.

Au commencement de l'automne dernier, il vint ici en garnison un officier autrichien, nommé le comte Franz Lichtenstein. C'était un jeune homme enthousiaste et passionné, qui avait en lui le germe de tous les grands sentimens et comme un instinct des nobles pensées. Malgré sa mauvaise éducation de grand seigneur, il avait su garantir son esprit de tout préjugé, et garder dans son cœur une place pour la liberté. Sa position le forçait à dissimuler en public ses idées et ses goûts; mais dès que son service était achevé, il se hâtait de quitter son uniforme, auquel lui semblaient indissolublement liés tous les vices du gouvernement qu'il servait, et courait auprès des nouveaux amis qu'il s'était faits dans la ville, par sa bonté et son esprit, décharger tous les secrets de son cœur. Nous aimions surtout à l'entendre parler de Venise. Il l'avait vue en artiste, l'avait plainte intérieurement de sa servitude, et était arrivé à l'aimer autant qu'un Vénitien. Il ne se lassait pas de la parcourir nuit et jour, ne se lassant pas de l'admirer. Il voulait, disait-il, la connaître mieux que ceux qui avaient le bonheur d'y être nés. Dans ses promenades nocturnes il rencontra le masque. Il n'y fit pas d'abord grande attention; mais ayant bientôt remarqué qu'il paraissait étudier la ville avec la même curiosité et le même soin que lui-même, il fut frappé de cette étrange coïncidence, et en parla à plusieurs personnes. On lui conta tout d'abord les histoires qui couraient sur la femme voilée, et on lui conseilla de prendre garde à lui. Mais, comme il était brave jusqu'à la témérité, ces avertissemens,

au lieu de l'effrayer, excitèrent sa curiosité, et lui inspirèrent une folle envie de faire connaissance avec le personnage mystérieux qui épouvantait si fort le vulgaire. Voulant garder vis-à-vis du masque le même incognito que celui-ci gardait vis-à-vis de lui, il s'habilla en bourgeois, et recommença ses promenades nocturnes. Il ne tarda pas à rencontrer ce qu'il cherchait. Il vit, par un beau clair de lune, la femme masquée, debout devant la charmante église de *Saints-Jean-et-Paul*. Elle semblait contempler avec adoration les ornemens délicats qui en décorent le portail. Le comte s'approcha d'elle à pas lents et silencieux. Elle ne parut pas s'en apercevoir, et ne bougea pas. Le comte, qui s'était arrêté un instant pour voir s'il était découvert, reprit sa marche et arriva tout près d'elle. Il l'entendit pousser un profond soupir, et chanter à voix si basse, qu'il ne put d'abord distinguer les paroles. Mais après un moment d'attention, il reconnut des vers patois et un refrain populaire qu'il avait déjà entendu sur les places. Comme il était fort bon musicien et doué d'une rare mémoire, il avait retenu ce refrain; et, à l'instant, sans rien dire, il se mit à le fredonner en même temps qu'elle. Au lieu de cesser son chant, comme Franz le craignait, le masque éleva la voix davantage, sans changer le mouvement, de sorte que le refrain, repris en deux parties, s'acheva dans un mélodieux accord. Aussitôt qu'ils eurent fini, Franz, qui savait fort mal le vénitien, mais fort bien l'italien, lui adressa la parole dans un toscan très pur.

— Salut, dit-il, salut et bonheur à ceux qui aiment Venise!

— Qui êtes-vous? répondit le masque d'une voix pleine et sonore comme celle d'un homme, mais douce comme celle d'un rossignol.

— Je suis un amant de la beauté.

— Êtes-vous de ceux dont l'amour brutal violente la beauté libre, ou de ceux qui s'agenouillent devant la beauté captive, et pleurent de ses larmes?

— Quand le roi des nuits voit la rose fleurir joyeusement sous l'haleine de la brise, il bat des ailes et chante; quand il la voit se flétrir sous le souffle brûlant de l'orage, il cache sa tête sous son aile et gémit. Ainsi fait mon ame.

— Suis-moi donc, car tu es un de mes fidèles.

Et, saisissant la main du jeune homme, elle l'entraîna vers l'église. Quand celui-ci sentit cette main froide de l'inconnue serrer la sienne, et la vit se diriger avec lui vers le sombre enfoncement du portail, il se rappela involontairement les sinistres histoires qu'il avait entendu raconter, et, tout à coup saisi d'une terreur panique, il s'arrêta. Le

masque se retourna, et, fixant sur le visage pâlissant de son compagnon un regard scrutateur, il lui dit :

— Vous avez peur? Adieu.

Puis, lui lâchant le bras, elle s'éloigna à grands pas. Franz eut honte de sa faiblesse, et, se précipitant vers elle, lui saisit la main à son tour et lui dit :

— Non, je n'ai pas peur. Allons.

Sans rien répondre, elle continua sa marche. Mais au lieu de se diriger vers l'église, comme la première fois, elle s'enfonça dans une des petites rues qui donnent sur la place. La lune s'était cachée, et l'obscurité la plus complète régnait dans la ville. Franz voyait à peine où il posait le pied, et ne pouvait rien distinguer dans les ombres profondes qui l'enveloppaient de toutes parts. Il suivait au hasard son guide qui semblait au contraire connaître très bien sa route. De temps en temps quelques lueurs, glissant à travers les nuages, venaient montrer à Franz le bord d'un canal, un pont, une voûte, ou quelque partie inconnue d'un dédale de rues profondes et tortueuses; puis tout retombait dans l'obscurité. Franz avait bien vite reconnu qu'il était perdu dans Venise, et qu'il se trouvait à la merci de son guide. Mais, résolu à tout braver, il ne témoigna aucune inquiétude, et se laissa toujours conduire sans faire une seule observation. Au bout d'une grande heure, la femme masquée s'arrêta.

— C'est bien, dit-elle au comte, vous avez du cœur. Si vous aviez donné le moindre signe de crainte pendant notre course, je ne vous eusse jamais reparlé. Mais vous avez été impassible, je suis contente de vous. A demain donc, sur la place Saints-Jean-et-Paul, à onze heures. Ne cherchez pas à me suivre; ce serait inutile. Tournez cette rue à droite, et vous verrez la place Saint-Marc. Au revoir.

Elle serra vivement la main du comte, et, avant qu'il eût eu le temps de lui répondre, disparut derrière l'angle de la rue. Le comte resta quelque temps immobile, encore tout étonné de ce qui venait de se passer, et indécis sur ce qu'il avait à faire. Mais, ayant réfléchi au peu de chances qu'il avait de retrouver la dame mystérieuse, et aux risques qu'il courrait de se perdre en la poursuivant, il prit le parti de retourner chez lui. Il suivit donc l'itinéraire qui lui avait été tracé, se trouva en effet, au bout de quelques minutes, sur la place Saint-Marc, et de là regagna facilement son hôtel.

Le lendemain, il fut fidèle au rendez-vous. Il arriva sur la place, comme l'horloge de l'église sonnait onze heures. Il vit la femme masquée qui l'attendait debout sur les marches du portail.

— C'est bien, lui dit-elle, vous êtes exact. Entrons.

En disant cela, elle se retourna brusquement vers l'église. Franz, qui voyait la porte fermée et qui savait qu'elle ne s'ouvrait pour personne la nuit, crut que cette femme était folle. Mais quelle ne fut pas sa surprise en voyant que la porte cédait au premier effort! Il suivit machinalement son guide qui referma rapidement la porte après qu'il fut entré. Ils se trouvaient alors tous deux dans les ténèbres; mais Franz, se rappelant qu'une seconde porte, sans serrure, le séparait encore de la nef, ne conçut aucune inquiétude, et s'apprêta à la pousser devant lui pour entrer. Mais elle l'arrêta par le bras.

— Êtes-vous jamais venu dans cette église? lui demanda-t-elle brusquement.

— Vingt fois, répondit-il, et je la connais aussi bien que l'architecte qui l'a bâtie.

— Dites que vous croyez la connaître, car vous ne la connaissez réellement pas encore. Entrez.

Franz poussa la seconde porte et pénétra dans l'intérieur de l'église. Elle était magnifiquement illuminée de toutes parts et complètement déserte.

— Quelle cérémonie va-t-on célébrer ici? demanda Franz stupéfait.

— Aucune. L'église m'attendait ce soir : voilà tout. Suivez-moi.

Le comte chercha en vain à comprendre le sens des paroles que lui adressait le masque; mais, toujours subjugué par un pouvoir mystérieux, il le suivit avec obéissance. Elle le mena au milieu de l'église, lui en fit remarquer, comprendre et admirer l'ordonnance générale. Puis, passant à l'examen de chaque partie, elle lui détailla tour à tour la nef, les colonnades, les chapelles, les autels, les statues, les tableaux, tous les ornemens, lui montra le sens de chaque chose, lui dévoila l'idée cachée sous chaque forme, lui fit sentir toutes les beautés des œuvres qui composaient l'ensemble, et le fit pénétrer, pour ainsi dire, dans les entrailles de l'église. Franz écoutait avec une attention religieuse toutes les paroles de cette bouche éloquente qui se plaisait à l'instruire, et, de moment en moment, reconnaissait combien peu il avait compris auparavant cet ensemble d'œuvres qui lui avaient semblé si faciles à comprendre. Quand elle finit, les lueurs du matin, pénétrant à travers les vitraux, faisaient pâlir la lueur des cierges. Quoiqu'elle eût parlé plusieurs heures, et qu'elle ne se fût pas assise un instant pendant toute la nuit, ni sa voix, ni son corps ne trahissaient aucune fatigue. Seulement sa tête s'était

penchée sur son sein, qui battait avec violence, et semblait écouter les soupirs qui s'en exhalaient. Tout à coup elle redressa la tête, et, levant ses deux bras au ciel, elle s'écria :

— O servitude! servitude!

A ces paroles, des larmes roulant de dessous son masque, allèrent tomber sur les plis de sa robe noire.

— Pourquoi pleurez-vous? s'écria Franz en s'approchant d'elle.

— A demain, lui répondit-elle. A minuit, devant l'Arsenal.

Et elle sortit par la porte latérale de gauche, qui se referma lourdement. Au même moment l'*Angelus* sonna. Franz, saisi par le bruit inattendu de la cloche, se retourna, et vit que tous les cierges étaient éteints. Il resta quelque temps immobile de surprise; puis il sortit de l'église par la grande porte, que les sacristains venaient d'ouvrir, et s'en retourna lentement chez lui, cherchant à deviner quelle pouvait être cette femme si hardie, si artiste, si puissante, si pleine de charme dans ses paroles et de majesté dans sa démarche.

Le lendemain, à minuit, le comte était devant l'Arsenal. Il y trouva le masque, qui l'attendait comme la veille, et qui, sans lui rien dire, se mit à marcher rapidement devant lui. Franz le suivit comme les deux nuits précédentes. Arrivé devant une des portes latérales de droite, le masque s'arrêta, introduisit dans la serrure une clé d'or que Franz vit briller aux rayons de la lune, ouvrit sans faire aucun bruit, et entra la première, en faisant signe à Franz d'entrer après elle. Celui-ci hésita un instant. Pénétrer la nuit dans l'Arsenal, à l'aide d'une fausse clé, c'était s'exposer à passer devant un conseil de guerre, si l'on était découvert, et il était presque impossible de ne pas l'être dans un endroit peuplé de sentinelles. Mais, en voyant le masque s'apprêter à refermer la porte devant lui, il se décida tout d'un coup à poursuivre l'aventure jusqu'au bout, et entra. La femme masquée lui fit traverser d'abord plusieurs cours, ensuite des corridors et des galeries, dont elle ouvrait toutes les portes avec sa clé d'or, et finit par l'introduire dans de vastes salles remplies d'armes de tout genre et de tout temps, qui avaient servi dans les guerres de la république, soit à ses défenseurs, soit à ses ennemis. Ces salles se trouvaient éclairées par des fanaux de galères, placés à égales distances entre les trophées. Elle montra au comte les armes les plus curieuses et les plus célèbres, lui disant le nom de ceux à qui elles avaient appartenu et celui des combats où elles avaient été employées, lui racontant en détail les exploits dont elles avaient été les instrumens. Elle fit revivre ainsi aux yeux de Franz toute l'histoire de Venise.

Après avoir visité les quatre salles consacrées à cette exposition, elle l'emmena dans une dernière, plus vaste que toutes les autres et éclairée comme elles, où se trouvaient des bois de construction, des débris de navires de différentes grandeurs et de différentes formes, et des parties entières du dernier Bucentaure. Elle apprit à son compagnon la propriété de tous les bois, l'usage des navires, l'époque à laquelle ils avaient été construits, et le nom des expéditions dont ils avaient fait partie; puis, lui montrant la galerie du Bucentaure :

— Voilà, lui dit-elle d'une voix profondément triste, les restes de notre royauté passée. C'est là le dernier navire qui ait mené le doge épouser la mer. Maintenant Venise est esclave, et les esclaves ne se marient point. O servitude! ô servitude!

Comme la veille, elle sortit après avoir prononcé ces paroles, mais emmenant cette fois à sa suite le comte, qui ne pouvait sans danger rester à l'Arsenal. Ils s'en retournèrent de la même manière qu'ils étaient venus, et franchirent la dernière porte sans avoir rencontré personne. Arrivés sur la place, ils prirent un nouveau rendez-vous pour le lendemain, et se séparèrent.

Le lendemain et tous les jours suivans, elle mena Franz dans les principaux monumens de la ville, l'introduisant partout avec une incompréhensible facilité, lui expliquant tout ce qui se présentait à leurs yeux avec une admirable clarté, déployant devant lui de merveilleux trésors d'intelligence et de sensibilité. Celui-ci ne savait lequel admirer le plus, d'un esprit qui comprenait si profondément toutes choses, ou d'un cœur qui mêlait à toutes ses pensées de si beaux élans de sensibilité. Ce qui n'avait d'abord été chez lui qu'une fantaisie, se changea bientôt en un sentiment réel et profond. C'était la curiosité qui l'avait porté à nouer connaissance avec le masque, et l'étonnement qui l'avait fait continuer. Mais ensuite l'habitude qu'il avait prise de le voir toutes les nuits devint pour lui une véritable nécessité. Quoique les paroles de l'inconnue fussent toujours graves et souvent tristes, Franz y trouvait un charme indéfinissable qui l'attachait à elle de plus en plus, et il n'eût pu s'endormir, au lever du jour, s'il n'avait, la nuit, entendu ses soupirs et vu couler ses larmes. Il avait pour la grandeur et les souffrances qu'il soupçonnait en elle un respect si sincère et si profond, qu'il n'avait encore osé la prier ni d'ôter son masque, ni de lui dire son nom. Comme elle ne lui avait pas demandé le sien, il eût rougi de se montrer plus curieux et plus indiscret qu'elle, et il était résolu à tout attendre de son bon plaisir, et rien de sa propre importunité. Elle sembla comprendre la délica-

tesse de sa conduite et lui en savoir gré, car, à chaque entrevue, elle lui témoigna plus de confiance et de sympathie. Quoiqu'il n'eût pas été prononcé entre eux un seul mot d'amour, Franz eut donc lieu de croire qu'elle connaissait sa passion et se sentait disposée à la partager. Ses espérances suffisaient presque à son bonheur; et quand il se sentait un désir plus vif de connaître celle qu'il nommait déjà intérieurement sa maîtresse, son imagination, frappée et comme rassurée par le merveilleux qui l'entourait, la lui peignait si parfaite et si belle, qu'il redoutait en quelque sorte le moment où elle se dévoilerait à lui.

Une nuit qu'ils erraient ensemble sous les colonnades de Saint-Marc, la femme masquée fit arrêter Franz devant un tableau qui représentait une jeune fille agenouillée devant le saint patron de la basilique et de la ville.

— Que dites-vous de cette femme? lui dit-elle après lui avoir laissé le temps de la bien examiner.

— C'est, répondit-il, la plus merveilleuse beauté que l'on puisse, non pas voir, mais imaginer. L'ame inspirée de l'artiste a pu nous en donner la divine image, mais le modèle n'en peut exister qu'aux cieux.

La femme masquée serra fortement la main de Franz.

— Moi, reprit-elle, je ne connais pas de visage plus beau que celui du glorieux saint Marc, et je ne saurais aimer d'autre homme que celui qui en est la vivante image.

En entendant ces mots, Franz pâlit et chancela, comme frappé de vertige. Il venait de reconnaître que le visage du saint offrait avec le sien la plus exacte ressemblance. Il tomba à genoux devant l'inconnue, et, saisissant sa main, la baigna de ses larmes, sans pouvoir prononcer une parole.

— Je sais maintenant que tu m'appartiens, lui dit-elle d'une voix émue, et que tu es digne de me connaître et de me posséder. A demain, au bal du palais Servilio.

Puis elle le quitta comme les autres fois, mais sans prononcer les paroles, pour ainsi dire, sacramentelles qui terminaient ses entretiens de chaque nuit. Franz, ivre de joie, erra tout le jour dans la ville, sans pouvoir s'arrêter nulle part. Il admirait le ciel, souriait aux lagunes, saluait les maisons, et parlait au vent. Tous ceux qui le rencontraient le prenaient pour un fou et le lui montraient par leurs regards. Il s'en apercevait, et riait de la folie de ceux qui railliaient

la sienne. Quand ses amis lui demandaient ce qu'il avait fait depuis un mois qu'on ne le voyait plus, il leur répondait : — Je vais être heureux, — et passait. Le soir venu, il alla acheter une magnifique écharpe et des épaulettes neuves, rentra chez lui pour s'habiller, mit le plus grand soin à sa toilette, et se rendit ensuite, revêtu de son uniforme, au palais Servilio.

Le bal était magnifique; tout le monde, excepté les officiers de la garnison, était venu déguisé, selon la teneur des lettres d'invitation, et cette multitude de costumes variés et élégans, se mêlant et s'agitant au son d'un nombreux orchestre, offrait l'aspect le plus brillant et le plus animé. Franz parcourut toutes les salles, s'approcha de tous les groupes, et jeta les yeux sur toutes les femmes. Plusieurs étaient remarquablement belles, et pourtant aucune ne lui parut digne d'arrêter ses regards.

— Elle n'est pas ici, se dit-il en lui-même. J'en étais sûr; ce n'est pas encore son heure.

Il alla se placer derrière une colonne, auprès de l'entrée principale, et attendit, les yeux fixés sur la porte. Bien des fois cette porte s'ouvrit; bien des femmes entrèrent sans faire battre le cœur de Franz. Mais, au moment où l'horloge allait sonner onze heures, il tressaillit, et s'écria assez haut pour être entendu de ses voisins :

— La voilà!

Tous les yeux se tournèrent vers lui, comme pour lui demander le sens de son exclamation. Mais, au même instant, les portes s'ouvrirent brusquement, et une femme qui entra attira sur elle tous les regards. Franz la reconnut tout de suite. C'était la jeune fille du tableau, vêtue en dogaresse du XVe siècle, et rendue plus belle encore par la magnificence de son costume. Elle s'avançait d'un pas lent et majestueux, regardant avec assurance autour d'elle, ne saluant personne, comme si elle eût été la reine du bal. Personne, excepté Franz, ne la connaissait; mais tout le monde, subjugué par sa merveilleuse beauté et son air de grandeur, s'écartait respectueusement et s'inclinait presque sur son passage. Franz, à la fois ébloui et enchanté, la suivait d'assez loin. Au moment où elle arrivait dans la dernière salle, un beau jeune homme, portant le costume de Tasso, chantait, en s'accompagnant sur la guitare, une romance en l'honneur de Venise. Elle marcha droit à lui, et le regardant fixement, lui demanda qui il était pour oser porter un pareil costume et chanter Venise. Le jeune homme, atterré par ce regard, baissa la tête en pâlissant, et lui tendit sa guitare. Elle la prit, et, promenant au hasard sur les cordes ses

doigts blancs comme l'albâtre, elle entonna à son tour d'une voix harmonieuse et puissante un chant bizarre et souvent entrecoupé :

« Dansez, riez, chantez, gais enfans de Venise! Pour vous, l'hiver n'a point de frimas, la nuit pas de ténèbres, la vie pas de soucis. Vous êtes les heureux du monde, et Venise est la reine des nations. Qui a dit non? Qui donc ose penser que Venise n'est pas toujours Venise? Prenez garde! Les yeux voient, les oreilles entendent, les langues parlent; craignez le conseil des dix, si vous n'êtes pas de bons citoyens. Les bons citoyens dansent, rient et chantent, mais ne parlent pas. Dansez, riez, chantez, gais enfans de Venise! — Venise, seule ville qui n'aies pas été créée par la main, mais par l'esprit de l'homme; toi qui sembles faite pour servir de demeure passagère aux ames des justes, et placée comme un degré pour elles de la terre aux cieux; murs qu'habitèrent les fées, et qu'anime encore un souffle magique; colonnades aériennes qui tremblez dans la brume, aiguilles légères qui vous confondez avec les mâts flottans des navires; arcades qui semblez contenir mille voix pour répondre à chaque voix qui passe; myriades d'anges et de saints qui semblez bondir sur les coupoles et agiter vos ailes de marbre et de bronze quand la brise court sur vos fronts humides; cité qui ne gis pas, comme les autres, sur un sol morne et fangeux, mais qui flottes, comme une troupe de cygnes sur les ondes, réjouissez-vous, réjouissez-vous, réjouissez-vous! Une destinée nouvelle s'ouvre pour vous, aussi belle que la première. L'aigle noire flotte au-dessus du lion de Saint-Marc, et des pieds tudesques walsent dans le palais des doges! — Taisez-vous, harmonies de la nuit! Éteignez-vous, bruits insensés du bal! Ne te fais plus entendre, saint cantique des pêcheurs; cesse de murmurer, voix de l'Adriatique! Meurs, lampe de la Madone; cache-toi pour jamais, reine argentée de la nuit; il n'y a plus de Vénitiens dans Venise! — Rêvons-nous? sommes-nous en fête? Oui, oui, dansons, rions, chantons! C'est l'heure où l'ombre de Faliero descend lentement l'escalier des géans, et s'assied immobile sur la dernière marche. Dansons, rions, chantons! car tout à l'heure la voix de l'horloge dira : Minuit! et le chœur des morts viendra crier à nos oreilles : Servitude! servitude! »

En achevant ces mots, elle laissa tomber sa guitare, qui rendit un son funèbre en heurtant les dalles, et l'horloge sonna. Tout le monde écouta sonner les douze coups dans un silence sinistre. Alors le maître du palais s'avança vers l'inconnue d'un air moitié effrayé, moitié irrité.

— Madame, lui dit-il d'une voix émue, qui m'a fait l'honneur de vous amener chez moi?

— Moi, s'écria Franz en s'avançant, et si quelqu'un le trouve mauvais, qu'il parle.

L'inconnue, qui n'avait pas paru faire attention à la question du maître, leva vivement la tête en entendant la voix du comte.

— Je vis, s'écria-t-elle avec enthousiasme, je vivrai!

Et elle se retourna vers lui avec un visage rayonnant. Mais, quand elle l'eut vu, ses joues pâlirent, et son front se chargea d'un sombre nuage.

— Pourquoi avez-vous pris ce déguisement? lui dit-elle d'un ton sévère en lui montrant son uniforme.

— Ce n'est point un déguisement, répondit-il; c'est.....

Il n'en put dire davantage. Un regard terrible de l'inconnue l'avait comme pétrifié. Elle le considéra quelques secondes en silence, puis laissa tomber de ses yeux deux grosses larmes. Franz allait s'élancer vers elle. Elle ne lui en laissa pas le temps.

— Suivez-moi, lui dit-elle d'une voix sourde.

Puis elle fendit rapidement la foule étonnée, et sortit du bal suivie du comte.

Arrivée au bas de l'escalier du palais, elle sauta dans sa gondole, et dit à Franz d'y monter après elle et de s'asseoir. Quand il l'eut fait, il jeta les yeux autour de lui, et n'apercevant point de gondolier :

— Qui nous conduira? dit-il.

— Moi, répondit-elle en saisissant la rame d'une main vigoureuse.

— Laissez-moi plutôt.....

— Non. Les mains autrichiennes ne connaissent pas la rame de Venise.

Et, imprimant à la gondole une forte secousse, elle la lança comme une flèche sur le canal. En peu d'instans ils furent loin du palais. Franz, qui attendait de l'inconnue l'explication de sa colère, s'étonnait et s'inquiétait de lui voir garder le silence.

— Où allons-nous? dit-il après un moment de réflexion.

— Où la destinée veut que nous allions, répondit-elle d'une voix sombre; et, comme si ces mots eussent ranimé sa colère, elle se mit à ramer avec plus de vigueur encore. La gondole, obéissant à l'impulsion de sa main puissante, semblait voler sur les eaux. Franz voyait l'écume courir avec une éblouissante rapidité le long des flancs de la barque, et les navires qui se trouvaient sur leur passage, fuir

derrière comme des nuages emportés par l'ouragan. Bientôt les ténèbres s'épaissirent, le vent se leva, et le jeune homme n'entendit plus rien que le clapotement des flots et les sifflemens de l'air dans ses cheveux; et il ne vit plus rien autour de lui que l'ombre et devant lui que la grande forme blanche de sa compagne. Debout à la poupe, les mains sur la rame, les cheveux épars sur les épaules, et ses longs vêtemens blancs en désordre abandonnés au vent, elle ressemblait moins à une femme qu'à l'esprit des naufrages se jouant sur la mer orageuse.

—Où sommes-nous? s'écria Franz d'une voix agitée.

—Le capitaine a peur, répondit l'inconnue avec un rire dédaigneux.

Franz ne répondit pas. Il sentait qu'elle avait raison et que la peur le gagnait. Ne pouvant la maîtriser, il voulait au moins la dissimuler, et résolut de garder le silence. Mais, au bout de quelques instans, saisi d'une sorte de vertige, il se leva et marcha vers l'inconnue.

—Asseyez-vous, lui cria celle-ci.

Franz, que sa peur rendait furieux, avançait toujours.

—Asseyez-vous, lui répéta-t-elle d'une voix furieuse; et, voyant qu'il continuait à avancer, elle frappa du pied avec tant de violence, que la barque trembla, comme si elle eût voulu chavirer. Franz fut renversé par la secousse, et tomba évanoui au fond de la barque. Quand il revint à lui, il vit l'inconnue qui pleurait, couchée à ses pieds. Touché de son amère douleur, et oubliant tout ce qui venait de se passer, il la saisit dans ses bras, la releva et la fit asseoir à côté de lui. Elle l'avait laissé faire sans résistance, mais elle ne cessait pas d pleurer.

—O mon amour, s'écria Franz en la serrant contre son cœur, pourquoi ces larmes?

—Le lion! le lion! lui répondit-elle en levant vers le ciel son bras de marbre.

Franz porta ses regards vers le point du ciel qu'elle lui montrait, et vit en effet la constellation du lion qui brillait solitaire au milieu des nuages.

—Qu'importe? Les astres ne peuvent rien sur nos destinées; et s'ils pouvaient quelque chose, nous trouverions des constellations favorables pour lutter contre les étoiles funestes. Vénus brille au ciel aussi bien que le lion.

— Vénus est couchée, hélas! et le lion se lève. Et là-bas! regarde là-bas! qui peut lutter contre ce qui vient là-bas?

Elle prononça ces mots avec une sorte d'égarement, en abaissant le bras vers l'horizon. Franz tourna les yeux vers le côté qu'elle lui désignait, et vit un point noir qui se dessinait sur les flots au milieu d'une auréole de feu.

— Qu'est cela ? dit-il avec un profond étonnement.

— C'est le Destin, répondit-elle, qui vient chercher sa victime. Laquelle, vas-tu dire ? Celle que je voudrai. Tu as bien entendu parler de ces gentilshommes autrichiens qui montèrent avec moi dans ma gondole, et ne reparurent jamais.

— Oui. Mais cette histoire est fausse.

— Elle est vraie. Il faut que je dévore ou que je sois dévorée. Tout homme de ta nation qui m'aime et que je n'aime pas, meurt. Et tant que je n'en aimerai pas un, je vivrai et je ferai mourir. Et si j'en aime un, je mourrai. C'est mon sort.

— O mon Dieu ! qui donc es-tu?

— Comme il avance ! Dans une minute il sera sur nous. Entends-tu ? entends-tu ?

Le point noir s'était approché avec une inconcevable rapidité, et avait pris la forme d'un immense bateau. Une lumière rouge sortait de ses flancs et l'entourait de toutes parts ; de grands fantômes se tenaient immobiles sur le pont, et une quantité innombrable de rames s'élevait et s'abaissait en cadence, frappait l'onde avec un bruit sinistre, et des voix caverneuses chantaient le *Dies iræ*, en s'accompagnant de bruits de chaîne.

— O la vie ! ô la vie ! reprit l'inconnue avec désespoir. O Franz ! voici le navire ! le reconnais-tu ?

— Non ; je tremble devant cette apparition terrible, mais je ne la connais pas.

— C'est le Bucentaure. C'est lui qui a englouti tes compatriotes. Ils étaient ici, à cette même place, à cette même heure, assis à côté de moi, dans cette gondole. Le navire s'est approché, comme il s'approche. Une voix m'a crié : Qui vive? J'ai répondu : Autriche. La voix m'a crié : Hais-tu ou aimes-tu? J'ai répondu : Je hais ; et la voix m'a dit : Vis. Puis le navire a passé sur la gondole, a englouti tes compatriotes, et m'a portée en triomphe sur les flots.

— Et aujourd'hui ?...

— Hélas ! la voix va parler.

En effet, une voix lugubre et solennelle, imposant silence au funèbre équipage du Bucentaure, cria : Qui vive ?

— Autriche, répondit la voix tremblante de l'inconnue.

Un chœur de malédictions éclata sur le Bucentaure qui s'approchait avec une rapidité toujours croissante. Puis un nouveau silence se fit, et la voix reprit :

— Hais-tu ou aimes-tu?

L'inconnue hésita un moment; puis, d'une voix éclatante comme le tonnerre, elle s'écria : — J'aime?

Alors la voix dit :

— Tu as accompli ta destinée. Tu aimes l'Autriche! Meurs, Venise!

Un grand cri, un cri déchirant, désespéré, fendit l'air, et Franz disparut sous les flots. En remontant à la surface, il ne vit plus rien, ni la gondole, ni le Bucentaure, ni sa bien-aimée. Seulement, à l'horizon, brillaient de petites lumières; c'étaient les fanaux des pêcheurs de Murano. Il nagea du côté de leur île, et y arriva au bout d'une heure. Pauvre Venise!

Beppa avait fini de parler; des larmes coulaient de ses yeux. Nous les regardâmes couler en silence, sans chercher à la consoler. Mais tout d'un coup elle les essuya, et nous dit avec sa vivacité capricieuse : Eh bien! qu'avez-vous donc à être si tristes? Est-ce là l'effet que produisent sur vous les contes de fées? N'avez-vous jamais entendu parler de l'*Orco*, le *Trilby* vénitien? Ne l'avez-vous jamais rencontré le soir, dans les églises ou sur les lagunes? C'est un bon diable, qui ne fait de mal qu'aux oppresseurs et aux traîtres. On peut dire que c'est le véritable génie de Venise. Mais le vice-roi ayant appris indirectement et confusément l'aventure périlleuse du comte de Lichtenstein, fit prier le patriarche de faire un grand exorcisme sur les lagunes, et depuis ce temps l'*Orco* n'a point reparu.

GEORGE SAND.

LES CÉSARS.

IV.

CLAUDE.

Étrange famille que celle des Césars! elle avait absorbé dans son sein les plus grands noms de l'ancienne Rome, les Jules, les Claudes, les Domitius, les Silanus; les noms les plus illustres de la Rome nouvelle, les Octavius, les Agrippa. Mais que produira ce mélange? Ces hommes civilisés, si bien élevés, si polis, sont des barbares pareils à nos rois barbares de la première race; c'est l'histoire de la famille de Clovis, des Hramn et des Hilprik au VI[e] siècle, et encore, moins le *baisse la tête, fier Sicambre.*

Je ne connais pas, même dans Tacite, de page plus simplement éloquente que la sèche et technique généalogie des Césars. On voit là tout grossièrement et sans phrase cette famille confuse, cet abus des adoptions et des divorces qui mêle les noms et le sang; ces femmes aux trois ou quatre maris, ces empereurs aux cinq ou six femmes. Celui-ci a été empoisonné par Séjan; cet autre a reçu l'ordre de mourir; cet exilé a été tué dans son exil; Julie la mère, après trois mariages, a été bannie par son père pour ses débauches, et Tibère l'a fait mourir de misère à Regium; Julie, la fille convaincue d'adultère, a péri misérablement dans une île; Junia Calvina a été exilée comme coupable d'inceste;

deux des sœurs de Caïus ont subi la même peine pour de pareils crimes; les amans de toutes ces femmes ont été punis de mort par le rigorisme des Césars. La moralité des vieilles lois romaines devenait en pareil cas singulièrement utile.

Mais, en d'autres occasions, c'est Drusille, maîtresse de son frère (*scortum fratris*), qui est faite déesse; c'est Livie, qui, encore enceinte, est, du consentement de son mari, épousée par Auguste; c'est Livia Orestilla que l'empereur Caïus se fait amener, répudie au bout de quelques jours, exile au bout de deux ans; c'est Lollia Paulina qu'il enlève à son mari sur la renommée de beauté de sa grand'mère, et que, peu de jours après, il renvoie en lui défendant de s'unir jamais à personne. C'était un droit reçu pour les empereurs que celui d'épouser les femmes d'autrui, et lorsque Claude se maria avec Agrippine, on le loua publiquement de s'être contenté d'une veuve et de n'avoir pris la femme d'aucun mari.

Les enfans ne sont pas mieux traités que les femmes: la petite Drusille est à deux ans tuée comme complice de son père Caïus; Claude jette nue sur le seuil de la maison de sa mère une fille de sa femme qu'il ne croit pas sa fille. Au début du règne de Tibère, Agrippa Posthume; au début du règne de Caïus, le jeune Tibère, sont immolés comme un premier gage de sûreté. Dans cette demeure du Mont-Palatin, toute resplendissante d'or, voici la crypte où Caïus a été massacré; voici le cachot où le jeune Drusus est mort, mangeant la bourre de ses matelas, et jetant contre Tibère des imprécations dont Tibère faisait fidèlement tenir procès-verbal pour les lire au sénat; voici la salle du festin où fut empoisonné Britannicus, le jardin où l'on tua Messaline. Messaline, Britannicus, Agrippine, ont été *supprimés* (*sublati*) par leur mari, par leur frère, par leur fils; et l'empoisonneuse Locuste est long-temps considérée comme un moyen de gouvernement (1).

Que serait-ce donc, si toutes les grandes maisons de Rome nous eussent été ouvertes comme le palais des Césars? si nous avions, pour nous conduire dans ces riches demeures où l'on faisait l'orgie en attendant le billet doux de César, ce terrible cicerone Suétone, qui ne nous fait grace ni d'un on dit, ni d'un présage, ni d'une turpitude? Que de secrets depuis l'atrium où recevait le maître, jusqu'au grenier où dormaient les esclaves! Tacite, du reste, nous en apprend assez : une Lepida, la fille de tous les Émilius, la petite-fille de Sylla

(1) Diù inter instrumenta regni habita. (Tacite.)

et de Pompée, accusée à la fois de supposition d'enfant, d'adultère, d'empoisonnement, de sortilége, arrive au théâtre suivie de toutes les femmes nobles de Rome, supplie, pleure, invoque ses ancêtres, atteste l'image de Pompée, arrache au peuple ému des imprécations contre son mari qui l'accuse, et cependant, convaincue par les révélations de ses esclaves, finit par être exilée. Un enfant, un Papinius, d'une famille consulaire, « choisissant une mort hideuse et soudaine, se précipite d'une fenêtre; » et qui en accuse-t-on, sinon sa mère « qui, depuis long-temps répudiée, avait, par le luxe, par de funestes obsessions, poussé ce jeune homme à de tels désordres, que le trépas seul pouvait le dérober à ses remords? Elle fut exilée de Rome pendant dix ans jusqu'à ce que son second fils eût passé l'âge dangereux de la jeunesse. » Tacite est plein de pareils faits.

Et les crimes si multipliés chez les grands n'étaient pas plus rares chez le peuple. Lorsque Claude, moins par une sévérité d'honnête homme que par une curiosité d'antiquaire, rétablit l'ancien supplice des parricides et les fit jeter à la mer liés dans un sac avec une poule, une vipère et un singe, on observa qu'en cinq ans il y eut un plus grand nombre de pareils supplices qu'il n'y en avait eu depuis des siècles. Le temps vint ensuite où, dit Sénèque, on vit plus de sacs que de croix, c'est-à-dire plus de parricides que d'assassins; en une seule fois, pour combattre sur le lac Fucin, Claude trouva dix-neuf mille condamnés à mort.

C'est vraiment une horrible époque, et souvent je voudrais la laisser là. Mais cette époque a pour moi l'attrait d'un problème. J'ai fait mon possible pour vous expliquer et pour m'expliquer Tibère; je comprends l'homme, je ne comprends pas encore, je ne saisis pas jusqu'au bout son époque et la raison de sa puissance. Quoi que je me dise, je ne me rends pas compte assez nettement de cette dislocation de la société, de cette absence de communauté entre les hommes qui faisaient si grand à la fois et si précaire le pouvoir d'un seul. Je comprends peut-être un peu cette société : je ne me la représente point. Ce siècle me paraît le plus problématique de tous, peut-être aussi, à cause de cela, celui qu'on a le moins étudié. On a été prodigue d'érudition et de labeur sur les âges primitifs, où la mythologie commence à peine à devenir une obscure ébauche de l'histoire; sur cette ère tout historique, où tous les faits sont positifs, toutes les autorités contemporaines, où des livres profondément curieux ont été faits comme exprès pour allécher notre investigation, on s'est contenté d'une sèche et superficielle étude des choses, sans

en demander la raison. Ce silence et cette réserve ne font que m'exciter davantage; j'interroge Suetonius Tranquillus, cet imperturbable anecdotier; il est curieux de tant de choses, de l'habit, du visage, des manies de tel César, du menu de ses repas, du mobilier de sa chambre; il possède l'anneau de tel prince, un ancien diplôme de tel autre; il a donné à Adrien une vieille et petite statue en bronze d'Auguste avec des lettres de fer à moitié détruites, et Adrien, digne d'un tel présent, a bâti une chapelle pour cette statue. Quel curieux cabinet dut avoir cet homme! Fouilleur infatigable du passé, déchiffreur d'inscriptions, liseur de vieux papyrus, que lui fait le bien ou le mal dans l'histoire, la cruauté de Tibère ou la bonté de Titus? Il laisse la moralité aux rhéteurs; il est érudit : le seul homme contre lequel il se fâche un peu est Caligula; il se permet de l'appeler monstre. — Tel n'est pas Tacite, honnête homme au fond de l'ame; homme toujours intimement vrai, même lorsque, à la façon de Tite-Live et des anciens, il rend l'histoire emphatique; homme qui sent et qui enseigne dix fois plus qu'il ne dit, qui ne fait pas un petit extrait du *Moniteur* de son temps sans y trahir un sentiment profond de son époque, chez lequel chaque phrase instruit, chaque mot a son sens et son vouloir : terrain que je fouille et remue, y trouvant toujours quelque chose, n'y trouvant jamais assez sur cette incompréhensible époque!

En avançant dans ma tâche, je vois bien d'autres trésors devant moi : les deux Plines, — le naturaliste, cet immense et indigeste collecteur de faits; — l'épistolier, qui a fabriqué sa correspondance académique exprès, ce me semble, pour nous faire pénétrer dans toutes les petites intimités de son siècle; — Juvénal, ce grand et honnête menteur, qui, avec son stoïcisme, la fausseté de son point de vue, l'hyperbole de sa satire, ne peut cependant retenir le génie de son temps, qui déborde et se trahit par tous les pores; — Pétrone, qui nous mène à l'orgie, prend son époque au milieu des bacchanales, écrit avec une verve toute particulière aux Romains, — la verve d'un débauché qui va mourir, — son livre, débauche d'esprit et de mœurs.

Si j'avais à aller plus loin, à peindre ce qui vivait en ce siècle et ce qui n'était pas de ce siècle, à dégager de cette société infame l'unique germe de toute pure vertu, de toute philosophie humaine, de toute civilisation, je serais mené bien plus loin : ce serait ici une autre histoire à faire et une histoire si différente, qu'on a peine à les croire contemporaines l'une de l'autre et qu'elles se touchent au plus par quelques points. J'ai négligé de vous avertir que, pendant que je

vous racontais les supercheries d'Auguste, les infamies de Tibère, les hallucinations de Caligula, le christianisme est venu au monde, qu'il pousse sous l'herbe, qu'il grandit, qu'il soulève les assises de la société antique, que le vieil édifice se lézarde. Il est encore inaperçu et il agit; il fait en ce monde un monde à part, monde que l'on ignore, et qui, au bout de quatre siècles, révélera sa puissance préparée dans les souterrains de Rome, entre d'humbles cénotaphes et sous les chevilles de la torture; histoire trop belle pour que je vous la raconte, à laquelle je ne veux pas toucher, parce qu'elle irait trop mal avec la Rome païenne, avec Caligula et Néron. Le christianisme les souffrait, et c'était sa vertu; le monde les supportait, et c'était son crime. Autant étaient admirable, dans les geôles et sur le chevalet, la soumission désintéressée, l'espérance surnaturelle, la patience intelligente du chrétien; autant étaient vile, au milieu de son luxe et de ses plaisirs furieux, l'égoïste adulation, le stupide désespoir, la lâche tolérance du monde: il y avait toute la distance du suicide au martyre. Voilà ce que je voudrais faire comprendre. Tibère fut un terroriste habile, la société romaine prit sous lui son premier pli; Caligula un fou altéré de sang, elle l'adora; Claude un imbécille, elle respira, heureuse de ne point avoir pis; tous trois des lâches, et elle eut peur d'eux. La lâcheté est un caractère commun aux Césars : Néron pleura avant de mourir; Héliogabale, après avoir fait de grands frais pour se tuer et s'être préparé un voluptueux suicide, se laissa égorger par d'autres et jeter je ne sais où.

Revenons à Claude. Il ressemble à un de ces enfans que l'on rend imbécilles à force de leur dire qu'ils le sont, qu'on humilie et qu'on abaisse à leurs propres yeux, dont on brise le ressort, et qu'on s'étonne ensuite de presser sans qu'ils répondent. Caligula, quoique durement traité dans sa famille, avait été l'enfant gâté du peuple; vous avez vu ce qu'il devint. Claude, humilié dans sa famille, bafoué en public, commit ou laissa commettre par imbécillité autant de crimes que l'autre par démence. Beau destin du monde, qui des mains d'un fou furieux passait aux mains d'un fou imbécille, le tout précédé de Tibère et suivi de Néron!

Enfant à la mort de son père, malade, infirme, il était né malheureux; grand tort aux yeux de l'antiquité. Jusqu'après sa majorité, on lui donna pour précepteur un palefrenier, un barbare, qui le maltraitait. Sa mère l'appelait une monstruosité de l'espèce humaine, une ébauche manquée de la nature. Si elle parlait d'un sot : Il est plus bête, disait-elle, que mon fils Claudius. Sa grand'mère Livie ne lui

adressa jamais la parole; elle lui faisait faire des sermons par messager, lui écrivait des lettres brèves, dures, grondeuses.

Le pauvre garçon avait de l'ambition pourtant. Il étudiait fort, soutenait des thèses en public, cherchait à se faire valoir. Les dignités, les sacerdoces, les laticlaves qui pleuvaient sur les fils à peine adolescens de la famille impériale, n'arrivaient pas jusqu'à lui. Ce fut la nuit, en cachette, dans une litière, qu'il vint prendre la toge, initiation du jeune homme à la vie virile, à la vie romaine. Il grandissait pourtant, et l'on était fort embarrassé de ce César. Il y a sur ce sujet une lettre d'Auguste : « Il faut prendre son parti, dit-il, décider ce que nous en ferons; s'il a toutes ses facultés, le traiter comme son frère; si ce n'est qu'un imbécille, prendre garde qu'on ne se moque de lui et de nous; il ne faut pas, ajoute-t-il, que les gens s'accoutument à rire et à causer de pareilles choses. » Tout cela est écrit avec une indifférence peu paternelle, moitié en latin, moitié en grec; Auguste ne se souciait pas que son bon peuple soupçonnât les plaies de sa famille. Vient ensuite la distinction de ce qu'il faut laisser faire, de ce qu'il faut interdire à Claude. « Il peut présider au repas des pontifes, mais il faut mettre auprès de lui son cousin Silanus, qui l'empêchera de dire ou de faire des sottises. Il ne faut pas qu'il assiste aux jeux du cirque, assis au *pulvinar* (la loge des empereurs) : il se ferait voir là en première ligne. » Et ailleurs : « J'inviterai tous les jours Claude à souper, pour qu'il ne soupe pas seul avec son Sulpitius et son Athénodore; je le voudrais un peu plus attentif, l'esprit un peu moins dans les nues; qu'il choisisse un ami dont il imite l'attitude, la toilette, la démarche, le pauvre diable! » Auguste ne l'aimait pas, il n'en fit jamais qu'un augure; il le trouvait trop imbécille pour faire autre chose que deviner l'avenir.

Le bon Claude, d'ailleurs, manquait, pour se faire une réputation d'esprit, d'un grand point, la richesse. Le testament d'Auguste (et le testament d'un homme était la mesure officielle de son affection et de son estime) ne lui léguait que 800,000 sesterces (154,096 fr.). Il demanda à Tibère à être admis aux honneurs : « Je t'ai envoyé, lui répondit Tibère, 40 écus d'or (775 fr.) pour fêter les saturnales. » Sa maison brûla, le sénat fit un décret pour l'indemniser; Tibère biffa le décret. Ce fut bien pis sous Caligula; Claude, à qui ce petit-neveu faisait grand peur, ne voulut pas être en reste d'adoration; il offrit, pour devenir prêtre de César, 8,000,000 de sesterces (1,550,000 fr.); et, comme il payait mal, le trésor mit son bien à la criée.

Enfin, c'était le plastron de cette cruelle famille. S'il arrivait trop

tard pour le souper, il avait grand'peine, après avoir fait le tour de la table, à trouver où s'asseoir. Que sais-je? Ces dignes Césars se permettaient des tours d'écoliers; s'il dormait après le repas, on lui jetait à la figure des noyaux d'olive ou de datte, on lui mettait des sandales aux mains, et au réveil, se frottant le visage, il était étonné d'avoir des gants si durs. Il était livré aux bouffons, qui le réveillaient à coups de fouet.

Il sentait pourtant quelque honte. Repoussé des honneurs, il alla vivre dans une villa du faubourg de Rome, seul, caché, étudiant toujours. Un jour, Auguste, qui l'entendit *déclamer*, fut tout étonné de trouver tant d'esprit à cette grosse bête. Claude devint helléniste, savant historien, profond antiquaire; il écrivit, lut en public; mais il avait du malheur; et un gros homme qui, au commencement de sa lecture, cassa plusieurs chaises, mit l'auditoire en telle veine d'hilarité, qu'on ne put l'écouter. Il voulut écrire l'histoire des guerres civiles; mais le sujet était délicat; sa mère et sa grand'mère firent l'office de censeur et le découragèrent. Il aimait fort à parler grec; il donna des soins même à l'alphabet, et, devenu prince, toujours savant, lisant toujours en public, et alors on ne riait plus, il fit un décret pour y ajouter trois lettres nouvelles qui n'y restèrent pas plus long-temps que lui sur le trône.

Mais cet amour pour l'étude fut sans dignité et sans noblesse. D'ailleurs les Romains n'estimaient pas cela; et Claude, mal noté par eux, tomba dans une sotte et piteuse modestie. Il n'avait auprès de lui que des femmes, des affranchis, des bouffons, gens qu'on appelait les ordures de la maison, *copreas*. C'était ces hommes-là qu'il aimait, ceux avec qui il jouait aux dés, ceux qu'il appelait à ses énormes et ignobles repas. Débauché sans orgueil, sans passion, sans énergie; de plus, lâche comme tous les Césars, sanguinaire comme eux, regardant les combats de gladiateurs avec une férocité naïve, en vrai Romain; venant à l'amphithéâtre dès les premiers rayons du jour; à midi, lorsque le peuple allait dîner, ne quittant pas sa place; à défaut de gladiateur, faisant combattre les premiers venus : il avait surtout une prédilection particulière pour les supplices. Il s'y mêlait une certaine délectation d'antiquaire; il avait trouvé chez les anciens toutes sortes de curiosités en fait de torture, qu'il aimait à donner en spectacle à son peuple. A Tivoli, un jour de solennelle exécution, selon le goût antique, les condamnés étaient attachés au poteau; le voile était prêt, *arbori deligato, caput obnubito;* le bourreau manque. Claude prend son parti; il attendra, le peuple et les

condamnés attendront; on ira chercher un bourreau à Rome, dût-il ne venir que le soir.

Mais cela était si fort dans le sang romain, que Claude n'en était pas moins un bon homme. Il ne haïssait guère; pour un empereur, il se vengeait peu; s'il aimait les gladiateurs et les supplices, c'était simplement en artiste. Les Romains aimaient à voir mourir; il y avait chez eux un art effroyable de se faire tuer comme un art de tuer, une certaine grace dans la chute, une désinvolture dans l'agonie, qu'ils appréciaient si bien, que de connaisseurs ils devenaient artistes, de spectateurs combattans, et que des sénateurs, des chevaliers, des citoyens, descendaient dans l'arène, rien que pour s'essayer à ce métier de tuer et de mourir. Je raconterai peut-être plus tard les innombrables variétés par lesquelles on diversifiait ce plaisir de voir finir un homme : c'était le Thrace avec son armure, le rétiaire avec son filet; et tel était le genre de curiosité et de délices qu'inspiraient ces spectacles, que Claude, et probablement son peuple avec lui, trouvaient plaisir à faire relever la visière des gladiateurs blessés pour voir s'ils avaient bon air à mourir. Aussi les combats de l'amphithéâtre sont-ils essentiellement romains; ils ne vinrent à Rome de nulle part; ils naquirent avec cette nation, et finirent avec elle.

Claude n'était pas méchant, plutôt distrait même que stupide. Si Claude n'eût pas été empereur, la science l'aurait envahi tout entier; il aurait laissé quelques profonds traités sur les origines, un amalgame d'antiquité, d'histoire, de philosophie, de rhétorique, comme Varron l'avait fait avant lui, et comme Plutarque l'a fait depuis. Ce seraient trois hommes de même renommée et qui s'étaleraient ensemble dans de beaux in-folio. Il aurait à nous apprendre, à nous autres fureteurs du passé, mille choses curieuses sur la langue latine, sur la langue grecque, sur Rome, sur le sénat, sur les consuls, sur les familles romaines; il aurait enseigné la topographie de l'ancienne Rome à cet Allemand qui la sait mieux que les Romains, dispensé M. Niebühr d'imaginer l'histoire romaine; il nous représenterait dans l'antiquité ces intrépides travailleurs de l'Allemagne moderne, ces déchiffreurs de vieux livres, ces collateurs de textes, ces fous de la science chez qui l'imagination joue quelquefois un tout aussi grand rôle que chez les fous du monde ordinaire. La science aurait peu à peu absorbé sa passion pour le jeu, son amour pour les bouffons, son goût pour les femmes; et le bon Claude, entre ses livres, ses affranchis, ses causeries intimes avec les bouffons, ses repas énormes,

sa généalogie qu'il prisait avant tout, heureux dans sa villa, connu seulement de nous par quelques traits de distraction, par quelque bêtise d'homme d'esprit, confit dans son érudition, nous serait arrivé à travers les siècles avec une réputation non-seulement d'homme supérieur, mais d'homme de bien, d'excellent homme.

Mais la morale romaine n'admettait guère les vertus douces et posées. L'ambition et la dureté de cœur étaient des devoirs. Si on se montrait indifférent aux honneurs, pauvres honneurs cependant sous les Césars! si on abandonnait en quelque chose *l'atrocité* (ce mot en latin (1) est un éloge) de la discipline paternelle, de la discipline civique, de la discipline sénatoriale, de la discipline militaire (car tout à Rome marchait par la discipline), on n'était pas homme, on était *segnis*, mot que je ne sais pas rendre, mot qui est tout romain (l'opposé est *solers*, l'homme de zèle, d'ambition et de talent). Vers la fin de la république, le goût pour les idées de la Grèce, l'esprit cicéronien, l'influence de César, tendaient à adoucir cette rudesse à la Caton. Mais ce fut le propre des empereurs et de leur temps de ranimer tous les mauvais instincts de l'esprit romain et d'éteindre les bons; ils ne reprirent ni la régularité de mœurs, ni la religion sévère de l'ancienne Rome, ils en renouvelèrent et en exagérèrent la dureté; on ne fut pas plus chaste que n'était César, on fut plus cruel; ni plus ferme que Cicéron, mais moins savant et moins poli. Si on eut moins que les Fabius cette énergie qui consiste à répandre son propre sang, on poussa plus loin celle qui verse le sang d'autrui; on fut corrompu et inhumain, impie et superstitieux, cruel et poltron; on mit comme Caligula, vrai Romain de l'empire, toute virilité et toute énergie dans la cruauté.

Je me figure donc, au milieu de ce monde, un homme doux, il paraîtra lâche; un studieux, fainéant; un modeste, imbécille. C'est ainsi qu'on traita les chrétiens : comme ils ne versaient pas de sang et ne voulaient pas des honneurs, on les appela lâches et paresseux, et le crime de *segnities* devint presque l'équivalent du crime de christianisme. Dès son enfance on le lui dira, et, à force de l'entendre redire, il finira par le croire; on fera entrer dans son cœur la conviction de sa faiblesse, de sa fainéantise, de sa stupidité; il se jugera tel, et plus tard deviendra tel, lâche pour avoir laissé les autres abuser de sa débonnaireté, inerte pour avoir, par une humilité commode, accepté le reproche de paresse, qui le dispensait des affaires et lui lais-

(1) ..... Præter atrocem animum Catonis. (HORACE.)

sait la liberté de ses goûts. Ce fut là, je crois, l'histoire de Claude; il voulut bien, il est vrai, persuader aux autres que s'il avait été un sot sous Caligula, c'était finesse de sa part, et pour sauver sa vie; mais alors le rôle avait été si bien et si long-temps joué, qu'il était passé en habitude et devenu une seconde nature.

Pourquoi les Césars commençaient-ils toujours bien? Rappelez-vous quel avait été l'établissement politique d'Auguste. Il n'avait pas voulu être dictateur, — titre décrédité par l'usurpation de Sylla et la fin sanglante de César; — roi? moins encore. C'était une des fiertés du peuple romain de ne pouvoir souffrir un roi, de vivre mal avec les rois, de mépriser et d'humilier les rois; dire à un homme qu'il *régnait*, c'était lui dire qu'il était un insupportable tyran; dire une ame *royale*, c'était dire une ame impérieuse, intolérable, arrogante : Telles étaient la langue et la pensée de ce peuple, et les murailles de Rome se fussent soulevées si Octave eût voulu être roi. Mais, simple citoyen de la république, exerçant les magistratures de la république; consul plusieurs fois, ce qui n'était défendu à personne; n'ayant en permanence, avec les insignes du proconsulat, que le titre modeste et populaire de tribun et quelques désignations honorifiques (Auguste, chéri des dieux, père de la patrie); chargé seulement, par le sénat, de « mettre en ordre la république; » tous les dix ans déposant ce fardeau, tous les dix ans le reprenant, sur la prière du sénat; du reste, vivant, allant au Forum, votant aux comices, comme un simple Romain, qui pouvait reprocher à César le pouvoir absolu, quand il l'affichait si peu?

La république demeura donc partout en titre officiel; elle eut ses consuls, ses préteurs, ses questeurs, ses tribuns. Mais à travers ce magnifique et creux étalage, la monarchie se glissait humblement; elle dressait peu à peu son administration extra-officielle, machine plus simple, instrument plus maniable, système moins rigoureusement et moins pompeusement régulier; auprès des magistrats, fonctionnaires élus, gratuits, temporaires, fonctionnaires de la loi et non du prince, elle mettait les préfets, fonctionnaires choisis, payés, dépendans, révocables et conservables à souhait. Les consuls pouvaient se pavaner sous leurs robes de pourpre, et faire de beaux sacrifices aux féries latines; le préfet de la ville et le préfet du prétoire avaient toute l'administration dans Rome. Hors de l'Italie, le sénat et le peuple (vous comprenez que le peuple ne figurait là que comme dans l'inscription S. P. Q. R.) avaient leurs provinces qu'ils administraient à l'antique; mais César avait les siennes, qu'il administrait à sa guise, les plus dif-

ficiles, les plus menacées, par conséquent les plus importantes. Les provinces du peuple étaient bien gouvernées par des proconsuls et des préteurs; mais, comme César avait dans ces provinces des biens, des revenus, des esclaves, il pouvait y avoir des hommes d'affaires, et ces hommes, — devenus importans par l'esprit fiscal de l'ancienne Rome, par la faveur des Césars, par l'intime union du fisc qui encourageait les délateurs, et des délateurs qui enrichissaient le fisc, — gens maniables du reste, affranchis, gens de cour, gens de peu de naissance et de basse ambition, — devenaient juges, gouverneurs, et, gagnant peu à peu du terrain sur les magistrats officiels, finissaient par être maîtres de tout. Ainsi la république avait les titres, la monarchie les pouvoirs. Il y avait double organisation : l'une antique, solennelle, sénatoriale; l'autre nouvelle, tout obscure et dissimulée dans le droit, toute puissante dans le fait.

En droit donc, au temps d'Auguste et après lui, l'empereur ne fut rien; il se faisait consul, censeur, tribun, mais pour une année, pour une fois. Son vrai pouvoir n'avait ni caractère, ni désignation légale; le nom d'*imperator* se donnait, après une victoire, même aux généraux de la république, celui de César était un nom de famille, celui d'Auguste, comme Dion le dit, un titre de dignité, non de puissance. Ce pouvoir n'avait pas de nom; quand on voulait absolument le nommer, on disait *princeps*, le premier, comme on eût dit le premier bourgeois de la ville. César n'était qu'un citoyen votant aux élections, mais si sûr de l'assentiment de tous, qu'il dispensait les autres de voter après lui; un sénateur opinant au sénat, mais il est vrai que le sénat ne manquait pas d'opiner comme lui.

Ceci nous explique la sagesse et la timidité des empereurs au commencement de leur règne. Ils craignaient que la légalité ne se réveillât, que la fiction ne voulût redevenir vérité; que sénat, consuls, préteurs, peuple, ne prissent leurs droits au sérieux. Comme, dans un tel système, il ne pouvait y avoir de loi de succession, et que d'ailleurs l'esprit romain n'en admettait pas, leur légitimité toujours douteuse les tenait en inquiétude. Ils entraient, autant que possible, dans le système de république légale conservé par Auguste, s'abritaient sous la nullité officielle dont Auguste leur avait montré l'exemple, parlaient sans cesse d'Auguste, demandaient tout au sénat, s'inclinaient devant les consuls, faisaient ainsi sans bruit et sans orgueil le lit où devait dormir en paix leur puissance, s'établissaient commodément sur l'estime, sur l'approbation, sur la reconnaissance de tous, en attendant qu'enivrés à la coupe du pouvoir, ils entendissent autre-

ment la *principauté*, et de la simplicité d'Auguste passassent à la divinité de Caligula, d'empereurs citoyens devinssent et se fissent proclamer plus que des rois.

Claude, comme tous les autres, fut d'une modestie enchanteresse, reconnaissant la supériorité du sénat, s'inclinant devant les consuls, se levant au cirque devant les magistrats, les saluant de la voix et de la main, siégeant aux tribunaux comme un simple juge, ne faisant pas de ses fêtes de famille des fêtes publiques. Cela ravissait les Romains, qui aimaient peu la liberté, mais beaucoup certaines apparences de liberté. D'ailleurs après Caligula il était peu difficile de se rendre populaire; ne pas vouloir qu'on l'adorât, abolir la poursuite de lèse-majesté, supprimer des impôts, jurer de ne jamais mettre un homme libre à la torture (on ne s'inquiétait pas des autres), furent jugés des actions sublimes. Claude de plus ne jurait que par Auguste, tant la mémoire d'Auguste était restée populaire. Aussi, quand un jour, pendant un de ses voyages, on annonça à Rome qu'il avait été assassiné, le peuple devint furieux, accusa le sénat, accusa l'armée, voua tout aux dieux infernaux; il fallut deux ou trois magistrats à la suite les uns des autres, pour lui persuader qu'il n'en était rien, que César était vivant, que César allait venir.

C'était son début. Mais au reste il garda toujours quelque chose de cette sagesse et de cette bonté première: il eut le mérite de venir le premier au secours des esclaves. Il y avait sur le Tibre une île d'Esculape où l'on abandonnait les esclaves, lorsqu'ils étaient infirmes, malades, et qu'on ne voulait pas prendre la peine de les soigner; on laissait à Esculape le soin de les guérir. Claude déclara libres les esclaves ainsi abandonnés. Des maîtres alors prirent le parti de les tuer; Claude déclara les maîtres homicides; c'était hardi.

On le vit, dans un incendie, établi dans un bureau de péage, demeurer là deux nuits, une corbeille pleine d'argent à sa droite, une autre à sa gauche, appelant sa maison, son peuple, ses soldats, encourageant, payant, excitant le zèle. Le pauvre homme était dévoué et ne laissait pas que de bien s'appliquer à la chose publique, quand on lui permettait de le faire. Mais, dans le fait, ce ne fut pas lui qui régna; ce furent ses affranchis. Avant d'aller plus loin, disons un peu ce qu'étaient les affranchis.

Les Romains vivaient sans intimité. Les amis se voyaient en plein Forum, entre deux harangues. Les femmes restaient à la maison, traitées avec un respect grave, estimées comme matrones plutôt qu'aimées comme épouses, filant de la laine, ne venant pas à table. Un esclave

instruit, fidèle, intelligent, qui suivait son maître au Forum, le retrouvait à la maison, se tenait à ses côtés pendant le repas pour le flatter et l'égayer, qui avait pour son maître mille complaisances et mille soins auxquels ne se serait prêté ni un Romain, ni une Romaine, celui-là était l'intime, le généreux, quelquefois le vil et l'infâme confident du citoyen de Rome. Il avait pourtant les yeux sur une récompense qu'il finissait toujours par demander, la liberté. Libre, quand il avait été coiffé du bonnet de l'affranchi, quand son maître lui avait remis l'anneau et la toge, il n'avait pour son patron que plus d'utilité et d'importance. Homme de votre nom, membre de votre *gens* (nous expliquerons plus tard tout ce système des *gentes*, et nous dirons un mot de la position civique des affranchis), devenu comme votre parent par votre bienfait; au Champ-de-Mars, au Forum, grossissant cette foule de cliens qui faisait l'importance politique d'un homme; souvent ne quittant pas la maison, serviteur encore et non esclave, cette intimité entre deux hommes libres s'ennoblissait.

Ce fut bien autre chose d'être affranchi de l'empereur. Nous expliquions tout à l'heure combien le chemin des Césars était glissant parfois et quels ménagemens ils avaient à prendre vis à vis des idées républicaines, que, par esprit d'opposition, le peuple prenait souvent en amour. Surtout il ne fallait pas être roi, et comme les rois dont Rome pouvait avoir idée étaient les rois d'Orient, il ne fallait pas ressembler à ceux-ci, vivre comme eux dans l'inaccessible sanctuaire d'un palais, se faire servir par les grands de l'empire, honorer les plus nobles en leur permettant d'être les esclaves du prince. Il fallait vivre sur la place, au cirque, dans la voie sacrée, se faire coudoyer par la foule, comme Claude appeler le peuple « mes maîtres. » On pouvait avoir de la magnificence, mais point de faste, des milliers de vrais esclaves, mais pas un homme de cour. Aussi les empereurs habiles, Tibère lui-même, n'eurent dans leur maison, avec les officiers du prétoire, que des affranchis; à ceux-ci les charges de cour allaient tout droit, ils inspiraient plus de confiance et n'avaient pas de dignité à compromettre. Déjà, comme les gentilshommes vassaux dans l'ordre féodal, ils avaient rempli de pareilles fonctions chez les grands; comme les seigneurs sous Louis XIV, ils les remplirent chez le souverain. Ils furent ses *domestiques*, comme on disait au temps de la Fronde, où ce nom était honorable, ses secrétaires (*ab epistolis*), ses maîtres des comptes (*à rationibus*), ses maîtres des requêtes (*à libellis*), ses assesseurs dans les jugemens (*à cognitionibus*). On les envoya procurateurs, intendans, préfets dans les provinces; pareils aux courtisans

modernes par les charges, par l'intrigue, par l'importance. Utiles instrumens sous Tibère, puissans personnages sous Caligula, mais toujours menacés par le caprice de ce fou qui ne se gouvernait pas et n'était gouverné par personne, ces hommes furent tout puissans sous Claude. Claude se plaignait un jour de l'exiguité de son trésor. Que n'êtes-vous, lui dit-on, associé à vos deux affranchis, Narcisse et Pallas! Eux et Caliste étaient chacun plus riche que ne l'avait été Crassus. Caliste, affranchi et secrétaire de Caius, avait conspiré avec plusieurs de ses camarades contre ce dangereux patron. Aujourd'hui un homme, qui avait été son maître et l'avait vendu en place publique, venait (comme les solliciteurs de ce temps qui attendaient dans la rue, tandis que souvent le patron s'échappait par une porte de jardin (1)) le solliciter au seuil de sa maison, où le portier ne le laissait pas entrer. Pallas était plus puissant encore : son frère Félix, mari de trois reines, gouvernait la Judée; lui, moins ambitieux, trésorier de César, vivant simplement avec 300 millions de sesterces, amusait ses loisirs à dicter des décrets au sénat, à réprimer, ci-devant esclave qu'il était, le libertinage, si commun alors, des femmes avec les esclaves. Le sénat ne sut assez le remercier d'avoir inspiré un si beau décret; trop heureux d'avoir à qui faire sa cour, il lui vota louanges, honneurs, 15 millions de sesterces de récompense (2,906,250 fr.), une généalogie même, et, sur la proposition d'un Scipion, rendit grace à ce laquais, qui, « né des rois d'Arcadie, voulait bien sacrifier sa noblesse au bien public et n'être qu'un des serviteurs de César! » Mais Pallas ne rendit pas au sénat sa politesse, et fit dire par Claude qu'il n'acceptait que les honneurs « et restait content de sa pauvreté première. » Cette pauvreté était de 58,125,000 fr. Pline, qui avait vu au Forum, entre les lois et les traités, le décret du sénat qui, insolemment remercié par ce valet, le remerciait de son insolence; Pline, qui avait lu l'épitaphe où Pallas se vantait de tous les honneurs qu'il avait refusés, Pline se fâche tout de bon. Mais pourquoi Pallas n'eût-il pas bafoué le sénat qui honorait ainsi Pallas?

Voilà les gens qu'il fallait à Claude. Accoutumé à toujours chercher quelqu'un qui voulût pour lui, la débilité profonde de son caractère lui valut un cortége de valets-maîtres, fous, affranchis, femmes, et parmi ces femmes Messaline; monde intrigant, insolent, passionné, qui tourbillonnait autour de ce malheureux empereur, qui dominait cette ame peureuse, l'étourdissait de vaines alarmes, et, selon l'expres-

(1) Atria servantem postico falle clientem. (HORACE.)

sion d'un ancien, le tenait comme perpétuellement frappé de la foudre (εμβροντοθεισ). Ce que sa bonne, mais faible raison lui avait fait faire au Forum, Messaline et ses affranchis le lui faisaient défaire au palais. Ce n'étaient que suppressions, altérations, suppositions de diplômes; dans les choix qu'il avait faits, substitution d'un nom à un autre; libéralités retirées, jugemens détruits; malgré son serment, tortures infligées à des hommes libres; malgré son décret, dénonciations d'esclaves ou d'affranchis contre leurs maîtres. Aux affranchis et à Messaline, la libre distribution des honneurs, des armées à commander, des supplices, de tous les bénéfices du pouvoir. Un sénateur avait été tué le matin. « Tes ordres sont exécutés, vient dire un centurion à César. — Mais je n'ai rien commandé. — Qu'importe? s'écrient les affranchis, les soldats ont fait leur devoir; ils n'ont pas attendu d'ordre pour venger César. — Allons, la chose est faite; c'est bien. »

Les affranchis faisaient bonne garde autour de leur empereur; ils vendaient les audiences, et nul n'entrait sans porter une bague d'or, qu'eux seuls pouvaient donner. Les villes, les rois, leur faisaient la cour, et l'on désertait la table de César lorsqu'on était invité en même temps à celle de l'un d'eux. Aussi ce fut encore un règne de sang. Les rancunes de valet et les jalousies de femme eurent droit de vie et de mort. Une Julie, fille de Germanicus, une autre, petite-fille de Tibère, furent exilées, tuées ensuite par la jalousie de Messaline; un Vinicius empoisonné, parce qu'il avait été trop chaste pour elle; elle passait au bourreau les amans dont elle était lasse. Un Pompée fut tué à cause de son nom; son père et sa mère furent tués aussi pour ce nom, qu'ils ne portaient pas. Dans ses jalousies et ses haines, elle n'oublia qu'Agrippine, occupée qu'elle était à d'autres crimes, dit Tacite.

Un jour, elle devient amoureuse d'un Silanus, le mari de sa mère; il la repousse; Messaline s'entend avec Narcisse pour le perdre. Tout à coup avant le jour, Narcisse entre épouvanté dans la chambre de Claude; il lui raconte que la nuit, en songe, il l'a vu près d'être assassiné par Silanus. Messaline arrive; elle s'informe, elle s'étonne; elle a rêvé aussi; voilà plusieurs nuits qu'elle a toujours cette même vision. Mais bientôt, c'est autre chose encore, on annonce que Silanus est là, qu'il veut forcer les portes du palais (la veille on lui avait fait dire au nom de l'empereur d'y venir de bonne heure). César ne tint pas contre de telles preuves, il le fit tuer sur-le-champ, et vint au sénat rendre grace à son affranchi, qui même en dormant veillait sur son salut.

La puissance des songes était grande; deux chevaliers furent tués parce que leurs rêves avaient été de mauvais augure pour l'empereur. Un jour, parmi la foule qui le saluait dans son palais, un homme le tire à part : — J'ai vu en songe, lui dit-il, un assassin qui te frappait. — L'instant d'après, Claude va au Forum juger les affaires. Un plaideur lui remet un placet; le rêveur était là. « Bon Dieu, César, c'est l'assassin de cette nuit! » Il n'en fallut pas davantage; on mena l'homme au supplice, c'était contre le rêveur qu'il plaidait.

Les motifs politiques ne manquaient pas pour augmenter le nombre des supplices. L'empire semblait d'une facile conquête. Un Asinius Gallus voulut se faire empereur. Il avait avec lui beaucoup d'esclaves et d'affranchis de César; ces gens si bien placés sous les empereurs n'en étaient pas moins les premiers à conspirer. Une révolte plus sérieuse eut lieu en Dalmatie; les légions commençaient à comprendre qu'elles pouvaient bien, comme les prétoriens, faire des Césars; deux hommes qui avaient manqué de l'être à la mort de Caligula, lorsque le sénat eut une fantaisie de république, Minutianus et Camillus, des chevaliers, des sénateurs conduisaient ce mouvement. Camillus, général de l'armée, se fit prêter serment par elle, annonça le rétablissement de la liberté, le gouvernement du peuple, écrivit à Claude une lettre injurieuse et menaçante, le sommant d'abdiquer. Pour la seconde fois, Claude risquait d'avoir à se battre pour l'empire; aussi fit-il venir les principaux du sénat pour savoir s'il ne devait pas se soumettre. Mais la superstition des soldats le tira de peine. Lorsque Camillus voulut les faire marcher, il fallut enlever les enseignes qui étaient plantées en terre; on ne put les arracher; les dieux ne voulaient pas que l'armée marchât. Les soldats s'arrêtèrent, tuèrent leurs officiers et laissèrent tuer Camillus. Mille cruautés vinrent ensuite : la femme de Camillus dénonçait les complices de son mari; bien des conjurés se tuèrent; d'autres, conjurés ou non, furent condamnés, d'autres achetèrent leur grace des affranchis ou de Messaline. Un affranchi de Camillus, amené devant le sénat, y parlait avec liberté. « Qu'aurais-tu donc fait, lui dit Narcisse, s'avançant de derrière le siége de César, si ton maître était devenu empereur? — Je me serais tenu derrière lui et j'aurais gardé le silence. » — Vous savez l'histoire de Petus et d'Aria, cette femme d'un atroce courage, héroïne de suicide, qui, au milieu de sa famille par qui elle est gardée, s'élance de sa chaise et va se rompre la tête contre un mur, qui se frappe la première pour convier son mari aux douceurs du coup de poignard! Quand on a saisi son mari, qu'on l'embarque sur un vaisseau, qu'elle se jette aux pieds

des soldats pour le suivre : « Vous donnerez bien à un consulaire quelque pauvre esclave qui le chausse, qui l'habille, qui le serve à ses repas! Eh bien! à moi seule je ferai tout cela. »

Valerius Asiaticus fut une autre victime. Il avait dans les faubourgs une villa magnifique, commencée par Lucullus, embellie par lui-même, et qui faisait grande envie à Messaline. Elle le croyait l'amant de Poppée, dont elle était jalouse; il était de droit enveloppé dans le même complot qu'elle : c'était assez de raisons pour l'accuser. Il était hostile aux empereurs, s'était en pleine assemblée déclaré le principal instigateur de la mort de Caius, était appuyé d'illustres parentés, né dans les Gaules, fait pour soulever ce pays : c'était assez de prétextes pour le faire condamner par Claude. On l'arrête à Baïes; on le conduit dans la chambre de César, où se jugeaient les grandes affaires. Là on l'accuse d'avoir corrompu la fidélité des soldats, d'être l'amant de Poppée, de vivre dans le désordre; le désordre était un grand crime chez les suspects. Un témoin paraît, qui ne l'avait jamais vu, et savait seulement qu'il était chauve; il désigne un autre homme chauve qu'il prend pour Valerius. La défense de l'accusé toucha Claude, fit pleurer Messaline; mais, chose étrange, en allant se laver le visage, qu'elle avait baigné de larmes, elle dit tout bas à son complaisant Vitellius : « Ne le laisse pas échapper! » Vitellius s'occupera donc de l'accusé, elle de Poppée. Elle fit peur à celle-ci de la prison; Poppée se tua. Au bout de quelques jours, son mari vint souper chez César : « Et ta femme, pourquoi ne l'as-tu pas amenée? lui demande César, qu'on n'informait de rien. — Elle est morte, seigneur, répond le pauvre mari. » Vitellius cependant arrivait à ses fins par une perfidie infame. Il se jette aux pieds de Claude, parle de l'amitié qu'il a pour Asiaticus, de leur commun respect pour Antonia, la mère de Claude, des services d'Asiaticus, de ses exploits en Bretagne, invoque la pitié de César, lui demande une grace pour ce malheureux : qu'au moins il puisse choisir son genre de mort! Claude, tout ému, Claude qui pensait déjà à absoudre Asiaticus, le stupide! accorde ce qu'on lui demande.

La mort d'Asiaticus vous sera un exemple de la facilité qu'on avait alors à mourir. Ses amis l'engageaient, puisqu'il avait la liberté du suicide, à se laisser périr de faim; c'était toujours gagner du temps. Asiaticus les remercia, alla comme d'ordinaire s'exercer au Champ-de-Mars, se mit au bain, fit un festin splendide, et s'ouvrit les veines. Avant de mourir, il voulut voir son bûcher, et le fit changer de place pour que le feuillage des arbres voisins ne fût pas endommagé par la flamme.

Ainsi allait le gouvernement, gouvernement de femmes, insolent, passionné, plein de caprices et de colères, ce que les Romains caractérisaient admirablement bien par ce seul mot, *impotens*. — Maintenant figurez-vous l'*atrium* du palais, divisé en plusieurs portions par de larges rideaux; l'une était le vestibule, l'une l'antichambre, l'autre le salon. A force de supplier les affranchis, de se dérober aux gardes, d'implorer les portiers, les étrangers pénétraient jusqu'ici, jusque-là les cliens, plus loin les amis, plus loin encore les intimes, mais tous après avoir été sévèrement fouillés par les gardiens de la sûreté de César. Dans le dernier sanctuaire du temple, auprès du foyer, au milieu des tableaux, des statues, des dressoirs ornés de vaisselle précieuse, entre les vieilles et noires images des anciens Claudes et des anciens Césars, à côté de ces magots de la Chine qu'on appelait les lares domestiques, figure un bel homme (tel au moins selon les Romains, qui ne méprisaient rien tant que la délicatesse de la taille, et prisaient fort l'ampleur des formes), au ventre proéminent, à la figure noble, aux beaux cheveux blancs, digne et imposant dans le repos. Autour de lui bruit toute cette foule d'amis (terme romain pour dire courtisans), de solliciteurs, de sollicités, de patriciens, d'affranchis; mélange de tous les rangs, image du niveau démocratique que tenaient en leurs mains Narcisse et Messaline; esclaves parvenus, nobles ruinés; barbares devenus sénateurs, sénateurs appauvris près de quitter le sénat; astrologues, juifs, bouffons, philosophes, gens que le sénat chassait tous les dix ou quinze ans d'Italie, et qui n'y restaient pas moins; députés des villes, ambassadeurs des Parthes ou des Germains, les deux seules puissances que Rome connût hors d'elle-même; rois tributaires, trônant humblement dans quelque coin d'une province romaine, sous la suzeraineté de l'empire et sous l'inspection d'un préteur, humiliant ici leur diadème devant celui qui n'eût pas osé le porter.

Mais César se lève; toute sa dignité l'abandonne. Il marche, ses jambes vacillent; il veut sourire, il lui échappe un rire énorme, un rire de bête; il parle, sa langue bégaie; sa tête et ses mains sont toutes tremblantes. Cette foule l'entoure, le presse, l'importune. Il la repousse à deux mains, il va se boxer avec ses adulateurs. Il se fâche; sa figure devient ignoble, sa large bouche est écumante, ses narines humides; on dirait d'un lapithe ou d'un triton. « Qui suis-je donc? Me prenez-vous pour un fou comme Théogone? ne suis-je pas libre comme tout autre? » Sa parole va, divague au hasard. Qui est-il? — Où est-il? — A qui parle-t-il? Il ne le sait plus.

Voulez-vous l'entendre au théâtre? Écoutez-le plaisantant avec son peuple, l'invitant à un petit souper sans façon, à un repas improvisé, comptant avec lui l'argent promis au vainqueur, riant, bouffonnant, faisant de mauvaises pointes pour égayer ses graves Romains.

Voulez-vous l'entendre au sénat? Une femme est produite comme témoin : « Cette femme, pères conscrits, fut coiffeuse et affranchie de ma mère, mais elle m'a toujours traité comme son maître ; je le dis ici, car il ne manque pas chez moi de gens qui ne me regardent point comme leur maître. »

Le sénat est encore trop heureux de l'entendre; le premier mois de son règne, il n'a pas osé y venir. Le sénat était traité en ennemi par les empereurs, et quoiqu'il n'eût poignardé personne, ils s'y croyaient toujours en péril. Leur état de frayeur habituelle et les débuts tout tremblans de Claude prouvent bien ce que je vous disais des dangers de leur situation. Dans ces premiers temps, des soldats le servaient à ses repas; des sentinelles armées de lances étaient debout auprès de sa table; s'il visitait un malade, étrange courtoisie, il faisait inspecter sa chambre, tâter son chevet, secouer sa couverture.

Les huissiers courent, le sénat est convoqué à la hâte; un homme a été trouvé armé d'un couteau: Claude assure que cet homme allait le tuer; il se sent menacé, il se sent frappé, il est prêt à déposer l'empire; il crie, il répand des larmes, il demande grace, il déplore sa misère en plein sénat.

Mais le sénat, les cliens, la cour, rien de tout cela ne le retiendra long-temps; sa place est au Forum, entre les juges, les avocats, les greffiers; son tribunal est vide et l'attend; les avocats ses amis s'inquiètent de l'absence de ce Perrin Dandin de Rome, qui juge au Forum, juge dans sa chambre, juge les jours de fêtes, et ne laisse pas chômer leurs voix enrouées.

Claude n'est pas un procureur comme Tibère, il juge en équité, il ne se plie pas à la lettre de la loi; aussi les pauvres jurisconsultes sont-ils délaissés dans leurs demeures, où l'on ne vient plus les consulter. Les avocats triomphent, leur phrase a beau jeu, leur éloquence nage dans le libre océan de la justice naturelle, de la raison supérieure à la loi, de l'esprit affranchi de la lettre.

En outre, pour leur plus grande gloire, le système politique de Tibère prédomine toujours, la carrière des accusations est toujours ouverte, la rhétorique toujours hardie, menaçante, redoutée. L'action de lèse-majesté a été abolie, il est vrai, cela eût fait une difficulté sous un prince légiste comme Tibère; mais Claude est bon empereur

et juge en équité. Suilius, entouré de disciples et de rivaux, est le digne successeur de ceux qui ont créé le rôle des Hatérius et des Romanus Hispo. Il y a mieux encore; comme la défense est permise, qu'il n'y a pas un système de proscription assez serré et assez soutenu pour la rendre dangereuse, l'avocat, payé pour accuser, payé pour défendre, se met à l'enchère entre l'accusateur et le proscrit, vend sa faconde au plus offrant, acheté par l'un, se laisse racheter par l'autre, trahit la défense quand l'accusation paie mieux.

Ce métier de délateur devait avoir des ressources et des dangers que nous ne savons pas. Comment, sous un prince qui les condamne, y a-t-il encore de ces hommes? Comment le sénat, si lâche d'ordinaire, leur devient-il tout à coup redoutable? Comment, même sous Tibère, après avoir tremblé devant eux, se met-il contre eux comme en insurrection? Comment prononce-t-il des amendes, des exils? Un chevalier qui a payé le gain de sa cause 400,000 sesterces (77,500 fr.) à Suilius, trahi par celui-ci, va chez ce misérable et se tue. On s'indigne, le sénat se révolte; on rappelle les anciennes lois de la république, lorsque le métier d'avocat était tout politique, et qu'il n'était permis de recevoir, pour plaider une cause, ni don ni argent. « Il y aura moins d'inimitiés, si les procès ne profitent à personne; faut-il donc que l'avocat soit intéressé aux querelles et aux discordes, comme le médecin à l'épidémie? » Suilius et les délateurs se troublent; ils n'espèrent qu'en César, l'entourent, le prient; « comment vivront-ils, pauvres petits sénateurs, s'ils ne vivent du prix de leur parole? » Le gain de l'avocat fut limité à 1937 fr. 50 cent.

Mais laissons ceci. Voici venir Claude, juge acharné, non pas toujours juge déraisonnable; raison variable, tantôt sagace et prudente, tantôt étourdie et brusque, tantôt puérile et presque folle. Il rendit quelques sentences originales et qui témoignent d'un esprit sensé. Il faisait ce que nous nommerions l'appel des jurés; un homme qui avait un motif d'excuse ne le fit pas valoir, Claude le raya toujours, persuadé qu'un aussi ardent jugeur est un mauvais juge. Un autre, désigné comme juré, avait lui-même un procès à soutenir : « Plaide devant moi, lui dit Claude; en discutant ton affaire, tu me montreras comment tu sais juger celles d'autrui. » Une femme refusait de reconnaître son fils. « Puisqu'il n'est pas ton fils, lui dit-il, tu vas l'épouser. »

Mais il en était là comme ailleurs : au palais les obsessions des affranchis, au Forum le tapage des avocats faisaient dévier sa droite raison. Les voyez-vous, autour de leur bon prince, criant, s'agitant, chicanant, jetant ce brave homme dans tous les détours de la procé-

dure. Le génie paperassier nous est venu des Romains. D'ailleurs Claude, qui a de mauvaises nuits, sommeille au tribunal; les avocats, pour l'éveiller, prennent le plus aigre faucet de leur voix : il se secoue; mais sa raison est toujours endormie, tous les monstres de la chicane se dressent devant lui; en vain il se retire pour méditer, en vain il écrit sa sentence; sa délibération tient du rêve, son arrêt du cauchemar. « Je donne gain de cause, dit-il, à ceux dont les raisons sont les meilleures. »

Mais voici un grave débat. — Un homme est poursuivi pour avoir usurpé les droits de cité romaine : pendant qu'on le juge, pourra-t-il porter la toge? Importante question! Voici comme Claude juge l'incident : il changera d'habit; pendant le plaidoyer de l'accusateur, il sera en manteau, comme un étranger; pendant sa défense, en toge, comme un Romain.

« Pourquoi ce témoin est-il absent? — César, il n'a pu venir. — Pourquoi? — César, de graves, de solennelles raisons, l'en ont empêché. — Quelles raisons peuvent s'opposer à mes ordres? — Elles sont irrésistibles, seigneur. — Mais explique-toi. » Et après bien des questions, bien des réponses, bien des circonlocutions, bien des détours : « César, il est mort. » Ainsi se raillait-on du pauvre César.

Cilon, gouverneur de Bithynie, comparaît devant César : « Députés de la province de Bithynie, exposez vos griefs! » Les Bithyniens reprochent à Cilon ses concussions et ses violences. César n'entend pas, César est distrait ou César dort. Mais César a près de lui son fidèle Narcisse : « Que disent-ils là, Narcisse? — Seigneur, ils rendent grace à Cilon, qui les a gouvernés avec une sagesse paternelle.— C'est bien : je me souviendrai, Cilon, de tes services; retourne à ton gouvernement. Qu'on appelle une autre cause. »

C'est un accusé : « Nous permettons, dit César, que l'accusé soit défendu. » — « Graces te soient rendues, excellent prince : c'est du reste ce qui se fait toujours. »

L'accusé est un chevalier romain poursuivi par des calomniateurs; on lui reproche d'obscènes outrages envers des femmes. On produit les témoins; il n'y a pour témoins que des courtisanes. Le prince les écoute, recueille leurs témoignages, se fait raconter leurs injures; leur vertu offensée tient note de tout avec une autorité de magistrat, une gravité de censeur. A tant de niaiseries, la patience de l'accusé ne tient pas; il injurie Claude, lui jette à la figure ses tablettes et son stylet, et le pauvre maître du monde, blessé à la joue, ne sait encore ce que signifie cet orage.

C'est fini. — Claude n'écoute plus rien; sa pensée est ailleurs, s'il est croyable qu'il pense. Faites attention : sentez-vous cette douce et alléchante odeur qui arrive jusqu'à vos narines? L'empereur la respire, la savoure, oublie tout le reste. On prépare dans le temple de Mars le dîner des prêtres saliens. Il n'y a plus d'empereur, plus de juge, plus d'avocats, plus de procès. Perrin Dandin est devenu Apicius. Claude se jette hors du tribunal; il va chercher le dîner des pontifes.

« Non! pas encore! » s'écrient vingt avocats. Ils le retiennent par le bout de sa toge; ils le saisissent par les pieds : le maître du monde n'est pas maître d'aller dîner. Puis viennent les injures : « Tu n'es qu'un vieux fou! » lui dit un Grec dans sa langue. Ces gens-là sont prêts à l'assommer pour qu'il les juge.

Claude n'échappe à cette tempête que pour en subir une autre. C'est le peuple qui a faim : les greniers ne sont pas remplis pour quinze jours, les vaisseaux d'Égypte n'arrivent pas à Ostie, et le peuple connaît fort bien ce premier principe de la monarchie d'Auguste, que l'empereur doit nourrir Rome. Le peuple l'arrête au milieu de la place, le couvre d'injures, de croûtes de pain; jamais tant de pain ne fut gaspillé qu'aux jours d'émeute pour cause de disette. Claude s'échappe à grand'peine, pénètre au palais par une porte de derrière, et là l'excellent homme ne songe plus qu'aux moyens de nourrir son peuple, presse les arrivages, récompense la marine.

Quand se reposera-il donc, cet infatigable empereur? Quand pourra-t-il, avec quelque histrion de ses amis ou quelque affranchi de sa cour, remuer le cornet et les dés? Claude est grand joueur; en voyage, dans sa voiture, il a une table de trictrac (*alveum*) combinée de manière à n'être pas dérangée par le mouvement; il a écrit un livre sur le jeu de dés; sur quoi n'a-t-il pas écrit, le savant homme!

Mais le vrai délassement, le vrai triomphe de César, c'est l'heure du souper. Il aime les gigantesques repas, les salles à manger immenses, les plats cyclopéens que plusieurs hommes ont peine à porter; en ceci il est grandiose. Avec quel abandon et quelle onction savoureuse, au sénat, un jour qu'il était question des marchands de vin et des bouchers, s'est-il écrié : « Eh! qui peut vivre sans sa livre de viande! » Et ensuite, entraîné par un délicieux souvenir, avec quelle abondance de cœur il a rappelé les cabarets d'autrefois, les trésors qu'ils offraient aux gourmands, le Falerne et le Massique qu'il allait y boire!

Voici l'heure : six cents convives attendent, pourtant quelques

invités manquent encore. « Où sont-ils? dit Claude, allez réveiller ces paresseux; » il oublie qu'il les a fait tuer le matin.

Une autre fois peut-être je pourrai vous conter les magnificences du repas, les délices de la cuisine romaine; mais, pour cette fois, ce serait trop long-temps vous retenir sur le compte de ce pauvre hère de Claude. Laissons le voile sur les mystères du festin; passons aux tristes heures qui vont le suivre.

Claude se lève de table : il n'en peut plus; le goût de la bonne chère et du vin est une passion impériale, le farouche Tibère n'y a pas été plus insensible que le magnifique Caligula. Mais chez Claude c'est une ignoble passion, un brutal amour. Il est épuisé; il tombe à la renverse, bouche béante; il faut qu'on vienne le secourir à la romaine, et (pardonnez cet ignoble détail de la vie antique) qu'une plume mise dans sa bouche soulage l'estomac impérial. Je ne saurais vous dire, en vérité, jusqu'où il prétendait pousser la liberté des repas (1).

Passons à des faits plus graves.

A travers tout cela, sous Claude comme sous tous les empereurs, il y eut quelque chose de grand. Si détestables et si ridicules qu'ils soient, les Césars, travaillant la pierre, ont tous laissé quelques nobles traces de leur passage. Aussi bien des monumens ne sont-ils guère un signe de civilisation; les plus gigantesques datent des siècles qui ont eu beaucoup de captifs et d'esclaves. Les beaux et vrais monumens ne sont pas les pyramides de Chéops ou le Colosse de Néron; c'est le temple hébreu ou la cathédrale chrétienne, ceux qui sont bâtis, non par le pouvoir, mais par la foi.

Tibère seul, chagrin et avare, laissa peu de monumens. César, Auguste, Néron, changèrent la face de Rome; Caligula même, malgré sa folie, fit des ouvrages grands et utiles: c'était pour eux un moyen de pouvoir.

Sous Claude, il y eut de beaux travaux; ses affranchis y mettaient une certaine vanité. Depuis que l'Italie, qui autrefois exportait du blé, ne suffisait plus à sa propre nourriture, et que, comme dit Tacite, la vie du peuple romain était confiée à la merci des vents et au risque des navires, César avait pensé à faire un port à l'embouchure du Tibre, plus sûr que n'était celui d'Ostie. Claude reprit cette

(1) Meditatus est edictum, quo veniam daret flatum crepitumque ventris in cœnâ emittendi, cûm periclitatum quemdam præ pudore ex continentia reperisset. (SUÉTONE.)

pensée, jeta sur la mer deux vastes digues; pour leur servir de base, il coula le navire qui avait apporté à Caius l'obélisque d'Égypte, ce navire, la plus merveilleuse chose, dit Pline, que la mer eût jamais vue; il conquit ainsi sur la Méditerranée la place de son port, et à l'extrémité du môle jeta un phare.

Le blé arrivait donc à Rome par le Tibre, mais l'eau ne pouvait lui venir que du centre de l'Italie; il fallait que les aqueducs lui apportassent autant d'eau que lui en donnait le Tibre. Claude acheva l'aqueduc de Caius, pour l'entretien duquel il créa une compagnie de quatre cent soixante personnes, et y ajouta d'autres sources qu'il appela l'eau Claudia. Il alla chercher l'Anio, l'enferma dans des digues de pierre, l'amena jusqu'à Rome, et le divisa en nombreux et superbes réservoirs, de sorte que ceux qui n'avaient ni parfums à mettre dans leurs baignoires, ni vin dans leurs coupes, purent néanmoins boire et se baigner magnifiquement.

Il serait curieux d'étudier ces travaux de l'ancienne Italie; je laisse cela aux Italiens modernes, qui commencent à prendre goût aux œuvres de grande industrie, et qui referont d'ici à cinquante ans quelques-uns de ces beaux monumens d'utilité que firent les Romains. César, qui était un homme à grandes pensées, qui avait aussi comme ce fou de Caligula, comme Néron, comme d'autres encore, et toujours inutilement, rêvé le percement de l'isthme de Corinthe; César, qui rêvait le dessèchement des Marais-Pontins, la construction d'une route à travers l'Apennin de l'Adriatique jusqu'au Tibre, César avait avisé dans le revers oriental de l'Apennin un lac étendu, abondant, élevé, dont le dessèchement lui paraissait facile et devait donner de vastes terres à la culture, qui avait si peu de place en Italie. Le temps lui manqua pour cette pensée comme pour bien d'autres; Auguste la rejeta, Claude la saisit.

Mais au lieu de conduire les eaux vers l'Adriatique, il voulut leur ouvrir un passage à travers les sommités de l'Apennin, et les jeter dans le Liris, fleuve de la Campanie. Pendant onze ans, trente milliers d'hommes travaillèrent sans relâche, creusant, coupant la montagne, et perçant un canal long de trois milles. Quand il fut achevé, Claude voulut l'inaugurer par une grande fête. Le long des côtes, il plaça des radeaux montés par des prétoriens, au-devant un rempart armé de machines de guerre; — dans ce cercle, vingt-quatre vaisseaux pontés, divisés en deux flottes, et qui avaient cependant assez d'espace pour se mouvoir, se combattre, s'attaquer, se fuir; — sur ces vaisseaux dix-neuf mille hommes, tous condamnés à

mort; — sur les bords, sur les collines, sur les cimes les plus proches de l'Apennin, une multitude rangée en amphithéâtre; — plus près du lac, Claude avec l'habit de guerre, des consuls, Agrippine en chlamyde d'or; — au milieu des eaux, un triton d'argent qui sonna de sa conque et donna le signal du combat; et alors un cri s'éleva de cette double flotte : « Salut, César; ceux qui vont mourir te saluent! »

César et le peuple voulaient avoir le spectacle d'un combat naval, et ils se le donnaient, comme tous leurs spectacles, grandiose, cruel, sanglant. Mais avec Claude il n'était rien de si terrible ni de si grand où le grotesque ne se mêlât. Embarrassé comme ce grand prévot qui portait au maréchal de Biron son arrêt de mort, et le trouvant dans une exaltation furieuse, ne sut lui dire que « je vous donne le bonjour; » à ce salut funèbre il répondit : « Je vous salue, » ou, pour mieux dire encore : « Portez-vous bien. » Et là-dessus les voilà qui soutiennent que César leur a fait grace, qui ont la mauvaise façon de ne pas vouloir mourir. Celui-ci s'irrite, parle de les brûler, de les tuer tous, s'élance de sa place, court autour du lac avec ses jambes titubantes et avinées, menace, exhorte, les décide enfin. De ce combat entre gens au désespoir, emprisonnés dans une enceinte de balistes et de catapultes, armés, mais seulement les uns contre les autres; de ce combat qui nous eût laissé à nous une émotion effroyable, les anciens parlent à peine. Ces criminels, dit Tacite, combattirent néanmoins en gens de cœur; et après de nombreuses blessures, ce qui demeura reçut sa grace. Alors on ouvrit au lac les portes du canal; mais le canal n'était pas assez profond, le lac resta immobile. Nouveau travail, nouvelle attente, nouvelle fête; cette fois le lac, couvert de ponts, servira d'arène aux gladiateurs. La table est prête, et Claude, du haut des magnificences de son festin, va voir sous ses pieds le lac entrer dans son nouveau lit. Mais le lac s'irrite; les digues trop faibles cèdent devant lui, il roule en bruissant vers le festin impérial; la table est abandonnée, César tremble, les courtisans fuient. Narcisse a conduit les travaux; Agrippine accuse Narcisse, Narcisse insulte Agrippine. Tous ces travaux restèrent sans fruit, et malgré les empereurs que tracassait cette masse d'eau inutile, malgré Adrien, qui essaya de la désécher et fit pour la conduire à Rome un canal dont les restes se voient encore, le Fucin sommeille paisiblement dans son lit.

Nous voici à la censure de Claude, et elle m'avertit que je vous dois quelques mots sur la constitution de l'ancienne Rome.

Rome était une cité primitive, sacerdotale, aristocratique, où toute chose et tout homme étaient classés. On retrouvait là, après des siècles,

trace de la première formation des peuples; c'était un terrain primordial dont les élémens n'avaient pas été troublés dans leur ordre. Après la nation juive, chez laquelle toute chose apparaît en son germe, il n'en est pas qui en dise plus sur l'origine des sociétés que la nation romaine. Dans l'histoire hébraïque, nous voyons, degré par degré, se former une nation, depuis le jour où elle se compose d'un seul homme jusqu'à celui où elle en compte plusieurs millions, la famille s'agrandir en peuple, la distinction des tribus s'établir, et la nation passer par toutes les phases de sa croissance et de sa civilisation. A Rome, si l'histoire ne nous montre pas ces développemens successifs, elle nous en montre la trace; ce sont des couches superposées qui nous donnent à comprendre les révolutions du sol; et ces grands traits de la constitution des anciens peuples, qui sont à peu près identiques partout, sont restés gravés sur le bronze du Forum en caractères plus profonds et plus évidens qu'ailleurs.

A Rome, comme partout, les familles, en s'agrégeant, ont formé de petites sociétés qui, à leur tour, en ont formé de plus grandes; plusieurs familles composent la *gens*, plusieurs *gentes* composent la tribu. La famille, le premier nœud de cet ensemble, est un nœud étroit, rigoureux, fortement serré, dont dépend tout le reste; ce n'est point la douceur de la famille moderne, telle que nous la voyons dans des sociétés dont la base est toute différente : la femme, les enfans, les esclaves, sont sur la même ligne; tous appartiennent au *père de famille*, ils sont sa chose, il en peut disposer, il les peut vendre, ils sont à lui corps et biens.

La *gens* est l'union des familles entre lesquelles il y a une origine commune : ce sont déjà des liens plus attachans et plus doux; dans la *gens* sont les parens (*agnati*), égaux en dignité et en droit; dans la *gens* sont encore les membres des familles inférieures, les vassaux (*clientes*). Vico a très bien remarqué cette féodalité romaine, cette *recommandation* (c'est le mot du droit féodal) du faible au puissant, du vassal au souverain, cette réciprocité de protection et de services, origine de la féodalité du moyen-âge comme de toute féodalité; car, on le sait tous les peuples, grecs, hébreux, germains, scandinaves, ont passé à un certain âge par la crise féodale.

La *gens* contient enfin les affranchis; ce sont tous ceux, fils ou esclaves, sur lesquels le *père de famille* a renoncé à son droit absolu, en émancipant le fils, en donnant à l'esclave le petit soufflet, signe de liberté. Dès ce jour, tous les rapports sont changés : le *père de famille* était un propriétaire, le patron n'est plus qu'un suzerain; il ne peut

plus tuer son affranchi, il doit encore le secourir; comme tous les membres de la *gens*, l'un et l'autre portent le même nom, ils succèdent réciproquement à l'héritage l'un de l'autre. L'affranchi ou le client doit au patron foi et hommage, véritable allégeance féodale; s'il est félon (*ingratus*), il redevient esclave.

Au-dessus de la *gens* est la curie, au-dessus de la curie la tribu. Mais remarquez comme cette classification d'un peuple par familles est de tous les temps et de toutes les races: ce sont les tribus d'Israël, les tribus et les phratries d'Athènes, les *schiatte* de Florence, les *alberghi* de Gènes, les *seggi tocchi* de Naples, les clans d'Écosse et d'Irlande, les dizaines et les centaines du moyen-âge, les *tythings* et les *hundreds* des Anglo-Saxons.

Mais il faudrait un long discours pour bien faire connaître cette *citadinanza* romaine, dirai-je avec Dante; il faudrait, après avoir indiqué cette division pour ainsi dire domestique en tribus, en curies, en *gentes*, en familles, fondée sur la communauté d'origine, fortifiée par les formes de la vie publique, sanctionnée par la propriété de certains sacrifices et de certains dieux, faire connaître les divisions politiques et leur merveilleux ensemble, leurs vicissitudes long-temps répétées sans que l'ordre général en fût atteint, leurs formes rigoureuses et régulières, bien que le cours des temps les ait rendues obscures pour nous. Ni la république ni la société n'étaient livrées au hasard : à Romulus, c'est-à-dire à une ordination primitive et supérieure, remonte toute institution, toute division, tout cet ordre dont l'histoire intérieure de Rome ne fut que le développement; ainsi la distinction des trois ordres, l'institution des chevaliers qui sont la partie jeune, active, militante de la nation, la formation du sénat (l'assemblée des anciens, la βουλη des villes grecques, le conseil des soixante-dix vieillards en Israël); — ainsi la création des trois premières tribus, leur division en curies, plus tard en centuries par Servius Tullius, c'est-à-dire par le temps, par l'expérience, par l'aristocratie réfléchissante et instruite; — ainsi, dans l'ordre militaire, ces mêmes formes encore répétées : la tribu devenant légion, ayant son chef propre (*tribunus*), la curie cohorte, la centurie commmandée par ses centurions; — ainsi ces formes étendues encore à tout ce qui de près ou de loin s'agrége à la communauté romaine: les cités vaincues plus ou moins rapprochées de la cité reine selon leur parenté avec elle ou leur mérite à la servir, les unes admises à tous les droits de la nationalité, et, pour parler cette langue énergique, la langue officielle de Rome, faites terres romaines (*fundi fieri*); les autres,

cités du Latium, cités d'Italie, cités des provinces (pays vaincus que Rome appelle courtoisement alliés), admises plus ou moins à ces droits; — ainsi Rome, la ville typique et primitive, se multipliant sans cesse et partout par les émigrations de ses propres citoyens : envoyant chez les peuples les plus éloignés et les plus différens d'elle-même, des *colonies*, des Romes provinciales, ambassadrices de la Rome suprême, cités complètes, sacerdotales, consacrées comme elle, qui arrivent enseignes déployées avec leurs augures, leurs sacrifices, chacun déjà propriétaire de son bout de terrain, qui tracent leur enceinte avec la charrue sacrée, ont leur saint *pomœrium*, leurs portes inviolables, leurs *duumvirs* pour consuls, leurs *décurions* pour sénat.

Chez ce peuple, rien ne se fait sans loi; ordre, légalité, religion, ne sont qu'une même chose; fils des Etrusques, formaliste, sacramentel, pontifical, il ne fait rien sans des formes prescrites, des paroles consacrées (*carmina*), sans une solennité augurale, sans une *sainteté* à la fois légale et religieuse. Voyez seulement comme il a su se nommer; en aucun pays on ne le fit aussi bien. Chaque Romain porte trois noms : son nom individuel, *prænomen ;* — le prénom était avec la toge une marque distinctive du Romain, nulle autre nation n'en avait porté, il n'appartenait ni aux femmes, ni aux étrangers, ni aux esclaves : aussi l'usage en était-il de courtoisie et chatouillait-il agréablement les oreilles romaines (1); — le nom de la *gens*, *nomen*, comme les noms de clans en Écosse. Il y avait à Rome des Claudius, des Tullius, comme il y a dans les Highlands des Mac-Gregor et des Mac-Donald, à l'infini, patriciens ou plébéiens, patrons ou cliens, maîtres ou affranchis : la *gens* comprend tout; — enfin le nom de la famille ou de la branche, *cognomen*, nom dérivé pour l'ordinaire, comme le nom de famille chez nous de sobriquets devenus héréditaires : Scipio, l'homme au bâton; Naso ou Nasica, le grand nez; Cicéro, l'homme aux pois chiches. Le Romain était tellement fier d'être si bien nommé, que porter trois noms voulait dire un homme libre.

Ce n'est pas tout encore. Il y avait l'*agnomen*, le surnom individuel; il y avait le nom d'adoption, le nom modifié de son ancienne famille, le seul souvenir que l'adopté conservât d'elle. Ainsi le second des Scipions, né dans la famille Emilia, adopté par les Cornélius, vainqueur de l'Afrique, avait pour prénom Publius, pour nom Cornélius, pour surnom de famille Scipio, pour nom d'adoption Emilianus, pour surnom personnel Africanus.

(1) ... Gaudent prænomine molles auriculæ. (HORACE.)

Ainsi faite et ainsi permanente, cette organisation ne condamnait pas la société à être immobile : dans cette économie de la république, le progrès et le mouvement s'opéraient, mais avec plus d'ordre et de mesure; les peuples vaincus, au lieu d'être emprisonnés dans leur infériorité par des lois exclusives, entraient sans cesse dans le sein du peuple vainqueur, et Rome, se fortifiant chaque jour de l'élite des provinces, acquérait ainsi d'elles la force qu'elle leur rendait par ses colonies : mouvement journalier d'aspiration et d'expiration, si j'ose ainsi dire, qui rendait bien vite homogènes à Rome les peuples qu'elle avait conquis, fondait leur existence avec son existence; puissant principe de sa vie, profonde conception de sa politique. Dans Rome même, la barrière qui séparait les différens ordres n'était point infranchissable : l'ordre supérieur attirait sans cesse à lui l'élite des ordres inférieurs, se fortifiant et se rajeunissant par ce mélange; la voie était ouverte à toute ambition, imposée à toute paresse, tracée à toute condition et à toute fortune; soldat, jurisconsulte, orateur, il fallait pousser aussi avant que possible sur ce chemin des honneurs, monter, par une annuelle épreuve du jugement public, de magistrature en magistrature, de la questure à l'édilité ou au tribunat, de l'édilité à la préture, de la préture au consulat. Il ne s'agissait pas seulement de s'assurer pour le présent les droits et les bénéfices du pouvoir, il s'agissait de faire sa place pour l'avenir, car où s'arrêtait un homme dans cette carrière, là son rang était fixé; comme ces charges étaient temporaires, on ne s'honorait pas moins de les avoir remplies que de les remplir, et le rang qu'elles donnaient ne se perdait pas avec elles. Chevalier s'il n'avait que de la fortune, sénateur ou patricien s'il n'avait que de la naissance; *quæstorius*, *edilitius*, *prætorius*, *consularius*, *censorius*, selon la plus haute charge qu'il avait tenue; *triumphalis*, s'il avait remporté un triomphe, chacun gardait les insignes, les privilèges, tout ce qu'on nommait les *ornemens* de sa charge; il en transmettait le nom à sa famille : c'est là ce qu'on appelait la *dignité* d'un homme. Je laisse dans leur sens propre ces mots de la langue parlementaire des Romains.

Mais pour maintenir cet ordre, ou même pour le conserver en le renouvelant, pour ne le laisser ni se briser par l'innovation, ni se rouiller par l'immobilité; pour régler le mouvement ascendant qui devait fortifier les ordres supérieurs, et le mouvement descendant qui devait les épurer, les Romains eurent une invention merveilleuse. Ils créèrent une magistrature sans pouvoir direct, sans volonté impérative, mais cependant toute puissante sur le mouve-

ment de la vie publique : la censure fut la récompense des plus illustres consulaires, le dernier degré des honneurs, la suprême illustration des familles. Assis au Champ de Mars dans leurs chaises curules, entourés de leurs officiers et de leurs scribes, les censeurs faisaient, tous les cinq ans, comparaître Rome devant eux, avec ses ordres, ses tribus, ses *gentes*. Le peuple, rangé par classes et par centuries, était appelé par la voix du héraut à cet immense dénombrement; chacun devait compte de sa fortune, compte de ses mœurs. Les censeurs remaniaient alors toute la république, selon les besoins de l'état, selon les variations des fortunes, changeaient la division financière du peuple en classes et en centuries, selon les mérites de l'un ou les torts de l'autre, le faisaient descendre ou monter d'une tribu, et le rejetaient même dans la dernière classe (*ærarii*), qui des droits de citoyen n'avait que celui de payer les impôts. Après le peuple passait devant eux le cortége des chevaliers, à pied, tenant leurs chevaux par la bride; et, soumettant à leur censure les hommes les plus opulens et les plus illustres, à celui qui était trop pauvre ou trop mal noté, à celui même (souvenir de la simplicité antique) qui manquait de soins pour son cheval, ils ordonnaient de le vendre, c'est-à-dire le dégradaient. Au sénat même ils apparaissaient juges redoutables, avec une liste nouvelle des sénateurs, qu'ils lisaient et où chacun apprenait son sort. Ceux qui n'avaient plus le cens étaient effacés, ceux dont la réputation avait souffert étaient exclus; les places vacantes étaient remplies, et au premier nom de cette liste appartenait le titre de chef du sénat (*princeps senatus*), comme au premier nom qu'ils inscrivaient sur la liste des chevaliers appartenait le titre de chef des chevaliers (*princeps juventutis*). Les villes admises au droit de cité, colonies ou villes municipales, avaient elles-mêmes leurs censeurs, qui envoyaient aux censeurs de Rome le résultat de leurs travaux; et cet immense et périodique recensement de la république, cette solennelle enquête sur les races, sur les familles, sur les âges, sur les fortunes, sur les mœurs, était déposée au temple des Nymphes. Ainsi, armés seulement de leurs tablettes de cire où ils inscrivaient les noms avec honneur ou ignominie, juges que l'état se donnait à lui-même, grands classificateurs de la république, ils refaisaient et revisaient cette Rome officielle, la passaient au crible, sanctionnaient son progrès, réglaient son mouvement.

Si Rome avait su se maintenir dans ce bel ordre, garder l'équilibre entre elle-même et ses sujets, leur rendre autant qu'elle leur prenait, n'admettre dans son sein des élémens nouveaux qu'après s'être assi-

milé les derniers qu'elle avait attirés à elle-même, elle aurait eu, je crois, ce que ne peut avoir chose humaine, le privilége de ne pas finir. Mais si la conquête de l'Italie avait été lente, celle du monde alla vite : Rome se trouva tout à coup accablée par le poids de ses triomphes, envahie par la multitude de ses vaincus, noyée dans ce déluge de peuples qui venaient se perdre dans son empire. De là ses agitations et sa décadence : la démocratie des Gracques, les guerres civiles, César et l'empire; sous l'empire, tout le système de la république réduit à des formes vides; le sénat, l'ordre équestre, les tribus, les *gentes*, livrés à des étrangers qui n'en avaient pas l'intelligence; la tradition des sacrifices domestiques perdue, la noblesse et la pureté des familles altérées; la Rome antique et pontificale profanée par cette première invasion des Barbares, aussi réelle, quoique moins évidente que la seconde. Tout l'ordre des noms est détruit, le prénom abandonné comme la toge, le nom de la *gens* confondu avec celui de la famille, les noms d'adoption, les noms grecs, les noms barbares, mêlés à tout cela; la clé de ce système, la censure, conservatrice des anciennes choses et des anciennes mœurs, tombe bien vite en oubli. Auguste, dans son travail pour le rétablissement de la nationalité romaine, n'ose pas la relever; « le temps de la censure est passé, » dit Tibère.

Claude aimait la vieille Rome moins en politique qu'en antiquaire. Pendant qu'il étudiait le livre des Saliens ou la chanson des frères Ambarvaux, pendant qu'en plein Forum, pour mieux assurer la foi d'un traité, il tuait une malheureuse truie et renouvelait les antiques cérémonies des Féciaux; qu'à la nouvelle d'un tremblement de terre, il ordonnait un jour de repos, et à la vue d'un oiseau sinistre, des prières publiques, le tout selon les anciens rits, l'idée lui vint de reprendre en main l'arme rouillée de la censure. Il s'était déjà efforcé de rendre plus noble et plus rare la qualité de Romain que ses prédécesseurs avaient vendue à qui la voulait acheter; il l'avait ôtée à un député de je ne sais quelle ville d'Asie qui ne savait pas le latin; à ceux qui la prenaient indument, il faisait tout simplement trancher la tête, pendant que, sans s'en douter, au gré de ses affranchis et de Messaline, il distribuait, par milliers, des diplômes de citoyen, et que le prix en était tombé si bas, qu'on en avait un, dit Sénèque, pour un verre cassé. Il avait aussi tâché d'endoctriner son peuple sur les inconvéniens du célibat et les bénéfices de la paternité, vieille manie d'Auguste qui voulait marier les gens par ordonnance et repeupler l'Italie de par la loi. Claude, en donnant congé à un gladiateur dont les quatre

fils étaient venus lui demander cette grace, n'avait pas manqué de se tourner vers ses chers Romains. « Voyez, leur dit-il, s'il n'est pas bon d'avoir des enfans, les gladiateurs même en profitent. » Mais la rénovation érudite de tout le régime antique, le rétablissement de la censure avec toutes ses solennités et tous ses pouvoirs, lui souriaient bien autrement. Il se met donc à l'œuvre, confisquant les biens de ceux qui ont usurpé le titre de chevalier, interdisant aux étrangers les noms des *gentes* romaines, faisant en un jour vingt édits : l'un, où il recommandait de bien poisser les tonneaux; l'autre, pour prescrire le suc de l'if contre la morsure des vipères.

Tout, à la réalité près, se passa selon l'ordre antique : Claude fit à Rome et dans les provinces le dénombrement des citoyens romains : les chevaliers, avec leurs toges d'écarlate et leurs guirlandes d'olivier sur la tête, allèrent en solennelle procession au Capitole et vinrent défiler devant lui. Mais le pauvre homme ne savait pas combien était difficile le métier de censeur. Il fallait s'enquérir de la vie privée; il employa, pour la connaître, des commissaires qui se moquaient de lui : tel chevalier fut accusé d'être trop pauvre, il montrait son état de fortune; tel autre d'être célibataire ou de n'avoir pas d'enfans, deux grands crimes selon l'ancienne Rome, il amenait ses enfans et sa femme; celui-là, disait-on, s'était frappé pour se donner la mort, il ôtait sa tunique et montrait son corps sans blessure; et le digne censeur, malgré toute sa bonne volonté d'être sévère, attrapé et baissant la tête, lui disait : « Emmenez votre cheval. »

Claude n'avait pas compris l'impossibilité de cette censure morale, de cette magistrature domestique, de cette enquête sur la vie et les mœurs de six cents et quelques sénateurs, de dix mille chevaliers au moins, de six millions neuf cent mille citoyens. Tout lui manquait pour refaire sa Rome classique qu'il aurait dû laisser dans les livres où elle était si belle. Il n'avait plus même de patriciens, et c'était pour eux que l'ancienne Rome était faite : les grandes *gentes* de Romulus, les petites *gentes* de Brutus étaient à peu près éteintes; les guerres civiles et Tibère avaient encore hâté ce singulier et inconcevable mouvement des familles qui ne les laisse jamais se perpétuer long-temps dans l'aristocratie et tue bien vite, pour les remplacer par d'autres, celles qui se sont quelque temps illustrées. Je doute même que les successeurs de ces anciens patriciens fussent leurs héritiers bien légitimes, car des patriciens qu'avait faits César, de ceux qu'avait faits Auguste, il ne restait déjà plus de descendance. Mais Claude ne réfléchissait pas à tout cela; il crut pouvoir faire des patriciens, c'est-à-dire faire de l'an-

tiquité, de la tradition, du souvenir; il décora quelques anciens sénateurs, quelques fils de gens considérables, d'un titre sans fonction dans la société telle qu'elle était faite : il fallait des patriciens à une république, Claude avait lu cela dans son maître Tite-Live. Il lui fallait aussi un sénat, pour contenter Tite-Live et l'histoire, dont Tite-Live dans son enfance lui avait malheureusement donné le goût. Le pauvre sénat, tel qu'il était, avait été si bien foulé aux pieds par Tibère et par Caligula, si bien mutilé dans ce qu'il avait de meilleur, mêlé de si tristes élémens, que, n'eût-on pas été antiquaire comme Claude, il y avait plaisir à le refaire. Les sénateurs barbares que César avait faits de son vivant, les sénateurs posthumes (*orcini*) qu'Antoine lui avait fait faire après sa mort, les parvenus d'Auguste, les affranchis de Tibère, tout cela formait un assez triste mélange. Le sénat surtout était pauvre, grand tort dans une assemblée qu'on prétend constituer en aristocratie : les fortunes, trop dangereuses à Rome, avaient fui dans la province, la richesse avait passé aux vaincus.

Epurer le sénat n'était pas le plus difficile. Claude insinua doucement à ceux qui pouvaient se sentir un peu menacés par la note du censeur de se retirer d'eux-mêmes, sans bruit et sans scandale. Rome, qui aimait sa dignité, mais qui tenait en même temps aux ménagemens dus à ses turpitudes, trouva le procédé excellent. Mais le sénat épuré, il fallait le remplir : Claude pensa à ce qu'avaient fait les anciens; il rappela les Sabins admis au sénat par Romulus, les Volsques et les Etrusques appelés par d'autres; il repassa toute son histoire romaine, trouva que les Jules étaient d'Albe, les Coruncanius de Camerium, les Portius de Tusculum, qu'en un mot il était dans les traditions des ancêtres d'admettre peu à peu les étrangers à tous les honneurs. Ce n'est pas que Rome n'en murmurât, que les restes de la noblesse n'en fussent scandalisés, que les sénateurs pauvres de l'Italie ne fussent en grande colère contre ces richards de la Gaule qui allaient venir les éclipser sur leurs bancs. Mais Claude, ferré sur ses antiquités romaines, bardé de science et d'histoire, vint au sénat, armé d'un long et puissant discours tout farci d'inutilités, qui commençait par « mes ancêtres, dont le premier, Atta Clausus, Sabin d'origine, etc... » Puis il reprenait les choses à Numa le Sabin et à Tarquin, fils de Démarate de Corinthe, appelé en toscan Mastarna; de là toutes les querelles du sénat et du peuple, avec des complimens pour Persicus le sénateur, pour Vestinius le chevalier; puis il s'embarque pour la Gaule, traverse Vienne, s'arrête à Valence, et ici une grande apostrophe à lui-même : « Il est temps enfin, Tiberius César

Germanicus, de te révéler aux pères conscrits et de leur faire connaître le but de ton discours, car te voilà arrivé aux extrémités de la Gaule narbonaise! » En effet, de la Gaule narbonaise, continuant son voyage, il passe dans la Gallia Comata, arrive à Lyon, et c'est encore à Lyon que nous lisons son discours gravé sur le marbre, et conservé dans la bibliothèque par les soins de la municipalité reconnaissante.

Les Gaulois furent donc admis au sénat; et Tacite, qui abrége spirituellement ce discours, en a fait, sauf la pompe généalogique du début, un résumé plein de finesse et de vérité des accroissemens successifs de la cité romaine. Il y montre ce que les modernes, qui découvrent tant de choses anciennement connues, ont cru aussi avoir découvert, la flexibilité de ce principe en apparence immuable, la libéralité d'esprit de cette aristocratie qui semble étroite et avare, l'élasticité de ce *pomœrium* qui semble inflexible; il y montre ce qui fit la puissance romaine et ce qui fait toute puissance au monde, le progrès avec l'unité, la tradition des siècles avec l'expérience de chaque jour, l'esprit de conservation et de développement à la fois, qui n'innove pas, mais renouvelle, la largeur et la ténacité du principe qui se prête souvent et ne rompt jamais.

Claude eut encore une autre volupté d'antiquaire. Cet homme si friand des choses passées calcula qu'Auguste avait mal compté les siècles quand il avait célébré ses jeux séculaires, et, se jetant dans un dédale d'érudition dont l'histoire romaine de Niebühr, en son appendice sur le cycle séculaire, vous donnera quelque idée, il résolut que cette année-là même, soixante-trois ans seulement après les jeux d'Auguste, il devait les célébrer de nouveau; c'est une petite joie qui certes lui était permise. Le héraut alla donc crier dans la place : « Venez voir ce que vous n'avez jamais vu, ce que vous ne verrez pas une seconde fois. » C'était la formule, mais elle fit rire; bien des vieillards avaient vu les jeux d'Auguste, et on entendit même sur le théâtre un acteur qui avait joué dans ces jeux.

Claude, si consciencieusement occupé à moraliser son empire, manquait de temps pour s'enquérir de la moralité de son palais. Qui ne connaît les vers dans lesquels, avec plus de vertu que de pudeur, Juvénal peint Messaline quittant, au premier sommeil de son mari, la couche impériale, et allant hors du palais, en capuchon et en perruque blonde, suivie d'une seule esclave, courir de nocturnes aventures, si je puis dire des aventures? A cette impériale prostituée le désordre ne suffisait pas encore; il lui fallait encore de l'amour : femme qui dans son bourbier se relève en quelque sorte par la hardiesse de

son vouloir, par sa nature emportée, par la franche allure de ses passions.

Ici, permettez-moi de m'attacher au récit de Tacite. Cet homme dit les choses de telle manière, qu'il n'y a pas moyen, après lui, de les redire ou de les comprendre autrement : la vérité s'incruste dans son langage. Je ne ferai que le traduire, ce qui est déjà bien présomptueux. Ce n'est pas qu'il n'ait été traduit avec talent; mais, comme tout au monde, une traduction est chose individuelle. Chacun y met son sens, sa façon de comprendre, sa façon de sentir; chacun, quelque fidèle qu'il se prétende, pousse la pensée de l'auteur vers sa propre pensée; chaque homme a son esprit, par lequel les choses ne passent pas sans en recevoir quelque teinture; chaque homme, sa langue propre, qui ne dit rien comme la langue d'un autre. Je traduirai mal Tacite, mais je le traduirai selon ma pensée.

« Une passion voisine de la fureur avait enflammé Messaline pour le noble Silius, le plus beau de la jeunesse romaine. Afin de le tenir sous l'exclusive possession de son amour, elle avait poussé dehors, par un divorce, Junia Silana, sa femme. Silius sentait la honte et le péril; mais une mort certaine s'il refusait, l'espérance de tromper Claude, de magnifiques promesses le décidèrent : les chances de l'avenir, les jouissances du présent, lui tenaient lieu d'autre assurance. Elle pourtant ne cachait pas son amour, venait chez lui en grand cortége, en public ne le quittait pas, lui prodiguait richesses et honneurs : il semblait qu'une révolution fût faite dans l'état; esclaves, affranchis, tout l'attirail d'une cour, passaient de l'empereur à l'amant. »

Claude cependant faisait des choses fort utiles : il censurait, il gourmandait le peuple qui se moquait des femmes au théâtre, réprimait l'usure, faisait des aqueducs, restaurait l'antique et oubliée tradition des aruspices, dépêchait aux Chérusques un roi façonné à la romaine, embellissait l'alphabet latin du Ψ grec (psi) et du digamma éolique F. Le monde entier parlait de Messaline, lui n'en savait rien. Elle avait fait périr un préfet du prétoire qui allait l'avertir; elle pouvait aimer ou tuer tout ce qu'elle voulait.

« Mais cette facilité lui rendait l'adultère insipide; elle se jetait dans des débauches inouies, quand une fatalité malheureuse, la crainte d'un danger imminent qu'il croyait détourner par un autre, poussa Silius à ambitionner plus que le triste et commun avantage d'être l'amant de Messaline. « Pourquoi se cacher, lui disait-il, pourquoi « laisser vieillir le prince? Le temps des précautions était passé. Aux « innocens les innocentes mesures; à ceux dont le tort est manifeste,

« nulle ressource que l'audace. Les complices ne manqueraient pas, « tant d'autres couraient les mêmes dangers. Il n'avait pas d'enfant, pas « de femme; il était prêt à épouser Messaline, à adopter Britannicus : à « elle demeurerait le pouvoir. Il ne s'agissait que de prévenir Claude, « facile à surprendre, prompt à se venger. » Ces paroles furent reçues froidement par Messaline. Ce n'était certes pas amour pour son mari; mais elle craignait que Silius, arrivé au faîte du pouvoir, ne méprisât une infame et n'appréciât à sa juste valeur un crime auquel elle aurait consenti par crainte du danger. Cependant la cérémonie d'un mariage lui sourit, ne fût-ce que pour l'étrangeté d'une telle infamie, le plus raffiné plaisir de ceux qui ont abjuré toute honte. Claude était allé faire un sacrifice à Ostie; elle n'attendit pas plus tard pour célébrer en toute solennité cette union. Je ne l'ignore pas, dit Tacite, une telle sécurité paraîtra fabuleuse; je ne raconte cependant rien que je n'aie lu, que je n'aie entendu de nos vieillards. Dans une ville instruite de tout, parlant de tout, à un jour marqué, un consul désigné et la femme du prince s'unirent en mariage; il y eut des témoins appelés pour mettre le cachet sur leur contrat, des auspices, des sacrifices, une dot d'un million de sesterces; il fut écrit dans l'acte que les conjoints se mariaient pour avoir des enfans; l'impure Messaline porta le voile de safran des fiancées; les conviés s'assirent au festin; le lit consacré au Génie nuptial, couvert de pourpre de Tyr, fut préparé devant tous les yeux. Claude même, dit-on, avait signé le contrat de mariage : on lui persuada que c'était quelque talisman propre à détourner les périls dont le menaçaient les devins de Chaldée. Tout se fit selon les rits sacrés, selon les lois antiques; Messaline ne voulait que d'un bon et légitime mariage (1).

Tout cependant se fût bien passé pour elle, si elle n'eût irrité les affranchis; mais elle avait fait périr Polybe, qui avait été son amant, et tout le corps était révolté contre elle. « A la nouvelle de son mariage, la maison du prince fut saisie d'horreur et de surprise; ceux qui étaient en crédit, qui allaient être en danger si la face des choses changeait, ne se parlaient plus secrètement, ils s'écriaient tout haut : « Quand « un histrion avait souillé la couche du prince, c'était une honte, ce « n'était point une révolution. Aujourd'hui, un jeune patricien, auda- « cieux et beau, tout près d'être consul, devait, après un tel mariage, « pousser plus loin ses espérances. » Ils pensaient avec crainte à l'imbécillité de Claude, au joug que lui imposait sa femme, à tant de

(1) Non nisi légitime vult nubere. (JUVÉNAL.)

meurtres qu'avait ordonnés Messaline; mais aussi « avec la faiblesse « du prince, si on avait le temps de faire valoir auprès de lui l'énor- « mité d'un tel crime, elle pouvait être condamnée, écrasée, avant « d'être accusée seulement. Tout le danger était qu'elle pût se défen- « dre; il fallait que les oreilles de Claude fussent fermées même à ses « aveux. » Caliste, Narcisse et Pallas pensèrent pourtant à dissimuler tout, à menacer secrètement Messaline, et par ces menaces à éloigner Silius. Pallas et Caliste renoncèrent même à ce dessein, l'un par lâcheté, l'autre, qui avait vu la cour de Caligula, parce qu'il savait qu'on retient le pouvoir plutôt par la précaution que par la violence; Narcisse persista seul, et, renonçant à avertir Messaline, attendit l'occasion d'instruire César.

« Celui-ci prolongeait son séjour à Ostie. Il avait deux maîtresses, Calpurnie et Cléopâtre, que Narcisse, par des libéralités, par des promesses, par l'espérance d'un plus grand crédit lorsque Messaline serait renversée, décida à prendre sur elles les dangers d'une dénonciation. Calpurnie, dès qu'elle put voir César en secret, se jette à ses genoux, s'écrie que Messaline a épousé Silius; Cléopâtre, interrogée par elle, confirme son récit. Elles font appeler Narcisse; l'affranchi demande d'abord à son maître pardon pour le passé, pardon de lui avoir caché la honte d'une coupable épouse. « Ce qu'il veut aujourd'hui, ajoute- « t-il, ce n'est pas reprocher à Messaline tant d'adultères, ce n'est « pas redemander à Silius cette maison, ces esclaves, toute la pompe « de sa fortune nouvelle : qu'il en jouisse; mais qu'il rende à César « une épouse, qu'il rompe cet infame mariage !— Sais-tu ton divorce? « dit-il à César. Le mariage de Silius s'est fait aux yeux du peu- « ple, du sénat, des soldats; si tu ne te hâtes, ce nouveau mari est « maître de Rome. » Claude appelle ses amis, s'informe, s'inquiète; qu'il aille au camp, lui dit-on, qu'il s'assure des prétoriens, qu'il mette sa vie en sûreté avant de songer à sa vengeance! Le malheureux n'avait que trop besoin d'être rassuré, il croyait déjà Silius empereur. Frappé de son danger bien plus que de sa honte, il s'en allait au camp demandant sans cesse : « Suis-je encore prince? Silius ne l'est-il pas? »

« C'était en automne; Messaline, plus folle et plus prodigue que jamais, célébrait les vendanges dans ses jardins; le raisin était sous le pressoir, le vin coulait des cuves à grands flots; les bacchantes en délire, ceintes de peaux de bêtes, dansaient à l'entour. Elle, les cheveux en désordre, le thyrse à la main, les cothurnes aux pieds, secouant sa tête comme une insensée; auprès d'elle, Silius, couronné de lierre, entendaient les chants licencieux qui résonnaient à

leurs oreilles. Au milieu de la folie de cette fête, Vectius Valens était monté sur un arbre élevé. — Que voyez-vous? lui demanda-t-on. — Un grand orage du côté d'Ostie. — Hasard ou vérité, cette parole fut un présage. La rumeur publique ne disait rien encore, mais Messaline recevait des messages; elle apprenait que Claude était instruit, qu'il arrivait, prêt à se venger. Elle se retire dans la villa de Lucullus, celle qu'elle avait achetée avec le sang de Valerius Asiaticus. Silius, pour dissimuler ses craintes, va au Forum s'occuper des affaires publiques. Le reste se sépare : mais les centurions arrivent, saisissent tous ceux qu'ils rencontrent. Messaline, au milieu de son trouble, ne manque pas de cœur; elle sait combien de fois il lui a été utile de voir, d'entretenir son mari, elle se rendra au-devant de lui. Britannicus et Octavie iront embrasser leur père; Vibidia, la plus ancienne des vestales, s'est décidée à aller demander pour elle la clémence du grand pontife. Quant à elle-même, suivie de trois personnes seulement (telle était la solitude qui s'était faite soudain autour d'elle), elle traverse la ville à pied, et, dans un tombereau où l'on emporte les immondices des jardins, prend la route d'Ostie, ne rencontrant de pitié nulle part; l'infamie de ses crimes étouffait toute compassion.

« César pourtant tremblait toujours; il n'avait pas confiance en Geta, le préfet du prétoire, homme léger dans le bien, léger dans le mal; Narcisse et ceux qui s'étaient risqués avec lui ne voient qu'un moyen de sauver la personne de Claude : « que pour un jour seulement « il donne à un de ses affranchis le droit de commandement sur les « troupes. » Narcisse s'offre à l'exercer. Narcisse monte en voiture avec lui, de peur qu'en chemin Vitellius et Cæcina, qui l'accompagnent, ne le fassent changer d'avis. Le voyage se passe en lamentations de César, en paroles équivoques et cauteleuses de Vitellius et de Cæcina, en instances de Narcisse, qui cherche en vain à les faire expliquer. Déjà on apercevait Messaline; elle criait à Claude d'écouter au moins la mère de Britannicus et d'Octavie : Narcisse étouffe sa voix en parlant de Silius, de son mariage, et pour détourner la vue de César, lui met sous les yeux le tableau des désordres de Messaline. A l'entrée de Rome, les enfans se présentent : Narcisse les fait écarter. Vibidia vient elle-même, à sa honte, demander que le prince ne condamne pas sa femme sans l'entendre : « Le prince l'entendra, répond Narcisse; la défense sera libre devant lui. Allez reprendre vos sacrifices. » Claude, au milieu de tout cela, gardait un étrange silence. Vitellius semblait ne rien entendre. Tout obéissait à l'affranchi.

« Il ordonne; il fait ouvrir la maison de l'adultère; il y fait con-

duire l'empereur. Dans le vestibule, il lui montre l'image de Silius le père, que le sénat avait ordonné de détruire; le patriciat tenait toujours à ses espérances et à ses regrets. Il lui montre bien plus encore, les souvenirs de sa propre famille, les témoignages héréditaires de la gloire des Drusus et des Néron, devenus le prix de l'adultère. Il le conduit au camp, furieux et plein de menaces, appelle les soldats à l'assemblée, et parle le premier. Claude dit ensuite quelques mots; si juste que fût sa colère, sa timidité l'arrêtait. Les cohortes s'écrient, demandent le nom et le châtiment des coupables. Les soldats n'étaient peut-être pas bien jaloux de la gloire de leur empereur; mais c'était une vengeance, et toute vengeance leur était profitable. Silius, amené au tribunal, ne sollicita qu'une chose, une prompte mort.

« D'autres encore, considérables dans l'ordre des chevaliers, ne souhaitèrent que d'en finir vite. Ce fut une belle occasion de supplices, car tout amant de Messaline était coupable. Titius Proculus, que Silius avait placé auprès d'elle; Vectius Valens, prêt à avouer, à dénoncer tout ce qu'on voudrait, d'autres encore sont menés à la mort. Seul, le pantomime Mnester, que Messaline avait aussi aimé, se débattit contre le supplice, déchira ses habits, montra la marque des coups qu'il avait reçus, rappela au prince les paroles par lesquelles lui-même l'avait soumis aux ordres de Messaline. D'autres avaient été séduits par des présens, d'autres par l'ambition; lui, la nécessité seule l'avait rendu coupable, et il eût péri tout le premier, si le pouvoir fût tombé aux mains de Silius. César se laissait toucher, mais ses affranchis lui représentèrent, admirable raison! qu'il était honteux, après avoir mis à mort tous ces hommes considérables, de ménager un histrion; qu'une si grande faute fût volontaire ou non, qu'importait?

« Messaline était dans les jardins de Lucullus; elle gagnait du temps, préparait des prières, espérait, s'irritait, toujours orgueilleuse en cette extrémité. Si Narcisse même ne se fût hâté, les dangers retombaient sur lui. Claude, rentré au palais, apaisé par un bon repas, troublé par le vin : « Allez, dit-il, dites à cette pauvre femme (c'est le mot dont il se servit) de venir demain se justifier devant moi. » Sa colère s'affaissait, son amour lui revenait au cœur, la nuit était proche; si on tardait trop, il pouvait appeler son épouse. Narcisse prend tout sur lui, sort de la salle; des centurions et un tribun étaient de garde : « L'empereur l'ordonne, dit-il, faites-la mourir. » L'affranchi Evode suit, pour les surveiller et rendre compte de leur conduite, ces soldats romains. Il trouve Messaline couchée par terre, sa mère Lépida auprès

d'elle, séparée de sa fille lorsque celle-ci était puissante, dans ce triste et dernier moment ramenée à elle par la pitié. Elle lui conseillait maternellement de ne pas attendre le meurtrier. « Sa vie était finie, « lui disait-elle; elle ne pouvait plus espérer qu'une chose, l'honneur « dans la mort. » Mais cette ame corrompue par le désordre n'avait pas même un tel sentiment d'honneur; elle pleurait, se plaignait, lorsque les portes sont poussées avec fracas : le tribun est là silencieux devant elle; l'affranchi lui jette des injures de valet. Alors seulement elle comprit son sort, prit une épée et voulut en vain, toute tremblante, s'en percer la gorge et la poitrine. Le tribun la tua; on laissa son corps à sa mère.

« Claude était encore à table lorsqu'on lui annonça que Messaline était morte; de sa main ou de la main d'autrui? il ne le demanda pas, se fit remplir un verre et continua à festoyer. Les jours suivans il vit le triomphe des accusateurs, le deuil de ses fils, sans donner signe ni de haine, ni de joie, ni de colère, ni de tristesse, ni enfin d'aucune affection humaine. Peu de jours après, se mettant à table : — Pourquoi l'impératrice ne vient-elle pas? —dit-il. Le sénat, en faisant effacer partout l'image et le nom de Messaline, l'aida à oublier tout. Narcisse reçut les insignes de la questure, faible ornement du triomphe que son orgueil remportait sur Claude et sur Pallas. — Juste et légitime vengeance, dit Tacite en terminant son récit, mais féconde en malheurs, et qui ne servit qu'à nous faire changer de misère! »

De deux fiancées et de trois femmes que Claude avait eues jusque-là, la mort lui avait ôté une de ses fiancées; il avait renvoyé l'autre pour plaire à Auguste, sa première femme pour je ne sais quelle faute, la seconde pour des turpitudes pareilles à celles de Messaline. « Le mariage me réussit trop mal, disait-il aux prétoriens, je jure de vivre sans femme; si je manque à mon serment, tuez-moi. » Mais, malheureux en mariage, il ne pouvait se passer du mariage; il lui fallait une femme, comme à tels laquais qui ont vieilli au service il faut un maître : cette ame insatiable d'assujétissement ne pouvait vivre sans la domination intime, continuelle, domestique d'une femme; la domination même de ses affranchis ne lui suffisait pas.

Ceux-ci, nous venons de le dire, étaient divisés. La lutte était donc entre eux à qui marierait le prince.

Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix,
Qui de ses affranchis mendièrent les voix,

Caliste, Narcisse et Pallas en patronisaient chacun une. Narcisse

portait Elia Petina, que Claude avait déjà une première fois épousée et répudiée sans trop de motifs : c'était, disait-il, une figure connue, une femme déjà éprouvée; rien d'inaccoutumé, rien de nouveau; il trouvait excellent ce rajeunissement des vieilles amours. Caliste proposait Lollia Paulina, qui avait été femme de Caligula; pour elle, sans doute, on faisait valoir l'habitude du palais et du trône. Mais Pallas fut plus habile et porta Agrippine. Celle-ci était fille de Germanicus et de la première, de la fière et courageuse Agrippine; nièce de Claude, sœur et malheureusement plus que sœur de Caius, elle n'avait encore eu qu'un mari. Elle apportait avec elle, disaient ses partisans, un petit-fils de Germanicus (beau cadeau qu'elle fit à l'empire!); elle avait, ajoutaient-ils, toute sa jeunesse, une fécondité déjà éprouvée. Ainsi se calculaient les avantages d'une alliance.

Auprès d'un homme tel que Claude, le triomphe appartenait à qui pouvait le voir, l'entretenir, le caresser de plus près : le *jus osculi*, expression bien romaine de Suétone, fit la fortune d'Agrippine. Cependant la moralité romaine traitait les unions entre parens avec une gravité, une religieuse répugnance, une idée d'inceste qu'elles ne nous inspirent pas. Mais Vitellius prit tout sur lui : ce courtisan de Messaline, devenu bien vite celui d'Agrippine, le plus ignoble flatteur de cet ignoble règne, fit seulement promettre à César d'obéir au sénat, ce que César promit avec une parfaite humilité, se rendit au sénat, débita une harangue, et obtint un décret par acclamation. En revenant au palais, il attroupa quelques polissons sur le Forum, leur fit crier *vivat!* et s'en vint sommer Claude d'épouser Agrippine en obéissance aux ordres du sénat et du peuple romain.

Agrippine, sa nièce, ne valait pas mieux que Messaline, sa cousine. Je voudrais vous bien rendre les belles paroles de Tacite : « La face des choses avait changé, tout obéissait à une femme; mais ce n'était plus la domination désordonnée de Messaline, qui se faisait un jouet de l'empire romain. C'était un gouvernement viril, une servitude plus ferme et mieux calculée; au dehors de la sévérité, souvent de l'arrogance; au dedans, point de désordre, à moins que l'ambition n'en profitât; un insatiable amour de richesses qui avait pour prétexte les besoins du trône. » C'était encore Messaline, aussi jalouse, aussi vindicative, aussi cruelle, mais plus bienséante, d'une plus ferme allure, d'une ambition plus savante, plus sûre de son fait. Agrippine n'avait de sa mère ni cette vertu de femme, ni ce courage d'homme, ni la probité de son orgueil; toute fière qu'elle fût, elle savait au besoin « fléchir son orgueil, » comme dit Racine.

Voici donc que recommence, comme sous Messaline, une série de cruautés. Le jour même de ce mariage, qui dans les idées de la religion romaine passa pour un inceste et un présage sinistre, le jeune Silanus, fiancé d'Octavie, la fille de César, mais depuis long-temps persécuté par Agrippine qui voulait donner Octavie à son propre fils, rayé du sénat, dépouillé de la préture, accusé d'inceste avec sa sœur, se donna la mort, comme s'il eût attendu ce jour pour rendre Agrippine plus odieuse.

Bien d'autres périrent après lui. La magie, les sortiléges, l'emploi des charmes, des enchantemens, des oracles, superstitions universelles alors, étaient une accusation toujours commode et toujours croyable. Un Taurus périt pour avoir possédé une villa qu'Agrippine trouva à son gré. Elle avait les mêmes goûts que Messaline. Une Calpurnie fut exilée, parce que César l'avait trouvée belle. Malheur aux femmes qui avaient prétendu à l'hymen de Claude, qui avaient fait des sacrifices, consulté les astres, invoqué les magiciennes de Thrace pour y parvenir! Le temps était venu pour elles d'expier leur échec par la mort. Ainsi périt, « pour des raisons de femme, » *muliebribus ex causis*, une Lépida, parente de tous les Césars, dangereuse pour Agrippine, belle, jeune, riche comme elle, comme elle impudique, déshonorée, violente; en un mot, lui disputant tous ses avantages. Ainsi périt Lollia Paulina, coupable en outre d'une immense fortune; son aïeul Lollius avait si bien pillé l'Asie, que, dans un souper assez modeste, sa petite-fille parut, ses cheveux, son front, ses oreilles, son cou, sa gorge, ses bras couverts d'émeraudes et de perles pour 40 millions de sesterces (7,750,000 fr.). Claude, qui se piquait d'une érudition puissante en fait de généalogie, déduisit fort bien au sénat celle de Lollia, et de là conclut à l'exil; de toute sa fortune on ne laissa à la veuve de Caligula que 5 millions de sesterces (968,750 f.), et au bout de peu de temps, comme c'était la coutume, un tribun vint dans son exil lui commander de mourir.

Mais toutes ces vengeances n'empêchaient pas le peuple romain d'aimer Agrippine; l'extérieur sévère de cette femme, son ambition même, lui plaisaient : ce qu'elle n'osait pas demander à Claude, tout le monde, peuple, sénat, affranchis, prétoriens, était prêt à le demander pour elle. Aussi triomphait-elle : non-seulement femme d'empereur, comme ses devancières, mais impératrice, chose inconnue aux Romains et sans nom dans leur langue, elle n'était point femme à jouir du pouvoir en cachette. Les pompes de la royauté

étaient pour elle la vraie jouissance du pouvoir, comme le libertinage pour Messaline, comme la vengeance pour toutes deux. Assise auprès de Claude dans les cérémonies, recevant avec lui les ambassadeurs et les rois, à ses côtés quand il rendait la justice, ayant elle-même un tribunal et l'insigne des hautes magistratures, elle écrivait sa royauté sur les registres du sénat, où elle faisait consigner les hommages que le sénat était venu lui rendre; elle l'écrivait sur la terre barbare, aux bords du Rhin, dans le camp fortifié où Germanicus était devenu son père, et fondait la colonie d'Agrippine, aujourd'hui Cologne. Le peuple lui passait tout; elle avait recueilli l'héritage de l'amour qu'il avait reporté de Marcellus sur Drusus, de Drusus sur Germanicus, de Germanicus sur toute sa lignée, y compris Caligula. L. Domitius, fils d'Agrippine, avait la survivance de cet amour, qui ne porta guère bonheur au peuple romain.

Il faut dire ce qu'était ce Domitius. Tibère, qui, vous le savez, protégeait peu la descendance de Germanicus, avait marié Agrippine à un Cn. Domitius, très noble, mais très infame personnage, qui, du reste, n'échappa qu'à grand'peine aux vengeances de Tibère; triste échantillon du patriciat, s'amusant à écraser un enfant sous ses chevaux, tuant un de ses affranchis qui ne buvait pas à son gré; en plein Forum crevant l'œil d'un chevalier; au cirque, où il donnait des jeux comme préteur, volant les prix gagnés dans les courses. Ce personnage avait pourtant une certaine franchise; à la naissance de son fils, au milieu des félicitations et au grand effroi de ses superstitieux amis, qui prirent sa parole pour un présage et n'eurent pas tort: « Que peut-il naître de bon, disait-il, d'Agrippine et de moi? »

Lucius, son fils, malheureux jusque-là, avait eu Caligula pour cohéritier dans la succession de son père, c'est-à-dire qu'il n'en avait eu presque rien. Sa mère avait été exilée; une tante l'avait fait élever par un danseur et un coiffeur. Maintenant, sa mère une fois rappelée de l'exil et devenue femme de Claude, applaudi dans les jeux, il était pour le peuple comme une de ces illusions de jeunesse qu'on se plaît à embellir. Le soleil levant l'avait salué à sa naissance, des dragons étaient venus garder son berceau contre les embûches de Messaline; Domitius, qui plus tard fut Néron, et qui d'ordinaire ne disait pas de mal de lui-même, ne parlait que d'un seul petit serpent trouvé dans sa chambre.

C'est pour ce fils qu'Agrippine voulait l'empire, ne s'effrayant pas des astrologues qui lui prédisaient que, s'il devenait prince, il la ferait mourir. Elle était reine; Pallas la soutenait, Pallas était son amant.

Néron avançait rapidement dans la faveur de l'empereur. Agé de onze ans, il était fiancé à Octavie. Un peu plus tard il devenait par adoption fils de Claude : exemple unique, disait Claude lui-même, dans la famille Claudia, où personne n'était entré par adoption, et qui, depuis son cher Atta Clausus, ne faisait qu'une seule lignée. Un peu après, Néron épousait Octavie, et pour que cette union ne fût pas regardée comme incestueuse, Octavie sortait par adoption de la famille Claudia, comme Néron y était entré : singulières fictions de la légalité romaine!

Deux enfans représentaient alors deux partis dans Rome : Domitius devenu Néron, âgé de quinze ans, et Britannicus, âgé de treize ans; le fils adoptif et le fils véritable de Claude. Mais Britannicus était délaissé; ceux qui l'entouraient et l'aimaient, vieux soldats, fidèles affranchis, honnêtes gouverneurs, étaient envoyés en exil; Agrippine lui donnait des précepteurs, c'est-à-dire des gardiens ou des espions. Toutes les intrigues qui se tramaient autour de Claude, le poussaient à préférer Néron. Néron recevait le proconsulat; on se hâtait de lui faire prendre la robe virile, et ce jour même, aux yeux du peuple, sur le théâtre, ces deux princes se rencontraient l'un en habit triomphal, l'autre avec la bulle, la robe prétexte, l'habit d'enfant. Néron donnait des jeux au peuple, de l'argent aux soldats; Néron apaisait une émeute. Il avait pour gouverneur et pour fournisseur de discours, Sénèque, illustre et populaire phrasier de ce temps, rappelé de l'exil par Agrippine. Néron, s'il y avait à présenter quelques demandes brillantes et favorables, arrivait armé de la faconde d'autrui, parlait latin, parlait grec, et au moyen d'un beau discours obtenait de Claude ce qui était déjà tout obtenu.

Agrippine était si sûre de Claude, qu'elle commençait à se croire moins sûre de Néron. Un des crimes de Lépida avait été d'être tante de ce futur empereur, de l'avoir élevé, d'être flatteuse et caressante pour lui, et Néron fut obligé, par sa mère, de déposer contre elle. Agrippine voulait bien qu'il fût empereur, elle ne voulait pas qu'il fût le maître. Rome s'attendait à une catastrophe. Il y avait un redoublement de ces accidens merveilleux dont l'histoire romaine est si prodigue : pluie de sang, enfans à deux têtes, essaim d'abeilles sur le Capitole, toutes ces choses dont Tite-Live est plein. En peu de mois moururent un consul, un préteur, un édile, un questeur, un tribun; il n'y eut point de magistrature, comme on le remarqua par une superstition bien romaine, qui ne se trouvât décimée par la mort. Une truie naquit avec des griffes d'épervier, véritable emblème de Néron. Un prodige aussi, c'est que Claude commençait à s'éclairer. Narcisse,

qui avait combattu l'hymen d'Agrippine, qui avait défendu Lépida, qui, pour avoir trop bien servi son maître, était devenu successivement l'ennemi de ses deux femmes; Narcisse, fidèle au moins à son patron, prenait Britannicus sous sa protection, l'embrassait, invoquait le ciel pour lui, lui souhaitait de grandir, de devenir prince, de punir, disait-il même, les meurtriers de sa mère. Les délateurs, hardis à deviner et à suivre les moindres oscillations du pouvoir, murmuraient quelque chose des désordres et de l'ambition d'Agrippine; et Claude, après avoir condamné une femme adultère, disait : « Le mariage m'a été funeste à moi-même; mais si le sort m'a destiné à épouser des femmes impudiques, il me destine aussi à les punir. »

Agrippine, effrayée, se résolut à un coup de hardiesse. Locuste fut appelée en conseil; un poison trop rapide rendrait manifeste le meurtre de Claude, un poison lent lui donnait le temps de se reconnaître et de rétablir les droits de son fils. Le danger était pressant néanmoins et l'occasion propice; Claude écrivait son testament, faisait prendre la toge virile à Britannicus; Narcisse, le fidèle gardien de César, était en Campanie, prenant les eaux pour la goutte. Locuste trouva « quelque chose de recherché en fait de poison, qui devait troubler la raison, et n'éteindre que lentement la vie. » Un eunuque (la cour s'en remplissait déjà) fit prendre ce poison à Claude dans un champignon qu'il savoura avec délices, et que Néron depuis, faisant allusion à son apothéose, appelait le mets des dieux. Claude pourtant ne succombait pas : le danger enhardit Agrippine contre l'infamie, et le médecin Xénophon, pour qui, peu de temps auparavant, Claude sollicitait un décret du sénat, lui donna le dernier coup.

Claude était mort; le sénat cependant votait des prières pour sa vie, les prêtres étaient au temple, des comédiens étaient appelés au palais pour distraire le malade, et, comme pour lui donner de la chaleur, des couvertures étaient jetées sur ce cadavre. Il fallait préparer les voies pour Néron, il fallait gagner l'heure que les astrologues avaient annoncée comme favorable, tant on était superstitieux dans le crime. En l'embrassant, en pleurant avec lui, Agrippine, devenue tout à coup caressante, retenait Britannicus dans sa chambre; Antonia et Octavie, ses sœurs, étaient aussi confinées; toutes les issues du palais gardées : Claude allait mieux. A midi, l'heure où il devait officiellement mourir, les portes s'ouvrent. Accompagné du vertueux Burrhus, Néron se présente à la cohorte qui était de garde, et, sur l'ordre de leur chef, les soldats le saluent de leurs acclamations, le mettent en litière. Il y en eut bien qui hésitèrent, qui regardèrent

autour d'eux, qui demandèrent : Où est Britannicus? mais, faute d'entendre parler de lui, ils firent comme les autres. Néron, porté au camp, harangue, promet des largesses, se fait saluer empereur. Après la décision des soldats vint un décret du sénat, et les provinces n'hésitèrent même pas. Il ne s'agissait que d'arriver le premier.

Cet avènement fut populaire. On fit bien mourir un Silanus, famille malheureuse alliée de trop près aux Césars, dont il périssait un membre au début de chaque règne. Narcisse, également poursuivi par l'ordre d'Agrippine et à l'insu de Néron, fut poussé à se tuer. Cela n'empêcha pas le peuple d'aimer Néron, ni Néron de se montrer doux et respectueux envers le peuple, de parler de sa vénération pour Auguste, comme tout empereur débutant devait le faire. Aux yeux des masses, l'homicide était un droit du pouvoir; il fallait n'en user que modérément, ne pas le rendre menaçant pour tous, et le peuple était ravi.

Ceci se passait pendant qu'on pleurait Claude; Agrippine et Néron lui devaient bien leurs larmes. Néron, en cette occurrence, se fit faire deux discours. Le premier était l'oraison funèbre de Claude qu'il débita en grande pompe du haut des rostres à tous les badauds romains; le discours était de Sénèque, élégant et soigné, écrit dans le style à la mode. Tant que Néron, au lieu de parler de Claude, parla de ses ancêtres et de leur gloire, on l'écouta en grand recueillement; quand il vint à louer la science de Claude et le bonheur de la république, qui sous son règne n'avait eu au dehors que des triomphes, les badauds prirent grand plaisir à l'entendre; mais quand il vint à vanter la raison et la prévoyance de Claude, tout le monde se prit à rire. Dans une autre harangue adressée au sénat, pleine d'onction, de modestie et de belles promesses, il s'engageait à ne pas être jugeur acharné comme Claude, à ne pas entendre, comme lui, accusateurs et accusés dans son palais, à ne pas livrer toute la puissance à quelques affranchis, à séparer la conduite de sa maison de celle de la république, à ne donner les charges ni aux intrigans ni aux enchérisseurs, comme Claude l'avait fait; en un mot, à se conduire tout autrement que le prince dont il venait de faire un si bel éloge. Le sénat, cependant, enterrait Claude, lui votait de pompeuses obsèques, des pontifes, et l'apothéose. Comme tous ses prédécesseurs, Claude fut dieu, emploi dont il fut plus tard destitué par Néron, et que Vespasien eut la bonté de lui rendre. Les empereurs morts étaient loin d'être dieux une fois pour toutes, et leur divinité eut souvent bien des revers de fortune à subir; celle de Claude fit beaucoup rire dans Rome;

on le logea à l'Olympe d'une façon si moqueuse et avec des rites si ignominieux, qu'un plaisant se prit à dire qu'on l'avait traîné au ciel au bout d'un croc, comme les condamnés au Tibre; et Juvénal parle agréablement du « champignon d'Agrippine qui fit descendre au ciel ce vieux bonhomme à la tête tremblante et aux lèvres baveuses. » Cette apothéose me rappelle une assez bonne plaisanterie de Sénèque. Bientôt j'aurai à parler au long du philosophe, mais il est bon de voir comment il traite Claude. Tant que Claude n'avait été qu'un homme, il l'avait beaucoup respecté, et nous avons deux témoignages assez curieux de sa vénération pour l'homme et de sa raillerie pour le dieu. A la première époque, Sénèque exilé habitait la Corse, triste pays, terre barbare, où ses talens de rhéteur ne lui valurent guère de succès, où le philosophe s'ennuyait fort. Il travaillait donc de tout cœur à se faire rappeler, flattait les puissances du temps, les affranchis de César; et Polybe, affranchi de second ou troisième degré, étant venu à perdre son frère, Sénèque lui adressa une consolation. Il faut savoir qu'une consolation, chez les anciens, se composait d'un certain nombre de phrases sonores qu'on adressait à un personnage, et où on déduisait méthodiquement et philosophiquement toutes les raisons qu'il devait avoir pour ne pas pleurer ceux qu'il pleurait. La première raison était toujours cette vieille vérité que tout homme doit mourir, vérité qui ne me semble pas bien consolante; puis venait l'histoire de tous les grands hommes qui ont perdu père, frère, femme ou mari, afin de vous apprendre à imiter leur courage; de tous les grands hommes qui ont été malheureux, afin que leur malheur vous consolât du vôtre. Dans une lettre fort admirée qu'adresse à Cicéron un de ses amis, il le console de la mort de sa fille par l'exemple de tous les empires qui sont tombés, de toutes les villes qui ont perdu leur gloire. « Je naviguais, dit-il, le long des côtes de Grèce, et je voyais là tous ces glorieux cadavres de villes : Athènes, Corinthe, Argos. Auprès du trépas de toutes ces cités, qu'est-ce, disais-je, que la mort d'une petite fille! » Sénèque n'omet aucune de ces bonnes raisons, mais il en a une meilleure encore. Après avoir parlé à son cher Polybe de Scipion l'Africain, de Pompée, d'Auguste, de tous les Césars grands et petits, d'Homère et de Virgile, dont la conversation le distraira : « Je vais te montrer, dit-il, un remède, sinon plus sûr, du moins plus facile, à ta tristesse. Quand tu es chez toi, tu peux craindre l'affliction; maintenant que tu as les yeux sur ta divinité, la douleur ne peut approcher de toi..... Tant que César est maître du monde, tu ne peux te livrer ni à la douleur, ni au plaisir; tu appartiens tout entier à

César; tant que César vit, tu ne peux te plaindre de la fortune; lui sain et sauf, tu n'as rien perdu, tu as tout en lui, il te tient lieu de tout. Tes yeux non seulement ne doivent pas être pleins de larmes, ils doivent être pleins de joie.... Non, Polybe, tu ne dois pas pleurer; trop de malheureux attendent de toi que tu fasses entendre au cœur de César le langage de leurs pleurs; il faut sécher les tiens. Depuis que César s'est consacré au monde, il s'est ravi à lui-même, et, comme les astres qui suivent sans s'arrêter le cours de leur révolution, il ne peut ni s'arrêter en aucun lieu, ni s'attacher à aucun lien. Il en est de même de toi, tu n'es libre de te livrer ni à tes intérêts, ni à tes affections. Comme Atlas, dont les épaules portent le monde, rien ne doit te faire plier..... César est toute force et toute consolation pour toi. Relève-toi, et quand les larmes naissent dans tes yeux, dirige tes yeux vers César, l'aspect du dieu sèchera tes larmes; sa splendeur arrêtera tes regards et ne leur laissera voir rien autre que lui-même. Que les dieux et les déesses laissent long-temps à la terre celui qu'ils lui ont prêté! tant qu'il sera mortel, que rien dans sa famille ne lui rappelle la nécessité de la mort! que seuls nos neveux connaissent le jour où sa postérité commencera à l'adorer dans le ciel! Fortune, n'approche pas de lui, laisse-le porter remède aux longues souffrances du genre humain; que cet astre luise toujours sur le monde, qui, précipité dans un abîme de ténèbres, a été consolé par sa lumière! » Puis, faisant un retour sur lui-même, le rhéteur ajoute : « Que je puisse être spectateur de ses triomphes; oui, sa clémence me le promet. En me renversant, il n'a pas renoncé à me relever; et même il ne m'a pas renversé, il m'a soutenu contre la fortune qui m'écrasait; sa main divine a adouci ma chute.... Quelle que soit ma cause, sa justice la reconnaîtra bonne, ou la clémence la rendra telle; il saura que je suis innocent, ou il voudra que je le sois. En attendant, ma grande consolation dans mes misères est de voir son pardon parcourir le monde; de ce recoin même où je suis enterré, il a retiré d'autres exilés depuis long-temps ensevelis. L'heure de sa justice viendra pour moi. Bénie soit la clémence de César, les exilés sont plus heureux sous son règne que n'étaient les princes du sénat sous Caius; ils ne tremblent pas, ils n'attendent pas à toute heure le glaive du centurion; chaque vaisseau qui aborde ne les met pas dans l'effroi. Ils sont bien justes les coups de tonnerre qu'adorent même ceux qui en sont frappés! »

Voici maintenant la palinodie du philosophe. Claude l'a rappelé de l'exil, Claude a été empoisonné, Claude est mort; mais Sénèque ne

lui pardonne pas son exil. Tout en composant pour ceux qui l'ont tué son oraison funèbre, il rit de sa mort avec eux; le sénat l'a fait dieu, il le fait citrouille; en regard de l'apothéose il place l'apocoloquintose. Vous allez voir quel cas Rome faisait de la divinité de ses empereurs et même de toutes ses divinités.

« Je vais dire à la postérité ce qui s'est passé au ciel le troisième jour des ides d'octobre, Asinius Marcellus, Acilius Aviola étant consuls, la première année de Néron, au commencement de cet heureux siècle. Ma devise sera l'impartialité. Me demandera-t-on d'où je sais les vérités que je dis? D'abord, s'il ne me plaît pas de répondre, je ne répondrai pas. Qui peut m'y forcer? ne suis-je pas libre? S'il me plaît de répondre, je dirai ce qui me viendra en tête; qui jamais exigea un serment d'un historien? S'il faut absolument citer un garant, interrogez ce sénateur qui vit Drusille monter au ciel; il vous dira qu'il a vu passer Claude à pas inégaux, comme parle le poète. Bon gré mal gré, il faut qu'il voie tout ce qui se fait au ciel; il est inspecteur de la voie Appia, et c'est par la voie Appia, vous le savez, que le divin Auguste et Tibère César ont passé pour aller chez les dieux. Prenez seulement garde : il répondra bien en confidence, mais ne parlera pas devant plusieurs personnes. Depuis qu'au sénat, ayant vu Drusille en route pour l'Olympe et donnant sous serment cette bonne nouvelle, personne ne le voulut croire, tout témoin oculaire qu'il était, il a juré qu'il ne jurerait rien, eût-il vu un homme tué en plein Forum. C'était donc au mois d'octobre, le troisième des ides, l'heure, je ne la sais pas : on ne s'accorde pas plus aisément entre horloges qu'entre philosophes. Claude se mit à rendre l'ame, mais elle ne trouvait pas à sortir. Mercure, à qui son genre d'esprit avait toujours plu, appelle une des Parques. — Cruelle que tu es, pourquoi laisses-tu souffrir ce malheureux? Voilà soixante-quatre ans que son ame l'étouffe. Permets aux astrologues d'avoir dit une fois la vérité, car, depuis le début de son règne, ils n'ont passé ni un an ni un mois sans l'enterrer. — Ma foi, dit Clotho, je ne voulais que lui donner quelques jours pour conférer le droit de cité au peu de gens qui ne l'ont pas encore. Il était résolu à voir habillés de la toge tous les Grecs, Gaulois, Espagnols et Bretons; mais tu veux garder quelques étrangers pour en perpétuer l'espèce, qu'il soit fait ainsi que tu le demandes. — Elle ouvre une boîte; il y avait trois fuseaux, celui de Claude, ceux d'Augurinus et de Baba, deux imbécilles qu'elle fait mourir avec lui pour qu'un si grand prince n'aille pas sans cortége. Claude meurt en regardant jouer les comédiens; on souhaite bonne

santé et bon voyage à son ame, qui sort en grommelant de son corps. Ce qui s'est passé sur terre, vous le savez; on n'oublie pas son bonheur. (Le bonheur d'avoir Néron pour souverain!) « Mais écoutez ce qui s'est fait au ciel; j'ai mon témoin pour garant. On annonce à Jupiter qu'il arrive un personnage de haute taille, à cheveux blancs. On ne sait ce qu'il regarde avec étonnement, sa tête se balance sans relâche, il traîne la jambe droite. On lui a demandé de quelle nation il est. Il a rendu je ne sais quel son confus; on n'entend pas sa langue; il n'est ni Grec, ni Romain, ni d'aucun peuple qu'on connaisse. Jupiter dépêche Hercule, qui a parcouru tout le globe et connaît toutes les nations. A l'aspect de cette figure, Hercule est effrayé; à voir cette face d'espèce nouvelle, cette démarche sans pareille, à entendre cette voix qui n'est celle d'aucun animal terrestre, rauque et sourde comme celle des monstres marins, il s'imagine qu'il n'a pas dompté tous les monstres, et que c'est là le treizième de ses travaux. Il regarde mieux, et voit quelque chose comme un homme. Quel homme es-tu? quelle est ta patrie? lui demande-t-il en grec. Claude est réjoui merveilleusement de trouver gens qui parlent grec, ce sera des auditeurs auxquels il pourra lire ses histoires; aussi répond-il par le vers d'Homère :

D'Ilion jusqu'ici les vents m'ont entraîné.

Il aurait pu ajouter le suivant, qui est tout aussi bien d'Homère et qui est plus vrai :

J'ai massacré le peuple et ruiné la ville.

Hercule, qui n'est pas fin, allait le croire, si la Fièvre n'eût été là; c'était la seule divinité qui eût assez aimé Claude pour venir avec lui : toutes les autres étaient restées à Rome. Cet homme, reprit-elle, ne dit que mensonges; il n'est citoyen que par la grace de Munatius (Munatius Plancus, qui avait fondé Lyon). Aussi, en vrai Gaulois, a-t-il bouleversé Rome. Je te le garantis pour un homme né à Lyon; et toi, qui as plus cheminé que ne fit jamais un voiturin avec ses mules, tu dois savoir où est Lyon, et qu'il y a loin du Rhône au Simoïs. —

« Claude prend feu, et, en guise de réponse, se met à grommeler le plus fort qu'il peut; il fait signe qu'il faut couper la tête à la Fièvre, c'est le seul geste que sa main puisse faire sans broncher. Mais vous l'eussiez cru au milieu de ses affranchis, tant on prenait peu souci de ce qu'il disait. — Écoute, reprend Hercule, et ne barguigne plus;

ici, où tu es, ce n'est plus comme à Rome. Parle-moi vite et vrai, ou je te secoue si bien, qu'enfin il tombera de toi autre chose que des bêtises. »

« Là-dessus, Hercule, pour être terrible, débite une tirade de tragédie. « Cet air de fermeté fit passer à Claude le goût des fadaises; il comprit que si, à Rome, il était sans égal, il n'avait plus ici le même crédit. Le coq (le Gaulois) n'est puissant que sur son fumier. Autant qu'on put le comprendre, voilà ce qu'il eut l'air de dire: « Vaillant Hercule, j'ai toujours compté sur ton appui auprès des autres dieux; et si on m'eût obligé à me recommander de quelqu'un, je t'aurais nommé. Tu dois me connaître; tu m'as vu, si tu prends la peine de t'en souvenir, aux portes de ton temple, rendant la justice dans les mois de juillet et d'août. Tu sais combien de tribulations j'ai endurées là à écouter les avocats; mieux eût valu nettoyer les étables d'Augias; j'ai balayé plus de fumier que toi. »

« On discute ensuite au ciel sur l'admission de Claude. « Quel dieu en ferons-nous? — Un dieu d'Épicure? le dieu qui ne se mêle de rien et n'ordonne rien. — Le dieu des stoïciens plutôt, qui n'est qu'une boule, comme Varron l'a dit; qui n'a ni cœur, ni tête, ni pieds. — Que ne se recommandait-il de Saturne, lui qui faisait toute l'année les saturnales? »

« Le sénat de l'Olympe crie, clabaude en désordre. Jupiter se fâche: « Pères conscrits, dieu, homme ou bête, que pensera de nous ce personnage? »

« Claude se retire; on va aux opinions.

« Janus, consul désigné, homme habile qui voit par derrière et par devant, parle le premier, disertement, mais si vite que le sténographe n'a pu le suivre: « La divinité, autrefois, ne se donnait pas au hasard, c'était une grande affaire que d'être dieu. Ainsi, pour poser une question de principe et non de personne, je demande que nul ne soit reçu dieu désormais de ceux qui mangent les fruits de la terre. Quel que soit le dieu qui aura été fabriqué, peint, ciselé, sculpté, contrairement au présent sénatus-consulte, il sera livré aux farfadets, et, aux premiers jeux de l'amphithéâtre, battu de la férule par les gladiateurs. »

« Après lui parle un autre dieu, le second consul désigné, pauvre petit argentier qui faisait la banque sous Claude et gagnait sa vie à vendre la bourgeoisie romaine. Hercule s'approche de lui, lui touche le bout de l'oreille; aussi, bien averti qu'il est, opine-t-il en faveur de Claude. « Comme celui-ci est parent du dieu Auguste, comme il est petit-fils de Livie que lui-même il l'a faite déesse; comme il les sur-

passe, eux et tous les mortels, par sa sagesse, je suis d'avis qu'à partir de ce jour Claude soit dieu sur le pied des dieux les plus favorisés, et qu'on ajoute sa déification aux *Métamorphoses* d'Ovide. »

« Les avis se partageaient; Hercule, battant le fer pendant qu'il était chaud, allait et venait d'un banc à un autre. Ne me faites pas de tort, c'est une affaire dont j'ai fait la mienne; une autre fois je vous rendrai pareil service; une main lave l'autre. » On penchait pour Claude. Mais le dieu Auguste prit la parole : « Pères conscrits, je vous prends à témoin que depuis que je suis dieu, je n'ai pas prononcé une parole; mais je ne puis aujourd'hui taire ma pensée et contenir une douleur que la honte augmente. Voilà donc pourquoi j'ai donné la paix à la terre et à l'océan! pourquoi j'ai apaisé les guerres civiles! pourquoi j'ai affermi Rome par mes lois! pourquoi je l'ai embellie de mes monumens! Les paroles me manquent, pères conscrits; il n'en est pas qui puisse suffire à mon indignation. Cet homme qui ne semblait pas digne d'éveiller une mouche, tuait les hommes comme un chien mange des croûtes. Ce malheureux que vous voyez là, toujours caché autrefois sous l'ombre de ma puissance, a reconnu mes bienfaits en faisant périr mon petit-fils Silanus, les deux Julies, mes petites-filles. Vois, Jupiter, cet homme doit-il entrer parmi nous? Dis-moi, dieu Claudius, quand tu as fait périr tant d'hommes et de femmes, en as-tu entendu un seul? As-tu débattu une seule cause? Est-ce ainsi que l'on condamne? Non pas au ciel du moins : Jupiter, qui règne depuis tant d'années, n'a jamais fait que casser la jambe à Vulcain,

Qu'il saisit par un pied et lança de l'Olympe,

comme dit Homère. Irrité contre sa femme, il l'a pendue, une enclume aux pieds; il ne l'a pas tuée. N'as-tu pas fait mourir Messaline, ma nièce? — Tu n'en sais rien, dis-tu? Les dieux te maudissent; il est plus honteux encore de ne pas le savoir que de l'avoir fait. Voyez comme il a bien imité Caligula! Caligula a tué son beau-père; Claude a tué son beau-père et son gendre. Caligula avait ôté à Pompée le surnom de grand; Claude le lui rend et le fait mourir. Dans la même famille, il a tué Crassus, Pompée, Scribonia, Tristionia, Assarion, tous nobles gens, et Crassus assez sot pour devenir empereur à son tour. Voyez le monstrueux personnage que vous allez admettre parmi les dieux! Voyez ce corps pétri de la main d'un mauvais génie! Qu'il dise seulement trois mots sans bégayer, et je suis son esclave! Qui adorera un tel dieu? Qui pourra croire en lui? Vous croira-t-on dieux encore, si vous faites des dieux pareils? En un mot,

pères conscrits, si je me suis conduit poliment avec vous, si je n'ai jamais répondu brusquement à personne, vengez les injures de ma race. Et j'opine ainsi (il lut sur ses tablettes) : Attendu que Claudius a tué son beau-père Silanus, ses deux gendres, Pompée et Silanus, le beau-père de sa fille, Crassus, honnête personnage et qui lui ressemblait comme un œuf à un autre; Scribonia, la belle-mère de sa fille, Messaline sa femme, et d'autres qu'on ne peut compter, je propose qu'il soit exclu de l'office de juge, déporté au plus tôt, et qu'on lui donne trente jours pour quitter le ciel, trois pour sortir de l'Olympe. » Le sénat vota pour cet avis.

« Mercure prend Claude à la gorge et le mène aux enfers. En passant à Rome, par la voie sacrée : — Quelle est cette pompe? — demanda Mercure. C'étaient les funérailles de Claude. Magnifiques obsèques, en vérité; riches et somptueuses : aussi était-ce un dieu qu'on enterrait. Il y avait tant de cors, tant de trompettes, tant de foule, tant de bruit, que Claude même en entendit quelque chose. La joie au visage, le peuple romain allait et venait comme émancipé d'hier. Agathon et quelques avocats pleuraient dans un coin, non comme des pleureurs gagés, mais pour tout de bon. Les jurisconsultes sortaient des ténèbres, maigres, pâles, ayant à peine le souffle, véritables ressuscités. Je vous l'avais toujours prédit, disait l'un d'eux aux avocats qui causaient tête basse et déploraient leur sort, les saturnales devaient tôt ou tard finir.

« Claude, se voyant enterrer, commença à comprendre qu'il était mort; car, sur une mélodie lamentable, on chantait à grand renfort de voix :

« Répandez des larmes, poussez des soupirs, jouez la douleur.
« Que vos tristes plaintes troublent le Forum; car il est tombé
« Cet homme au grand cœur, qui n'eut pas au monde son pareil en gloire....
« Pleurez ce grand homme, qui, mieux que tout autre, jugea les procès
« N'entendant jamais qu'un seul des plaideurs, et bien des fois n'entendant personne!
« Quel autre juge, toute l'année durant, va tenir audience?
« L'antique souverain de la Crète aux cent villes quittera son siége,
« Et laissera Claude rendre la justice au peuple des ombres.
« A grands coups de poings frappez vos poitrines, pauvres avocats,
« Espèce vénale! Pleurez, ô poètes, et vous plus encore
« De qui la fortune s'est promptement faite au bruit des cornets. »

« Claude était ravi d'entendre son éloge, et ne demandait pas mieux que d'en voir davantage. Talthybius, le messager des dieux, le saisit, lui jette un voile sur la tête, et, en passant entre le Tibre et la *via recta*, le mène aux enfers. Narcisse, le maître de son maître, qui avait pris un chemin plus court, arrive au-devant de son patron, frais et paré comme un homme qui vient des bains. « Que vient faire un dieu chez les hommes? — Dépêche-toi, lui dit Mercure, annonce-nous. » La route qui mène aux enfers est une pente douce. Narcisse, tout goutteux qu'il est, est bientôt aux portes de Pluton. Il crie à haute voix : « Voici venir Claudius César! » Aussitôt une foule s'avance en chantant : « Il est retrouvé, réjouissons-nous! » C'étaient Silius, Trallus, tous les proscrits de Claude; Polybe, Myron, ses affranchis, qu'il avait envoyés en avant pour le dignement recevoir; ses deux préfets du prétoire, ses amis, ses deux nièces, son gendre, son beau-père, toute sa famille. Claude, en les voyant, s'écrie avec le poète : « Tout est plein d'amis! Mais comment êtes-vous ici? dites-moi. — Malheureux, lui dit Pompée, assassin de tes amis, qui nous envoya ici-bas, si ce n'est toi? Nous sommes nombreux comme le sable de la mer. Mais arrête, viens devant le juge. » Claude regarde, cherche un avocat. P. Petronius, son ancien commensal, qui parle avec faconde la langue de Claude, se présente pour le défendre. Eaque, le juge des enfers, refuse de l'écouter, n'entend que l'accusateur, et condamne Claude selon la loi Cornelia contre les assassins. Ce n'était que justice; mais le procédé parut inoui. Claude seul le trouva dur, non pas nouveau. On discute sur la peine; on veut que Claude remplace Sisyphe auprès de son rocher, ou Ixion sur sa roue. Mais ces vétérans de l'enfer n'ont pas encore gagné leur retraite, Eaque condamne Claude à jouer aux dés avec un cornet sans fond. Claude secoue son cornet, les dés lui échappent, les dés lui passent entre les doigts; le pauvre homme n'y peut rien comprendre. Survient Caligula, qui jure que Claude est son esclave; des témoins affirment, en effet, que Caligula l'a battu, fouetté, soufflеté. On l'adjuge à Caligula, qui le passe à son affranchi Ménandre; Ménandre, qui a beaucoup de procès à juger, en fait son assesseur. »

Telle est cette facétie du philosophe. Diderot, qui, je ne sais pourquoi, avait pris Sénèque pour son héros, est fort contrarié du rapprochement de cette facétie avec la consolation à Polybe. Cela le trouble beaucoup, et il donne vingt raisons au lieu d'une bonne pour sauver l'honneur de son philosophe. Juste Lipse aussi voudrait bien nier que la consolation soit de Sénèque, mais il ne peut. Honte!

honte! s'écrie-t-il, que ces louanges adressées à un valet! Mais ceci est l'affaire de Sénèque et des admirateurs de Sénèque.

Finissons-en sur Claude. N'est-il pas curieux que l'empire subisse tour à tour un Caligula qui se moque de tout, et un Claude dont tout le monde se moque? N'est-il pas horrible de penser ce que pouvait être, gaspillé et disputé comme il l'était alors entre femmes, eunuques et valets, ce pouvoir sanguinaire des empereurs ; chacun tirant ce qu'il voulait de cet imbécille, qui une grace, qui un exil, qui de l'argent, qui un supplice; les homicides vendus sur la place comme tous les autres avantages de l'empire; tous ces gens en crédit se passant à charge de revanche le glaive du centurion ou le poison de Locuste. Ce que je remarque, c'est que, sous ce règne, l'exécution légale se confond tout-à-fait avec l'assassinat : selon les circonstances, on envoie le délateur ou le sicaire; on invite poliment les gens à se tuer, ou bien on les fait souper de la délicieuse cuisine du prince. Si on est César ou Messaline, on tourne nonchalamment sa tête vers le centurion de garde, et on lui dit : Allez tuer cet homme. Si on est affranchi et affranchi timide, on va trouver la belle Locuste, qui, pour montrer sa loyauté essaie devant vous ses drogues sur un esclave. Je ne parle pas des mœurs, je n'en dis pas la moitié de ce que dit l'histoire, et il me semble que j'en dis trop. Mais qu'est-ce que le désordre des mœurs auprès de cette facilité, de cette naïveté du meurtre? Pensez seulement quelle devait être, en présence de pareils crimes chez les puissans, la moralité du peuple, et comment cet univers, si soumis et si docile, devait envier et, quand il le pouvait, imiter les vengeances de ses maîtres! L'assassinat commis au nom du pouvoir est plus que le meurtre d'un homme; c'est une invitation publique à tous les crimes.

Et cependant cette époque, selon l'infaillible loi du progrès, d'après la marche du temps, la diffusion des lumières, l'unité politique des peuples, la communication plus prompte entre les hommes, devait être la plus parfaite de l'antiquité : toute l'antiquité aboutissait là. Qui sépare donc l'antiquité de nous? où est sa faiblesse? où sera notre force? Nous sommes gâtés par notre bonheur; nous ne nous figurons pas que le bonheur ait manqué à personne : nous nous forgeons une idéale et une mensongère antiquité, plutôt que de la voir privée des biens qui nous semblent communs à tous, comme l'air et le jour. Ingrats et indifférens que nous sommes, nous ne savons ni plaindre ceux qui en furent privés, ni rendre grace à ceux qui nous les devons!

F. DE CHAMPAGNY.

LETTRES

SUR L'ÉGYPTE.

ADMINISTRATION TERRITORIALE DU PACHA.

En mettant le pied sur l'antique terre des Pharaons, un spectacle plus étonnant encore que les sphinx et les pyramides frappe les regards du voyageur européen. A côté d'une constitution unitaire de la propriété, qui n'a d'analogue ni dans le passé, ni dans le présent, il retrouve l'institution militaire napoléonienne appliquée à la grande industrie des fabriques et des chantiers, et même à l'instruction publique. Dans l'arsenal d'Alexandrie, il voit des régimens d'ouvriers, tambour et musique en tête. Ces régimens sont animés d'un sentiment profond de la gloire industrielle; les grades y sont conférés à ceux qui montrent le plus d'intelligence et d'activité, ou qui ont accompli le travail le plus parfait. Aussi l'ardeur est-elle générale, et, en quelques années, l'Egypte a improvisé des arsenaux, des flottes, des fabriques, des écoles. Ce sentiment de la gloire industrielle, cet esprit de hiérarchie du mérite pacifique, qu'il est si difficile d'inspirer aux armées européennes, imbues et nourries pendant tant de siècles des préjugés féodaux, est le résultat spontané de l'agrégation des Arabes en corps de travailleurs, régis par l'institution napoléonienne.

Cette organisation nouvelle de l'industrie s'est opérée en même temps que les grandes transformations de la propriété. D'une part, Mohammed-Ali formait des régimens d'ouvriers; de l'autre, il établissait des relations directes entre l'administration et les cultivateurs. Il n'y a plus aujourd'hui, sur le sol égyptien, que des usufruitiers reliés entre eux par le gouvernement; et, comme l'ordonne le prophète, la terre appartient réellement au souverain.

Dans le passé, nous voyons le développement de la propriété, toujours un en lui-même, affecter deux modes différens, le mode d'agglomération et le mode de division. En Orient, les hommes travaillent en masse, le sol et les produits semblent être en commun; mais ce sont toujours les mêmes possesseurs de génération en génération; en un mot, c'est le système de la caste,

résultat d'une superposition de peuples opérée par la conquête. En Occident, les exploitations se morcellent, et les propriétés ne restent pas toujours aux mêmes familles; en Grèce et à Rome, on réclame le partage des terres conquises dans l'origine et demeurées la propriété de l'état; au moyen-âge, le commerce et le crédit se développent, les croisades contribuent à la division des héritages, les capitaux mobiliers s'échangent contre les capitaux immobiliers; enfin, les révolutions modernes opèrent une sorte de pulvérisation du système de propriété.

Le mode d'agglomération, où prédomine le fait social, est plus spécialement oriental; le mode de division, où prédomine le fait individuel, est plus spécialement occidental. L'harmonie progressive de ces deux principes, telle est la loi de la propriété.

Mahomet a dit : « La terre appartient à Dieu et au souverain qui en est le représentant. » C'est un milieu entre le système d'Orient et celui d'Occident. La première partie de la formule : « la terre appartient à Dieu, » exprime l'antique unité orientale, l'unité de la propriété humaine, l'association confuse d'exploitation et de travail; mais la seconde partie : « et au souverain qui en est le représentant, » réintègre dans la constitution de la propriété, la multiplicité occidentale; car, au souverain, à l'homme, à la loi vivante, est confiée la fonction de répartir et de diviser, de créer la propriété individuelle, de faire justice. C'est en vertu de ce droit que, dès l'origine, le prophète procédait au partage des terres conquises et des richesses mobilières que la victoire avait départies aux croyans. Tout cela était l'application du grand principe : « A chacun selon son mérite, et selon son œuvre particulière dans l'œuvre commune. » Continuateurs du prophète, les kalifes firent les mêmes répartitions. On créa ensuite l'institution du *mékémeh*, qui, au nom du souverain, veilla à la juste transmission des propriétés. Bien que le prophète recommande à chacun de garder sa terre, sa maison ou son meuble, il n'en prohibe pas cependant la vente ou l'échange. Quant aux produits immédiats du travail, l'échange était nécessaire et constituait le commerce, qu'il laissa entièrement libre, en défendant toutefois aux capitalistes qui auraient amassé des valeurs d'or ou d'argent, de les prêter à intérêts. On dirait que Mahomet, qui, certes, connaissait le cœur humain, avait pressenti les abus du crédit, et qu'il a voulu en préserver ses peuples.

S'appuyant sur la formule du Koran, trouvant d'ailleurs les Égyptiens prédisposés à l'antique confusion de la propriété, Mohammed-Ali a établi une constitution agricole où prédomine l'élément unitaire et oriental.

On a comparé Mohammed-Ali à Louis XI, en ce sens que tous deux avaient abattu la féodalité militaire. La constitution politique et territoriale, sous les Mamelouks, était en effet une sorte de féodalité assez semblable à celle qui existait en France, sous le règne de Louis XI. Mais, en Égypte, il n'y avait pas hiérarchie et indépendance entre les vassaux; ils étaient tous égaux en droit, sinon en richesse; ils ne relevaient que d'une autorité lointaine, le divan de Constantinople; ils luttaient constamment entre eux, pour atteindre au

pouvoir suprême. La féodalité, au contraire, avait une organisation hiérarchique puissante; et, malgré les jalousies, les rivalités et les guerres des seigneurs, ils se réunissaient tous comme un seul homme contre l'ennemi commun. L'œuvre de Mohammed-Ali était donc plus facile, plus promptement réalisable, que celle de Louis XI. Un seul coup hardi, le massacre des Mamelouks, assura la victoire au pacha d'Orient; on se rappelle les luttes longues, obstinées, souvent perfides, du roi de France, qui ne put que léguer la continuation de son œuvre à ses successeurs.

Il est certain que, chez les différentes nations de l'Europe, le mouvement contre la féodalité a été commencé et continué par les rois; ils ne tendaient à rien moins qu'à constituer, autour de leur trône indépendant, l'unité de propriété, et cette tendance était progressive. Mais les rois, surtout en France et en Angleterre, ont été dépassés par les peuples, dans l'œuvre de destruction de la féodalité. Il s'est produit un violent mouvement, parti d'en bas, qui a morcelé indéfiniment la propriété. Déjà le commerce et l'industrie, que les rois n'avaient pas fait rentrer sous leur dépendance, tendaient, par des acquisitions successives, à ce morcellement. Mohammed-Ali n'a pas trouvé les mêmes obstacles; dans un pays privé d'industrie manufacturière et presque sans commerce, la lutte des capitaux mobiliers a été peu redoutable pour lui. D'ailleurs, après avoir établi l'unité agricole, il s'est placé lui-même à la tête de l'industrie et du commerce; et, s'il n'a pu les absorber complètement, il leur fait du moins une victorieuse concurrence.

Sous le régime des Mamelouks, les propriétés territoriales, en Égypte, étaient divisées en deux grandes classes : 1° les propriétés seigneuriales, 2° les propriétés religieuses. Vous voyez que cette distinction fondamentale est la même que celle qui existait en France, avant la révolution de 1789. Les propriétés seigneuriales se subdivisaient en deux espèces particulières : 1° terres de paysans, *ard-el-fellah*; 2° terres exclusivement domaniales, *ard-el-oussyeh*. Ces terres appartenaient aux *moultézims*, successeurs des conquérans turcs. Les terres de *fellah* étaient les plus importantes; celles d'*oussyeh* ne comprenaient que la dixième partie du territoire, et étaient toutes situées dans la Basse-Égypte, où il était plus facile de trouver des bras salariés.

Le système des terres de fellah était une sorte de fermage inféodé et se transmettant de père en fils; le moultézim était seul propriétaire, et pouvait expulser le fellah qui laissait la terre sans culture, ou qui ne payait pas la redevance seigneuriale. Du reste, le fellah jouissait de la plus grande liberté touchant le mode de plantat on des terres; il pouvait les ensemencer en céréales, en riz ou en tout autre produit; le moultézim, peu versé dans les connaissances agricoles, préférait l'oisiveté et le luxe des villes à la gestion de ses propriétés. Les Cophtes, qui, de temps immémorial, ont eu le monopole de l'administration et des finances de l'Égypte, étaient les intendans des moultézims; ils percevaient les redevances et les divisaient en deux parts. La première était pour l'impôt territorial ou *miri*, qui devait être envoyé à Constantinople. La seconde, qui formait le restant de la redevance, consti-

tuait les droits seigneuriaux proprement dits. Le fellah pouvait vendre, donner, transmettre à ses enfans, la terre qu'il cultivait; mais elle demeurait grevée à perpétuité de la redevance seigneuriale. Le moultézim pouvait même augmenter cette redevance, faculté dont les intendans cophtes abusaient souvent contre le fellah. Si celui-ci mourait sans enfans, la terre qu'il possédait revenait au moultézim; ce qui n'avait pas lieu pour les autres objets possédés par le fellah, tels que sa maison, ses meubles, ses troupeaux, qui appartenaient au fisc.

Dans les terres d'*oussyeh*, le fellah n'était qu'un simple manouvrier, et tout le revenu appartenait au moultézim, après toutefois que le miri avait été prélevé. Ces sortes de propriétés étaient dirigées par des régisseurs, et exploitées au moyen de la corvée et du salaire.

Le moultézim pouvait donner ou vendre sa terre à d'autres moultézims, la transmettre à ses enfans ou à ses héritiers testamentaires. Lorsqu'un moultézim venait à mourir, ses enfans ou ses héritiers testamentaires devaient, pour succéder, obtenir l'investiture du pacha. Cette investiture n'était accordée qu'après l'acquittement d'une taxe ou droit de succession; cette taxe était considérée comme le rachat de la terre, qui sans cela aurait dû retourner au sultan. Si le moultézim ne laissait ni enfans, ni testament, ses terres retombaient dans le domaine public. Il n'y avait pas de succession collatérale; l'état excluait même les ascendans.

On comprenait sous la dénomination générale d'*ouakf* les biens affectés aux fondations pieuses. Quand ces biens consistaient en terres, elles prenaient le nom de *rizkah*. La plupart de ces donations ayant une origine antérieure à la conquête des Turcs, leur caractère religieux les plaça en dehors du droit commun, et elles ne furent pas soumises au miri établi par Sélim, après qu'il se fut rendu maître de l'Égypte. Les constitutions d'*ouakf* avaient primitivement pour objet la fondation de colléges ou *médressés*, la dotation de mosquées, l'établissement de bornes-fontaines, l'entretien de lampes de nuit; quelques-unes étaient appliquées à des distributions gratuites d'eau ou de pain, ou à des prières sur des tombeaux. Mais, insensiblement, l'usage s'introduisit de consacrer une portion des revenus de l'*ouakf* à créer des pensions en faveur de personnes désignées par le fondateur, et même en faveur des membres de sa famille. Alors, sous le manteau de la religion, on se servit de ce moyen pour conserver les biens dans les familles, et pour les soustraire aux usurpations des beys, au miri et au droit de succession. Afin de prévenir ces abus, il fut ordonné que les constitutions d'*ouakf* ne pourraient être faites qu'avec l'autorisation du gouvernement. Ces sortes de biens étaient frappés d'une inaliénabilité absolue, ce qui tendait à en augmenter sans cesse le nombre, si bien que tout le territoire aurait fini par être soumis à ce mode de constitution de propriété. On pouvait pourtant faire la cession d'une terre d'*ouakf* pour le laps de quatre-vingt-dix années; c'était une sorte de bail emphytéotique. On recevait, pour prix de cette aliénation temporaire, une somme déterminée, et un petit droit annuel appelé *égr*, qui veut dire con-

solation, et qui, dans l'esprit de la législation, avait pour but de rappeler sans cesse l'origine de la propriété. Après l'expiration des quatre-vingt-dix ans, si la terre se trouvait dans le même état qu'au moment de la cession, l'administrateur de l'*ouakf* la reprenait; si la terre avait été améliorée, elle demeurait en la possession du cessionnaire, pourvu qu'il continuât de payer le droit annuel.

Chaque *ouakf* avait un *nazir* chargé de l'administrer, de recouvrer et de répartir le revenu, conformément aux volontés du fondateur. Ce *nazir* était ordinairement un des descendans de celui qui avait constitué l'*ouakf*. Comme les terres d'*oussyeh*, les terres d'*ouakf* étaient exploitées par le moyen de la corvée ou du salaire, et quelquefois données à ferme, sous la direction d'un *oukil* ou procureur gérant.

Les terres des villages étaient divisées en vingt-quatre quirats (1) : ces vingt-quatre parties appartenaient à un ou plusieurs moultézims. On comptait quelquefois jusqu'à vingt moultézims pour un seul village; souvent aussi un seul moultézim avait la propriété de trois ou quatre villages. Mais le moultézim devait toujours être propriétaire d'une quantité de terres de fellah proportionnée à la quantité de terres d'oussyeh qu'il possédait. Cet usage était tellement établi, que le moultézim ne vendait jamais une portion de sa terre de fellah sans vendre également une quantité proportionnelle en quirats de ses terres d'oussyeh. Chaque moultézim choisissait parmi les fellahs qui possédaient ses terres, un principal cultivateur, qui devenait le chef des autres et portait le nom de *cheyk-el-beled*. Plusieurs villages avaient quelquefois un seul cheyk, d'autres en avaient sept à huit, quelques-uns en comptaient plus de vingt. Le cheyk-el-beled dirigeait les fellahs qui cultivaient la portion de terre confiée à son commandement : c'était à lui que le *moubâchir* ou intendant du moultézim demandait la redevance. Il y avait aussi dans chaque village un premier cheyk-el-beled, nommé par le plus riche des moultézims, et quelquefois même par les beys; c'était ce fonctionnaire qui formait la transition entre le pouvoir politique et la constitution agricole. Son autorité s'étendait non seulement sur les fellahs cultivateurs, mais encore sur tous les habitans du village; c'était le syndic des laboureurs, et en quelque sorte le maire du pays; il remplissait aussi les fonctions de juge-de-paix. Cette place n'était pas purement honorifique; le cheyk-el-beled échappait aux contributions levées par les Mamelouks, et se faisait même quelquefois sa part sur celles dont il était le collecteur. Les fonctions de cheyk-el-beled se transmettaient ordinairement de père en fils. A défaut de descendant direct, elles passaient à un autre membre de la famille.

Dans chaque village, il y avait un *saraf*, dépositaire des registres du miri; les sarafs s'entendaient avec les moubâchirs pour le partage de la redevance; le moubâchir nommait le saraf, et était responsable de la gestion de celui-ci envers le moultézim. Le *châhid* était une sorte de notaire; on choisissait, pour

(1) Les Arabes conservent encore ce mode de propriété. Ainsi, ils divisent en douze ou vingt-quatre quirats un cheval, une maison, un chameau, une barque. Ils s'entendent très bien sur la possession et la jouissance de la chose commune.

remplir cette fonction, un fellah sachant lire et écrire; il prenait note des droits payés, et tenait la comptabilité des fellahs vis-à-vis le moubâchir et le saraf. Il y avait enfin un *kôli* ou arpenteur; c'était lui qui mesurait les portions de terres que l'inondation n'avait pas arrosées, et qui devaient, pour ce motif, être exemptes de l'impôt et de la redevance; il était aussi chargé de la délimitation des propriétés des moultézims et de celle des exploitations particulières des fellahs. Les fonctions du châhid et du kôli étaient à vie, car elles exigeaient des connaissances spéciales que les autres cultivateurs n'avaient pas.

Au-dessus de ces fonctionnaires spéciaux s'élevait le gouvernement politique. Il était, comme on sait, entre les mains des beys mamelouks. Le territoire de l'Égypte était divisé en quatorze provinces ou beyliks; à la tête de chacune d'elles était placé un bey. Les beys ne gardaient qu'une année le commandement de leur province; on ne voulait pas les y laisser prendre racine, de peur qu'ils ne se rendissent indépendans. Les fonctions des beys consistaient à maintenir la police, à vider les différends de village à village, à défendre les cultivateurs contre les Bédouins, à protéger les intendans des moultézims dans le recouvrement de leurs revenus. Tous les beys étaient moultézims, mais ils ne se contentaient pas du revenu de leurs propriétés; et, comme il leur était permis de frapper des impôts, ils profitaient ordinairement de leur courte administration pour s'enrichir, en imaginant toutes sortes de taxes arbitraires. Un bey avait quelquefois jusqu'à vingt *kâchefs* ou lieutenans, qui l'aidaient dans son administration, et surtout dans ses exactions. Le bey habitait le chef-lieu de la province; mais il n'y passait que trois ou quatre mois, incessamment attiré par l'ambition et l'intrigue vers la capitale, où les changemens annuels opérés au sommet de la hiérarchie avaient transporté le théâtre des luttes et des partis. Mais, pendant que le bey était au Kaire, entraîné dans le tourbillon des intrigues, ses kâchefs parcouraient sa province, avec leurs Mamelouks, et y exerçaient le plus absolu despotisme. Dans plusieurs villages, il y avait aussi des *kaïmakans* ou commandans de place, nommés par les beys. Ils habitaient la maison seigneuriale; leurs fonctions, dans le village où ils commandaient, étaient les mêmes que celles des beys dans la province qu'ils gouvernaient. Outre la paie qu'ils recevaient des beys, ils contraignaient encore les fellahs à leur donner la plupart des denrées dont ils avaient besoin. Ils se montraient les agens les plus actifs des exactions des beys. A l'époque de la conquête des Français, les différentes taxes levées par les beys sur les fellahs étaient au nombre de vingt-quatre; elles avaient été établies progressivement, et la plupart étaient basées sur les motifs les plus frivoles. Quant aux avanies, aux exactions, aux corvées, à toutes les contributions accidentelles d'argent ou de travail, que le gouvernement des beys imposait aux cultivateurs égyptiens, il serait impossible d'en faire l'énumération. Les choses en étaient venues à un tel point, que les fellahs, pour ne pas être dépouillés, ne cultivaient plus que quelques céréales, quelques fèves pour leur nourriture, et qu'il fallait les faire travailler à coups de kourbach. Quant aux beys et à leurs agens, ils s'enrichis-

saient successivement dans le gouvernement de leurs provinces, et allaient jouir de leurs richesses dans la capitale.

Le Kaire était alors une cité populeuse, animée, brillante d'un luxe vraiment oriental. Les beys et les moultézims en avaient fait le centre de leur puissance. C'est là que s'élevaient leurs palais aux dehors tristes et inélégans, entourés de hautes murailles sans fenêtres, comme des prisons, mais dont l'intérieur renfermait tout ce que l'art égyptien, l'art grec et arabe, avaient pu réunir de débris antiques, d'inventions nouvelles, de conceptions bizarres. On y voyait à profusion des colonnes de marbre, des jets-d'eau, des salles de bain, des arabesques, des peintures, des ciselures en bois, et tout ce que l'art de l'ornementation a de plus singulier en Orient. Les beys tenaient leur cour dans ces magnifiques résidences; vêtus d'habits brodés d'or, montés sur des chevaux richement harnachés, couverts d'armes resplendissantes de pierreries, ils ne sortaient jamais qu'accompagnés d'un cortége nombreux. Quelquefois, sur les places publiques, dans les rues étroites et tortueuses du Kaire, quand deux beys ennemis se rencontraient, ils en venaient aux mains, et des luttes sanglantes s'engageaient. Les beys soudoyaient ouvertement leurs partisans, et, pour se rendre populaires, jetaient sur leur passage de l'or à la multitude. Ce luxe contrastait avec la misère des campagnes; car ces broderies et ces diamans étalés sur les vestes et sur les armes des beys, c'étaient les sueurs des fellahs; ces prodigalités, ces fêtes et ces plaisirs, c'étaient les labeurs du paysan égyptien, spolié, pressuré et réduit à la dernière indigence.

Tels étaient les résultats désastreux de l'organisation de la propriété et du mode de gouvernement, deux choses qui sont toujours intimement liées. On comptait en Égypte 6,000 moultézims, parmi lesquels il y avait 300 beys. Ces 6,000 propriétaires résidaient tous au Kaire, ou dans quelques villes principales d'Égypte. Sur tout le territoire égyptien, le nombre des villages s'élève à 3,000; le revenu moyen de chaque propriétaire était donc de la moitié d'un village. Ce revenu, pour le maintien duquel l'oppression des beys avait été constituée, les moultézims le dissipaient aussi dans le faste et l'oisiveté.

La conquête des Français renversa le gouvernement des beys, mais ne transforma point le système de propriété. Ce n'était délivrer les fellahs que d'une moitié de leurs maux. Napoléon laissa debout les moultézims, et ne pensa point à donner à la propriété égyptienne de nouvelles bases. Après l'évacuation des troupes françaises, les beys reprirent leur pouvoir. Mais vint Mohammed-Ali, qui comprit que pour devenir véritablement souverain de l'Égypte, pour améliorer d'une manière efficace la position du cultivateur, pour imprimer un puissant mouvement à la production et à la richesse du pays, il fallait le délivrer à la fois des beys et des moultézims, et donner au gouvernement et à la propriété des bases plus populaires. C'est par l'unité qu'il voulut développer la propriété. De même que, dans le gouvernement du pays, il s'était substitué aux beys, il se substitua aux moultézims dans la propriété du sol. Mais les moyens qu'il employa ne furent pas les mêmes. Il avait été obligé de faire massacrer les beys, parce qu'ayant en main la force, ils lui

résistaient violemment, et voulaient le perdre; il y avait guerre entre eux et lui, guerre tantôt sourde et tantôt ou déclarée; et le sang coula. Les mêmes rigueurs n'étaient pas nécessaires envers les moultézims; ils n'étaient pas en position de lutter contre Mohammed-Ali, vainqueur des beys mamelouks. Aussi, le réformateur ne fit-il usage ni de ruse, ni de violence. Il ne voulut pas même qu'on pût lui reprocher d'avoir spolié les moultézims; il leur donna un équivalent de leurs propriétés. Les souverains d'Orient ne s'étaient pas toujours montrés aussi scrupuleux. Ce prix, cet équivalent de la propriété des moultézims, voici comment le réformateur l'établit. Faire estimer le sol et en donner la valeur en argent aurait été une opération trop longue, trop compliquée, et que d'ailleurs l'état de ses finances ne lui aurait pas permis de réaliser. Mohammed-Ali fit évaluer les revenus de chaque moultézim, et transforma ces revenus en pensions viagères que le trésor public se chargea annuellement de payer au titulaire. Il se fit apporter tous les titres de propriété, et, après les avoir convertis en rentes sur le grand-livre (1), comme on dirait en France, il fit faire de tous ces titres un immense feu de joie. Toutes les terres furent affranchies, et devinrent la propriété du souverain. Les fellahs se trouvèrent directement en rapport avec l'administration; il n'y eut plus que des cultivateurs usufruitiers, et un gouvernement propriétaire. Dans cette grande transformation, Mohammed-Ali, pour ne pas heurter les préjugés religieux, épargna d'abord quelques terres de *rizkah;* mais ensuite, quand il vit sa nouvelle organisation affermie, il fit entrer dans l'unité territoriale toutes les terres affectées à l'entretien des mosquées ou à des fondations pieuses, en se chargeant lui-même de pourvoir aux besoins du culte et de veiller aux fondations utiles. Aujourd'hui, il ne reste plus que les *ouakfs* dont la rente repose sur des maisons ou des jardins.

Après être ainsi devenu propriétaire de tout le territoire égyptien, Mohammed-Ali ne se contenta pas d'avoir émancipé les fellahs; il voulut encore les inspirer, les diriger dans leurs travaux. C'est là un fait nouveau dans l'organisation des sociétés humaines. La protection des beys était ruineuse; elle écrasait le fellah sous le poids des impôts : Mohammed-Ali ne laissa point subsister toutes ces taxes odieuses; il ne conserva que le miri. Non seulement il protégea le fellah plus efficacement, et le délivra pour jamais des incursions des Bédouins; mais encore il lui donna une sorte de nationalité, de liberté politique. Bien que Turc d'origine, Mohammed-Ali secouait le joug de l'empereur des Turcs, et réveillait chez les Arabes le sentiment de l'indépendance, l'esprit de race, si fortement inhérens à ce peuple. Les beys pressuraient les fellahs, et les moultézims insoucians les abandonnaient dans leurs travaux; Mohammed-Ali se conduisit en propriétaire prévoyant, et l'intérêt inspira heureusement le souverain. Chose rare! cet intérêt fut ici d'accord avec celui du peuple. En effet, plus l'Égypte produisait, plus le pacha devenait riche, plus il pouvait améliorer le sort du fellah; car ce revenu de l'Égypte, c'était désormais le sien aussi bien que celui de son peuple, et par lui, sou-

(1) Ces rentes sont intransmissibles. La plupart sont éteintes. Elles ne figurent plus, au budget de 1855, que pour 1,250,009 piastres.

verain, cette richesse devait être répartie à chaque travailleur, en raison de son œuvre particulière dans l'œuvre commune.

Voici donc l'organisation que Mohammed-Ali a substituée au système des beys et des moultézims. Cette organisation comprend la hiérarchie administrative, le travail agricole et la répartition.

L'Égypte est aujourd'hui divisée en six gouvernemens, à la tête de chacun desquels est placé un *moudir*. Ces gouvernemens sont divisés en soixante départemens, qui renferment eux-mêmes des districts, lesquels comprennent des cantons. Le *mamour* est chargé d'administrer le département; le *hakem-el-khott* commande le district; le *kaïmakan* est préposé au canton. Le dernier élément administratif est la commune, dont le chef porte encore le nom de *cheyk-el-beled*. Vous voyez que Mohammed-Ali a suivi à peu près le plan de la convention française; mais il a fait un progrès, en l'appliquant à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, tandis que la Convention ne s'en était servie que pour établir l'unité administrative. En effet, tous ces divers fonctionnaires sont à la fois chefs industriels et politiques; ils inspirent et ordonnent les travaux pacifiques; dépositaires de la force, ils l'emploient à diriger les populations vers la culture du pays; ils les aident dans cette œuvre quotidienne, en encourageant, en unissant leurs efforts.

Les moudirs exercent une inspection générale sur les mamours; ils visitent de temps en temps les départemens de leur province, afin de s'assurer si les ordres émanés du conseil général ont été ponctuellement exécutés, si l'on veille au curage des canaux, à l'entretien des ponts et des digues; ils ont aussi la haute main sur les manufactures, les fabrications agricoles, les carrières de pierres ou de plâtre, les salines, enfin sur toutes les espèces d'exploitations situées dans leur gouvernement. Le mamour remplit les mêmes fonctions dans le département, mais avec plus de détails; il doit indiquer, dans chaque village, le nombre de *feddans* (1) que l'on destine à telle sorte de culture, faire réunir dans les *schounas* (2), ou magasins publics, les denrées qui doivent être conservées ou vendues pour l'exportation; il est encore chargé de présider aux levées militaires ou industrielles. Les attributions du hakem-el-khott sont à peu près les mêmes, mais bornées à un seul district; il transmet les ordres du mamour au kaïmakan, et en surveille l'exécution; il protége les employés subalternes dans l'exercice de leurs fonctions. Le kaïmakan est en rapport direct avec les cheyks-el-beled; il leur communique les ordres supérieurs; il règle les comptes de chaque village; son attention se porte surtout à éloigner la malveillance. Le cheyk-el-beled est à la fois chef politique, agricole et commercial; il veille aux plantations, aux récoltes, au transport des produits; il donne l'investiture des terres; il apaise les querelles, termine les différends à l'amiable; il exerce la police; c'est à lui qu'on a recours pour les

(1) Le feddan se divise en *kassabesh*. Le kassabesh est égal à 3 mètres 64 centimètres. Le feddan contient 333 kassabesh. Cette mesure est la même dans toutes les provinces.

(2) Dans les campagnes, ce sont ordinairement de grands enclos entourés d'une palissade de roseaux ou d'un mur en briques. Dans les villes, les *schounas* sont de vastes constructions en pierre. Le schouna d'Alexandrie peut contenir trente mille balles de coton.

moindres affaires. Les voyageurs munis de firmans du pacha sont logés, nourris, hébergés par les cheyks-el-beled, qui leur fournissent tout ce qui leur est nécessaire pour continuer leur route : montures, guides et provisions. Cette fonction d'hôteliers publics a pris surtout de l'extension depuis que les Européens voyagent en Égypte ; mais, comme elle est assez dans les mœurs hospitalières des Arabes, ils s'en acquittent toujours avec politesse et dignité.

Outre ces fonctionnaires généraux, il y a encore trois fonctionnaires spéciaux pour le cadastre, les finances et la justice. Le kôli est préposé à l'arpentage des terres ; il fait les grandes opérations de mesurage pour les diverses plantations ; il dépend du fisc, qui le salarie ; quand il est employé par les fellahs, il reçoit d'eux une rétribution proportionnée à son travail. Un saraf est aussi placé dans chaque commune ; il est chargé de toute la partie financière ; c'est lui qui règle les comptes des fellahs avec le trésor ; il est lui-même comptable au mamour du département. Enfin, le châhid rend la justice ; c'est à lui que les fellahs soumettent leurs différends, lorsque le cheyk-el-beled n'a pu les concilier ; il les juge suivant le droit naturel et coutumier, sans qu'il soit besoin d'instance ni de plaidoirie ; il remplit aussi, comme autrefois, les fonctions de notaire.

Pour compléter cette esquisse de l'organisation nouvelle, je dois dire qu'il existe un conseil-général qui accompagne partout le pacha. Ce conseil est le centre de toute l'administration : il est composé des intimes de Mohammed-Ali. C'est dans son sein que le pacha choisit ses fonctionnaires politiques et agricoles, ses inspecteurs, les exécuteurs de ses ordres ; car cette réunion a tout à la fois un caractère délibérant et exécutif. Les mamours adressent chaque semaine le journal détaillé de leurs opérations, ainsi que les demandes qu'il ont à faire, à ce conseil, où tout est examiné, discuté, et soumis ensuite à l'approbation du pacha. C'est ainsi que l'unité est établie, et que l'on arrive à des résultats qui étonnent par la promptitude et la grandeur ; car toute cette machine administrative fonctionne comme un seul homme, et la volonté du chef la pénètre et l'anime d'autant plus sûrement, qu'il peut à son gré en modifier et même en briser les différentes pièces. A l'aide de la ligne télégraphique d'Alexandrie au Kaire, et des postes arabes servies par des coureurs qui font deux lieues à l'heure, en se relevant successivement, les ordres parviennent avec la plus grande célérité, et sont exécutés avec non moins d'énergie.

Mohammed-Ali administre l'Égypte en véritable propriétaire ; il connaît l'étendue et la nature de ses terres, les produits qui leur conviennent. Il cherche surtout à faire cultiver les produits riches. Là où il peut avoir des champs de coton et d'indigo, pourquoi se contenterait-il de terres à blé ? Chaque année, il fixe donc dans son conseil le nombre de feddans qu'il destine à la culture du coton, du riz, de l'indigo, de l'opium, ou de tout autre produit. Ces ordres concernant le mode de plantation des terres, sont transmis aux moudirs et aux mamours, qui les font exécuter, de sorte qu'en combinant cette donnée avec la crue du Nil et les autres circonstances atmosphériques, on peut dire à l'avance quel sera le chiffre de la récolte de l'Égypte. Si une semblable

donnée existait dans les pays européens, et dans tous les autres pays du globe, quel avantage n'en résulterait-il pas pour le commerce et l'industrie!

Lorsque les fellahs ont besoin de bœufs pour labourer, de *sakiehs* pour arroser leurs terres, d'ustensiles aratoires, de semences, le gouvernement les leur fournit, sauf à régler ses avances lors de la livraison des récoltes. Il se charge aussi d'entretenir les canaux et les digues; il répartit les eaux, aussi indispensables à la production que les terres. Mais il demeure maître du travail agricole; les cheyks-el-beled, surveillés par les autres fonctionnaires, choisissent les terrains, divisent et règlent les cultures. Débarrassé de ce soin, le fellah travaille avec plus d'ardeur; chaque culture est mieux appropriée au sol qui lui convient; il y a plus d'harmonie dans les efforts, moins de frais et de perte de temps. Pendant trois mois de l'année, le pacha fait la tournée de ses terres; il inspecte les cultures, les canaux, les schounas, les finances; il reçoit les rapports sur la conduite de ses employés; il punit ou récompense, élève ou abaisse; il anime enfin de sa présence ce mode d'exploitation, qui est assez dans les tendances et dans le caractère des Égyptiens.

Après la récolte, chaque fellah apporte le produit de son travail. Le gouvernement fixe le prix auquel il paiera chaque denrée. C'est le maximum de la révolution française transporté à l'agriculture. Ce système n'a point été inventé à la fin du dernier siècle; dès la plus haute antiquité, il était employé dans l'Inde pour les produits de la terre. Il a en effet de grands avantages; il établit l'unité et la régularité, bases de toute justice; il économise le temps; il épargne aux producteurs toutes les tribulations de la concurrence, tous les soucis du débouché. Si le gouvernement donnait aux fellahs le même prix qu'il doit retirer des négocians qui lui achètent les produits d'Egypte, sauf 5 ou 6 pour 100 pour sa commission et ses frais, ce système pourrait être regardé comme irréprochable. Mais, pour se mettre à l'abri de toutes les chances de perte, Mohammed-Ali a toujours soin de laisser une marge de 80 à 100 pour 100, et quelquefois davantage, entre le prix qu'il donne aux fellahs et le prix probable des enchères d'Alexandrie. Les frais de transport et d'emmagasinement ne s'élèvent guère qu'à 5 ou 6 pour 100, de sorte qu'il reste encore au gouvernement un bénéfice énorme sur le monopole des produits indigènes. Le chiffre de ce bénéfice figure au budget pour 84,000,000 de piastres. Il est évident que cette somme entrerait en partie dans la poche du fellah, en partie dans celle du négociant, si le commerce était libre. Mais elle est indispensable au pacha pour ses armemens militaires. S'il était débarrassé du pied de guerre, il pourrait payer plus cher les produits, faire refluer la plus grande partie de cet argent dans les mains des cultivateurs, et améliorer ainsi leur position. Ce n'est donc pas le monopole en lui-même qui est mauvais, c'est plutôt l'usage qu'on en fait.

Le gouvernement égyptien solde les fellahs avec le miri, ensuite avec les avances qui leur ont été faites pour la culture de leurs terres, pour leur nourriture et leur vêtement. C'est encore un des avantages du monopole, qui permet une vaste circulation de produits par la seule intervention du gouver-

nement, et presque sans espèces monnayées. Il y a, au reste, des classifications et des prix différens pour les différentes qualités de produits. Proportionnellement, chaque producteur est donc rétribué selon son œuvre. C'est pourquoi il n'existe pas entre les cultivateurs de motifs de jalousie; l'intrigue ne peut l'emporter sur le mérite; celui qui fait le mieux et le plus, se trouve avoir la meilleure récompense. S'il y a quelque injustice dans ce mode de répartition, elle ne pèse point sur l'individu, mais sur la nation entière, c'est-à-dire que, dans le travail commun, le fellah est moins payé que le producteur de tout autre pays. Ce fait ne paraît pas moins évident si l'on compare le taux des salaires et la fertilité du sol de l'Égypte avec les salaires et la fertilité des autres pays.

On reproche à l'administration nouvelle la solidarité d'impôt et de production entre les villages. Lorsqu'un village ne pourrait pas payer sa quote part de contributions, ou apporter le contingent de produits qui lui a été imposé, les villages voisins seraient obligés d'acquitter la dette de leur confrère failli. Il en serait de même entre les fellahs d'un même village, de sorte que les plus actifs paieraient pour les plus indolens, et que le trésor n'y perdrait jamais rien. Il est vrai que cette solidarité existe en principe; elle date de l'ancienne organisation de la propriété et de la division par quirats; sans elle peut-être, les fellahs dans un même village, ou les villages entre eux, se reposeraient les uns sur les autres des soins de la culture, et personne ne travaillerait. C'est donc un correctif nécessaire de l'insouciance et du laisser-aller fataliste de l'Égytien. Mais, en fait, cette solidarité est peu pratiquée; et ce n'est certes point là le mauvais côté de l'organisation de Mohammed-Ali. Le vice capital, c'est que le fellah ne vend pas ses produits autant qu'il pourrait les vendre, qu'il n'en retire pas le véritable prix sur le marché général; qu'il est, par conséquent, exploité, non par le commerce, mais par le gouvernement, intermédiaire entre lui et le commerce. Le cultivateur égyptien a la conscience instinctive de cet état de choses; mais il semble pardonner à son souverain ces bénéfices exagérés, à raison de l'emploi qu'il en fait pour assurer l'indépendance nationale. En Égypte, comme partout, c'est l'industrie qui paie la guerre. Ce que Mohammed-Ali gagne par le monopole, il aurait été obligé de le demander par l'impôt; et certes, les fellahs eussent été dans l'impossibilité matérielle de payer ce surplus, si, par l'organisation nouvelle de la propriété et de l'agriculture, la richesse du pays n'eût pas éprouvé une égale augmentation. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les bénéfices résultant de la transformation agricole servent à faire la guerre au représentant du principe en vertu duquel la transformation a eu lieu. Pour être conséquent, Mohammed-Ali eût dû se poser seul représentant du prophète, et ne pas se contenter d'être hérétique sur les champs de bataille.

Les maisons et les jardins n'ont pu être compris dans la grande mesure qui a fait passer dans le domaine de l'état toute la propriété du sol. En Égypte, les maisons sont ordinairement habitées par ceux à qui elles appartiennent; ils en ont à la fois la propriété et la possession, et on ne pouvait les déposséder, les chasser violemment de leur domicile. Ce genre de propriété est

donc resté sous la dépendance des mékémehs. Toutefois, comme il y a dans les villes, et surtout au Kaire, un grand nombre de maisons inhabitables, qui n'offrent plus que des ruines, et que leurs propriétaires n'ont pas les moyens de reconstruire ou de réparer, Mohammed-Ali a fait une loi par laquelle les bâtimens, cours, jardins, mosquées et constructions quelconques, qui, pendant le laps de cinq ans, sont abandonnés et demeurent sans habitans, tombent dans le domaine public et deviennent propriétés de l'état. Par cette loi, il a établi le principe d'où dérivera l'unité future des propriétés urbaines. En effet, les vieilles constructions de l'islamisme, cette grande ville du Kaire si hardiment et si originalement édifiée, ces mosquées, ces palais, ces bazars, ne se relèveront jamais. Toute restauration est impossible; le génie qui a inspiré ces étonnans travaux est éteint et ne revivra que sous une autre forme. Déjà, sur 25,000 maisons, 7,000 sont à moitié démolies; sur 300 mosquées, 150 sont délabrées et abandonnées. L'état est devenu propriétaire de toutes ces ruines, et chaque jour les ravages du temps, les épidémies et la pauvreté des habitans, ajoutent quelque chose à sa propriété. Souvent même, Mohammed-Ali, qui est pressé de jouir, n'attend pas que le temps vienne le rendre propriétaire, et à la mort des riches, il s'empare de leurs palais et de leurs jardins, quand il les trouve à sa convenance. De plus, il est propriétaire de tous les bâtimens qu'il a fait construire pour les manufactures, des casernes militaires, des écoles, des fortifications, d'un certain nombre de palais qu'il habite alternativement dans ses voyages, et de la citadelle du Kaire, qui, à elle seule, est une ville. On voit donc qu'il est en bon chemin de devenir propriétaire général de tous les bâtimens, maisons et constructions de l'Égypte; car, en vérité, les cahutes des fellahs, qu'ils maçonnent eux-mêmes en quelques jours, qu'un peu de pluie démolit, que l'on habite ou que l'on abandonne à volonté comme un trou de taupe, ne méritent pas le nom de propriétés immobilières, et il est peu probable qu'aucun souverain pense jamais à s'en emparer.

Quant à la propriété mobilière, tous les grands produits agricoles et manufacturés, tout le matériel industriel, militaire et scientifique, enfin d'importans capitaux en argent et en effets précieux, sont aux mains du gouvernement. Il ne reste donc que les produits exotiques, et quelques fortunes consistant en bijoux, tissus précieux, lingots ou espèces, qui appartiennent aux négocians européens ou à de riches Turcs. On remarque pourtant une tendance à la concentration des fortunes mobilières, car ceux qui possèdent veulent réaliser leur avoir en ce genre de valeurs plus indépendantes; le meuble est en effet la face privée et mystérieuse de la propriété. Mais le pacha combat cette tendance par la confiscation; il se constitue l'héritier de tous ses sujets riches; il fait des pensions aux veuves et place les enfans dans ses écoles: par ce moyen, il empêche la transmission des grandes fortunes mobilières, qui pourraient s'accumuler indéfiniment et lui porter ombrage. Les plus grands capitaux sont entre les mains des Européens, et là ils sont inviolables. Aussi l'Européen est-il pour l'Égyptien le symbole de l'argent et

de la liberté qu'il procure. Une seule chose répugne à l'Égyptien, c'est que l'Européen, comme le juif, prête à intérêt. Les cheyks de religion, les marchands des bazars, les ouvriers occupés aux petites industries, et dont le salaire et la position sont restés libres, sont du parti de la propriété mobilière contre le monopole.

Les cheyks font opposition au nom de l'individualité et de la seconde partie de la formule du prophète. Cette opposition s'applique à la fois et à la répartition, qu'ils trouvent mauvaise, et à la guerre faite avec les bénéfices de l'unité territoriale contre le chef de l'islamisme (1). Voici ce que disent les cheyks, ou plutôt ce qu'ils pensent : « Dans l'origine, les terres ont été distribuées et données par les successeurs de Mahomet, exerçant la souveraineté. Vous qui leur avez succédé, qui exercez la même souveraineté, vous n'avez pas le droit de défaire ce qu'ils ont fait; vous ne pouvez reprendre ce qu'ils ont donné sans vous rendre coupable de spoliation et de tyrannie. Au mékémeh seul, à qui ce droit a été conféré par vos prédécesseurs, il appartient de régler l'ordre des propriétés. Vous ne pouvez lui reprendre ce droit, vous surtout pacha, qui n'êtes que le chef de la force militaire, qui tenez vos pouvoirs du sultan, et qui n'exercez en Égypte qu'un tiers de souveraineté (2). Votre constitution nouvelle n'est donc qu'un abus de la force. » A cela, Mohammed-Ali ne répond que par le succès; et il faut convenir, en effet, que le système de propriété qu'il a établi a été la base de sa fortune et de sa puissance. Ce système ne demande qu'à être amélioré, en donnant une plus large part à l'individualité dans la consommation et la jouissance des produits. Espérons que ce sera l'œuvre du successeur de Mohammed-Ali.

Aux hommes de théorie et de spéculation, ce qui précède suffirait pour démontrer que la constitution nouvelle de la propriété en Égypte a été un progrès réel. Il est bon toutefois, pour les hommes pratiques, de produire quelques chiffres; car les chiffres semblent avoir aujourd'hui le monopole de la persuasion.

Le budget des recettes de l'Égypte, à trois époques différentes, depuis la conquête des Français jusqu'à nos jours, indique un progrès incontestable dans la richesse du pays :

Budget	de 1799.	35,502,850 francs.
Id.	de 1822.	47,988,150 —
Id.	de 1385.	77,852,500 —

Le tableau comparé des importations et des exportations n'est pas moins significatif :

(1) Il existait aussi primitivement un autre grief: c'était de trop accorder aux Européens. Mais, depuis la réduction de la paie des employés et l'établissement des enchères à Alexandrie, ce grief a perdu beaucoup de sa valeur; il ne reste plus que le reproche, trop bien fondé encore, d'emprunter surtout aux Européens ce qu'ils ont de plus rétrograde, la guerre et le despotisme qu'elle entraîne avec elle.

(2) Le sultan nommait autrefois, chaque année, pour le gouvernement de l'Egypte, trois grands fonctionnaires : un pacha, chef de la force militaire; un *defterdar*, chef de l'administration et des finances; un *mollah*, chef de la justice. Ce système existe encore pour toutes les provinces de l'empire.

ANNÉES.	EXPORTATIONS.	IMPORTATIONS.
1830.	34,613,300 francs.	35,144,800 francs.
1831.	41,251,400 —	39,200,500 —
1832.	30,806,000 —	36,788,000 —
1833.	37,915,000 —	36,485,500 —
1834.	36,048,900 —	53,746,500 —
1835.	54,187,200 —	52,133,000 —
1836.	55,687,000 —	71,817,000 —

Le chiffre progressif de l'importation prouve que la consommation augmente, et que, par conséquent, la position du travailleur s'améliore. Le bien-être descendra peu à peu dans les classes inférieures. Mohammed-Ali ayant été l'auteur du progrès, il est juste qu'il en profite d'abord. Il ne l'a même réalisé que parce qu'il savait qu'il en profiterait; et ce n'est point là un sentiment immoral, irréligieux. Les rois ne doivent pas plus se sacrifier aux peuples que les peuples aux rois. Certaines doctrines veulent faire des souverains autant de Christ sur la croix; d'autres voudraient faire des peuples de continuels martyrs : c'est le moyen d'avoir des révolutions éternelles. Grace à Dieu, l'intérêt des souverains et l'intérêt des peuples est plus identique qu'on ne pense. Mohammed-Ali, en augmentant sa richesse, a augmenté celle de son peuple. Ses grandes créations resteront. L'argent seul employé à la guerre paraît entièrement perdu; mais il aura servi à réveiller chez l'Égyptien le sentiment de l'indépendance et de l'énergie nationale, qui a plus d'affinité qu'on ne pense avec l'énergie industrielle. Je sais que presque tous les Européens qui voyagent en Égypte ne cessent de s'apitoyer sur la misère du pays; mais ce qui les induit en erreur, c'est qu'ils comparent involontairement l'état du peuple en Europe à l'état des fellahs en Égypte, au lieu de comparer l'état antérieur des Égyptiens à leur état actuel. Malgré tout ce qu'on pourra dire, l'Égypte est certainement plus riche et plus heureuse aujourd'hui que sous la domination des Mamelouks, et même sous celle des Français, qui, au milieu des troubles de la guerre, ne purent rien constituer.

Que conclure de tout ceci? Que cette constitution de la propriété est parfaite, et que la France doit se hâter de l'adopter, si elle veut échapper à la crise qui la tourmente? Non, sans doute; j'en conclurai seulement qu'il s'y trouve des élémens de progrès qui manquent complètement dans les organisations européennes, bien plus parfaites sous d'autres rapports. Ainsi, l'identité de la politique et de l'industrie est un fait immense, à peine soupçonné de l'Occident, et qui existe pourtant en Égypte. La relation immédiate établie entre le cultivateur et le gouvernement, le caractère quasi-usufruitier de la possession des terres, sont des points qui doivent fixer l'attention des publicistes.

Certes, s'il y a aujourd'hui un progrès possible pour la propriété et l'agriculture en France, il faut le chercher dans la voie de l'association. La division des propriétés a atteint une limite funeste à la production. Cette division a été d'abord la cause d'un progrès réel, par l'exaltation qu'elle a donnée à la personnalité et à l'énergie individuelle; mais aujourd'hui elle est un principe de retardement et de ruine. On compte, en France, 124 millions de parcelles de

terrain, possédées par 11 millions de propriétaires. Sur ces 11 millions de cotes inscrites aux rôles de la contribution foncière, on en compte 8 millions au-dessous de 20 francs. Ce morcellement des propriétés ne sert qu'à enrichir les gens de loi, et à créer dans les campagnes une nouvelle aristocratie, celle de la chicane. Pour cultiver leurs terres, tous ces petits propriétaires sont obligés d'emprunter; et il existe déjà, sur plus de 80 millions de parcelles, 5 millions d'inscriptions, formant un capital de 12 milliards d'hypothèques. Si le petit cultivateur n'est pas obligé, comme le fermier, de payer la redevance au propriétaire, il la paie au prêteur, bien plus inexorable. Les prêteurs, comme les propriétaires, ont dans leurs mains l'arme de l'expropriation. Chaque cultivateur ne cherche à devenir propriétaire que pour échapper à la redevance du fermage; et, après avoir acheté une parcelle de terre avec le fruit de ses labeurs accumulés, il retombe bien vite sous la redevance du prêteur. Il est donc dans un cercle vicieux. L'agriculture, en France, est dans un impasse; la richesse territoriale doit rester stationnaire et peut-être décroître, si une grande réorganisation ne s'opère.

Je ne veux formuler ici aucun système. Je sens combien, sur un pareil sujet, la prudence et la réserve conviennent même à l'homme qui est le plus vivement pénétré des besoins de notre agriculture. Je suis bien loin de vouloir présenter les réformes de Mohammed-Ali comme un modèle à suivre en France; j'ai dit combien il y a eu d'injustice dans le mode qu'il a employé; je ne me suis pas dissimulé que ce n'est point dans l'intérêt des classes pauvres que ces réformes ont été opérées, mais dans un but plus spécialement personnel. Pourtant je ne puis m'empêcher d'appeler l'attention des publicistes sur ces trois grands faits : 1° la constitution nouvelle de la propriété en Égypte s'est opérée dans le sens de l'unité; 2° cette grande réforme a eu lieu par le gouvernement; 3° elle a produit une augmentation de richesse, malgré la diminution du nombre des travailleurs. Que serait-ce donc si Mohammed-Ali n'eût pas enlevé déjà plus de 300 mille bras à l'agriculture, si des épidémies n'eussent pas moissonné plus de 500 mille ames en Egypte, et si tous les bénéfices résultant de la constitution nouvelle, étaient restés entre les mains des cultivateurs, et avaient servi à perfectionner les moyens de culture!

Serait-il donc impossible, en France, d'aider le cultivateur, comme fait Mohammed-Ali en Égypte? Ne pourrait-on pas établir des banques agricoles, pour délivrer le petit propriétaire de l'ulcère rongeur de l'hypothèque? Serait-il si difficile d'avoir des fermes centrales (1), des magasins agricoles, où l'on prêterait ou louerait des ustensiles et instrumens aratoires, des bestiaux ou autres objets, dont plusieurs pourraient successivement se servir? où l'on ferait des avances en semis, plants, pailles, fourrages, engrais? Ces établissemens coûteraient-ils donc beaucoup à l'état, ou plutôt ne seraient-ils pas une source de revenus pour le trésor? A côté de tant d'autres libéralités, n'est-il pas déplorable que 500,000 francs seulement soient votés pour encouragement à l'agri-

(1) Il y a maintenant en France : 260 comices agricoles; — 119 sociétés d'agriculture; — 12 fermes-modèles; — 18 dépôts d'étalons; — 3 haras de pur sang.

culture? La plupart des communes sont si pauvres (1) et leurs revenus si mesquins! Ne pourrait-on pas prendre au budget quelques fonds pour ajouter aux revenus des communes agricoles les plus misérables, afin qu'elles fussent en position de réaliser quelques améliorations utiles? Ne pourrait-on pas, afin de faire cesser en partie les scandaleuses et inutiles élucubrations de la chicane et des gens de loi, établir, dans chaque commune ou canton, une sorte de prudhomme agricole qui terminerait, sans procédure et sans frais, d'après le droit naturel et l'équité, les contestations entre les propriétaires cultivateurs et leurs aides ou sous-aides? Ne pourrait-on pas, sous l'influence de l'administration, tendre à associer de plus en plus ces derniers avec le propriétaire cultivateur, les amener au système d'association des marins et des pêcheurs, c'est-à-dire à cultiver à la part, comme on navigue à la part?

Je le répète, je n'ai voulu tracer aucun plan d'organisation, mais seulement suggérer quelques idées aux hommes politiques Deux choses me paraissent démontrées : 1° que le progrès doit s'opérer dans le sens de l'association; 2° que l'association doit reposer sur la base la plus large possible, c'est-à-dire sur le gouvernement. Je pense, avec M. Léon Faucher, auteur d'un excellent travail, inséré dans cette *Revue*, sur les tendances de la propriété en France, qu'il faut diviser la possession et concentrer l'exploitation, combiner la petite propriété avec la grande culture, morceler la propriété sans morceler le sol; mais je crois que ce double résultat ne peut être obtenu que par l'unité gouvernementale. Quand on songe que l'Égypte entière n'est qu'une grande ferme dirigée par un seul homme, tandis qu'en France, il y a 124 millions de parcelles de terrain exploitées par plus de 11 millions de propriétaires, qui n'ont entre eux d'autre lien que celui de l'impôt, on sent vivement le besoin d'une unité puissante. Cette vaste unité, loin de détruire la propriété, lui donnerait au contraire de nouveaux développemens, en augmentant la richesse générale, et en faisant jouir chacun plus complètement du fruit de son travail. Les progrès fractionnaires de la propriété sont ordinairement violens et orageux; ce sont des réformes qui ne s'obtiennent que par la lutte, et par le sacrifice de quelques-uns : l'unité que nous pressentons doit s'accomplir pacifiquement, parce que les intérêts de tous s'y trouveront harmonisés, et que personne ne sera sacrifié, ni ne se sacrifiera; car les temps de la victime et de l'holocauste sont passés, et tout progrès nouveau doit concilier le devoir et l'intérêt.

A. COLIN.

(1) Sur 38,000 communes, plus de 33,000 renferment moins de 1,500 habitans, et 3,000 en ont moins de 200.

3,528	communes ont moins de 100 fr. de revenus.		
6,196	—	ont un revenu de	100 à 200 fr.
10,961	—	——	200 à 500
16,742	—	——	300 à 10,000
87	—	——	supérieur à 100,000 fr.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1838.

Le ministère a présenté à la chambre deux projets de loi qu'on a qualifiés de *gigantesques*, et ils le sont, en effet. L'un est relatif aux canaux; l'autre concerne les chemins de fer. A la fin de la session de 1837, un crédit de 193 millions a été ouvert pour des travaux de routes, de canaux et de navigation des rivières. Ces travaux, déjà votés, se trouvent aujourd'hui coordonnés et liés entre eux par le système général de navigation intérieure et de communications qu'établissent ces deux projets de loi, qui sont, en quelque sorte, un budget moral des travaux publics à exécuter en France pour en faire le marché central de l'Europe.

Au moyen des chemins de fer indiqués par le projet de loi, Paris se trouverait communiquer, par la voie la plus rapide, avec Rouen, le Hâvre, Dieppe, Boulogne, Calais, Dunkerque, Lille, Valenciennes, Metz, Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Bayonne; il y aurait une ligne de chemins de fer de Bordeaux à Marseille, et une autre de Marseille à Strasbourg, le long des frontières de l'est. Des départemens tout-à-fait inconnus les uns aux autres, sous le rapport commercial, se trouveraient, pour la première fois, avoir de directes communications.

Pour les canaux, une ligne de navigation s'étendrait de Bordeaux sur l'est, le nord et l'ouest, c'est-à-dire de l'Océan à la frontière d'Allemagne, à la mer du Nord et à la Manche; de Marseille, c'est-à-dire de la Méditerranée à la frontière de l'est, à la mer du Nord et à la Manche. En outre des lignes transversales mèneraient de Bayonne à Marseille, de Brest à Nantes et à Strasbourg, du Hâvre à Strasbourg par Paris, etc. — Un canal latéral à la Garonne, complément de celui du Languedoc, ouvrirait aux départemens du midi le passage de la Méditerranée à l'Océan, du golfe de Lyon au golfe de Gascogne. Un chemin de fer latéral au Rhône, en se liant par la Saône avec le canal qui unit déjà le bassin du Rhône avec celui du Rhin, établirait une troisième ligne de transit des ports de l'Océan sur l'Allemagne. En sorte qu'une fois le canal de jonction du Rhin au Danube terminé, une route navigable s'ouvrirait pour l'Europe des côtes de la Manche à celles de la mer Noire, du Hâvre à Constantinople et à Odessa.

Il est facile, même sans jeter un regard sur la carte, de se pénétrer de la

grandeur et de l'importance de ce projet, et en même temps il suffit de suivre d'un coup-d'œil les cours des grands fleuves de l'Europe, pour reconnaître la possibilité de son exécution rapide. Unir par une ligne navigable Paris, le Hâvre et Constantinople, semble d'abord un rêve; mais la ligne de navigation du Hâvre à Paris se trouve déjà tracée, et elle doit recevoir prochainement de grandes améliorations. Des fonds considérables ont été votés dans la session dernière pour le perfectionnement de celle de Paris à Vitry-le-Français par la Marne; enfin le ministère demande l'autorisation d'ouvrir un canal entre Vitry et Strasbourg, c'est-à-dire de joindre la Marne au Rhin. De là la ligne de communication entre la France et la Turquie, par le centre de l'Europe, est presque une ligne droite, et *déjà faite*, en suivant le cours du Rhin jusqu'à Francfort, et le cours du Mein depuis Francfort jusqu'à Bamberg.

On s'occupe en Allemagne, dit le projet ministériel, d'un canal de jonction du Rhin au Danube entre Strasbourg et Ulm; mais, sans nous arrêter à ce projet, nous devons faire remarquer qu'un canal est déjà tracé du Mein, ce vaste fleuve, au Danube, ce fleuve plus vaste encore. Ce canal s'étend de Bamberg jusqu'à Kelheim, près de Ratisbonne, distance très courte, et depuis Kelheim le Danube coupe majestueusement l'Autriche, la Hongrie, la Servie et la Valachie, jusqu'à Rassova, d'où un canal de peu de lieues, déjà projeté, versera le Danube dans la mer Noire, entre Odessa et Constantinople, à une demi-journée de navigation de ces deux ports. On se demande où l'on pourrait trouver une pensée plus simple que celle-ci. Une barque et une voile suffiront pour mener, sans transbordement, des marchandises du Hâvre à la mer Noire, cette mer fermée, qui se trouvera avoir ainsi deux portes, l'une pour la guerre aux Dardanelles, l'autre pour la paix et le commerce à Rassova par le Danube. C'est bien cette fois que la question de navigation de la mer Noire deviendra européenne, et que la France se trouvera avoir des liens communs avec toutes les puissances centrales de l'Europe. Un seul gouvernement nous paraît, dans son système actuel, intéressé à l'inexécution de ce projet. C'est la Russie. Ne serait-il pas bien curieux maintenant que ce fût la France qui s'y opposât? — Au reste, que la France comprenne ou ne comprenne pas ses intérêts véritables, qu'elle soit aveugle ou clairvoyante, que son regard ne se porte pas au-delà de sa frontière où qu'elle voie son avenir, la navigation du Rhin à la mer Noire est une pensée déjà en voie d'exécution, qui s'accomplira d'une manière surprenante. Le Danube offre, depuis plusieurs années, à l'Autriche, des ressources qui l'excitent à lui demander davantage. Depuis son embouchure jusqu'à Vienne, les bords du fleuve, couverts de forêts, fournissent d'excellens bois de construction; et près d'Orsova ainsi que dans la partie inférieure du fleuve, existent des mines de charbon de terre qui approvisionnent déjà les paquebots du Danube, tandis que les paquebots de la Méditerranée, où l'Autriche a une marine, sont forcés d'acheter, à de très hauts prix, à Livourne et à Gênes, des charbons de Newcastle et de Durham. Le Wurtemberg, le duché de Baden, ce petit état où coulent les deux plus grands fleuves du monde, après le Danube, feront des efforts inouis pour l'union de leurs fleuves à ce roi des fleuves; et n'a-t-on pas entendu s'élever tout récemment, en Allemagne, la proposition de créer une marine germanique qui protégerait tous les intérêts allemands de la grande association de de douanes prussiennes? Nous disions tout à l'heure que les projets de lois

du ministère sur les canaux et les chemins de fer sont gigantesques; mais en voyant ce que projette l'Allemagne, ce qu'exécutent déjà des états tels que Baden et le Wurtemberg, et en reportant ses yeux sur l'étendue, sur la richesse de la France, on se demande si nous ne serions pas au contraire mesquins ou du moins arriérés en fait de civilisation et d'améliorations matérielles.

Louis XIV avait conçu et exprimé la grande pensée de ce projet long-temps avant l'invention des rails et des locomotives terrestres et navales par la vapeur, quand il publia le bel édit de 1666, par lequel il ordonna l'ouverture du canal du Languedoc. Dans le préambule de cet édit, Louis XIV disait qu'il voulait donner à toutes les nations du monde, ainsi qu'à la France, la faculté de faire en peu de jours, par l'intérieur du royaume, un trajet qu'on ne pouvait entreprendre que par le détroit de Gibraltar, avec beaucoup de dépenses et de temps. — Maintenant que nous n'avons plus à alléguer ni les troubles civils, ni la guerre extérieure, laisserons-nous dormir encore un siècle la pensée de Louis XIV, quand l'Europe tout entière se réveille autour de nous avec des pensées qui semblent inspirées par celle-ci? Resterons-nous en arrière du mouvement général, et voudrions-nous prendre dans l'ordre moral des nations une situation analogue à notre position géographique : en tête de l'Espagne et à la queue de la Prusse et des états du Rhin? Ou au contraire, saisissant la place que Dieu semble nous avoir assignée en nous accordant tant d'illustres génies et tant de grands rois, nous mettrons-nous entre deux civilisations, celles du Nord et du Midi, leur tendant à toutes deux les mains, ouvrant notre territoire à leurs intérêts, qui serviront les nôtres, et traçant de l'une à l'autre des routes et des canaux, pour les accroître et les rapprocher?

Ce rôle est plus digne de la France; mais il s'élève d'étranges objections. N'a-t-on pas dit que les lois des chemins en fer et des canaux nuiraient au remboursement de la rente, à la conversion du cinq pour cent, que demande M. Gouin, sans indiquer la route à suivre? Franchement, s'il en est ainsi, et s'il faut opter, nous croyons qu'il est plus urgent de faire des canaux et des routes, et que l'habitant de l'Auvergne, qui manque de pain, voyant arriver le blé dont on ne sait que faire au fond de la Bretagne, croira plus à la sollicitude du gouvernement, que s'il se trouvait imperceptiblement dégrevé de sa part dans l'économie annuelle de 10 millions que donnera peut-être un jour la conversion des rentes. C'est sans doute quelque chose que dix millions, et une économie de cette importance ne doit pas être dédaignée; mais aussi quel accroissement de revenus la France ne trouvera-t-elle pas dans un accroissement de communications intérieures et extérieures? Qu'on se reporte au passé, qu'on songe à ce que la France a gagné par ses routes, tout incomplètes qu'elles sont! En Vendée, où l'on trace des routes militaires, le prix des terres a augmenté d'un tiers en trois ans. M. Lafitte a dit, dans un opuscule en faveur de la réduction des rentes, ces paroles qui parlent encore bien plus haut contre la réduction, si elle doit empêcher l'exécution des chemins de fer et des canaux : « La progression des richesses, quand le mouvement est donné à un peuple, est immense. Elle est telle que le capital d'autrefois n'est rien près du capital d'aujourd'hui. Que serait, en effet, la dette du Régent, ou de l'abbé Terray, ou de Calonne, pour la France actuelle? Que seraient pour nous les 56 millions qui affec-

taient si douloureusement M. Necker? Le capital de la France ne s'est-il pas accru en peu de temps de plus de 10 milliards? Veut-on savoir ce que coûterait aujourd'hui, sur un seul point de la capitale, le terrain nu de l'habitation de quelques moines? 18 millions. » — A notre tour, nous demanderons ce que sera l'économie du demi pour cent, quand les communications projetées seront faites? Et ne sera-t-il pas toujours temps d'opérer cette réduction, tandis que chaque retard apporté dans l'exécution des lignes de chemins de fer et de canaux met l'avenir commercial de la France en péril?

Louis XIV est devenu grand, et grand au point où il l'a été, par lui-même d'abord, mais aussi par deux hommes, Colbert et Lyonne, c'est-à-dire par la plus forte tête commerciale et par la plus forte tête diplomatique que la france ait produites. L'un employa pendant plus d'un quart de siècle son génie à négocier pour mettre l'Espagne sous le sceptre protecteur de Louis XIV, lui donner l'Alsace, la Flandre; et l'autre s'appliquait déjà, dès les premiers jours de cette conception, à lier la France, l'Alsace, la Flandre et l'Espagne dans un vaste réseau d'intérêts communs. Ce fut la pensée qui s'exprimait ainsi dans l'édit de Louis XIV : « Permettre aux nations de faire par l'intérieur de la France le trajet du Rhin au détroit de Gibraltar. » Or les idées commerciales et les idées politiques se touchent encore de plus près dans notre temps. N'est-il donc pas bien important que l'Espagne et la Belgique, nos alliées politiques, ne soient pas écartées de nos alliances commerciales? Qu'y a-t-il de plus pressant que d'ouvrir de vastes débouchés à travers la France, du midi au nord et du nord au midi? et serait-ce le moment de tarder quand la Belgique travaille à ses chemins de fer, et menace de se jeter dans l'association des douanes prussiennes, si nos *rails* ne se hâtent d'aboutir aux siens? Nous savons qu'on a objecté que le chemin de fer de Paris à Bruxelles donnerait trop d'importance au port d'Anvers. Mais il n'en est rien, d'abord parce que la direction du commerce maritime d'Anvers est toute différente de celle de nos ports de la Manche, et qu'un embranchement du chemin de fer de Paris au Hâvre, vers le chemin de Bruxelles, embranchement déjà marqué, augmenterait, au contraire, l'importance du Hâvre.

Nous ne dirons pas tous les intérêts secondaires (intérêts énormes cependant) qui se rattachent à la prompte exécution des canaux et des chemins de fer. Quiconque voudra étudier quelques heures cette question, reconnaîtra bientôt la grandeur de cette nécessité, et à moins qu'une pensée étrangère ne le préoccupe, l'importance du projet du ministère se fera sentir à son esprit. Ce projet est-il irréprochable? Il est trop vaste pour ne pas demander un examen mûri, et il se peut qu'il subisse de grandes améliorations, bien qu'il ait été conçu par nos premiers ingénieurs. Déjà on a dit que, dans ce projet, les chemins de fer cherchaient les plateaux, tandis que les canaux n'abandonnaient pas les vallées. On a vu là une sorte d'idée de justice distributive, et l'on a reproché aux nouveaux chemins de fer de s'éloigner des populations industrielles qui se trouvent, en général, dans les vallées, pour aller visiter des contrées moins populeuses et moins actives. — « Vous avez voulu consoler des populations pauvres et inertes, s'écrient les feuilles qui ne se disent fondées que pour plaider les intérêts des classes souffrantes, est-ce là une idée commerciale et économique? Un chemin de fer est une spéculation, et, en pareille affaire, on doit s'interdire le sentiment! » — Pour nous, on nous

permettra de penser que l'établissement d'une ligne de chemins de fer, par un gouvernement, doit porter sa pensée politique, et qu'il est justement d'une bonne politique de *faire du sentiment* avec les populations pauvres, c'est-à-dire de leur donner la vie et le mouvement qui font la prospérité des masses. Outre ce sentiment, plus administratif encore que philantropique, il est des lignes de communication où doit dominer une pensée tout-à-fait politique, comme dans la création du chemin de fer de Paris à Bruxelles. Ainsi, la Belgique, qui est à cette heure, pour nous, une véritable frontière gardée contre le Nord, sera couverte et à l'abri dès qu'une route en fer nous permettra de transporter rapidement un corps d'armée à Valenciennes et à Mons.

Le ministère ayant à cœur de doter le pays de ces grands travaux, a cherché à s'assurer toutes les possibilités. La dernière chambre ayant montré une répugnance marquée pour les compagnies, le ministère n'a pas vu d'inconvénient à charger l'état de ces travaux, quoiqu'il eût peut-être préféré les compagnies avec la clause des *concessions directes*. Il est en effet de notoriété commerciale que, dans de telles opérations, les adjudications par concurrence livrent les marchés aux entrepreneurs les plus téméraires, qui s'aventurent plus que les grands capitalistes, et finissent par éluder le contrat, ou qui exécutent mal les travaux. La commission nommée par la chambre semble aujourd'hui pencher pour les compagnies. La discussion portée sur ce principe n'en sera que plus instructive et plus utile; mais nous ne pensons pas qu'on puisse élever des barrières à l'exécution des voies proposées, car si c'est prendre une grande et hardie responsabilité que de proposer de tels projets de loi, ce serait en assumer une bien plus grande encore que de les réduire au néant.

Un autre projet de loi a été présenté par le ministère au sujet de l'emprunt grec, pour l'exécution du traité du 7 mai 1832, dont un article engage la garantie non solidaire de la France, de l'Angletrre et de la Russie, dans un emprunt de 60 millions. L'emprunt souscrit par le gouvernement grec, sous cette triple garantie, a été divisé, comme on le sait, en trois parties ou séries de 20 millions. Les deux premières séries ont été réalisées, la troisième ne devait l'être que plus tard; mais postérieurement à la formation du ministère du 22 février, le gouvernement grec, pressé par un déficit, s'adressa aux trois cours protectrices, et sollicita d'elles la disposition au moins partielle de la troisième série, leur déclarant que, s'il ne l'obtenait pas, il ne pourrait pas faire face au service courant des intérêts et à l'amortissement des deux premières séries. Après quelques conférences à Londres et à Paris, M. Thiers, alors ministre des affaires étrangères, émit, d'accord avec lord Palmerston, une partie des bons de la troisième série. Mais aujourd'hui le ministère ne se croit pas suffisamment autorisé à continuer et à prolonger un tel état de choses. Dès le mois d'août dernier, le cabinet français avait déjà fait connaître à la conférence de Londres qu'il était résolu à ne plus autoriser aucune émission de la troisième série, tant qu'on ne serait pas tombé d'accord sur les mesures à prendre pour régulariser la situation financière de la Grèce. Cette déclaration a été renouvelée le 6 de ce mois par M. Sébastiani, notre ambassadeur à Londres, et la conférence délibère encore sur cet objet. Mais en attendant, il était nécessaire de mettre la Grèce en mesure de servir le semestre courant qui échoit le 1er mars. Le ministère est donc venu de-

mander à la chambre l'autorisation de pourvoir, au défaut du gouvernement grec, au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt, dans la proportion de notre garantie, c'est-à-dire du tiers de l'emprunt.

La garantie donnée jusqu'à ce jour, par les trois puissances signataires du traité du 14 juin 1833, était de 20 millions chacune. Le trésor français ne s'est encore engagé, jusqu'à ce jour, que pour 15,194,112 fr. La France a donc, selon ses engagemens, à émettre encore pour 4,805,888 fr. de bons en faveur de la Grèce. M. Laffitte a demandé qu'on précisât le chiffre du crédit. On voit qu'il lui eût été facile de le préciser lui-même. Quant à l'Angleterre et à la Russie, elles ont garanti, jusqu'à présent, un million de plus.

La France, on doit le dire, s'est alarmée la première. Un homme spécial et éclairé, capable de juger la question sur tous les points, a séjourné en Grèce pour étudier les ressources financières du pays. C'est M. Regny. Ses rapports sont favorables à la Grèce. Selon lui, elle est en état de rembourser l'emprunt. En peu d'années, les revenus du pays ont doublé, et une bonne administration les augmenterait encore dans une rapide proportion. C'est après avoir examiné les rapports de M. de Regny que le ministre des finances a proposé à la chambre de faire face au paiement du semestre grec, en même temps que M. Molé proposait à lord Palmerston des mesures qui avaient déjà l'approbation du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il s'agissait d'autoriser la vente des terres du domaine public, affectées par la Grèce comme garantie de l'emprunt, et de n'en conserver qu'un tiers. Cette vente eût fourni au gouvernement grec les moyens de faire le service courant des intérêts et de l'amortissement de son emprunt; et comme la plupart de ces terres sont incultes, le fait seul de leur possession par des mains actives eût encore augmenté les ressources du pays. Lord Palmerston a répondu, dit-on, qu'en fait de garanties, le tout vaut mieux qu'un tiers, et les négociations se sont trouvée suspendues par cette inexorable règle de trois. En attendant, voici le 1er mars, et il ne serait ni prudent ni habile de laisser choir jusqu'à l'insolvabilité un gouvernement notoirement solvable, auquel il ne faut qu'une surveillance intègre, et quelques généreux délais. Or, en ce qui concerne cette surveillance, le ministère est décidé à se montrer rigoureux, et la mesure temporaire du paiement du semestre actuel une fois prise, à n'accorder aucune émission de bons, si le gouvernement grec ne prend l'engagement de ne pas les employer au paiement des sommes réclamées par la Bavière. Le traité passé entre la Bavière et la Grèce oblige la première de ces puissances à donner à la seconde tous les secours *dont elle pourrait avoir besoin*; or, le plus grand secours que la Bavière puisse donner à la Grèce, celui dont elle a le plus besoin, c'est la jouissance des sommes de l'emprunt garanti par la France, la Russie et l'Angleterre. L'en dépouiller comme la Bavière l'a déjà fait, lors de l'émission partielle des bons de la troisième série par le ministère du 22 février, c'est aller contre tous les termes du traité, et la France doit s'opposer, elle s'opposera à ce que pareil cas se renouvelle. On voit, au reste, qu'ici comme ailleurs la France joue toujours le même rôle. Elle ne veut garantir la troisième série de l'emprunt et ne l'émettre qu'à de certaines conditions toutes favorables à la Grèce; elle exécute fidèlement les traités, mais elle veut qu'ils soient exécutés avec fidélité par tout le monde. Tout ministère qui ne marchera pas dans cette voie ne fera pas long-temps les affaires de la France.

Le crédit de 1,500,000 fr. demandé par le ministère, qui a proposé lui-même une réduction de 500,000 fr. sur le crédit du dernier exercice, a nécessité de longues explications dans les bureaux de la chambre. Celles de M. de Montalivet n'ont pas duré moins de trois heures, et l'on assure que, sans compromettre le secret des affaires de police et de sûreté générale, le ministre a su faire en quelque sorte apparaître jusqu'aux nécessités de détail qui ont forcé le ministère à s'arrêter à ce chiffre de 1,500,000 fr. dans sa demande de réduction. Nous ignorons l'effet produit par les explications du ministre de l'intérieur; mais il paraît certain que le ministère a insisté sur la nécessité absolue d'un crédit sans lequel il ne se croirait pas en mesure de faire face aux difficultés du gouvernement.

Le ministère de la guerre a demandé un crédit pour augmenter l'effectif de l'armée d'Afrique. Si ce crédit était accordé, l'effectif de 1838 serait de 48,000 hommes et de 11,372 chevaux. Un second crédit serait ouvert pour effectuer l'agrandissement de l'enceinte d'Alger, dont la population croît sans cesse, et pour couvrir ses faubourgs. Ce crédit serait encore employé à fortifier les villes de Blida et Coleah, à les lier entre elles par des travaux sur la rive orientale de la Chiffa; à couvrir d'ouvrages militaires les camps et les plateaux de Bone à Constantine, à relever le poste de la Calle, à améliorer les ports et les rades, entre autres celle de Mers-el-Kébir, dont les avantages maritimes sont si grands; enfin à nous établir en Afrique par les travaux, par les fortifications, par les facilités des communications maritimes, de manière que nous puissions successivement diminuer l'armée d'occupation, que nous sommes forcés d'augmenter aujourd'hui faute de ces ressources. Voilà l'esprit des deux projets dépendans de ces deux crédits. On y retrouve tout l'esprit de sagesse et de combinaison dont le général Bernard a donné tant de preuves en Amérique et en Europe.

Personne n'hésite à rendre justice à l'Angleterre, quand il est question de colonies et d'établissemens lointains; mais on ne songe guère aux sacrifices qu'elle sait faire avec tant de grandeur pour l'avenir de ces possessions. Nous ne citerons que le Canada, puisqu'il attire tous les yeux en ce moment. Il se peut qu'il échappe quelque jour à l'Angleterre, parce que les dominations étrangères si éloignées sont soumises à des chances bien diverses ou bien imprévues; mais l'Angleterre a gardé le Canada pendant de longues années, et les dépenses qu'elle y a faites, non-seulement lui ont assuré cette possession pendant tout ce temps, mais se sont trouvées compensées pour les nouveaux rapports qui ont été ainsi créés entre le Canada et l'Angleterre. On sait que le Canada nous appartenait déjà du temps de François Ier, que le marquis de la Roche et le marquis de Chauvin y furent successivement revêtus de la dignité de vice-rois. Sous le règne de Henri IV, cette dignité passa tour à tour du prince de Condé au maréchal de Montmorency, et à son neveu le duc de Ventadour. On ne peut donc dire que la possession du Canada ait été traitée comme une affaire de peu d'importance. On s'en occupa activement, ardemment, ce qui n'empêcha pas la colonie de se rendre aux Anglais sur une simple menace du général Kirk. Quand le Canada nous fut rendu, sous Louis XIII, par le traité de Saint-Germain, la vice-royauté de la colonie, sa prospérité, furent tour à tour confiées aux hommes qu'on jugea les plus capables, à d'Aillebout, à Lauzon, au marquis d'Argenson, au baron d'Avangour. On essaya plus tard, en 1663, d'un conseil souverain composé

de sept membres, qui avait la connaissance de toutes les affaires civiles et criminelles, qu'il jugeait conformément aux usages du parlement de Paris. On concéda des droits qu'on n'accordait à aucune colonie; on essaya de tout, même du gouvernement de la Compagnie des Indes occidentales, à laquelle Louis XIV livra le Canada. Courcelles, Fontenac, La Bare, le marquis de Vaudreuil, s'y appliquèrent tout à tour, et cependant, à la capitulation de Québec, quand le Canada resta définitivement aux Anglais, après avoir été deux cent seize ans dans nos mains, toute sa population ne s'élevait qu'à 27,000 ames. Vingt ans après la conquête des Anglais, en 1783, elle était de 113,000 ames! D'après le dernier recencement, elle est de 911,229. Les terres cultivées sont évaluées à 15,200,000 *livres sterling*, et les terres non cultivées à 3,333,000 livres sterling. Les terres mises en état de culture ont *triplé* depuis 1811. Le commerce s'est développé dans une égale proportion, et la consommation des produits des manufactures anglaises, depuis cette époque, a été annuellement de plus de 50,000,000 de francs. Le secret de l'Angleterre n'est pas difficile à pénétrer. Il se trouve dans tous ses actes officiels. Il résulte du rapport du comité des finances que les fortifications du Canada, dont on poursuit le plan depuis deux ou trois ans, coûteront près de 75,000,000 de francs. Des sommes considérables ont été dépensées pour les routes et les établissemens publics. Le seul canal entre Montréal et Kingston, au moyen des rivières Rideaw et Ottawa, a coûté déjà plus de 400,000 livres sterling, d'après l'ordonnance officielle du 26 mars 1836. La balance se trouve cependant aujourd'hui en faveur de l'Angleterre. Elle a plus reçu du Canada qu'elle ne lui a donné, et si elle perd cette possession, il lui restera les ressources d'un traité de commerce, dont les résultats peuvent être encore immenses pour l'ancienne métropole. Nous n'avons pas craint de nous étendre sur ces faits, car ils ne nous semblent pas tout-à-fait inutiles à faire connaître, au moment de la discussion qui se prépare sur les travaux que le ministère propose de faire dans nos possessions d'Afrique.

Qu'on veuille bien arrêter maintenant sa pensée sur cette petite histoire, très incomplète, des affaires politiques, pendant deux semaines. Sont-ce bien là les propositions d'un ministère faible, hésitant, étroit, comme se plaît à le montrer l'opposition? Ce ministère si timide, qui voudrait, dit-on, se dérober à tout, a rempli l'intervalle des deux sessions d'actes qui ont une certaine valeur politique. Ce sont, si on les a oubliés, l'amnistie, le mariage de l'héritier du trône, l'expédition de Constantine, la pacification de l'Afrique et les élections générales. Il a fermé les jeux publics, proposé un commencement de réforme judiciaire, créé des travaux de navigations et de routes dans tous les départemens, et aujourd'hui il se présente devant les chambres avec un ensemble de vues qui tendent, les unes à l'affermissement du pouvoir de la France en Afrique, les autres à faire de la France le centre des rapports commerciaux de l'Europe entière, et toutes à l'accroissement de la grandeur du pays. Lui déniera-t-on maintenant la prudence, la réflexion, la timidité, si l'on veut, qu'on lui a jetées jusqu'à ce jour comme des reproches? Voudra-t-on supposer qu'un ministère qui n'avance, dit-on, qu'après avoir tâté deux ou trois fois le sol, s'est élancé sans réflexion dans la voie qu'il vient d'ouvrir, et qu'il veuille courir en étourdi à la ruine de la France? Le ministère, qui craint d'engager sa responsabilité en émettant pour quelques centaines de mille francs de bons de l'emprunt grec, et qui vient se mettre à

l'abri en invoquant une décision de la chambre, accepterait la responsabilité et les suites d'une loi d'un milliard, s'il n'avait calculé sérieusement las ressources du pays! On a beau être de l'opposition ou du parti ministériel, il y a toujours un intérêt commun entre citoyens d'un même état. Qui peut se croire exempt des suites de ces lois, si elles étaient funestes? Quelle fortune n'en serait pas atteinte? C'est là une raison de les discuter sérieusement et longuement; mais c'est aussi un motif de croire à la solidité réelle et aux pensées consciencieuses de ceux qui les ont présentées. En tout cas, il faut choisir dans les accusations. Si ce ministère est réellement mesquin et étroit, ne semblez pas effrayé de ses projets de loi; en les repoussant, vous donneriez au ministère un brevet d'audace, et vous ne seriez pas conséquens!

A M. LERMINIER.

MONSIEUR,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous répondre et tenons votre lettre pour une preuve d'estime. C'est aussi pour une preuve d'estime que vous avez dû tenir la nôtre. Nous nous réjouissons de voir, dans vos dernières explications, que vous êtes, en plusieurs points, plus rapproché de nos opinions que nous ne l'avions cru d'abord. Quant à ceux qui restent encore en litige entre nous, nous croyons devoir nous abstenir de tout nouveau commentaire, et laisser juger la question à nos lecteurs. Comme, selon nous, votre second travail est la reprise et le développement du premier, nous ne pourrions y répondre qu'en répétant les argumens de notre première lettre. Nous nous contentons donc de persister dans nos conclusions, en vous laissant persister dans les vôtres.

Quant aux conseils que vous voulez bien nous donner, nous les recevons avec beaucoup de reconnaissance; mais nous craindrions, en vous priant de nous admettre au nombre de vos disciples, d'être un peu gênés dans nos sympathies. Nous disons sympathies, n'osant pas dire principes, car vous nous prouvez victorieusement qu'à moins d'avoir les vastes connaissances que vous déployez dans votre réponse, et dont vous produisez les titres en rappelant tous vos précédens écrits, on ne peut prétendre à exprimer des convictions de quelque valeur. Ici, des raisons de haute considération pour tout ce que vous avez professé et publié, nous ferment la bouche, et nous fuirons une discussion qui n'aurait pour but que la défense de nos œuvres littéraires et de nos principes. Cette discussion n'intéresserait guère le public, et vous donnerait trop d'avantage sur nous.

Agréez, monsieur, l'assurance de notre haute considération.

GEORGE SAND.

— Un nouveau roman de M. de Latouche, *Aymar*, a paru, il y a peu de jours, chez le libraire Dumont, et est déjà arrivé à sa seconde édition. Nous reviendrons sur le nouveau livre de M. Latouche et ses précédens ouvrages.

F. BULOZ.

